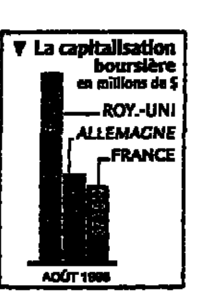
هكذا من الأصل

LE MONDE ÉCONOMIE
■ La Bourse de Francfort
■ 14 pages d'offres d'emplois



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16688 – 7,50 F - 1,13 EURO – MARDI 22 SEPTEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La droite dénonce dans le PACS un « sous-mariage » homosexuel

EN DÉPIT des doutes de certains de ses élus, la droite refuse le projet de pacte civil de solidarité proposé par deux députés de gauche avec l'accord du gouvernement. Côté RPR, Nicolas Sarkozy oppose le *« droit de la famille »* à ce qui serait un *« sous-mariage »*. Il reproche au gouvernement de considérer que *« l'urgence absolue consiste à faire un statut pour les homosexuels »*. Alain Juppé admet la nécessité de *« régler certains problèmes matériels »*, mais refuse un *« mariage* bis *»*.

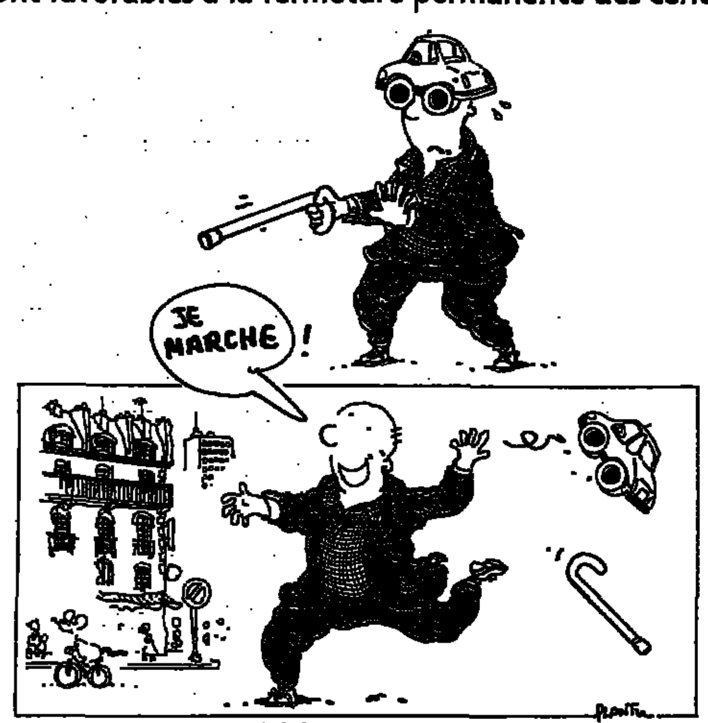
Du côté de l'UDF, François Bayrou et Philippe Douste-Blazy rejettent le PACS *« tel qu'on nous le propose »*. Pour les dirigeants centristes, *« la politique familiale est faite pour l'enfant et pas pour le couple »*.

Lire pages 6 et 20 et notre éditorial page 21

Un jour sans voitures dans 35 villes

- Paris et trente-quatre autres villes organisent, mardi, une journée « en ville sans ma voiture »
- M. Gayssot estime que l'heure est venue d'une remise en cause du « tout automobile »
- 69 % des Français sont favorables à la fermeture permanente des centres-villes à la circulation

TRENTE-CINQ VILLES, dont Paris, Marseille, Strasbourg et Grenoble, ont décidé de s'associer à l'initiative du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement d'organiser, mardi 22 septembre, une journée *« en ville sans ma voiture »*. La plupart des centres-villes de ces agglomérations seront ainsi fermés à la circulation automobile. Des moyens de transport alternatifs – transports en commun, vélos, voitures électriques, etc. – seront mis à la disposition des usagers qui pourront abandonner leurs véhicules dans des parkings relais. L'opération concernera quelque 5 millions de citadins. Dominique Voynet entend faire de cette journée *« un événement exceptionnel »* pour *« marquer la reconquête lente mais inéluctable de nos villes »*. La ministre de l'environnement souhaite entreprendre, avec cette journée au caractère symbolique, une action *« pédagogique »* pour inciter les Français à moins utiliser la voiture en ville.



Dans un entretien au *Monde*, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, estime que l'heure est venue de s'engager vers une remise en cause de la place de l'automobile en ville. *« On ne peut pas laisser aller les choses alors qu'on frise l'asphyxie des villes »*, déclare-t-il notamment, ajoutant : *« Il y a des choix à faire sur la place réservée à la voiture, on n'y échappera pas. »* Les premières décisions inversant la tendance du « tout automobile » trouveront en 1999 leur inscription dans les contrats de plan Etats-régions. Cette journée-symbole, à laquelle Paris s'est rallié *in extremis* et vis-à-vis de laquelle les maires de Toulouse et Bordeaux ont décidé de faire bande à part, s'accompagnera de nombreuses animations festives. Selon un sondage Louis-Harris, 69 % des Français approuveraient la fermeture permanente des centres-villes à la circulation automobile.

Lire pages 14 et 15

Le duel Clinton-Starr

- ■ Les télévisions diffusent la déposition du président devant le grand jury
- ■ « Le Monde » en résume le contenu
- ■ La Maison Blanche s'inquiète des effets sur l'opinion
- ■ Le chancelier Kohl se dit « écœuré »

Lire page 2

MICHEL ZABÉ

■ Hommage maya

Plus de 600 pièces sont réunies à Venise, jusqu'en mai 1999, pour le plus bel hommage de l'Europe à une civilisation perdue. p. 31

■ Elections ouvertes en Allemagne

L'écart entre le SPD et la CDU-CSU se réduit et l'issue des élections législatives reste imprévisible. p. 3

■ Crise politique en Malaisie

Le premier ministre a fait arrêter l'ex-numéro deux du pays, qui participait à une manifestation antigouvernementale. p. 4

■ Les médecins et l'euthanasie

Le président du conseil national de l'ordre ne veut pas que le médecin devienne *« le notaire de la mort »*. Entretien. p. 10

■ Les soucis d'Intel

Dans un entretien au *Monde*, le PDG du numéro un mondial des microprocesseurs s'inquiète de la stagnation des ventes. p. 22

■ Japon au féminin

Portraits de femmes nippones qui profitent de la crise pour rompre avec leur rôle de bonne épouse. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 922 - 7,50 F

Ce saint qui, à Naples, rend son verdict avant la justice

ROME
de notre correspondant

À NAPLES, personne ne plaisante avec San Gennaro. Vénéré de tous, le saint veille sur la ville. Pas un Napolitain ne se risquerait à critiquer le patron et protecteur qui, chaque année, donne trois fois rendez-vous aux fidèles afin qu'ils assistent à la liquéfaction de son sang. Chacun y voit un signe de bon augure depuis que le « miracle » s'est produit, pour la première fois, le 16 août 1389. En principe, il se renouvelle le premier weed-end de mai, le 19 septembre – jour anniversaire de la décapitation de San Gennaro en l'an 305 – et le 16 décembre – jour de la fête du saint homme, dont le sang aurait été recueilli dans deux ampoules par sa nourrice. D'ordinaire, la cérémonie passe pratiquement inaperçue en dehors de Naples. En général, le « miracle » a lieu sans incident après une attente plus ou moins longue. S'il ne se produit pas, toutes les spéculations sont possibles : de la guerre aux épidémies, en passant par l'éruption du Vésuve et autres cataclysmes. Parfois, il n'empêche pas les malheurs de s'abattre. Mais c'est tout de même un signe favorable.

Or, samedi 19 septembre, la liquéfaction espérée a revêtu un caractère particulier. La raison en est simple. Censé procéder au cérémonial, le plus haut personnage de l'Eglise locale, le cardinal Michele Giordano, archevêque de Naples, est, depuis le 22 août, accusé des délits d'usure, d'extorsion et d'association de malfaiteurs. Son frère et un banquier ont été emprisonnés, puis relâchés. Ses deux neveux font l'objet d'une enquête. Une sale histoire dont Son Eminence assure qu'elle *« se dégonflera comme une baudruche »*. Toujours est-il que la cérémonie a fait figure de test, car San Gennaro ne peut pas mentir. La cathédrale du Dôme était pleine à craquer pour assister à ce moment de vérité. Plus de trois mille personnes ont donc vu Mgr Giordano recevoir des mains du maire, Antonio Bassolino, le précieux récipient et l'emporter sur l'autel avant d'inviter la foule à prier, prier encore pour que San Gennaro n'abandonne pas Naples et... son archevêque.

Ce fut l'homélie la plus difficile du cardinal, consacrée une fois encore aux deux plaies de Naples, la Camorra et le chômage, ses thèmes favoris. A deux reprises, Mgr Giordano a soulevé la relique pour vérifier si le miracle s'était produit. Rien. Le saint se faisait réticent. Puis, après une heure et demie d'attente, à 10 h 34, soit quatorze minutes plus tard qu'en 1997, le notaire a agité son mouchoir blanc. Le miracle s'était opéré, immédiatement salué par une ovation et des soupirs de soulagement. *« Le volume de sang a notablement augmenté »*, s'est contenté de dire, satisfait, le cardinal.

Il ne restait plus qu'à faire constater à la foule la réalité de l'événement surnaturel. C'est alors que des cris de protestation se sont élevés contre le prélat : *« Dehors, dehors, démission ! »* Du jamais-vu dans la cathédrale. Les contestataires se sont fait rabrouer par des Napolitaines, indignées que l'on s'en prenne à celui à qui San Gennaro avait accordé sa confiance. Avec à peine un regard pour les *« blasphémateurs »*, Mgr Giordano a continué son chemin, fort d'une absolution qui, à Naples, vaut plus que toutes les sentences des *« magistrats bureaucrates »*, ceux-là mêmes qui, selon le cardinal, condamnèrent le saint au martyre.

Michel Bôle-Richard

Les délinquants du cyberespace

ATTAQUES de systèmes informatiques sensibles, escroqueries, pédophilie : une « cybercriminalité » se développe peu à peu sur Internet. Face à ces nouvelles formes de délinquance, les moyens de la police sont modestes. La DST dispose d'une section informatique depuis les années 80, mais il a fallu attendre 1994 pour que la police judiciaire parisienne se dote d'un service spécialisé. Aujourd'hui, la « cellule Internet » mise en place en 1997 par le ministère de l'intérieur compte une douzaine de policiers spécialisés. En 1997, 424 procédures ont été diligentées qui concernent essentiellement des fraudes aux télécommunications et des contrefaçons de logiciels.

Lire page 9

POINT DE VUE

Consommateurs, voilà notre identité

par Nadine Gordimer

DES images de gratte-ciel en escalier, cinq formes pures et élégantes, quatre blocs bas qui soulignent la taille altière du cinquième, tous reflétant une étrange lumière – la rougeur laissée par le soleil couchant ? Celle qui précède l'aurore ? Peut-être – si l'on accepte l'absence d'un chapeau melon ou d'un cheval détalant – une peinture de Magritte ou de De Chirico. Mais un titre proclame qu'il s'agit de la couverture du Rapport sur le développement humain de l'ONU pour 1998. Sur la quatrième de couverture, l'horizon urbain onirique est traduit par un noir et blanc précis qui représente le rapport des richesses mondiales consommées, des pauvres aux plus riches.

Les plus riches : 11 fois plus de viande que les plus pauvres, 7 fois plus de poisson, 77 fois plus de papier, 49 fois plus de lignes téléphoniques, 145 fois plus d'automobiles, 17 fois plus d'énergie, une consommation totale 16 fois supérieure.

Cet horizon urbain est l'horizon de la consommation. Faut-il s'étonner qu'il utilise des symboles renvoyant à l'idée prédominante qu'on se fait du progrès humain : grandiose, collectif, illustré par les réussites de ceux d'entre nous qui sont les possédants de ce monde ?

Les chiffres de la disparité entre riches et pauvres semblent souvent trop généraux et éloignés de notre vie quotidienne, avec ses propres divisions économiques et sociales, pour que nous les retenions ou plutôt nous y attaquions. Ça va déjà assez mal par chez nous, merci. Mais ce rapport écarte toute illusion privée d'une solution simple permettant la redistribution humaine des logements de ces gratte-ciels, dont la disproportion est ici révélée de manière vertigineuse.

Lire la suite page 19

***Nadine Gordimer** est écrivain, Prix Nobel de littérature 1991.*

(traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)

L'espoir de l'OM


PETER LUCCIN

VICTORIEUX contre Monaco (1-0), dimanche, le PSG a évité la crise qui couvait après de mauvais résultats. Quant aux Girondins de Bordeaux, ils restent en tête du championnat de France de football après un bon match (2-2) contre l'OM, où le jeune Peter Luccin a confirmé sa valeur. Le Trophée *Lancôme* de golf et le début des Coupes d'Europe de rugby complètent nos pages sportives.

Lire pages 27 à 29

هكذا من الأصل

ÉTATS-UNIS Avec la diffusion à la télévision, lundi 21 septembre, de l'enregistrement de son témoignage, le 17 août devant le grand jury, dans l'affaire Lewinsky, le président Clinton devait connaître l'une des journées les plus difficiles de sa carrière politique. ● LA COMMISSION judiciaire de la Chambre des représentants a retiré des 2 800 pages de documents diffusés simultanément quelque 120 passages, la plupart à caractère sexuel. Elle a décidé de publier les conversations téléphoniques entre Bill Clinton et Monica Lewinsky. ● LES MÉDIAS américains ont commencé, dimanche, à publier des extraits de la déposition du chef de la Maison Blanche. Selon le *New York Times*, les moments de remords y alternent avec des éclats de colère. Les sondages indiquent que la cote de popularité du président, jusqu'à présent relativement élevée, commence à faiblir.

Les Américains, arbitres du face-à-face Clinton-Starr à la télévision

Avant de décider s'il convient d'entamer une procédure de mise en accusation du chef de la Maison Blanche, le Congrès veut mesurer les effets sur l'opinion de la diffusion de l'enregistrement vidéo de la déposition du président devant le grand jury dans l'affaire Lewinsky

WASHINGTON
de notre correspondant

Et si le pire ne se produisait pas ? Si les Américains, s'estimant depuis longtemps « vaccinés » à propos des incartades sexuelles de Bill Clinton, passaient finalement, sans trop s'offusquer, sur les détails salaces du témoignage de leur président (dont ils connaissent déjà l'essentiel), pour critiquer au contraire le côté pernicieux, voire obsessionnel, des questions posées par les accusateurs du chef de la Maison Blanche ? A la veille de la diffusion, lundi matin 21 septembre (15 heures, à Paris), d'un document télévisé de quatre heures et demie susceptible de faire basculer une opinion publique encore hésitante, les conseillers présidentiels se prenaient à espérer un tel sursaut de la part des millions de leurs concitoyens qui vont regarder tout ou partie de l'interrogatoire mené par le procureur indépendant Kenneth Starr.

Les indiscrétions recueillies par plusieurs journaux permettent d'accorder quelque crédit à ce scénario. Alors que la prestation de M. Clinton était présentée, il y a peu, comme potentiellement dévastatrice pour l'intéressé – y compris au sein de son propre camp –, l'image du président renvoyée par le petit écran serait, dit-on maintenant, moins négative et plus nuancée que prévu. Certes, le témoin Clinton refuse énergiquement, à plusieurs reprises, d'être plus explicite sur la nature de ses relations sexuelles avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche, Monica Lewinsky. Mais il affiche aussi un vrai remords s'agissant du tort causé à la jeune femme : « *Cela me brise le cœur* », assure-t-il. Quant à sa diatribe à l'encontre du procureur indépendant, il est peu probable qu'elle sera mal accueillie par une opinion publique majoritairement hostile à Kenneth Starr.

Reste, bien sûr, le plus grave : les mensonges patents du président et cette ligne de défense a priori suicidaire des avocats de M. Clinton qui, dimanche encore, n'avait pas varié. Cette position est maintenue, quitte à aggraver le malaise entre le chef de l'exécutif et ses conseillers et ministres – entraînés malgré eux dans les mensonges présidentiels – et à accroître le divorce naissant avec un Parti démocrate de plus en plus inquiet des conséquences électorales de l'infortune du chef de la Maison Blanche.

Les sondages, après ce jugement télévisé en direct de l'Amérique, devraient rapidement éclairer les conseillers présidentiels sur l'humeur du pays. En une semaine, l'image du président s'est détériorée. Selon une enquête d'opinion publiée par *Newsweek*, 64 % des Américains (+ 10 points) estiment que le Congrès doit, d'une manière ou d'une autre, sanctionner M. Clinton (ils sont 56 % selon un sondage de la chaîne CBS), et 46 % (+ 7) estiment que celui-ci devrait envisager de démissionner. Pour autant, une large majorité d'Américains continuent de penser que la diffusion du témoignage du chef de la Maison Blanche n'était pas nécessaire.

Cet effritement de la position politique de M. Clinton est préoccupant, sans être encore alarmant. Les trois conférences qui se sont tenues ce week-end à Washington ont en effet aidé à brosser un portrait encore flou du corps électoral, et ce en dépit du fait que la communauté noire, les ultraconservateurs de la Coalition chrétienne, et le mouvement homosexuel constituent des clientèles très spécifiques. Bill Clinton, invité des quelque 5 000 délégués du Black Caucus, a reçu un accueil quasi-triomphal, confirmant que les Afro-Américains représentent le bastion présidentiel le plus solide. Même si son action s'est souvent bornée à une « *conversation* » sur l'égalité raciale, M. Clinton a nommé à des postes de responsabilité bien davantage d'hommes et de femmes de couleur que ses prédécesseurs, et nombre de ses amis sont noirs.

PARALYSIE POLITIQUE

En ces temps de doute, le soutien de l'électorat noir demeure un atout important en prévision des élections parlementaires du 3 novembre. 86 % d'entre eux, selon un sondage *New York Times*/CBS, approuvent le bilan de M. Clinton, 69 % ont une opinion favorable de son image personnelle, 63 % partagent ses valeurs morales, enfin 55 % affirment que ses ennuis actuels sont dus à l'action de ses ennemis politiques.

Les 2 200 représentants du mouvement homosexuel, qui ont accueilli le vice-président Al Gore, samedi soir, au cours d'un dîner de gala, ne sont pas loin de partager cet avis. Dénonçant le « *maccarthysme sexuel* » que révèle, selon eux, le rapport Starr, ils se sont cependant inquiétés d'un sursaut de l'Amérique en faveur des valeurs familiales, risquant de nuire à leurs propres candidats.

Pour autant, ce « *réveil moral* » du pays n'est pas apparu très nettement aux 3 000 délégués de la Coalition chrétienne. Les responsables du mouvement – qui représente le lobby le plus puissant au sein du Parti républicain – sont visiblement désorientés par la relative apathie dont font preuve les Américains vis-à-vis des errements sexuels de leur président. Ils en concluent que leurs compatriotes semblent actuellement plus intéressés par le déclin de Wall Street que par celui des valeurs morales et en attribuent la responsabilité à l'héritage permissif des sixties, une époque dont Bill Clinton est à maints égards l'archétype.

A contrario, les démocrates ne sont pas rassurés pour autant. Même si les sondages ne favorisent pas encore le Parti républicain, ils savent que leur rêve de reconquérir une majorité à la Chambre des représentants s'est envolé avec le rapport de M. Starr, et ils craignent même de perdre une quinzaine de sièges de sénateurs en novembre. Ils mesurent aussi à quel point la Maison Blanche est devenue frileuse, dès qu'il s'agit d'affronter un Congrès qui tient dans ses mains le sort de Bill Clinton. Ils ne sont pas les seuls à s'inquiéter de cette paralysie politique. Qui ne voit – sur plan international – que, du processus de paix israélo-palestinien au Kosovo, en passant par la crise économique internationale, le scandale Clinton-Lewinsky empêche l'Amérique d'assumer son leadership ? Ce constat, bien des homologues de M. Clinton, qui devaient l'écouter, lundi matin, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, seront amenés à le faire.

Dans leur esprit, dans celui des Américains et sur les écrans de télévision, cette image très « présidentielle » de Bill Clinton se superposera avec son double : un homme qui reconnaît une aventure extra-conjugale tout en ratiocinant sur la définition des « relations sexuelles... »

Laurent Zecchini

Et maintenant, Hillary ?

Le procureur indépendant, Kenneth Starr, a l'intention d'élargir son enquête concernant la Maison Blanche et pourrait mettre en examen Hillary Clinton, dans sa tentative de renforcer son argumentation en faveur de la destitution du président, indiquait, dimanche 20 septembre, le *Los Angeles Times*. Selon le quotidien, M. Starr examine actuellement les implications de Mme Clinton et d'autres hauts responsables de la Maison Blanche dans la tentative d'étouffer le scandale Monica Lewinsky et d'autres affaires.

Selon le *Los Angeles Times*, un ami de M. Starr affirme que le procureur est *« rouge de colère »* devant ce qu'il considère comme *« une vaste conspiration* [à l'intérieur de la Maison Blanche] *pour tromper et camoufler »*. Le journal *ajoute que le procureur a l'intention de mettre en examen la secrétaire de* Bill Clinton, Betty Currie, le conseiller adjoint de la Maison Blanche, Bruce Lindsey, ainsi que l'avocat et ami du président, Vernon Jordan, pour les rôles qu'il les soupçonne d'avoir joués dans l'affaire Lewinsky. – *(AFP, AP)*

Le chancelier Kohl se dit « écœuré »

***« La façon dont l'opinion publique suit sur Internet, avec une concupiscence hypocrite, une affaire des plus privées, est à mon avis à vomir »*, a déclaré le chancelier allemand Helmut Kohl dans une interview au quotidien *Die Welt*, lundi 21 septembre, à propos de l'affaire Lewinsky. *« Je n'ai pas à donner de jugement sur la vie privée de Bill Clinton. C'est son affaire, il doit lui-même plaider sa cause »*, a ajouté le chancelier, qui s'est dit certain que le président américain resterait en poste. *« Et j'espère qu'il restera »*, a-t-il précisé.**

Mais *« il est fâcheux que le pouvoir de la première puissance mondiale se paie un débat de politique intérieure comme s'il ne se passait rien de dramatique dans le monde »*, a ajouté le chancelier. *« Nous avons des turbulences sur les marchés financiers, une guerre civile au Kosovo et un génocide en Afrique centrale »* a-t-il rappelé. – *(AFP)*

« S'il cessait de se moquer de la loi... »

Les deux grands quotidiens de la côte est, le *New York Times* et le *Washington Post*, se refusaient, dimanche 20 septembre, à la veille de la diffusion de son témoignage dans l'affaire Lewinsky, à demander au président Bill Clinton de quitter son poste.

***« S'il comprenait la gravité de* [sa] *conduite, il reconnaîtrait qu'elle est un handicap dans sa capacité à servir en tant que président »*, souligne dans un éditorial le *Washington Post*. Toutefois, ajoute le quotidien, *« en disant cela, nous ne voulons pas suggérer qu'il devrait nécessairement démissionner ; c'est une autre question »*.**

Le *New York Times* déclare pour sa part : *« Comme nous l'avons déjà suggéré, un règlement qui n'irait pas jusqu'à la destitution, tel qu'une motion de censure du Congrès, devrait suffire si M. Clinton cessait de se moquer de la loi et admettait qu'il a menti sous serment. »* – *(AFP)*

« J'aurais tout donné pour ne pas admettre ce dont je dois témoigner aujourd'hui »

WASHINGTON
de notre correspondant

Plusieurs journaux, dont le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Philadelphia Enquirer*, ont publié, dimanche 20 septembre, des extraits du témoignage de Bill Clinton, le 17 août devant le grand jury de Washington, que les chaînes câblées devaient diffuser intégralement, lundi matin (15 heures, heure de Paris). Ces citations proviennent à la fois du rapport écrit du procureur indépendant, Kenneth Starr, et d'indiscrétions des avocats *« proches du dossier »*.

● **Le cadre de la déposition de Bill Clinton.**

Au cours de sa déposition, le chef de la Maison Blanche faisait face à une caméra chargée de retransmettre en direct, par liaison vidéo, sa déposition sous serment aux membres du Grand Jury installés dans la salle du Tribunal fédéral de Washington. Entouré de trois de ses avocats, le président a répondu pendant près de quatre heures et demie aux questions de M. Starr et de ses adjoints.

● **Les « remords ».**

Au cours de cet interrogatoire, Bill Clinton se montre à la fois énervé par l'insistance des collaborateurs de M. Starr, qui veulent lui faire préciser la nature exacte de ses relations avec Monica Lewinsky, mais aussi plein de *« remords »* et désolé de la fâcheuse notoriété acquise par la jeune femme en raison du scandale. *« J'aurais tout donné pour ne pas admettre ce dont je dois témoigner aujourd'hui »*, souligne-t-il. Souvent évasif dans ses réponses, parfois conciliant envers ceux qui l'interrogent, M. Clinton use d'un ton presque philosophique pour commenter cette *« aventure »* sexuelle. *« Il s'agit du domaine le plus mystérieux de la vie humaine »*, indique-t-il, par exemple.

● **Remerciements et agacement.**

M. Clinton, rapporte le *New York Times*, remercie M. Starr et son équipe d'avoir accordé l'immunité judiciaire à Mlle Lewinsky et à sa mère, Marcia Lewis. En réalité, c'était la condition posée par l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche pour témoigner. Bill Clinton ajoute : *« Cela me brise le cœur qu'elle ait été mêlée à tout cela. »*

A d'autres moments, le chef de l'exécutif est visiblement agacé par les questions de plus en plus précises des collaborateurs de M. Starr, auxquelles il refuse de répondre. Il se borne alors à citer sa déclaration liminaire *(lire ci-dessous)*.

Il n'apparaît pas sous son meilleur jour en plusieurs occasions : lorsque Robert Bittman, adjoint du procureur indépendant, lui demande s'il a bien compris qu'il est censé dire *« la vérité, toute la vérité, rien que la vérité »*. Le président se retourne vers ses avocats...

● **Obstruction à la justice.**

Au cours de ce jeu de questions et réponses souvent rapides, M. Clinton dément avoir cherché à influencer sa secrétaire personnelle, Betty Currie, lors de conversations destinées, selon M. Starr, à lui souffler les *« bonnes réponses »*. Pour Bill Clinton, il s'agissait, simplement, de l'avertir de l'ampleur de l'excitation médiatique entourant les auditions devant le grand jury.

M. Clinton est ensuite longuement interrogé sur les cadeaux qu'il a échangés avec Monica Lewinsky. Par ailleurs, il dément que ses efforts pour trouver du travail à la jeune femme, après qu'elle eut été obligée de quitter la Maison Blanche, avaient pour but d'« acheter » son silence. *« Je voulais l'aider à reprendre sa vie »*, déclare-t-il.

● **La nature des « relations sexuelles ».**

Ce qui intéresse surtout Kenneth Starr, c'est la nature précise des relations sexuelles du président avec l'ancienne stagiaire. M. Clinton ne concède rien à ce sujet, parce qu'il sait que toute l'accusation de parjure est basée sur ce point. Outre sa déclaration préalable, le président dispose d'une feuille de papier sur laquelle sont mentionnées trois définitions de l'expression *« relations sexuelles »*. Il entoure celle qui avait été acceptée par le juge Susan Wright lors de son audition dans le cadre de l'affaire Paula Jones.

Lisant ce texte, M. Clinton explique qu'une personne a des relations sexuelles lorsqu'elle a sciemment *« des contacts avec les parties génitales, l'anus, les testicules, les seins, l'intérieur de la cuisse, ou les fesses de toute personne, dans l'intention d'éveiller ou de satisfaire son désir sexuel. »* Le président assure que, pour la plupart des gens, il n'y a *« relation sexuelle »* que lorsqu'il y a pénétration. Pour lui, des fellations n'entrent pas dans cette définition.

Il reconnaît qu'un atouchement des seins et des parties génitales relève de cette définition et il dément, implicitement, les affirmations de Mlle Lewinsky, en assurant que cela n'a pas été le cas. Il déclare qu'il ne pense pas que se livrer à de tels contacts à travers des vêtements puisse entrer dans cette définition.

L. Z.

La déclaration liminaire du président lors de son témoignage devant le grand jury

LORS de son témoignage, le *17 août, devant le grand jury*, Bill Clinton a fait une déclaration liminaire. En voici les principaux extraits qui ont été publiés, dimanche 20 septembre, dans le *New York Times*.



VERBATIM

« Lorsque j'étais seul avec Mlle Lewinsky, en certaines occasions, au début de 1996 et aussi une autre fois, au début de 1997, je me suis mal conduit. Ces rencontres n'ont pas pris la forme de rapports sexuels [l'expression anglaise *sexual intercourse* suppose une pénétration] ; *elles ne constituaient pas des " relations sexuelles " au sens où je comprends cette expression, selon la définition qui en a été donnée lors de ma déposition du 17 janvier 1998* [le président était alors interrogé par les avocats de Paula Jones, la jeune femme qui avait engagé une action en justice pour harcèlement sexuel] ; *mais elles ont pris la forme de contacts intimes déplacés.*

» Ces rencontres ont pris fin, à mon insistance, au début de 1997. J'ai eu aussi, occasionnellement, des conversations téléphoniques avec Mlle Lewinsky qui comportaient un " badinage sexuel " (sexual banter) *déplacé. Je regrette que ce qui avait commencé comme une amitié ait abouti à une telle conduite. Et j'accepte toute la responsabilité de mes actes. Si je suis prêt à fournir toutes les informations possibles, en raison de considérations liées à la préservation de la vie privée de ma famille, de la mienne, de celle d'autres personnes, et aussi afin de préserver la dignité de mes fonctions, c'est tout ce que je dirai s'agissant des détails de ces faits particuliers.*

» J'essaierai de répondre du mieux possible à d'autres questions, y compris celles concernant mes relations avec Mlle Lewinsky, des questions à propos de l'expression "relations sexuelles", telle que celle-ci m'apparaît selon la définition du 17 janvier 1998 [ainsi que sur] *ma déposition, enfin des questions concernant* [les accusations] *présumées de subornation de témoin* [l'expression *subornation of perjury* signifie : inciter un témoin à mentir par intérêt], *obstruction à la justice et intimidation de témoins. »*

هكذا من الأصل

L'issue des élections législatives allemandes apparaît de plus en plus imprévisible

L'écart se réduit entre le SPD et la CDU-CSU

A une semaine des élections législatives allemandes, nul n'ose plus prédire le nom du futur chancelier. Les partisans de Helmut Kohl (CDU-CSU) ont repris l'offensive après le scrutin de Bavière du 13 septembre, qui a montré une légère progression du ministre-président de Bavière (CSU), Edmund Stoiber, mais surtout un recul du Parti social-démocrate (SPD).

BONN
de notre correspondant

Le résultat des élections en Bavière, dimanche 13 septembre, a été vécu comme un échec personnel du candidat social-démocrate à la chancellerie, Gerhard Schröder, qui s'était personnellement impliqué dans la campagne bavaroise.



Selon l'institut Dimap, la cote de popularité de M. Schröder a dégringolé de 7 points en une semaine pour passer à 50 % de satisfaits. Helmut Kohl gagne au contraire sept points, 42 % des sondés se disant contents de son travail.

L'avance des sociaux-démocrates du SPD sur les chrétiens-démocrates (CDU-CSU) de Helmut Kohl n'est plus que de deux points. Selon un sondage Emnid pour le *Spiegel* du lundi 21 septembre, le SPD obtiendrait 41 % des suffrages, la CDU-CSU 39 %. Le Parti libéral, partenaire de coalition de Helmut Kohl, est crédité de 5 % et les Verts de 6 %. Les autres sondages donnent des écarts analogues.

Selon les projections des instituts de sondage, il est peu probable que la CDU-CSU et le FDP parviennent à obtenir la majorité absolue des sièges au Parlement. Sans cette majorité, M. Kohl quitterait la chancellerie. Mais il sera aussi très difficile pour le SPD et les Verts d'obtenir seuls une majorité absolue, si les ex-communistes du PDS entrent de nouveau au Bundestag, grâce à leur forte implantation locale dans l'ex-RDA.

Dans ces conditions, l'Allemagne serait dirigée par une grande coalition CDU-CSU et SPD. Le poste de chancelier reviendrait au parti arrivé en tête. Dans ce domaine, les jeux ne sont pas encore faits et la CDU-CSU, dopée par le bon résultat enregistré en Bavière, compte bien dépasser le SPD. L'assise des chrétiens-démocrates dans la population est structurellement plus forte que celle du SPD. Dans l'histoire de la RFA, les sociaux-démocrates n'ont dépassé qu'une fois la CDU-CSU, avec Willy Brandt en 1972 (45,8 %, contre 44,9 % à la CDU-CSU).

Ainsi, le duel Kohl-Schröder pourrait se solder par l'arrivée à la chancellerie d'un troisième homme, Wolfgang Schauble, président du groupe parlementaire CDU-CSU et dauphin désigné de Helmut Kohl. Oskar Lafontaine, président du SPD, deviendrait vice-chancelier, Gerhard Schröder ayant répété à maintes reprises qu'il n'était candidat qu'au poste de numéro un.

VACUITÉ

La droite fait feu de tout bois dans la dernière ligne droite. Helmut Kohl a relancé le débat sur les écoutes à domicile pour lutter contre la criminalité. Il veut réduire les exemptions dont bénéficient certaines professions (journalistes, avocats, prêtres, députés...). La CSU bavaroise tient un discours très conservateur sur la réforme du code de la nationalité. La coalition de M. Kohl s'est aussi empêtrée dans une querelle sur la hausse des impôts, après que Claudia Nolte, ministre de la famille, a annoncé une augmentation de la TVA après les élections. Mme Nolte n'a sans doute fait que dire la vérité, mais elle a été vivement rabrouée par ses amis politiques.

La « gaffe » de Mme Nolte ne parvient pas à cacher le désarroi qui règne dans le camp SPD. La campagne s'essouffle. La population semble se lasser de la vacuité des propos du candidat Schröder, dont le programme est de faire la même chose que Kohl, *« mais en beaucoup mieux »*. Depuis quelques semaines, M. Schröder avait gauchi son discours, créant une incertitude dans l'électorat du centre.

En fin de campagne, le « Bill Gates » allemand, Jost Stollmann, bête noire de la gauche du SPD, appelé à être ministre de l'économie de Gerhard Schröder, est sorti du silence dans lequel on l'a prié de se murer, pour reconquérir les déçus de Helmut Kohl. L'objectif du SPD est simple : faire durer l'« effet Schröder » encore six longues journées.

Arnaud Leparmentier

Rostock veut se délivrer de son image pro-nazie

ROSTOCK
de notre envoyé spécial

Rostock est soulagée. Rostock a échappé à la honte. A une semaine des élections législatives et régionales en Mecklembourg-Poméranie occidentale, le parti néonazi NPD voulait défiler samedi 19 septembre dans le lugubre quartier de Lichtenhagen, pour « commémorer » les émeutes de 1992. Pendant une semaine, des hordes de skinheads avaient attaqué puis incendié un foyer de demandeurs d'asile et d'immigrés dans une barre de onze étages. Sous les applaudissements de la population, alors que la police s'était révélée particulièrement inefficace. Depuis, Rostock traîne cette image de « sale Allemagne ».

Le tribunal administratif de Schwerin, qui a autorisé la manifestation du NPD, a eu la décence d'imposer qu'elle se tienne à l'autre bout de la ville. Le NPD, qui a connu son heure de gloire à la fin des années 60, entrant dans sept parlements régionaux avant de quasiment disparaître, renaît depuis qu'il fédère les skinheads d'Allemagne. Dans la grande cité dortoir de Dierkow héritée de la RDA, quelque 4 000 crânes rasés, venus de toute l'Allemagne – surtout de l'Est – ont défilé sous protection policière. Avec leurs drapeaux et leurs insignes, au son du tambour, ces jeunes beuglent leurs slogans favoris : *« Peine de mort pour les tueurs d'enfants »*, *« Ici marche la résistance nationale »*, *« De l'argent allemand pour des emplois allemands »*, ou encore : *« Rudolf Hess, c'était un meurtre »*, qui évoque le suicide du hiérarque nazi.

« LES SKINHEADS DE HANOVRE »

En tête du cortège, la direction du parti et le terroriste Manfred Roeder, soixante-huit ans, condamné en 1982 à treize ans de prison pour avoir participé à plusieurs attentats à l'explosif contre des foyers étrangers. Il se présente aux élections législatives. La population de Dierkow est aux fenêtres. Mais le cortège fait plutôt peur, il ne suscite pas d'applaudissements comme en 1992.

A l'autre bout de la ville, quelque 10 000 manifestants se sont réunis, à l'appel d'une soixantaine d'organisations antinazies. A Lichtenhagen, sur le lieu même des émeutes de 1992, une fête a été organisée. On est venu en famille, pour voir ou entendre des artistes angolais, qui travaillaient dans le port au temps de la RDA, des Sud-Américains, la philharmonie de Rostock. La CDU d'Helmut Kohl n'est pas de la fête, ne voulant pas être au contact de l'extrême gauche et des néocommunistes.

Chacun est soulagé que la journée n'ait pas dégénéré en affrontements. *« Nous ne voulons pas revivre ce que nous avons vécu en 1992. Les souvenirs sont encore terribles. On ne savait pas quoi faire »*, explique un couple d'instituteurs. *« Les gens étaient effrayés de ce qui avait pu se passer. Personne ne pensait que cela pourrait aller si loin*, dit un syndicaliste ; *la tension est retombée. Rostock peut être fière »*. Pas complètement sans doute. *« Ce ne sont pas les gens de Rostock qui étaient responsables. Les skinheads venaient de Hanovre et de Hambourg »*, lâche un père de famille. Une jeune fille, mignonne et bien maquillée, est venue à la fête antinazie *« pour voir »*. Mais elle n'a rien contre le NPD. Et va voter pour lui.

A. Le.

Gerhard Schröder cherche à surmonter l'appréhension des indécis

LEIPZIG
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

À Leipzig ou à Mayence, le candidat doit reparler de chômage et de solidarité

La semaine sera longue. Au bord du changement, l'Allemagne hésite. Après avoir caracolé en tête pendant des semaines, l'adversaire du chancelier Kohl dans la course à la chancellerie, Gerhard Schröder, peine à trouver le ton juste pour conclure. Lui qui s'est efforcé d'incarner une Allemagne nouvelle, à la fois plus solidaire et plus tournée vers la modernité, d'incarner *« le nouveau centre »*, comme le proclame toujours son slogan de campagne, doit encore convaincre, et notamment les jeunes, que tout cela n'est pas seulement des mots.

Le succès de l'actuelle majorité aux élections régionales de Bavière, qui a surpris par son ampleur, a, quoi qu'en disent les sociaux-démocrates, secoué les certitudes. Sur l'élan de sa victoire, Edmund Stoiber, le chef du gouvernement bavarois, a fait un bond spectaculaire dans les sondages de popularité, brûlant la politesse à Gerhard Schröder. Comme s'il avait pu faire la démonstration, avec son bilan économique enviable, qu'un conservatisme de combat, dépoussiéré, pouvait lui aussi être un gage de réussite pour l'Allemagne.

Les proches du candidat social-démocrate insistent sur les particularités bavaroises. L'objectif déclaré de Gerhard Schröder reste d'obtenir plus de 40 % des suffrages, ce qui assurerait au parti social-démocrate de devenir le plus fort au Parlement et donc de diriger le gouvernement, à la tête d'une coalition avec les Verts ou d'une grande coalition avec les chrétiens démocrates. Mais l'augmentation importante du nombre des indécis témoigne du doute qui s'est emparé du pays, de la nécessité, pour le challenger, de trouver dans les derniers jours de campagne l'étincelle qui lui permettrait de rebondir à temps pour conserver le maigre avantage dont il dispose encore dans les sondages.

« Kohl doit partir, Kohl doit partir ! » scandaient, vendredi, les partisans de la social-démocratie, dans le Palais des congrès de Sarrebruck plein à craquer pour soutenir Gerhard Schröder et l'enfant du pays, Oskar Lafontaine, le président du parti. Mais cette ambiance de fête bon enfant n'est pas de mise partout.

ALLEMANDS DE L'EST DÉÇUS

A Leipzig, le lendemain, le candidat social-démocrate était plus à la peine pour chauffer l'assistance que le SPD avait conviée à écouter son candidat sur la place Augustus, là où, voilà neuf ans, presque à la même époque, les manifestants se massaient pour demander le départ des communistes de l'ex-RDA. M. Kohl, il est vrai, avait eu lui aussi du mal, quelques jours avant, à Bitterfeld et à Dresde, à susciter l'enthousiasme. Les Allemands de l'Est, déçus par le pouvoir chrétien-démocrate, semblent décidément ne plus trop savoir qui croire de ces gens de l'Ouest.

L'heure n'est plus, pour M. Schröder, à tenter de dépeindre des lendemains enchanteurs, à jouer les Blair conquérants. Il veut continuer à jouer les rassembleurs. Mais son discours en est revenu à une tonalité social-démocrate plus basique. La priorité est à la lutte contre le chômage, les inégalités, pour le droit à l'éducation. Il dénonce les tentatives de la droite, sous prétexte de réformes, de rogner sur le système de protection sociale, de vouloir faire payer les moins riches pour équilibrer les comptes de santé, des retraites. Il accuse le chancelier d'avoir raté la reconstruction de l'Est – dont il veut faire *« son affaire personnelle »* –, en faisant trop confiance aux lois du marché. L'innovation, la relance économique doivent s'appuyer, insiste-t-il, sur une société solidaire. L'Allemagne, ne cesse d'affirmer M. Schröder, à Leipzig comme à Mayence, aux bords du Rhin, doit s'aligner sur Tony Blair et Lionel Jospin, sur les Suédois et les Néerlandais pour faire du chômage la priorité de sa politique nationale et européenne.

On ne combattra la violence des jeunes, on ne les tirera des griffes de l'extrême droite, assure-t-il à Leipzig, que si on leur donne une perspective, c'est-à-dire la formation nécessaire pour trouver un emploi.

Henri de Bresson

Les sociaux-démocrates sortent très affaiblis des élections suédoises

Le taux d'abstention a atteint 19,7 %

STOCKHOLM
de notre correspondant

Jamais, en trois quarts de siècle, le Parti social-démocrate suédois n'avait enregistré un score aussi faible lors d'élections législatives. Avec 36,6 % des voix à l'issue du scrutin du dimanche 20 septembre, il a perdu 8,7 points par rapport aux précédentes élections de 1994, qui avaient consacré son retour au pouvoir. Le premier ministre sortant, Göran Persson, n'a nullement l'intention de donner sa démission, puisque son parti reste de loin le plus important du royaume. Mais sa position s'est considérablement affaiblie. Cet ancien ministre des finances devenu chef du gouvernement en 1996 a pâti de l'impopularité de la politique d'austérité qu'il a menée depuis quatre ans pour assainir les finances publiques et sortir le pays d'une grave récession économique.

Accuser le précédent gouvernement de centre droit (1991-1994) d'être à l'origine de ce désordre n'a pas suffi à M. Persson pour faire oublier la purge qu'il a administrée au pays. Au total, plus de 125 milliards de couronnes (91 milliards de francs) d'économies ont été réalisées dans le secteur public au cours de la dernière législature. Certes, le résultat est là : budget équilibré et inflation sous contrôle. Mais nombre de Suédois n'ont pas supporté que l'on ait touché ainsi à « leur » système de protection sociale, alors que le taux de chômage réel reste élevé (11 %).

Après tout, ne payent-ils pas les impôts les plus lourds du monde, selon une étude de l'OCDE, en échange de l'assurance de bénéficier de confortables avantages sociaux ? C'est ce qui fut ressenti par beaucoup comme une rupture de contrat qui coûta tant de voix aux sociaux-démocrates, dimanche. *« Un vote de mécontentement »*, expliquèrent les analystes, en notant le taux d'absention de 19,7 %, l'un des plus élevés enregistrés dans le cadre d'un tel scrutin.

12 % POUR LES EX-COMMUNISTES

Pourfendeurs de la *« politique de droite »* menée par le gouvernement, les anciens communistes du Parti de gauche figurent parmi les grands vainqueurs du scrutin. Mélange de marxistes-léninistes à l'ancienne et de rénovateurs, cette formation dirigée par Gudrun Schyman, une femme accusée de *« démagogie »* par ses adversaires, a su attirer notamment les tout jeunes électeurs, qui n'ont pas connu la période de la guerre froide et du communisme régnant en Europe de l'Est. Fort de ses 12 % de voix, soit deux fois plus qu'en 1994, le parti de gauche aborde en position de force les négociations qui vont s'engager avec les sociaux-démocrates.

M. Persson a d'ores et déjà indiqué qu'il ne souhaitait pas former une coalition avec lui. Mais il a prévu, dans un premier temps au moins, de s'appuyer sur cette formation au Parlement pour y faire adopter sa politique. Et comme ces deux partis n'étaient pas sûrs, lundi matin, d'obtenir la majorité des 349 sièges du Riksdag, M. Persson pourrait être contraint de se tourner aussi vers les Verts (4,4 %). Cette collaboration, à deux ou à trois, s'annonce très délicate.

Dès dimanche soir, Mme Schyman a commencé à dicter ses conditions, en réclamant une loi sur la réduction du temps de travail de 40 à 35 heures, pour créer de nouveaux emplois. Elle souhaite également accélérer la fermeture des réacteurs nucléaires civils, développer le secteur public et imposer davantage les grandes entreprises, dont certaines – Ericsson en tête – ont menacé ces derniers temps de quitter la Suède en réaction au *« mauvais climat économique »*.

Pire encore pour M. Persson : ses futurs alliés sont farouchement opposés à l'Union économique et monétaire (UEM). Or le chef du gouvernement a l'intention, au cours des quatre ans à venir, de préparer l'opinion au passage à l'euro, auquel elle reste majoritairement opposée. Stockholm a décidé de ne pas adhérer à l'UEM dès 1999 à cause de son impopularité, tout en envisageant de la rejoindre plus tard après avoir consulté la population.

L'EURO, DOSSIER SENSIBLE

Comment le dirigeant social-démocrate pourra-t-il manoeuvrer sur ce dossier sensible ? Il s'est borné, dimanche soir, à assurer qu'il ne comptait *« pas participer à une politique au terme de laquelle nous perdrions de nouveau la confiance internationale »*. Si nécessaire, des élections anticipées seront convoquées, a-t-il averti.

Ces propos suffiront-ils à rassurer des marchés financiers que les résultats de dimanche ne devaient guère enchanter ? Rien n'est moins sûr. L'opposition de droite, ainsi que des experts, ont prédit une baisse de la couronne suédoise dès lundi. *« On peut s'attendre à des turbulences »*, lança le conservateur Carl Bildt, le seul à avoir tenté de placer le thème de l'euro haut dans la campagne électorale. Il n'y parvint qu'un temps, lorsque la crise en Russie fit momentanément baisser la couronne, à l'instar des monnaies hors « Euroland ».

La popularité de l'ancien médiateur en Bosnie n'a pas empêché son parti de stagner (22,7 %). En revanche, les chrétiens-démocrates ont triplé leur score de 1994 à 11,7 %, grâce à leur discours sur les valeurs et l'éthique. Ils ont su exploiter la multiplication des « affaires » mettant en cause des élus, bien qu'elles aient souvent l'air ridicule comparées aux scandales français.

Antoine Jacob

La majorité absolue manquée d'un siège

Les résultats définitifs des élections législatives du dimanche 20 septembre donnent 36,6 % des suffrages aux sociaux-démocrates et 12 % à la Gauche. Ce total de 48,5 % ne suffit pas à assurer aux deux formations du « bloc des gauches » une majorité absolue en sièges au Riksdag (le Parlement, monocaméral). Les sociaux-démocrates n'obtiennent que 131 mandats, et la Gauche en recueille 43 (+ 21), pour un total de 174, soit un siège de moins que la majorité absolue requise de 175.

Les Verts, autre allié parlementaire possible des sociaux-démocrates, recueillaient 4,5 % (– 0,5 %) et 16 mandats (– 2). A droite, le « bloc bourgeois » d'opposition a totalisé 44,3 % des voix : les conservateurs se maintenaient à 22,7 % (+ 0,3 %), obtenant 82 mandats (+ 2), les chrétiens-démocrates obtenaient 11,8 % (+ 7,7 %), 42 sièges (+ 27), les centristes 5,1 % (– 2,6 %), 18 sièges (– 9), et les libéraux 4,7 % (– 2,5 %), 17 sièges (– 9). On comptait 2,7 % de « divers ». – *(AFP.)*

Le premier ministre Mahathir a fait arrêter Anwar Ibrahim, l'ex-numéro deux de Malaisie

La police a dispersé une manifestation sans précédent dimanche à Kuala Lumpur

Ancien vice-premier ministre et ministre des finances, Anwar Ibrahim a été arrêté, dimanche *20 septembre, à l'issue d'une journée de contestation durant laquelle plusieurs dizaines de milliers de personnes ont réclamé, à Kuala Lumpur, la démission du Dr Mahathir Mohamad, premier ministre et « père du miracle malaisien ». Les déboires économiques de la Malaisie sont à l'origine de cette crise politique.*

BANGKOK
de notre correspondant régional

Menacé par l'érosion de sa popularité, le Dr Mahathir Mohamad, chef du gouvernement malaisien depuis 1981, a fait arrêter, dimanche 20 septembre, Anwar Ibrahim, ex-numéro deux du régime dont il avait fait, en 1993, son héritier désigné. A l'issue d'une manifestation antigouvernementale sans précédent à Kuala Lumpur, au cours de laquelle Anwar a réclamé la démission du premier ministre devant une foule évaluée à plus de trente mille personnes, la police s'est rendue au domicile de l'ancien vice-premier ministre, où ce dernier s'apprêtait à tenir une conférence de presse.

Depuis son limogeage le 2 septembre, Anwar Ibrahim avait battu la campagne en critiquant vertement le Dr Mahathir, traité de *« lâche »* et de *« dictateur »*. Son arrestation n'a donc pas créé de surprise même si l'on pensait qu'elle n'interviendrait qu'après la clôture, lundi, des Jeux du Commonwealth ou le départ, mercredi, d'Elizabeth II, en visite en Malaisie. Anwar, musulman dévot et père de six enfants, âgé de cinquante et un ans et de vingt et un ans le cadet de Mahathir, serait inculpé du crime, selon la loi malaisienne, de sodomie – accusation qu'il qualifie d'*« outrageuse »* – à la suite des témoignages de son frère adoptif et d'un ami qui ont été condamnés, samedi, à six mois de prison. Anwar a affirmé que leurs aveux avaient été recueillis *« sous la torture »*.

APRÈS LA CRISE ÉCONOMIQUE

La justice devrait l'inculper également de désordre sur la voie publique, de rassemblements illégaux et de vandalisme. Le Dr Mahathir a relevé que les meetings organisés par Anwar pendant dix jours, avec un succès croissant, étaient illégaux. Dimanche, la police a eu recours à des canons à eau et à des gaz lacrymogènes pour empêcher des manifestants de se rendre au domicile du Dr Mahathir. Lundi avant l'aube, elle a isolé la résidence d'Anwar Ibrahim, mettant fin au *sit-in* qui s'y tenait depuis début septembre.

Cette tension politique, la plus grave depuis au moins deux décennies, est le produit de la crise économique qui a englouti la région à la mi-1997. Le Dr Mahathir y a vu un complot de spéculateurs étrangers et a refusé les bons offices du Fonds monétaire international. Se démarquant de son chef de file, Anwar Ibrahim, alors ministre des finances, a opté pour la rigueur et soigné son image de gestionnaire moderne.

Malgré les démentis, les relations entre les deux hommes ont continué de se dégrader. En juin, les partisans d'Anwar ont attaqué *« copinage, corruption et népotisme »* au sein du parti dominant, l'UMNO (United Malays National Organization). Le Dr Mahathir a alors repris en main les finances de la fédération, puis, le 1er septembre, a imposé le contrôle des changes et la parité du fixe du ringgit malaisien par rapport au dollar, avant de se séparer de son héritier désigné et de le faire exclure de l'UMNO.

Le *« mouvement de la réforme »* qu'Anwar Ibrahim a lancé depuis lors transcende les clivages ethniques de la politique dans un pays qui compte une moitié de Malais musulmans et un tiers de Chinois. Il reste à voir s'il peut prendre racine. Le Dr Mahathir demeure populaire, notamment dans un monde malais où la contestation de l'autorité serait une nouveauté. Anwar Ibrahim n'a pas accès aux médias, tous proches du pouvoir, et son arrestation, ainsi que celle de quelques membres de son entourage, l'isole encore davantage.

L'issue pourrait, au moins en partie, dépendre du redressement économique de la Malaisie, où la contraction a été proche de 7 % au deuxième trimestre. L'érosion du pouvoir est, en effet, tout autant liée à la baisse brutale du niveau de vie qu'à la crise politique qui en résulte. Les mesures prises début septembre pourraient, au moins pendant quelques mois, offrir un bol d'oxygène. Père du « miracle malaisien », le Dr Mahathir se retrouve de nouveau seul aux commandes, pour le meilleur et le pire.

Jean-Claude Pomonti

L'opposition afghane bombarde Kaboul et fait 180 victimes

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Seul chef de l'opposition afghane à avoir encore des troupes constituées, le commandant Ahmad Shah Massoud a violemment rappelé, dimanche 20 septembre, son existence en bombardant Kaboul de plusieurs vagues de roquettes qui auraient fait, selon des souces talibanes, cent quatre-vingts victimes. Tirées à la tombée de la nuit, plusieurs roquettes sont tombées sur un marché très fréquenté peu avant le couvre-feu.

Cette attaque, la plus violente depuis la prise de Kaboul par les milices talibanes, en septembre 1996, intervient alors que les Nations unies ont convoqué, lundi à New York, la première réunion au niveau ministériel du groupe des six voisins de l'Afghanistan plus les Etats-Unis et la Russie. Ceux-ci veulent étudier la situation dans le pays après les victoires des talibans et tenter de faire baisser la tension avec l'Iran, qui a massé plusieurs dizaines de milliers de soldats à la frontière afghane, après l'assassinat de huit de ses diplomates à Mazar-i-Sharif.

Allié de l'ancien président Burhanuddin Rabbani, toujours reconnu par l'ONU, le commandant Massoud, qui se bat à l'est de l'Afghanistan, s'est rapproché ces dix derniers jours de Kaboul, s'emparant notamment de la base de Bagram. Selon un témoin revenu récemment des régions contrôlées par le commandant Massoud, celui-ci a reçu ces dernières semaines d'importants stocks de munitions, des hélicoptères et des avions. Des renforts qui, estiment les experts militaires, lui permettront de tenir plus longtemps, mais pas de menacer véritablement la suprématie des talibans. Ceux-ci continuent en effet le « nettoyage » du Hazarajat chiite au centre du pays où la résistance du Hebz-i-Wahdat faiblit.

LIBÉRATION DE PRISONNIERS

Les talibans affirment sur tous les tons ne pas croire à une guerre avec l'Iran tout en continuant d'envoyer des hommes dans la région d'Hérat, face à l'Iran. Dans *« un geste de bonne volonté »*, les talibans ont libéré, samedi, cinq nouveaux prisonniers iraniens, cinq autres avaient été relâchés le 3 septembre. Arrivés à Téhéran, ils ont fait état des *« tortures »* qu'ils auraient subies par des talibans.

Les miliciens intégristes, qui détiennent encore une quarantaine d'Iraniens, ont affirmé que c'était dorénavant à l'Iran de répondre à ce geste, demandant à Téhéran d'*« arrêter de maltraiter »* les réfugiés afghans sur son sol et de libérer quinze prisonniers talibans qui auraient été transférés de Bamyan en Iran, avant la chute de la ville dimanche dernier.

Chef suprême des talibans, le mollah Omar a, d'autre part, convoqué, ce lundi à Kaboul, une réunion de tous les oulémas afghans pour décider de la conduite à tenir face à l'Iran. Un responsable taliban, le maulawi Abdurrahman Hotak a toutefois affirmé : *« Nous sommes prêts à parler avec l'Iran de manière bilatérale ou par l'intermédiaire des Nations unies »*, ajoutant : *« Nous ne posons aucune condition à la normalisation de nos relations avec l'Iran. Nous attendons simplement des Iraniens qu'ils cessent leur ingérence dans nos affaires. »*

Le problème est que l'Iran refuse pour l'instant de parler avec les talibans. Téhéran exige d'abord l'arrestation des coupables du meurtre de ses diplomates lors de la prise de Mazar-i-Sharif en août, leur extradition ou tout au moins leur jugement et punition. L'Iran veut aussi le retour des deux corps de ses diplomates manquants. Si la situation à la frontière irano-afghane demeure calme, l'Iran organise parmi les réfugiés afghans et les miliciens chiites, ouzbeks et pachthouns de l'ancien premier ministre, Gulbuddin Hekhmatyar, des groupes de résistance qu'elle arme et entraîne pour des opérations à l'intérieur de l'Afghanistan.

Françoise Chipaux

Le président Khatami charme les Iraniens exilés aux Etats-Unis

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

De passage à New York, dimanche 20 septembre, le président iranien Mohamad Khatami a chaleureusement tendu la main à la communauté iranienne expatriée aux Etats-Unis qui, en retour, lui a réservé un accueil triomphal. *« Revenez chez vous, l'Iran vous appartient autant qu'à ceux qui y vivent »*, a dit le président Khatami aux neuf cents Iraniens réunis dans une des salles de l'ONU.

Présent à l'occasion de la 53e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le président a tenu à rassurer son auditoire : *« On ne vous demande pas d'être d'accord avec les politiques de la République islamique pour revenir au moins une fois par an visiter votre patrie. »* Jovial et souriant, il a parlé, sans note, pendant plus de cinquante minutes, interrompu par des applaudissements d'un public certes minutieusement choisi par la délégation iranienne à l'ONU mais qui, cependant, n'était pas composé uniquement des partisans du régime.

« L'esprit iranien » était le thème de son discours. Il a ainsi longuement cité Ferdossi, le poète perse du XIe siècle, en rappelant que dans son œuvre, le *Shahnameh*, les héros mythologiques de la Perse *« respectaient leurs ennemis »*. *« N'abandonnez pas votre patrie, parlons de nos différences »*, a-t-il suggéré, avant de rappeler que la culture occidentale *« domine nos vies »*. *« Il ne faut ni être en adoration de cette culture ni la haïr, il faut accepter ce fait, on y trouve du bon et du mauvais. »* Le président a indirectement fait allusion, à de nombreuses reprises, à la lutte en Iran entre les « modernistes » – incarnés par son gouvernement – et les « durs » – hostiles à l'ouverture politique du pays. *« Nous avons des problèmes, que vous connaissez tous*, a-t-il rappelé, *et donc il faut que vous compreniez que ce n'est pas en un jour que les choses changeront. »*

Un dialogue de deux heures avec la salle et des correspondants, *via* Internet, a suivi cette intervention. *« Ne choisissez pas uniquement les questions faciles, lisez-nous aussi les difficiles »*, a glissé le président Khatami à ses assistants.

PROTESTATION

Interrogé sur les droits de la femme en Iran, le président Khatami a encouragé son public à *« comparer »* la situation des Iraniennes avec celle des femmes dans *« certains pays voisins, qui sont pourtant très aimés de l'Occident »*, visant sans les nommer les pays de la péninsule arabique. A une personne qui rappelait que deux grands journaux avaient été fermés en Iran ces derniers jours, il a répété : *« vous savez que nous avons des problèmes, mais pour ma part je souhaite qu'aucun journal ni aucun journaliste ne puisse être réduit au silence. »*

« Voilà enfin un homme de cœur, et non pas un homme de guerre ! », a estimé Nasser Saebi, venu d'Arizona pour rencontrer le président iranien. Malgré le fait que les cartons d'invitation recommandaient le port du hijab, le voile islamique, plusieurs femmes ont pu assister à la réunion tête nue. L'une d'entre elles, californienne, a tenu à nous parler de son *« affection »* pour le nouveau président iranien. *« Il nous a donné à tous de l'espoir*, a-t-elle avoué, *il sourit, il dit des choses sensées, il parle de la démocratie. »* Selon elle, *« un phénomène Khatami »* aurait littéralement saisi la communauté iranienne en Californie, où réside la grande majorité des deux millions d'Iraniens en exil. Interrogé sur son retour éventuel en Iran, notre interlocutrice est cependant restée prudente : *« Nous n'en sommes pas encore là, on l'aime, mais il n'a pas encore gagné. »*

Lundi, Mohamad Khatami était le premier président iranien, en douze ans, à participer au débat général de l'Assemblée générale de l'ONU. Le président Ali Khamenei avait pris la parole devant ses pairs en 1986, pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak, pour dénoncer le *« Grand Satan »* américain. Tout le monde n'est pourtant pas saisi par le *« phénomène Khatami »*. Une grande manifestation organisée par l'opposition armée du régime iranien, les Moujahidines du peuple, devait être organisée au même moment face au bâtiment de l'ONU pour protester contre la présence du président iranien dans l'enceinte des Nations unies.

Afsané Bassir Pour

La communauté internationale condamne le pouvoir et l'opposition en Albanie

TIRANA. La communauté internationale a durement condamné, samedi 19 septembre, le gouvernement de Tirana ainsi que la principale formation d'opposition (le Parti démocratique de l'ex-président Sali Berisha), dénonçant pêle-mêle les assassinats politiques, l'emprisonnement des opposants, la corruption et les émeutes organisées. Au lendemain de la levée de l'immunité parlementaire de M. Berisha, accusé par les autorités d'être l'organisateur des émeutes de la semaine dernière, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, la France et les Etats-Unis ont fermement demandé au premier ministre, Fatos Nano, ainsi qu'à M. Berisha, d'entamer un dialogue parlementaire. Malgré cet appel, l'ancien président a décidé, dimanche 20 septembre, de créer un *« front du refus contre la dictature »*, de rompre *« tout contact »* avec le gouvernement et de poursuivre les manifestations quotidiennes dans l'ensemble du pays. – *(AFP.)*

La banque centrale russe accusée de détournement de fonds du FMI

MOSCOU. La banque centrale et le ministère des finances russes sont accusés par la Cour des comptes et le parquet général d'avoir détourné des fonds octroyés par le Fonds monétaire international. Des *« milliards de dollars ont été utilisés à des fins autres que celles à quoi ils étaient destinés, d'autres ont tout simplement été volés »*, a déclaré l'auditeur principal de la Cour des comptes, Veniamine Sokolov, dans un entretien à la chaîne britannique BBC, diffusé dimanche 20 septembre. Selon M. Sokolov, certains fonds ont été volés par des hauts fonctionnaires, tandis que d'autres prêts (notamment un crédit de 150 millions de dollars accordé au ministère des finances pour un projet d'exportation d'avions MIG) ont tout bonnement disparu.

La Douma, la Chambre basse, dominée par les communistes, a réclamé un audit de la banque centrale et saisi, vendredi 18 septembre, la Cour des comptes. Le procureur général Iouri Skouratov a indiqué que le parquet menait aussi une enquête sur la banque centrale et avait découvert des irrégularités dans l'utilisation des fonds internationaux. – *(AFP.)*

Libération de deux Britanniques détenus en otage en Tchétchénie

MOSCOU. Deux Britanniques, détenus en otage depuis juillet 1997 en Tchétchénie, sont arrivés, dimanche 20 septembre, à Londres, à bord d'un avion affrêté par l'homme d'affaires russe Boris Berezovski, qui aurait joué un rôle important dans leur libération. Camilla Carr, quarante ans, et Jon James, trente-huit ans, psychologues, travaillaient à Grozny auprès d'orphelins de guerre pour le compte d'une association humanitaire, le Centre pour la paix et le développement, lorsqu'ils ont été enlevés. Selon la chaîne de télévision russe NTV, ils auraient été séquestrés avec Valentin Vlassov, représentant du président Eltsine, enlevé le 1er mai, toujours détenu. Le gouvernement britannique a déclaré ne pas avoir payé de rançon. Deux soldats russes, enlevés l'an dernier au Daguestan et détenus depuis en Tchétchénie, ont aussi été libérés dimanche. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : le pape a béatifié le banquier Giuseppe Tovini**, dimanche 20 septembre à Brescia (Lombardie). Giuseppe Tovini (1841-1897) avait fondé le Banco Ambrosiano, dont la faillite, en 1982, avait éclaboussé l'IOR (Institut pour les œuvres de religion), appelé la Banque du Vatican. Son dernier PDG, le financier catholique Roberto Calvi, membre de la loge maçonnique de Licio Gelli (récemment arrêté en France), avait été découvert pendu sous un pont, à Londres, en 1982. Considérée comme l'une des banques les plus fiables d'Italie, le Banco Ambrosiano avait été choisi à l'époque par Mgr Paul Marcinkus comme partenaire de la Banque du Vatican. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : après dix-huit ans de fermeture, l'Irak a rouvert**, dimanche 20 septembre, son centre commercial dans l'enceinte de la Foire internationale de Damas, les deux pays cherchant *« les moyens de développer la coopération commerciale »*. La Syrie et l'Irak ont commencé en 1997 à normaliser leurs relations, rompues en 1980, sans pour autant rétablir encore formellement leurs relations diplomatiques. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE** : en ayant arrêté mercredi 16, près de Munich, le Soudanais Mamduh Mahmud Salim, les enquêteurs ont estimé, dimanche 20 septembre, avoir mis la main sur le chef financier et responsable de l'approvisionnement en armes du réseau du terroriste présumé Oussama ben Laden, soupçonné d'avoir commandité les attentats, en août, contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya. – *(AFP.)*

Un week-end de violence a fait au moins 40 morts au Liberia

Le président Charles Taylor tente de neutraliser l'opposition

Martyrisé par une guerre civile d'une rare sauvagerie – lancée le soir de Noël 1989 par Charles Taylor contre le régime de Samuel Doe, et qui s'est conclue par l'élection de M. Taylor à la tête de l'Etat en juillet 1997 –, le Liberia a connu, ce week-end, une nouvelle flambée de violence.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

L'enlèvement des cadavres des rues de Monrovia, la capitale du Liberia, continuait, dimanche 20 septembre dans l'après-midi, au lendemain des combats ayant opposé les troupes du président Charles Taylor aux miliciens fidèles au chef de guerre Roosevelt Johnson. Cet épisode est le plus violent qu'ait connu ce petit pays d'Afrique de l'Ouest depuis l'élection de M. Taylor, en juillet 1997. Il a fait au moins quarante morts et une centaine de blessés.

Les affrontements ont commencé dans la soirée de vendredi, lorsque l'armée a entrepris d'expulser les jeunes miliciens issus des factions fidèles à Roosevelt Johnson, qui s'étaient établis aux alentours du « camp Johnson », une caserne du centre-ville. Le gouvernement de Charles Taylor fait valoir que la présence de ces ex-enfants soldats constituait une menace pour la sécurité publique. Membres, pour la plupart, de l'ethnie krahn de l'ancien président Samuel Doe, ces jeunes gens formaient le noyau dur de l'opposition armée au Front national patriotique du Liberia (NPFL) de M. Taylor, tout au long de la guerre civile qui a ensanglanté le Liberia de 1989 à 1996.

Depuis son élection, acquise plus grâce à la lassitude des populations qu'à leur enthousiasme (*« Il a tué mon papa, il a tué ma maman, je vote pour lui »*, pouvait-on lire au sujet de Charles Taylor sur les murs de Monrovia, lors de la campagne électorale de 1997), le président libérien s'est employé à neutraliser les oppositions intérieures. Les différents chefs de factions militaires qui s'étaient opposés à lui se sont vu proposer le choix entre des postes honorifiques et la prison. C'est ainsi que Roosevelt Johnson – « général » de l'une des branches du Mouvement uni de libération (Ulimo-J) – aurait dû représenter le Liberia à New Delhi, une charge qu'il a refusée. Lorsqu'il est revenu à Monrovia, les partisans de Charles Taylor ont tenté de le faire incarcérer pour infraction aux règles sur l'immigration.

Le président Taylor a finalement choisi la manière forte. Ses troupes ont pris le contrôle du « camp Johnson », éliminant les combattants krahns de Monrovia. La dernière tentative en date, en avril 1996, avait conduit au sac de la ville. La résidence de Roosevelt Johnson a été pillée et brûlée, et l'on a relevé de nombreux cadavres aux alentours. M. Johnson aurait trouvé refuge à l'ambassade des Etats-Unis.

Le ministre de l'information a annoncé que Roosevelt Johnson et vingt et une autres personnes allaient être inculpés de *« trahison »*. Parmi les coaccusés, on relève le nom d'un autre chef de faction, Alhaji Kromah, qui fut pourtant l'allié du NPFL contre le « général » Johnson, et qui proteste, depuis les Etats-Unis, de son innocence.

Charles Taylor a mené cette opération – qui va à l'encontre de tous les objectifs de réconciliation nationale – grâce à la diminution des effectifs de l'Ecomog, la force d'interposition ouest-africaine dominée par le Nigeria, qui s'était, tout au long de la guerre civile, opposée à ses tentatives de prendre le contrôle du Liberia.

Thomas Sotinel

L'enlisement du dialogue israélo-palestinien semble inexorable

La tournée du médiateur américain, Dennis Ross, s'achève sur un échec total à relancer le processus de paix au Proche-Orient. Certaines sources israéliennes parlent toutefois de « progrès modérés »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dix jours d'incessantes navettes entre Jérusalem, Ramallah, Gaza, Le Caire et Amman n'auront pas permis au médiateur américain Dennis Ross, qui a regagné Washington samedi 19 septembre, de rapprocher les points de vue entre Israéliens et Palestiniens. M. Ross était resté absent de la région quatre mois, expliquant qu'il n'y reviendrait que pour conclure un accord sur un nouveau retrait israélien de Cisjordanie. Pourtant, et même si certaines sources israéliennes parlent de *« progrès modérés »*, le diplomate américain a regagné son pays les mains vides et passablement discrédité aux yeux des Palestiniens, qui l'accusent de parti pris en faveur d'Israël et en appellent désormais directement à Madeleine Albright. Cette dernière devrait rencontrer Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou à New York, lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

Bien malin qui dira ce qui, précisément, fait problème tant le blocage paraît absolu et général. Dimanche, le quotidien israélien *Yediot Aharonot* a publié le document qui, remis à Dennis Ross, résume le point de vue palestinien. M. Arafat y réaffirme son accord en faveur d'un plan américain de retrait israélien de Cisjordanie et accepte, conformément aux exigences israéliennes, de considérer comme une « réserve naturelle » une partie des territoires qu'Israël s'engage, en cas d'accord, à rétrocéder à l'Autorité palestinienne.

Il assure également être partisan d'une politique sans concession à l'encontre du terrorisme et de la violence politique. Il appelle à la formation d'un comité mixte israélo-palestinien qui, en liaison avec les Américains, poursuivrait les négociations, et promet enfin que l'Autorité palestinienne ne prendra aucune initiative qui affecterait la situation en Cisjordanie et à Gaza avant le 4 mai 1999, date-limite fixée par les accords d'Oslo au-delà de laquelle un accord définitif doit être signé. En échange, M. Arafat demande qu'Israël s'interdise de construire de nouvelles colonies dans les territoires et d'agrandir celles qui existent déjà. Sujet douloureusement vécu par la population palestinienne, le document demande aussi que les Israéliens cessent d'exproprier des terres palestiniennes et de démolir des maisons édifiées sans permis de construire.

Ces points ont-ils seulement été discutés au cours des dix derniers jours ? Rien n'est moins sûr puisque, M. Ross à peine parti, le secrétaire général du gouvernement, Danny Naveh, s'est empressé d'affirmer que le document palestinien n'était qu'un *« ramassis de mots creux »*. Rien n'est possible, a ajouté, en substance, le collaborateur de M. Nétanyahou, tant que les Palestiniens n'apportent pas la preuve de leur engagement à lutter contre le terrorisme, notamment en mettant en œuvre les mesures de sécurité qu'exige Jérusalem.

AMERTUME

A l'évidence, c'est la confiance mutuelle qui, dans cette affaire, fait le plus défaut. Côté israélien, on accuse les Arabes en général, et les Palestiniens en particulier, de n'attendre que le moment propice pour frapper Israël dans le dos, M. Arafat étant notamment soupçonné de garder ouverte, par Hamas interposé, l'option terroriste. Les Palestiniens, quant à eux, sont convaincus que M. Nétanyahou utilisera n'importe quel prétexte pour rendre impraticable le chemin tracé à Oslo. *« Même si l'on parvenait à un accord*, dit-on dans l'entourage du chef de l'Autorité palestinienne, *Nétanyahou trouverait encore une astuce pour ne pas l'appliquer. »* L'amertume est d'autant plus vive qu'après s'être résignés à se ranger derrière la bannière américaine, les Palestiniens ne peuvent que constater la faiblesse du président Clinton englué dans le scandale Lewinsky.

Cet inexorable enlisement du dialogue israélo-palestinien n'est pas sans conséquences sur le climat qui prévaut en Cisjordanie occupée. En quelques semaines, les incidents sanglants se sont multipliés : jets de pierres, assassinats de colons isolés, représailles armées contre des Palestiniens et menaces d'attentats vengeurs commencent à faire partie de l'ordinaire. A la veille des fêtes du Nouvel An juif qui ont commencé dimanche, les autorités ont annoncé le bouclage, jusqu'à mercredi, de tous les territoires, et la police, renforcée, est en état d'alerte maximum dans les grands centres urbains.

Georges Marion

Ballet diplomatique régional pour sortir de la crise congolaise

LES PRÉSIDENTS rwandais Pasteur Bizimungu et zambien Frederick Chiluba se sont longuement entretenus, dimanche 20 septembre, à Kigali à propos du conflit qui sévit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis le 2 août et qui oppose le régime de Kinshasa, soutenu par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie, à une rébellion interne appuyée par l'Ouganda et le Rwanda. Au terme de discussions à huis clos qui ont duré près de six heures, le président zambien s'est contenté de déclarer : *« Tous nos entretiens relatifs à la recherche d'une solution au problème congolais étaient bons, c'est ma seule déclaration. »*

M. Chiluba a ensuite quitté Kigali, quelques minutes après l'arrivée du président tanzanien, Benjamin Mkapa, qui s'est à son tour entretenu de la crise congolaise avec Pasteur Bizimungu et avec l'homme fort du pays, le général Paul Kagamé, vice-président rwandais et ministre de la défense. Ces discussions ont duré deux heures et demie. A leur issue, le président Bizimungu a déclaré à la presse que MM. Chiluba et Mkapa étaient venus à Kigali *« pour échanger des vues avec le gouvernement rwandais et s'enquérir de la position du Rwanda à propos du problème congolais »*.

Les présidents Chiluba et Mkapa étaient arrivés à Kigali en provenance d'Ouganda, où ils avaient eu, avec le président Yoweri Museveni, des discussions sur la crise congolaise. La présidence ougandaise avait qualifié ces entretiens de *« succès »*, assurant, sans plus de précision, que les *« obstacles »* qui étaient apparus jusqu'ici sur la voie d'un règlement pacifique en RDC seront surmontés.

La Zambie et la Tanzanie – deux rares pays de la région qui n'affichent pas de parti-pris dans le conflit congolais – sont chargés par la Communauté de développement des pays d'Afrique australe (SADC) d'une médiation entre les parties et les pays impliqués militairement dans la guerre en RDC. – *(AFP)*

Le premier ministre marocain demande à nouveau l'aide financière de la France

TANGER
de notre envoyé spécial

A quelques jours de sa visite officielle en France (les 1er et 2 octobre), le premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi, a demandé leur *« appui »* aux partenaires étrangers du royaume – au premier rang desquels la France –, pour *« alléger le fardeau de la dette extérieure »*. Estimée à 22 milliards de dollars, elle constitue, a-t-il ajouté, *« un grand handicap »* et *« étrangle l'action du gouvernement »*.

Recevant quelques journalistes à Tanger, sa ville natale, le chef du gouvernement *« d'alternance »*, dominé par les socialistes de l'USFP, a plaidé une nouvelle fois en faveur d'*« un traitement politique et non pas uniquement technique »* de la dette extérieure, à l'heure où les investissements étrangers semblent marquer le pas.

La France, premier pays créancier du Maroc, a déjà effacé une partie non négligeable de la dette. Bercy rechigne à aller au-delà, arguant des règles restrictives en vigueur au sein de l'OCDE. Ce sont ces réticences que le Maroc s'efforce de vaincre en mettant en balance tous les *« bénéfices »* à attendre d'une réussite de ce gouvernement d'alternance. *« La réussite de mon gouvernement serait bénéfique non seulement pour le Maroc mais aussi pour tous ses partenaires* [...] *car elle vise à créer un environnement nouveau, à consolider l'Etat de droit et à promouvoir davantage la démocratie »*, a affirmé M. Youssoufi.

« CAP SUR LES RÉFORMES »

Pour autant, le premier ministre estime que l'*« alternance »*, marquée par arrivée d'une équipe à dominante socialiste, pour la première fois dans l'histoire du Maroc, est *« irréversible »*. *« Nous sommes condamnés à réussir »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur le bilan de son gouvernement six mois après sa mise en place, le premier ministre a cité en tête *« la réduction du déficit budgétaire »*, ramené à 3,1 %, le lancement d'une réforme de la justice, celle de l'administration... *« Nous avons mis le cap sur les réformes »*, a-t-il résumé.

Interrogé sur les relations entre le Maroc et son voisin algérien, M. Youssoufi a plaidé en faveur d'une réouverture de la frontière entre les deux pays, fermée après l'attaque d'un établissement hôtelier par des Algériens porteurs de passeports français en août 1994. *« Je suis triste pour la situation entre nos deux pays*, a déclaré M. Youssoufi. *La fermeture des frontières fait beaucoup de mal aux populations de l'Oriental marocain aussi qu'aux populations de la région ouest algérienne* [...]. *Cette situation est irrationnelle et illogique. »*

En revanche, le premier ministre n'a pas souhaité commenter le départ anticipé du président Zeroual et ses possibles répercussions sur le règlement du problème du Sahara occidental, un territoire que se disputent le Maroc et le Front Polisario, lequel bénéficie du soutien actif de l'Algérie.

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الأصل

DROITE L'approche du débat sur la ratification du traité d'Amsterdam et des élections européennes de juin 1999 accentue les clivages au sein de l'opposition. Alors que Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, plaident pour une liste unique de L'Alliance, le nouveau président de l'UDF, François Bayrou, fait monter les enchères. ● JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national, a confirmé, dimanche 20 septembre, qu'il fait confiance à son épouse Jany pour conduire la liste du FN aux élections européennes dans le cas où sa condamnation à deux ans d'inéligibilité serait confirmée en appel. ● À TOULON, le premier tour de l'élection législative partielle, dimanche 20 septembre, n'a pas permis au candidat de L'Alliance de se maintenir au second tour. *(Lire aussi notre éditorial page 21.)*

Après le FN, l'Europe accentue les lignes de fracture de la droite

La ratification du traité d'Amsterdam oppose Charles Pasqua et Philippe de Villiers au RPR et à l'UDF. Face à l'extrême droite et au PS, à Toulon, le candidat de L'Alliance n'a pas réuni suffisamment de voix pour se maintenir au second tour

L'EUROPE, l'Europe, l'Europe. Sans même parler de la mise en place de l'euro, à compter du 1er janvier 1999, un triple rendez-vous concerne, dans l'année à venir, la construction européenne : la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, cette ratification elle-même et les élections européennes de juin 1999. Et, déjà, la *« ligne de fracture »* habituelle, comme dit Philippe Séguin, réapparaît dans les rangs de la droite.

Soucieux de *« po-si-ti-ver »*, le RPR prépare une convention nationale sur l'Europe pour préciser son projet en la matière. C'est, à la fois, le moyen de rechercher une synthèse dans ses rangs, entre les « pro-européens » et les « eurosceptiques », et celui de créer les conditions d'un rapprochement ultérieur avec ses partenaires de L'Alliance pour la France. Lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 20 septembre, Nicolas Sarkozy, a redit qu'en toute *« logique »* les différentes composantes de L'Alliance devraient se retrouver sur une même liste. Cet objectif est partagé par Alain Madelin, président de Démocratie libérale. *« Les idées des libéraux sur l'avenir de l'Europe sont susceptibles de réunir et de dépasser le vieux clivage entre les défenseurs de la souveraineté naionale et les partisans d'un renforcement continu des pouvoirs de Bruxelles »*, affirme M. Madelin dans un entretien publié, dimanche, par *La Provence*.

UNE « LISTE DE CONVICTION »

Mais voilà que les choses se compliquent : une liste de L'Alliance devrait être conduite par son président actuel, M. Séguin, selon le vœu de M. Sarkozy. Répondant aux objections de certains centristes, le secrétaire général du RPR a expliqué que rejeter ceux qui ont voté « non » lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht reviendrait à se priver de la moitié de l'électorat. Au même moment, le nouveau président de l'UDF, François Bayrou, affirmait, devant le « Club de la presse » d'Europe 1 : *« Je suis pour que l'opposition tout unie présente une liste de conviction. Je crois que c'est possible. » « Il faut que les candidats s'engagent, s'ils sont élus, à siéger à Strasbourg »*, ajoutait-il, d'accord en cela avec M. Sarkozy. Or, pas plus que les autres responsables des formations de droite, M. Séguin, qui réserve sa réponse, n'a envie de s'exiler au Parlement de Strasbourg. En outre, il considère que l'important est de faire campagne sur des idées et non de siéger, obligatoirement, parmi les députés européens.

Lors de ses journées parlementaires de La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes), du 17 au 19 septembre, l'UDF s'est employée à faire monter les enchères. Soucieux de sortir enfin de la tourmente qui a suivi les élections régionales, les parlementaires libéraux et centristes espèrent que le débat européen leur permettra d'afficher leur identité et leur unité, notamment vis-à-vis du RPR. Le calendrier parlementaire et électoral est *« une chance pour l'UDF »*, a ainsi expliqué Philippe Douste-Blazy, en notant qu'il lui offrira plusieurs *« occasions d'affirmer son existence, ses valeurs et d'exposer ce qui fonde son identité propre. » « Ne craignons donc pas de nous distinguer, de parler clair : l'Europe est notre point fixe, notre référence »*, a ajouté le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, non sans faire allusion à ceux *« qui portent l'Europe comme une croix d'ombre. »*

Faisant allusion aux assurances européistes prodiguées par le président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, Hervé de Charette a indiqué que l'UDF allait *« ouvrir des échanges de vue avec le RPR et Démocratie libérale de façon à vérifier qu'il n'y aura pas trop de peine à tomber d'accord sur une liste commune. »* Consciente du risque électoral qu'elle encourrait si elle est présentait une liste séparée, l'UDF doit fixer le point d'équilibre entre ce principe de réalité qui la pousse vers l'union et la force centrifuge du message identitaire.

TANDEM À RISQUE

Sans employer l'expression de « liste commune », M. Bayrou s'est prononcé pour la *« liste la plus large possible »*, mais il a posé des conditions. Outre l'obligation pour les élus de siéger à Strasbourg, il a demandé que ceux-ci se regroupent *« au sein du seul groupe qui pèse pour nos idées au sein du Parlement européen : le groupe du Parti populaire européen ». « Nous ne demandons pas autre chose que le respect d'un accord qui a été signé il y a cinq ans et qui n'a pas été respecté »*, a-t-il ajouté, en faisant référence à l'accord signé avec le RPR lors des précédentes élections européennes. Dans le camp des « euro-sceptiques », les difficultés ne sont pas moindres. *Lors de l'université de rentrée du Mouvement pour la France qu'il préside, Philippe de Villiers a jugé qu'il était « trop tôt »* pour envisager la constitution d'une liste commune avec Charles Pasqua. *« Il y a un combat commun, des convictions communes, une analyse commune. On voit les mêmes dangers, on a les mêmes inquiétudes et on va faire dans le pays la même campagne »*, a expliqué M. de Villiers à propos du traité d'Amsterdam. Mais M. Pasqua ne souhaite pas s'enfermer dans un tandem, qui risquerait de brouiller son message. *« Il s'agit maintenant de rassembler au-delà de nous-mêmes,* a rappelé le sénateur des Hauts-de-Seine devant les responsables du MPF. *Que ceux qui ne veulent pas que la France disparaisse nous rejoignent dans le combat que nous menons. »* Menacé d'exclusion par le RPR pour le cas où il franchirait le Rubicon, M. Pasqua hésite aussi à se séparer du mouvement dont il est le conseiller politique.

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

M. Moscovici écarte l'hypothèse d'un référendum

Le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, a confirmé, dans un entretien au *Journal du dimanche* (daté 20 septembre), que le processus de ratification du traité européen d'Amsterdam *« sera parlementaire »*. Pour M. Moscovici, le choix de cette procédure, *« tient à la nature du traité »*, et il précise : *« Amsterdam, ce n'est pas Maastricht 2, c'est un certain nombre de compléments techniques aux traités européens. (...) Je pense que le président de la République a raison de considérer, avec le gouvernement, que c'est un traité très complexe et que la question posée, s'il y avait référendum, risquerait de manquer totalement de clarté. »*

Le ministre assure donc que ce n'est pas par crainte du « non » que la précédure référendaire est écartée par le chef de l'Etat comme par le gouvernement, mais *« pour éviter une fausse campagne sur de faux sujets dont le traité d'Amsterdam ne serait qu'un prétexte »*.

Le RPR et l'UDF s'opposent au PACS au nom de la défense de la famille

CONTRE le PACS, mais pour des aménagements juridiques en faveur des couples non mariés : pour justifier ce *« non, mais »* au projet de pacte civil de solidarité, qui sera examiné par la commission des lois de l'Assemblée nationale mercredi 23 septembre, l'opposition appelle à la rescousse la Famille, avec un grand F. A l'instar du secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy *(lire page 20)*, Alain Juppé (RPR), maire de Bordeaux, a déclaré que, *« si ce texte permet à des personnes vivant ensemble de régler certains problèmes matériels »*, il n'y serait pas *« pas hostile »*. Mais, lors de l'université d'été des jeunes gaullistes de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), samedi 19 septembre, au Lioran (Cantal), l'ancien premier ministre s'est opposé à tout ce qui pourrait donner le *« sentiment »* d'un *« mariage bis »*.

« Nous voterons contre le PACS tel qu'on nous le propose », a lancé le même jour François Bayrou, nouveau président de l'UDF, lors de la clôture des travaux des journées parlementaires du parti centriste à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes). *« L'investissement que fait la société sur la famille est en réalité sur l'enfant. C'est dans une famille, avec un père et une mère que l'enfant se structure le mieux »*, a plaidé M. Bayrou. Toutefois, il a précisé qu'il laisserait la liberté de vote aux députés UDF, comme il est de coutume au sein de ce groupe. Avant lui, à la tribune, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance à l'Assemblée nationale, avait précisé que *« la politique familiale est faite pour l'enfant et pas pour le couple »*. Henri Plagnol (Val-de-Marne), qui sera le porte-parole du groupe lors de l'examen du texte le 9 octobre, a estimé que le législateur *« doit encourager la stabilité des couples et le lien le plus propice à l'épanouissement de l'enfant »*.

Dans l'opposition, Roselyne Bachelot-Narquin (RPR) semble bien isolée dans son soutien inconditionnel au texte. Dimanche 20 septembre, lors de l'émission *Public* sur TF 1, la députée du Maine-et-Loire a déploré *« une vision idéalisée du mariage »* des opposants au PACS, tandis que Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a réaffirmé son refus d'un *« statut sous-matrimonial »*. Autre invité de *Public*, Jack Lang (PS) a soutenu avec ferveur un projet dont il est *« fier »* : le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a salué son homologue à la commission des lois, Catherine Tasca (PS), pour qui ce texte *« n'enlève rien aux familles »*.

Le mea culpa d'Alain Juppé

Invité, samedi 19 septembre, de l'université d'été de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), au Lioran (Cantal), Alain Juppé a répondu sans détour aux critiques lancées par les jeunes gaullistes. *« Je n'ai pas été très bon en communication, je n'ai peut-être pas su mettre la manière »*, a reconnu l'ancien premier ministre, avant de remarquer, cependant, *« qu'il est plus facile de communiquer quand on fait des cadeaux que quand on réclame des sacrifices »*.

Poursuivant ce mea culpa, le maire de Bordeaux a également admis d'autres erreurs, comme le fait *« d'avoir sous-estimé l'impact psychologique auprès des Français de la hausse de la TVA »*, en juillet 1995. Selon lui, cette erreur a pu contrarier à l'époque la croissance *« en favorisant l'épargne de précaution »*.

Léger tassement du vote FN dans la législative partielle de Toulon

Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Inscrits	53 727		53 727		52 421		52 421		52 865		52 865		52 672	
Abstentions	36,73 %		39,56 %		36,49 %		34,70 %		55,16 %		50,38 %		56,98 %	
C. Le Chevallier (FN)	9 109 (2)	27,79	11 051	39,01	10 471 (2)	32,39	16 420	53,16	9 122	39,54	12 257	49,93	8 782	39,65
R. Cavana (GE)	2 454 (3)	7,48			779	2,41			497	2,15				
J.-M. M.-Ravault (div. d)					245 (4)	0,75			270	1,17				
R. Orengo (div.)									85	0,36				
A. Bolla (PC)	2 713	8,27												
S. Mejri (NE)	926	2,82												
M. Bayle (APF)					4 010	12,40								
F. Diot (écol.)					247	0,76								
B. Pignolo (PF)													65	0,29

(1) Gérard Maestracci ; (2) Jean-Marie Le Chevallier ; (3) Guy Le Berre ; (4) Antoine Di Jorio ; (5) Daniel Colin.

TOULON
de notre correspondant

Le candidat de l'opposition de droite a manqué son pari. A l'issue du premier tour de l'élection législative partielle organisée dans la première circonscription du Var après l'annulation, le 28 juillet, de l'élection d'Odette Casanova (PS), Marc Bayle n'a pas réussi à mobiliser les électeurs de la droite républicaine. Pas assez, en tout cas, pour pouvoir se maintenir au second tour : avec 21 % des suffrages, il est en retrait de 395 voix par rapport au score de son prédécesseur, l'ancien député Daniel Colin (UDF-DL), qui, en avril, avait obtenu plus de 22 % des voix exprimées. La *candidature de Marc Bayle*, présentée comme la première d'une droite unie depuis cinq ans, aura été marquée par un nouveau tassement de son électorat, six mois après son échec aux élections régionales, dans une ville dont elle a été dépossédée en 1995 par le Front national.

Pour la troisième fois en seize mois, ce sont donc les candidates du Parti socialiste et du FN qui restent seules en lice. L'une et l'autre comptent manifestement sur la mobilisation des électeurs au second tour pour tenter de l'emporter. Le temps estival, autant que la lassitude *de ce troisième scrutin* en à peine plus d'un an, peut en effet expliquer un fort taux d'abstention (56,99 %), supérieur de près de 2 points à celui d'avril 1998. L'épouse du maire de Toulon, Cendrine Le Chevallier (FN), même si elle arrive en tête dans l'ensemble des bureaux de vote, régresse de 340 voix et perd 0,88 % des suffrages. En revanche, la candidate socialiste améliore son score en voix et en pourcentage : elle gagne 815 suffrages et 5 points. Odette Casanova peut légitimement être *« satisfaite de ce résultat qui est hautement symbolique. Les Toulonnais ont prouvé qu'ils voulaient faire barrage au FN. Les résultats de ce premier tour sont forts dans la mesure où ils signifient un coup d'arrêt au parti de Jean-Marie Le Pen à Toulon, et également sur le plan national »*.

Si elle se veut sereine, la vice-présidente du conseil régional espère l'emporter, dimanche, *« grâce aux réserves de voix qui subsistent à gauche et chez les républicains sincères »*. Même si elle se refuse à parler de Marc Bayle, il est évident que c'est vers lui que va cet appel. D'autant que le candidat de L'Alliance avait appelé à voter pour elle entre les deux tours de la précédente élection législative partielle. Il était alors en congé du RPR, après avoir choisi de se présenter en candidat dissident face à Daniel Colin lors de la législative de 1997.

Aujourd'hui, Marc Bayle dissimule mal son désappointement, dans sa permanence électorale devenue trop grande. Il commente à mi-voix *« une défaite liée à un contexte national de désunion à droite qui a pesé sur les abstentionnistes de ses rangs ayant tourné le dos à la politique et à l'expression de ses devoirs civiques »*. Il n'hésite pas à fustiger *« un système dans lequel le Parti socialiste et le Front national se nourrissent l'un l'autre »*. En ce qui concerne d'éventuelles consignes de vote pour le second tour, il renvoie la balle dans le camp des *« instances nationales de L'Alliance, qui ont été saisies de cette affaire et examinent la situation toulonnaise. Candidat investi par L'Alliance,* [il se] *ranger*[a] *à sa position »*.

Sans attendre de connaître les consignes de L'Alliance aux électeurs de M. Bayle, Cendrine Le Chevallier a lancé, dès dimanche soir, un appel à *« tous les patriotes français de Toulon à* [la rejoindre] *dans le rassemblement national pour la défense de l'identité française et pour l'Europe préconisée par le général de Gaulle, l'Europe des nations »*. La candidate du FN a ajouté : *« J'en appelle au bon sens des électeurs de Marc Bayle et des absentionnistes pour qu'ils sanctionnent de manière explicite Odette Casanova, représentante d'un gouvernement qui ouvre ses portes à l'immigration par la régulation massive des clandestins et qui s'attaque à la famille en préconisant le PACS. »*

José Lenzini



Jean-Marie Le Pen intronise sa femme comme tête de liste aux élections européennes

LA TRADITIONNELLE fête du Front national, les « Bleu-Blanc-Rouge », organisée les 19 et 20 septembre sur la pelouse de Reuilly, à Paris, devait être, pour ce cru 1998, le point de départ de la mobilisation frontiste pour les élections européennes. Elle s'est transformée en cérémonie d'intronisation de la femme du chef comme tête de liste du parti, au cas ou M. Le Pen serait empêché.

Les militants et sympathisants massés devant la scène où le président du parti d'extrême droite venait de prononcer son discours ont en effet eu droit à une petite scène familiale d'un type particulier. A peine son discours terminé, Jean-Marie Le Pen s'est retourné vers sa femme pour la faire venir près de lui. Celle-ci étant hésitante ? il lui a lancé sur un ton doucereux : *« Viens, ma belle, viens là mon petit, ne sois pas timide ! »* Jany Le Pen, s'exécutant, a arboré un large sourire et la foule présente a eu alors la surprise d'entendre la *« belle »* s'exclamer : *« Oh, qu'ils sont magnifiques ! »*

LA « LOGIQUE DE VITROLLES »

« Ils » ont chaleureusement applaudi la spontanéité de la femme du chef. Histoire, peut-être, de faire oublier que, quelques minutes auparavant, « ils » avaient été nettement moins enthousiastes quand Jean-Marie Le Pen leur avait annoncé qu'il persistait à vouloir confier la tête de liste du parti à sa femme si la cour d'appel de Versailles devait confirmer la peine de deux ans d'inéligibilité prononcée à son encontre, en première instance, après l'échauffourée à Mantes-La-Jolie lors de la campagne législative de 1997. *« J'ai dit, je le répète, que nos ennemis ne se débarrasseront pas comme ils l'espèrent du nom de Le Pen dans les prochaines élections (...). Jany Le Pen saura, si besoin est, cristalliser l'indignation des Français, et conduire notre liste à une plus grande victoire »*, a en effet déclaré M. Le Pen dans son discours. A nouveau, il a justifié son choix en rappelant que ce remplacement familial était dans la logique de la candidature de *« Catherine Mégret à Vitrolles et de Cendrine Le Chevallier à Toulon »*. Une précision qui s'adressait plus particulièrement à son délégué général, Bruno Mégret, qui conteste le choix de Jany et revendique, au titre de numéro deux du parti, la mission de conduire la liste du Front national.

Cet entêtement du président du parti d'extrême droite à présenter sa femme n'était plus réellement une surprise. Avant même l'ouverture de la fête des « Bleu-Blanc-Rouge », militants et sympathisants ont pu lire dans la presse plusieurs entretiens avec Mme Le Pen, dans lesquels elle explique que, *« s'il faut y aller »*, elle saura avoir le *« courage »*. La fête fut elle-même l'occasion de *« mieux faire connaître Jany aux militants »*, selon l'expression de Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse (FNJ) et adjoint au secrétaire général, Bruno Gollnisch. Prenant une part très active à la promotion de l'épouse de M. Le Pen, il a fait distribuer à la foule le dernier numéro d'*Agir*, l'organe du FNJ, qui publie une longue interview de Jany. Dans celle-ci, Mme Le Pen oppose son mari, qui *« parle au peuple, à son cœur et à son âme »*, à la *« vie politique, déshumanisée »*. *« On schématise, on polytechnise, on technocratise »*, énonce-t-elle.

Dimanche, le polytechnicien Bruno Mégret voulait ignorer l'allusion. Pour l'heure, le numéro deux adopte un profil bas. *« J'ai tout dit, je n'ai rien à ajouter »*, répète-t-il aux journalistes. Invité, dimanche soir, de l'émission de Christine Ockrent sur France 3, il a à nouveau rejeté le parallèle fait par M. Le Pen avec la candidature de Catherine Mégret à Vitrolles. *« La France n'est pas une commune, ni même une circonscription »*, a-t-il déclaré. Pour lui, deux conceptions s'opposent au sein du Front national sur la campagne européenne à mener : *« Il s'agit de savoir si l'on veut une candidature de type affectif autour de Jean-Marie Le Pen ou bien une candidature plus politique tenant compte de la condamnation à l'inéligibilité mais aussi une bataille européenne. »*

L'« INSTANCE PRINCIPALE »

Si ses proches ont commencé à développer cette argumentation auprès des militants, ils s'appliquent également à souligner que la volonté de M. Mégret n'est pas de faire éclater le mouvement. Le délégué général a d'ailleurs pris, sur France 3, un ton particulièrement conciliateur en expliquant que, s'il souhaitait toujours en référer *« aux instances »* en cas de conflit, il reconnaissait que *« le président du Front national est une des instances, sinon l'instance principale du mouvement »*. La bataille des européennes n'est qu'une étape dans l'histoire du parti et celle de son délégué général. La présidentielle se profile déjà et, dimanche, Jean-Marie Le Pen a fait comprendre qu'il avait l'intention d'être candidat en déclarant : *« Nous nous tiendrons toujours prêts pour l'élection présidentielle de 2002, ou peut-être avant, car personne, ne connaît ni le jour ni l'heure. »*

Christiane Chombeau

Place de la République, pelouse de Reuilly : le face-à-face guerrier de deux France

UNE FRANCE « plurielle » ou bien deux France ? Deux blocs ? Deux fronts ? Une *société mosaïque, vivante et débattante*, ou bien deux bulles étanches ? Inconciliables ? Haineuses ? En guerre... Etrange week-end parisien, malgré le soleil, la danse et la techno. Ambiance guerrière. Place de la République, manifestation anti-FN ; sur la pelouse de Reuilly, fête du FN. A La Cigale, concert « black-blanc-beur » ; plus loin, kermesse « bleu-blanc-rouge ». Comme un marquage à la culotte. Ni facétieux ni joyeux. Mais belliqueux. Et grave.

Oh ! ce n'était pas, samedi, la « manif » des grands jours. Mais enfin, le comité de vigilance contre l'extrême droite avait tout de même regroupé une soixantaine d'organisations pour protester contre les idées *« racistes, antisémites, sexistes et antisociales »* du parti de Jean-Marie Le Pen. Et plusieurs milliers de jeunes gens martelèrent le pavé en criant leur dégoût et leur crainte du FN. *« Ni Front national ni ordre moral ! » « Plus fort que la haine, faisons la chaîne humaine ! » « Nous sommes tous des enfants d'immigrés ! »* Il faisait chaud et l'allure était lente, afin de rejoindre à temps, place de la Bastille, la Techno Parade dans laquelle nombre de manifestants se fondraient. Mais l'engagement des marcheurs ne tenait pas du hasard.

« Les fachos sont là, à quelques kilomètres ! disait Thomas, *"ami"* de SOS-Racisme. *Ils échafaudent des plans de conquête du pouvoir, s'encouragent et se congratulent, bouffent du juif et de l'Arabe, pleurent Pétain, Papon, Laval, peinards, entre eux. Et on resterait passif ? »* Bozena, quinze ans, militante aux Jeunesses communistes de l'Essonne, manifestait, elle, pour une France *« ouverte, métissée et pluriculturelle, généreuse »*. *« Je croyais le FN condamné après la Coupe du monde, et voilà qu'il rassemble cinquante mille personnes ce week-end. Il faut nous faire entendre. Il est notre ennemi. »* Deux lycéens, cheveux mi-longs, hurlaient leur *« F-Haine »* et affirmaient, en se partageant un *« pétard »*, qu'une *« petite fumette »* était infiniment moins nocive que la bière *« dont se gorgent les skins »*.

Deux pôles. Deux camps. On était prévenu. Ou on aurait dû l'être. Comment imaginer, pourtant, en se dirigeant vers la pelouse de Reuilly, une bulle si hermétique ? Contre-culture absolue ? C'était donc cela que protégeaient les hordes de malabars carrés, rasés, badgés, bardés de téléphones ou de talkies-walkies, membres d'un service d'ordre de triste réputation ? Un village de Gaulois en colère, à la mentalité d'assiégés, aux réflexes paranoïaques et au fonctionnement de clan. Un *monde coupé de l'autre, avec des* valeurs opposées, d'autres références. Un flot échappant à l'éthique communément admise dans le débat démocratique. Une communauté ravie de se mirer dans son propre miroir et de violer, dans son intimité, en toute impunité, les tabous de l'époque.

> « C'est rassurant de voir qu'on est nombreux à entretenir la flamme. Se proclamer FN dans le cadre du travail ou des études est devenu impossible »

Le look, d'abord. Avant même le discours. Il concernait surtout les jeunes hommes : cheveux ras, jeans foncés, polos noirs Fred Perry à fines rayures jaunes ou rouges sur le col – *« signe de reconnaissance discret entre nationalistes »*, expliquait un vendeur. Indispensable, dessinée sur le tee-shirt, ou bien portée en pendentif, la croix celtique : *« Elle illustre notre combat identitaire, religieux et politique ; elle dit notre origine, blanche, occidentale. »* A défaut, une hermine, ou une série d'accessoires évoquant Clovis, le Moyen Age et les croisés, Brocéliande et le roi Arthur. Incroyable quincaillerie ! Les épées, les haches, les sabres provoquaient, malgré leur coût, une file d'attente. Certains se contentaient de choisir un dessin de chevalier ou de Clovis susceptible d'être apposé sur un tee-shirt. *« Un jeune militant du Front doit vivre ses sacrifices et son combat comme ceux d'un chevalier »*, affirmait Cédric, un étudiant en droit. *« Le chevalier évoque notre sang, notre race, notre culture,* rajoutait un ajusteur de Strasbourg. *Vous auriez préféré un zoulou ou un papou ? »*

Mais le cahier des dessins recélait bien d'autres choix : des menhirs, des épées, des Gaulois et des Francs ; et puis, au fil des pages, des menaces de bastonnade à l'encontre des *« gauchistes »* ; l'effigie de Simone Veil armée d'un revolver pour rappeler l'avortement ; quelques plaisanteries grossières sur les juifs et les Arabes... Ici, riait-on, on pouvait être naturel et rire sans entrave. *Français d'abord*, le magazine de Jean-Marie Le Pen, était omniprésent. Des livres de Roger Garaudy et de Robert Brasillach. *« Vive le politiquement incorrect ! »*, proclamaient des affiches.

Deux tribus. Deux planètes. Malgré la diversité des groupes à l'intérieur des deux camps. Dimanche matin, la pelouse de Reuilly accueillait la grand-messe, et les familles « tradi » : petites filles modèles, garçonnets chez les scouts. *« La vraie France, assurément ! »*, s'exclamait une jeune maman, grisée, *« dopée »* par la cérémonie. *« La France des valeurs traditionnelles, basées sur la foi et la morale catholiques, la famille, la discipline, la rigueur. La France qui croit en ses racines et refuse de se laisser dissoudre. C'est rassurant de voir qu'on est nombreux à entretenir la flamme. Se proclamer FN dans le cadre du travail ou des études est devenu impossible. L'autre France, qui n'a de cesse de détruire les valeurs ancestrales, ne veut plus de nous. »* Sortir, dit-elle, du cadre de la République. Abandonner le régime démocratique et rétablir la monarchie de droit divin...

Le PACS ? *« Quelle horreur ! Quelle capitulation ! Quelle dégénérescence ! »* Il n'y avait pas matière à débat. *« C'est une ignominie, voilà. Tout est dit. »* Ecoutez plutôt la voix de l'Eglise, suggérait un jeune homme, ancien disciple du *« malheureux »* abbé Couttard, *« prédicateur enthousiasmant »* au temps de ses années de scoutisme. Et achetez cette brochure prouvant l'hérésie de la théorie de Darwin sur l'évolution – *« Dieu a fait l'homme à son image, vous ne pouvez donc descendre du singe ! »* –, ou ce livret visant à réhabiliter la conduite de Pie XII pendant la seconde guerre mondiale.

Sur le podium musical, chanteurs et groupes se succédaient : Jean-Paul Gavino, le *« chanteur de droite »*, et groupes de « rock identitaire », du genre violent. L'esprit ? *« Disons qu'on est contre les perversions du métissage, de la mondialisation, de l'homosexualité et de l'avortement. Et qu'on défend le clan. »* Ah oui, le clan. Il faisait justement l'objet d'un rap celtique du groupe Basic Celtos. *« Puisque, pour pénétrer dans les banlieues, il faut leur filer cette musique, allons-y, avec des paroles fortes, martelant notre message ! » Les skins* accrochés au podium ont paru déroutés, puis séduits. Et dans un bel élan, comme un seul homme, au garde-à-vous, ils ont brandi le poing.

Dans la salle de concert La Cigale, presque au même moment, deux rappeurs blacks suscitaient le même geste des amis du mouvement Ras l'front : *« Un poing en l'air, pour niquer le facho ! »*

Annick Cojean

هكذا من الأصل

Deux élections législatives partielles

BOUCHES-DU-RHONE

9e circonscription (Aubagne-La Ciotat, premier tour)

I., 79 048 ; V., 28 862 ; A., 63,48 % ; E., 27 865.

Ball : Alain Belviso, PC, adj. m. d'Aubagne, 11 319 (40,62 %) ; Bernard Deflesselles, DL, c. m., 7 656 (27,47 %).

Élim : Joëlle Melin, FN, c. r., 6 206 (22,27 %) ; Jean Reynaud, MEI, 1 091 (3,91 %) ; Sylvie Moyen, LO, 665 (2,38 %) ; Joseph Careghi, MPF, 602 (2,16 %) ; Michel Buscetti, div. d., 326 (1,17 %).

[25 mai 1997 : L., 76 977 ; V., 52 455 ; A., 31,85 % ; E., 50 584 ; Jean Tardito, PC, m. d'Aubagne, 16 202 (32,03 %) ; Bernard Deflesselles, UDF-PR, 13 295 (26,28 %) ; Joëlle Melin, FN, 11 452 (22,64 %) ; Stéphanie Harkane, PS, 5 148 (10,17 %) ; Joseph Careghi, LDI-MPF, 1 356 (2,68 %) ; Françoise Contat, Verts, 1 336 (2,64 %) ; Patrick Séréno, GE, 1 132 (2,23 %) ; Emilienne Bibolini, écol., 663 (1,31 %).]

A peine plus de 36 % des électeurs de la 9e circonscription des Bouches-du-Rhône se sont déplacés pour élire le successeur à l'Assemblée nationale de Jean Tardito (PC), qui a démissionné parce qu'il ne souhaitait plus cumuler son mandat de député et celui de maire d'Aubagne. Son troisième adjoint, Alain Belviso (PC), qui était celui de toute la gauche, arrive largement en tête. En l'absence de rival socialiste, il améliore le score de M. Tardito. Il devance largement Bernard Deflesselles (DL) qui sera son seul adversaire au second tour. M. Belviso a appelé dimanche au rassemblement *« de tous ceux qui refusent la compromission avec le Front national »*. M. Deflesselles a pour sa part appelé *« à un large rassemblement de tous ceux qui qui veulent réaliser le changement »*. Joëlle Melin, candidate du Front national, n'a pas réussi la percée qu'elle espérait et ne peut se maintenir au second tour. Son score est identique à celui de juin 1997. Manifestement embarrassée, elle se refusait, *lundi 21 septembre dans la matinée, à toute déclaration. Cette partielle traduit la bonne* santé de la gauche, qui peut espérer conserver ce siège malgré la faible notoriété de son candidat. – (*Corresp.*)]

NORD

13e circonscription (Dunkerque-est, premier tour)

I., 65 202 ; V., 26 169 ; A., 59,86 % ; E., 25 412.

Ball. : André Delattre, PS, m. de Coudekerque-Branche, 7 944 (31,26 %) ; Franck Dhersin, DL, m. de Teteghem, 7 884 (31,02 %).

Élim. : Philippe Eymery, FN, c. r., 3 887 (15,29 %) ; Vincent Leignel, div. g., adj. m., 1 893 (7,44 %) ; Marcel Lefèvre, Verts, adj. m., 1 225 (4,82 %) ; Gérard Miroux, PC, adj. m., 799 (3,14 %) ; Jacques Volant, LO, c. r., 547 (2,15 %) ; François Bastien, div. g., 394 (1,55 %) ; Roger Lallouette, alt., adj. m., 365 (1,43 %) ;-Marc Pagnier, MDC, adj. m., 287 (1,12 %) ; Marcel Fossaert, LCR, 187 (0,73 %).

[25 mai 1997 : L., 64 454 ; V., 43 778 ; A., 32,07 % ; E., 41 839 ; Michel Delebarre, PS, a. min., 15 731 (37,59 %) ; Emmanuel Dewees, RPR, c. m., 10 653 (25,46 %) ; Philippe Eymery, FN, c. r., 7 329 (17,51 %) ; Gérard Miroux, PC, adj. m., 2 038 (4,87 %) ; Marcel Lefèvre, Verts, adj. m., 1 353 (3,23 %) ; Véronique de Miribel, LDI-CNIP, 1 210 (2,89 %) ; Jacques Volant, LO, 1 183 (2,82 %) ; Henri Darbes, GE, 708 (1,69 %) ; Christiane Lenglet, NE, 637 (1,52 %) ; Marcel Fossaert, LCR, 386 (0,92 %) ; Didier Schein, PT, 305 (0,72 %) ; Christian Joseph, PPL, 165 *(0,39 %) ; Alain Delbecq, div. d., 141 (0,33 %).]*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Michel Delebarre (PS), maire de Dunkerque, qui a démissionné de son mandat de député à la suite de son élection à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, au mois de mars. Pas moins de huit candidats de gauche s'étaient lancés dans la bataille. Cette concurrence n'a pas aidé le candidat socialiste André Delattre, maire de Coudekerque-Branche, ancien suppléant de Michel Delebarre et ancien député. A droite, Franck Dhersin (DL) portait seul les couleurs de l'opposition. Il améliore de plus de 5 points le score de la droite de juin 1997. En l'absence du candidat du Front national qui, en recul de 2 points, ne peut se maintenir, le second tour s'annonce serré. – (*Corresp.*)]

DÉPÊCHES

■ **POPULARITÉ : Jacques Chirac et Lionel Jospin** continuent à bénéficier d'un indice de satisfaction très élevé, selon la dernière enquête de l'IFOP, réalisée du 11 au 18 septembre auprès d'un échantillon de 1 863 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* (daté 20 septembre). Le président de la République recueille, comme en août, 62 % de bonnes opinions, contre 24 % de mauvaises. Le premier ministre, de son côté, recueille 61 % d'opinions favorables (en baisse de 2 points), contre 25 % de défavorables.

■ **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT : Georges Sarre a souligné,** lundi 21 septembre, sur RTL, que l'évolution de l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement sera *« une affaire naturellement longue »*. Le président-délégué du Mouvement des citoyens s'est réjoui de la visite, samedi, du premier ministre auprès de M. Chevènement, *« parce qu'ils ont pu communiquer »*. M. Sarre a indiqué qu'il n'avait *« rien à dire »* sur un éventuel retour au gouvernement du ministre de l'intérieur.

■ **MNEF : Henri Emmanuelli assure que l'enquête en cours sur** la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) *« ne menace pas »* le Parti socialiste. L'ancien trésorier et premier secrétaire du PS a déclaré, dimanche 20 septembre sur Radio J : *« Le Parti socialiste n'a pas bénéficié du financement de la MNEF. Mes prédécesseurs, je ne sais pas ; mes successeurs, je ne crois pas non plus. On est quand même en train de monter en mayonnaise »* cette affaire.

■ **FRONT RÉPUBLICAIN : François Hollande a estimé,** samedi 19 septembre à Meyzieu (Rhône), que Philippe Séguin devait *« mettre son discours sur la République en accord avec ses actes »*, après le refus du président du RPR de conclure des accords droite-gauche dans les régions où les présidents ont été élus avec les voix du FN. Le premier secrétaire du PS a ajouté que *« l'intérêt de la droite, c'est d'en finir avec les quatre présidences et notamment avec celle de Charles Millon en Rhône-Alpes »*.

■ **SÉNAT : le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy,** a indiqué, dimanche 20 septembre au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », que *« le RPR, en tant que tel, n'a pas de candidat à la présidence du Sénat »*. La candidature de Christain Poncelet, sénateur des Vosges, est donc une candidature personnelle, qui fera l'objet d'une discussion après le renouvellement d'un tiers du Sénat.

Le gouvernement va créer un fonds de réserve pour garantir les retraites au-delà de 2005

Lionel Jospin décide de différer la réforme des cotisations patronales

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, présenté mardi 22 septembre aux partenaires sociaux, ne prévoit pas de réforme des cotisations patronales. Lionel Jospin se donne du temps. De plus, ce texte prévoit la création d'un fonds de réserve destiné à amortir, à partir de 2005, le choc démographique que connaîtront les régimes de retraite : 8 à 10 milliards pourraient lui être affectés dès 1999.

MARTINE AUBRY souhaitait engager, dès 1999, un processus de réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale, afin qu'elles pèsent un peu moins sur les entreprises de main d'œuvre et davantage sur celles qui dégagent une forte valeur ajoutée : elle risque d'attendre encore et de devoir approfondir la concertation qu'elle a engagée, début septembre, avec les partenaires sociaux (*Le Monde* du 18 septembre). Au cours d'une réunion, samedi 19 septembre, avec les ministres de l'emploi et de *l'économie, Lionel Jospin a tranché* en faveur de la prudence. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 ne devrait donc prévoir, dans une annexe votée par le Parlement, que le principe d'une réforme, sans en fixer de calendrier précis.

Les entretiens que Mme Aubry a eu, du 10 au 18 septembre, avec les responsables syndicaux et patronaux – à la demande du premier ministre – n'ont pas permis de dégager un consensus. Force ouvrière reste hostile à la réforme de l'assiette des cotisations patronales, la CGT est très critique sur un élargissement des ristournes de cotisations tout en prônant une extension de l'assiette à d'autres éléments que la masse salariale. Seule la CFDT approuve une baisse conditionnelle des charges et une réforme de l'assiette. De son côté, le CNPF et la CGPME ont réitéré leur refus de voir la baisse des charges sur les bas salaires financée par une « surcotisation » sur les rémunérations moyennes ou élevées et un prélèvement complémentaire sur la valeur ajoutée.

Au ministère de l'emploi, on reconnaît que seules *« des orientations »* seront inscrites dans le projet de loi sur la « Sécu », mais on se refuse à interpréter la décision de M. Jospin comme le signe d'un abandon de toute réforme des *charges sociales patronales. Si* Martine Aubry n'a pas obtenu gain de cause sur le dossier des cotisations patronales, elle a fait avancer un autre dossier, celui des retraites. Le projet de loi de financement de la « Sécu », qui doit être présenté mardi 22 septembre aux partenaires sociaux, prévoit, en effet, une mesure politiquement et symboliquement importante : la création d'un fonds de garantie destiné à amortir, à partir de 2005, le choc démographique que connaîtront les régimes de retraite par répartition.

Les services de Martine Aubry et de Dominique Strauss-Kahn, une fois n'est pas coutume, tirent dans le même sens. Dès l'an prochain, le fonds de garantie pourrait recevoir de 8 à 10 milliards de francs provenant essentiellement de deux sources : le produit de la réforme des caisses d'épargne engagée en 1999 (environ 20 milliards sur quatre ans) ; les excédents (3 à 4 milliards de francs) du Fonds de solidarité vieillesse (FSV). Créé en 1994 pour payer les pensions de ceux qui n'ont pas ou peu cotisé, comme les bénéficiaires du minimum vieillesse, le FSV est financé par une partie du produit de la CSG et des taxes sur le tabac et l'alcool. Des experts gouvernementaux estiment, par ailleurs, qu'on pourrait y affecter des *recettes de privatisation.*

> En 1992, le gouvernement de Pierre Bérégovoy envisageait un scénario assez proche

Pour prendre sa décision, le premier ministre s'est inspiré des travaux qu'Olivier Davanne, ancien conseiller économique de Mme Aubry, a présenté, en juillet, au Conseil d'analyse économique (CAE), instance de réflexion créée par M. Jospin pour éclairer le gouvernement dans ses choix. Dans son rapport, M. Davanne préconisait un système de *« répartition provisionnée »*. Aux futurs retraités, M. Jospin montre ainsi que la collectivité ne se désintéresse pas de leur avenir. Ce faisant, il les prépare à l'idée qu'ils devront également consentir un effort sous la *forme d'inévitables augmentations* de cotisations retraite au-delà de l'an 2000.

L'idée d'un tel fonds de réserve n'est pas nouvelle. En 1992, le gouvernement de Pierre Bérégovoy envisageait un scénario assez proche, prévoyant d'affecter des recettes de privatisation à la consolidation des régimes de retraite. M. Bérégovoy avait « emprunté » cette idée à... Edouard Balladur ! Cette amorce de réforme n'empêchera pas Jean-Michel Charpin, le commissaire au Plan, de poursuivre la mission d'exploration sur l'ensemble des régimes de retraite qui lui a été confiée par le premier ministre. Il doit lui remettre ses dernières conclusions avant le 31 mars. Mais avant même la fin de cette mission, M. Jospin a choisi de donner à la gauche plurielle et aux tenants des fonds de pension un signe clair de sa volonté de privilégier le système par répartition.

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

Marc Blondel accentue ses critiques contre le gouvernement

COMMENT reprendre la main ? Comment réouvrir le jeu quand les présidences des principaux organismes paritaires – celle du régime d'assurance-maladie – vous ont échappé, quand la CFDT, cette rivale en influence, voit son principal thème revendicatif, la réduction du temps de travail, repris – dans le fond, pas dans la forme – par le gouvernement de Lionel Jospin ? Comment réagir quand cette confédération, celle-là même qui vous a disputé ouvertement votre position centrale sur l'échiquier syndical, esquisse un rapprochement avec la CGT, aujourd'hui interlocuteur très écouté des pouvoirs publics. En un mot, comment éviter d'être définitivement pris en tenaille ?

Cette équation se pose plus que jamais au secrétaire général de Force Ouvrière, Marc Blondel, dont la riposte se concentre sur deux terrains. Sur la réduction du temps de travail, il s'agit d'afficher sa différence, en se battant sur le maintien des salaires. *« Je ne vais pas rentrer dans une mécanique où la CGT et la CFDT vont militer pour les 35 heures pour apporter une aide de caractère politique au gouvernement »*, déclarait-il en juillet.

Dimanche 20 septembre, invité de l'émission *Polémiques* sur France 2, M. Blondel a répété qu'il ne croyait pas à la création *« automatique et arithmétique »* d'emplois par le passage aux 35 heures. *« Ceux qui disent : on descend à 35, cela fait 10 % d'embauches en plus, c'est faux, cela ne marchera jamais »*, a déclaré M. Blondel.

L'autre terrain de riposte est évidemment celui de la Sécurité sociale. FO qui a rendu publique la semaine dernière ses quarante contre-propositions a fait de l'*« autonomie »* de la Sécurité sociale son grand cheval de bataille. Dimanche, il a déploré qu'il n'y ait *« pas de résistance »*, *« pas de gestion autre que celle de la ministre »*, Martine Aubry, concernant la caisse nationale d'assurance-maladie présidée par la CFDT. *« Il est clair que Martine Aubry a la possibilité à l'heure actuelle de diriger la Sécurité sociale toute seule »*, a indiqué M. Blondel. *« Il y a une carence telle avec les projections et les déclinaisons de la contre-réforme Juppé que le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie n'existe pas, que son directeur est un haut fonctionnaire (...) dans l'obligation d'écouter ce que dit Mme Aubry »* a-t-il ajouté.

Pour M. Blondel, cela signifie qu'en ce domaine, la ministre *« a beaucoup de libertés, trop de libertés, qu'elle discute aussi bien des problèmes de relation avec les médecins que de fixer le prix du médicament et le cas échéant de la gestion administrative des caisses »*. Et d'ajouter : *« Il faut que la Sécurité sociale soit autonome, il faut qu'on la pérennise, il faut qu'elle résiste à tout. »*

« VISION JACOBINE »

Scepticisme sur les 35 heures, critique de *« l'étatisation »* de la gestion du régime d'assurance-maladie : M. Blondel rejoint ainsi ponctuellement les préoccupations actuelles du CNPF. Un CNPF, lui aussi isolé, qui a besoin d'appuis syndicaux. Qui peut réintroduire dans le jeu social la confédération Force ouvrière ? M. Blondel n'attend rien du gouvernement dont il dénonce désormais régulièrement *« la vision jacobine des relations sociales »*. Il n'attend rien non plus des organisations rivales, CGT et CFDT, qui jouent son isolement.

Reste, donc, le patronat, mieux disposé à l'égard de FO depuis l'arrivée d'Ernest-Antoine Seillière à la tête du CNPF. L'organisation patronale, elle aussi esseulée, a besoin d'appuis syndicaux.

Caroline Monnot

Les syndicats hospitaliers appellent à une grève des urgences

SOUS-EFFECTIFS chroniques, statuts précaires et conditions de travail tendues sont à l'origine d'un nouveau mouvement des médecins urgentistes. Trois organisations syndicales, qui affirment représenter 90 % de la profession, ont appelé à une grève de 24 heures, à partir du lundi 21 septembre à 9 heures, dans les services d'urgences hospitaliers et les SAMU. Mais *« les urgences seront assurées »*, ont précisé ces organisations en invitant l'administration à assigner en priorité le personnel non gréviste, y compris les praticiens hospitaliers des autres services. Selon ces syndicats, la totalité des 600 services d'urgences et les 300 SAMU - SMUR participent à ce mouvement.

Le mot d'ordre, annoncé fin août par l'Association des médecins urgentistes des hôpitaux de France (AMUHF), a été repris à leur compte par le Syndicat des urgences hospitalières (SUH) et le Syndicat national de l'aide médicale urgente (SNAMU). Ces organisations représentent les 2 000 à 3 000 urgentistes, dont 80 % de médecins vacataires, *« souvent sans contrat de travail, avec des cadences de gardes à la limite de la sécurité »*, affirment-elles. L'Union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT (UFMICT-CGT) s'est associée à la grève. Les *deux principaux syndicats de praticiens hospitaliers* (INPH et CMH) soutiennent le mouvement ainsi que le Syndicat national des jeunes médecins généralistes : ce dernier estime que les demandes *« d'ouverture de postes de praticiens hospitaliers »*, de *« revalorisation des statuts »* et *« d'amélioration des conditions de travail »* doivent *« concerner non seulement les urgentistes, mais aussi tous les médecins généralistes à l'hôpital »*.

Si on ne traite pas le dossier de l'urgence, *« toute la structure hospitalière risque de partir en fumée »*, a prévenu Marcel Viallard, délégué général de l'INPH (Intersyndicat national des praticiens hospitaliers). *« Cette-fois ci, on pose nos blouses, nous sommes vraiment en grève »*, a déclaré le président de l'AMUHF, Patrick Pelloux, rappelant que, le 16 janvier, les urgentistes avaient fait la grève des soins *non urgents* pendant une heure et assurant qu'ils n'ont rien obtenu depuis.

« AUCUNE MESURE CONCRÈTE »

Les urgentistes mettent en avant les *« dangers »* de leur statut précaire pour assurer *« la continuité des soins »*. Ils réclament la création de 1 500 postes de praticiens hospitaliers titulaires en cinq ans pour les services d'urgences. Pour le président de la CMH (Coordination médicale hospitalière), François Aubart, on est *« à un point de non-retour »* et le dossier des urgences doit être *« la priorité des priorités »*.

Aux problèmes spécifiques de l'exercice de leur profession, les urgentistes rajoutent celui de la baisse de leur démographie syndicale : *« Demain*, assurent les syndicats, *nous n'aurons plus assez de médecins pour accueillir et aller secourir les blessés, car 5 000 à 8 000 urgentistes vont partir à la retraite dans cinq à huit ans. »*

Ces médecins sont aussi confrontés quotidiennement à la précarité, aux patients sans couverture sociale, qui viennent chercher auprès d'eux soins et reconfort. Selon les chiffres de la Caisse nationale d'assurance-maladie, 9 millions de personnes ont été reçues en urgence en 1997, et la fréquentation est en augmentation régulière, entre 5 % et 10 % par an.

Déjà, en 1989, un rapport du Conseil économique et social soulignait le décalage entre les besoins et les moyens de la profession : *« On peut légitimement s'interroger sur les raisons profondes qui font qu'à une époque où les compétences scientifiques ou techniques de l'hôpital sont unanimement reconnues on doit encore présenter la médicalisation des urgences comme un objectif souhaitable sans méconnaître les difficultés que la réalisation d'une telle ambition impose de surmonter »*, écrivait le rapporteur, le professeur Steg.

En mars 1998, un « forumm des urgences », sous le patronage de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a établi *« une synthèse sur les problèmes et les solutions proposées par les professionnels »* . Mais, assurent les syndicats, *« depuis, aucune mesure concrète n'a été constatée sur le terrain »*.

Bruno Caussé

DÉLINQUANCE Une « cybercriminalité » se développe peu à peu sur Internet. Elle mêle des attaques de systèmes informatiques sensibles – notamment ceux des services de renseignement – et des infractions plus classiques : escroqueries, diffamation, blanchiment d'argent. ● FACE à cette nouvelle criminalité, les moyens de la police restent modestes. La DST dispose d'une *« section informatique »* depuis les années 80 mais ce n'est qu'en 1994 que la police judiciaire parisienne s'est dotée d'un service spécialisé. ● DANS un rapport, rendu public le 8 septembre, le Conseil d'Etat estimait qu'il n'était *« nul besoin d'un droit spécifique de l'Internet »*. L'application des textes est cependant difficile. ● LES SITES pédophiles se sont multipliés sur Internet. En septembre, une centaine de suspects ont été interpellés dans le cadre d'une opération internationale baptisée « Cathédrale ».

La police française lutte avec difficulté contre la « cybercriminalité »

Attaque de systèmes informatiques, escroquerie, blanchiment d'argent : les infractions sont de plus en plus nombreuses sur Internet. Face à elles, les moyens de la police restent modestes. La « cellule Internet » mise en place en 1997 ne compte qu'une douzaine d'enquêteurs spécialisés

DEVANT la conférence des ambassadeurs, le 28 août, un commissaire divisionnaire de la DST, Daniel Martin, a évoqué des cas tout récents d'attaques de systèmes informatiques par des groupes organisés de pirates ou d'espions. En mai, une équipe de « hackers » âgés de quinze à dix-huit ans, The Milworm, est ainsi entré dans le réseau d'un centre de recherches atomiques indien et y a volé des travaux sur les derniers essais nucléaires ordonnés par les autorités de New Dehli. En août, des partisans des Tigres tamouls, rebaptisés pour l'occasion Les Tigres noirs de l'Internet, ont lancé une attaque contre le réseau reliant les ambassades du Sri-Lanka, bloquant les boîtes aux lettres électroniques de toutes ses représentations dans le monde.

En septembre, les messages émis par le service de sécurité du président des Etats-Unis ont été diffusés sur un serveur Internet. Quant au gigantesque réseau d'écoutes satellitaires coordonné par l'Agence nationale de sécurité américaine en collaboration avec les services anglo-saxons – Australie, Canada, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande –, il fonctionne, lui, dans la durée. *« Le réseau Echelon peut filtrer jusqu'à deux millions de conversations, fax ou e-mail à la minute, soit près de trois milliards par jour »*, a souligné Daniel Martin, auteur d'un livre sur *La Criminalité informatique* (PUF, 1997).

En plus de ces opérations connues des seuls services de renseignement, une masse d'infractions plus classiques sont à la portée de tous les membres d'une communauté d'internautes évaluée aujourd'hui à plus de cent millions. Un petit florilège en a été présenté aux diplomates : *« Diffamations, injures, diffusion d'images pornographiques, pédophilie, provocation à la haine et à la discrimination raciales, contestations et apologies de crimes contre l'humanité, provocation à la commission de crimes ou de délits, infractions classiques en matière économique et financière (escroqueries, abus de confiance, infractions à la législation aux lois sur les sociétés), atteintes aux libertés individuelles, infractions à la législation sur les jeux. »*

Aujourd'hui, on peut ainsi risquer des milliers de dollars dans les *« jeux d'argent en ligne »* des quelque deux cents *« casinos virtuels »*. Souvent domiciliés dans des îles exotiques, ils sont accessibles dans des pays dont ils se jouent des réglementations (autorisations, taxes, contrôles des probabilités de gains). Commander des médicaments normalement prescrits sur ordonnance est aussi simple que trouver les prix de diverses qualités de cannabis vendu dans des *coffee-shops* néerlandais. Certains sites fleurent carrément l'escroquerie, proposant de gagner voitures ou voyages après l'envoi, pour « identification », de son numéro de carte de crédit. Fermée en juin 1996 aux Etats-Unis, une société diffusait une version cybernétique des chaînes pyramidales, qui promettent de gagner gros pour un versement initial de quelques centaines de francs.

REDOUTABLE EFFICACITÉ

Pour chaque transaction financière, le client doit avoir confiance en la confidentialité du mode de paiement mis en place par son vendeur. Il transmet alors son numéro de carte de crédit, une denrée très recherchée par les « pirates » qui, comme certains réseaux pédophiles, sont passés maîtres en cryptologie et en découverte des points faibles des systèmes sécurisés. Des banques virtuelles, souvent installées dans des « paradis » extraterritoriaux, intéresseront plus spécialement les amateurs de blanchiment d'argent. On peut y transférer ses fonds, sous forme numérique, dans des établissements ouvrant « en ligne » une gamme complète de services bancaires, dont les comptes à numéros. Les plus prudents se souviendront des mésaventures survenues à l'European Union Bank d'Antigua (Caraïbes) : elle s'était proclamée première banque *off-shore* sur Internet, en 1994, avant que ses deux fondateurs disparaissent, en 1997, avec la caisse.

Aux terroristes comme aux mafieux, Internet offre un système de communication d'une redoutable efficacité. On s'en est aperçu en septembre 1995, grâce à l'interception par les services américains d'un appel téléphonique d'apparence anodine : un chef mafieux ukrainien, installé en Russie, avertissait un mafieux calabrais, demeurant à Rome, qu'il lui envoyait la photographie de sa fille par Internet. Sur le cliché, la couleur d'une trentaine de pixels (sur les 150 000 pixels composant une image numérisée) avait été changée : seul l'ordinateur du Calabrais possédait en mémoire les points du cliché modifiés, afin de transcrire un message codé indiquant le lieu et la date d'une livraison d'héroïne...

DÉSINFORMATION ÉCONOMIQUE

Dans le cyberespace, les moyens de propagande et d'intoxication ne sont pas en reste. S'adressant aux *« chers internautes, chers frères »*, le site d'une association islamiste algérienne apporte aujourd'hui ses informations sur les massacres en Algérie. Sans toutefois donner la recette de fabrication de bombes artisanales que l'on pouvait trouver, lors de la vague d'attentats islamistes commis en France en 1995, sur la Toile. La désinformation économique est tout autant présente : après l'accident d'un avion ATR, un site avait mis en cause les capacités de cet appareil, spécifications techniques – fausses – à l'appui.

Face à ce développement de la criminalité, l'adaptation de la cyberpolice à la française est encore modeste. Exploitant les connaissances en informatique de quelques policiers, la DST a pris de l'avance sur les autres services du ministère de l'intérieur. Depuis les années 80, elle dispose d'une *« section informatique »* : habilités au secret-défense, ses agents ont discrètement diligenté des enquêtes et recherché des renseignements, dans le cadre de la protection des entreprises *« sensibles »* du patrimoine national.

Il a fallu attendre 1994 pour que la police judiciaire parisienne se dote d'un service d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (SEFTI), composé d'une vingtaine de policiers, qui s'occupent surtout des usages frauduleux des télécommunications. La même année, une brigade centrale de répression de la criminalité informatique (BCRCI) a vu le jour à la direction centrale de la police judiciaire : une dizaine d'officiers traitent les affaires de délinquance assistée par ordinateur, en coordonnant l'action de la quarantaine de correspondants informatiques opérant dans les services régionaux.

« FRANGES OBSCURES »

Depuis septembre 1997, le ministère français de l'intérieur a mis en place une « cellule Internet » au sein de la direction générale de la police nationale. Une douzaine de policiers spécialisés y ont été détachés par les directions centrales de la police judiciaire (PJ), des renseignements généraux (RG) et de la surveillance du territoire (DST). *« La cellule surveille les sites intéressants dans les franges obscures du réseau,* explique l'un de ses animateurs, le commissaire divisionnaire Pierre Novaro. *Elle détecte les infractions éventuelles, soit par des patrouilles aléatoires, soit par des recherches plus ciblées demandées par les services opérationnels, sans procéder elle-même aux enquêtes mais en leur répercutant les informations. »*

Les débuts sont relativement prometteurs : quatre cent vingt-quatre procédures ont été diligentées en 1997, au lieu de cent soixante et une en 1996. Encore ces affaires concernent-elles avant tout des fraudes aux télécommunications et des contrefaçons de logiciels, pour une dizaine seulement d'utilisations illicites (principalement en matière de pédophilie) d'Internet.

Erich Inciyan

Les casse-tête juridiques et pratiques liés au développement du « réseau des réseaux »

IL N'Y A PAS d'impunité totale dans le cyberespace. Mais les particularités du « réseau des réseaux » ont apporté d'indéniables atouts aux délinquants : la fugacité extrême des contenus apparaissant et disparaissant à la vitesse électronique, la diffusion internationale des infractions, l'anonymat renforcé des délinquants, ont placé les policiers et les magistrats devant des casse-tête à la fois juridiques et pratiques. *« A l'occasion d'une perquisition au domicile d'un homme soupçonné de pédophilie, avons-nous le droit d'accéder au serveur, installé aux Etats-Unis, sur lequel l'intéressé s'est connecté ? »*, interroge, par exemple, un officier de police judiciaire. Un membre de la DST se souvient, lui, qu'il a fallu trois années avant d'obtenir, dans une affaire de piratage, l'exécution d'une commission rogatoire internationale avec l'Australie.

Sans gommer les difficultés, le rapport du Conseil d'Etat sur « Internet et les réseaux numériques », rendu public le 8 septembre (*Le Monde* du 9 septembre), considère que les lois spécifiques de la plupart des secteurs d'infractions – droits des personnes, des données et des consommateurs – donnent globalement les moyens de sanctionner. *« Il n'existe pas et il n'est nul besoin d'un droit spécifique de l'Internet et des réseaux,* considère le rapporteur général, Isabelle Falque-Pierrotin. *En matière pénale, les règles sont claires et permettent d'appliquer la loi française dans la plupart des cas. En matière civile, il convient de s'en tenir pour l'instant aux règles du droit international privé existantes. »* Il est toutefois *« très difficile »* d'avoir une connaissance statistique précise des différents types de criminalité informatique. Leurs infractions ne sont en effet pas systématiquement dénoncées à l'autorité judiciaire, sans doute afin de préserver la crédibilité des systèmes de sécurité et l'image de la société qui en a été victime. Alors que la direction centrale de la police judiciaire a diligenté quelque quatre cents enquêtes en 1997, France Télécom connaîtrait, selon le rapport, environ neuf cents attaques de son système informatique par week-end.

La coopération internationale devra être accrue

Le problème de l'anonymat relatif des internautes peut, en théorie, être surmonté. *« Les traces laissées par les utilisateurs au cours de leur navigation permettent souvent de remonter à la source de l'infraction »*, note le rapport. *« A la limite, on remonte plus facilement vers une boîte à lettres électronique installée à Hongkong qu'à un courrier postal »*, appuie un spécialiste policier. Mais cet optimisme est vite tempéré, en raison de la masse et de la rapidité des échanges sur Internet, ainsi que des difficultés pratiques d'identification des usagers. *« L'action de la police et de la justice devra être facilitée afin de s'assurer de l'application effective des règles de droit,* ajoute le rapport. *Pour cela, un renforcement de l'identification des acteurs est nécessaire. Il justifie de mentionner les informations minimales sur le site et d'obliger les fournisseurs d'accès à conserver les données de connexion et à les communiquer, comme l'identification de leurs abonnés, en tant que de besoin, aux autorités de police. »*

Indispensable pour assurer la confidentialité des messages et la sécurité des transactions, la cryptologie est aussi observée avec méfiance par les services de police, désireux d'intercepter certains messages sans que les suspects en soient informés. *« Il serait très utile de constituer, auprès du premier ministre (par exemple dans le cadre du SCSSI* [le Service central de la sécurité des systèmes d'information, qui dépend du premier ministre], *un pôle technique doté des moyens matériels et informatiques nécessaires pour le décryptage des messages qui lui seraient transmis par les services de police ou de sécurité »*, souhaite le rapport. Sur ce plan comme sur d'autres, la coopération internationale devra être accrue.

La France, pour sa part, a retenu une solution originale : les utilisateurs des moyens de chiffrement les plus puissants doivent remettre leurs clefs de cryptologie à un organisme spécialement habilité. A la suite du quoi le SCSSI doit veiller à ce que l'organisme concerné remette effectivement de telles clés aux services policiers. Mais la position française reste isolée ; l'Allemagne et le Royaume-Uni n'imposent ainsi aucune restriction à l'utilisation de la cryptologie. *« La dimension internationale du réseau ne saurait constituer un obstacle dirimant, interdisant les enquêtes et les poursuites,* conclut le rapport, *sauf à accepter la création de* paradis virtuels *constitutifs de dangers pour l'ordre public international. »*

E. In.

Le milieu des pédophiles multiplie les sites sur la Toile

« CASI », « Sphere », « Schoot », « Bilscot »... Derrière ces pseudonymes, les policiers français ont récemment débusqué quatre habitués du Wonderland Club – le *« Club du pays des merveilles »* –, un site pédophile du réseau Internet (*Le Monde* du 4 septembre). Au même moment, mercredi 2 septembre, une centaine d'autres suspects étaient interpellés à travers le monde. De l'Australie au Japon, de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, les différents services de police ont saisi des dizaines de milliers de photographies pornographiques. Au final, cette opération, préparée de longue date sous le nom de code « Cathédrale », a été présentée comme le démantèlement du *« plus vaste réseau de pédophiles jamais mis au jour »*.

Cette affaire a jeté, une fois de plus, la suspicion sur Internet : la Toile favorise-t-elle les activités pédophiles ? Les policiers spécialisés dans ce type de criminalité confirment l'existence de nombreux sites où les internautes peuvent échanger photographies et messages. Mais le commissaire Marcel Faure, chef de la section centrale de la répression des atteintes aux personnes et des trafics, n'y voit pas nécessairement la mainmise de véritables organisations. *« Il ne s'agit pas de réseaux verticaux, avec une hiérarchie et des structures, mais plutôt de réseaux horizontaux, réunissant des personnes ayant un même centre d'intérêt. Un peu comme des collectionneurs, en quelque sorte... Chez ces gens-là, il y a une majorité de voyeurs. »*

Ces sites ne sont pas pour autant accessibles au premier internaute venu. *« On ne s'y retrouve jamais par hasard »*, assure M. Faure. Pour les atteindre, et surtout y rester, il faut s'entourer de précautions : pseudonymes, mots-clés, langage codé, numéros de carte bancaire... Les intrus ont tôt fait d'être repérés et *« expulsés »* par les habitués du lieu. Surtout s'ils ne fournissent pas des preuves de leur bonne foi en apportant leur lot de documents. La police anglaise a estimé à dix mille photographies le « montant » du droit d'accès au Wonderland Club mais il faudra attendre l'analyse complète du matériel saisi pour avoir confirmation de cette évaluation.

L'OPÉRATION « CATHÉDRALE »

Sur Internet, la nature des clichés est variable d'un site à l'autre. Selon la police française, les mêmes images, parfois très anciennes, reviennent souvent, comme si elles ne cessaient de circuler dans ce milieu très fermé. Certaines concernent des adolescents, dont il est difficile d'établir s'ils sont mineurs ou non. D'autres sont sans équivoque : il s'agit bien de garçonnets et de fillettes, dont les visages sont parfois cachés. De nombreux documents saisis lors de l'opération Cathédrale concernaient ainsi des enfants âgés de deux à dix ans, victimes de sévices sexuels.

Dans cette enquête, la tâche des policiers a été facilitée involontairement par un internaute britannique, connu sous le pseudonyme de « Celt ». Il avait lui-même pour habitude de diffuser, auprès d'un cercle restreint d'amis, des photos de ses propres enfants. Constatant que ces clichés se retrouvaient ensuite sur le site du Wonderland Club, il a monté une sorte de « piège » informatique afin d'identifier les habitués de ce club. Le piège a si bien fonctionné que la police anglaise a d'abord interpellé « Celt » avant de remonter, grâce au disque dur de son ordinateur, vers les habitués du Wonderland Club.

La plupart des pédophiles de la Toile ont de solides connaissances informatiques. D'où la difficulté, pour les policiers, de les pister et d'apporter la preuve des connexions établies avec de tels sites. Les six enquêteurs du Groupe central de répression des atteintes aux mineurs ont donc fréquemment recours aux services de leurs collègues de la Brigade centrale de répression de la criminalité informatique (BCRCI), créée en 1994. Ces policiers spécialement formés se chargent aussi bien de mener des enquêtes que d'assister d'autres services au moment de saisir et d'exploiter du matériel. *« La preuve informatique est aujourd'hui une réalité,* précise le commissaire Marcel Vigouroux, chef de la BCRCI. *Les utilisateurs d'Internet, même très prudents, finissent toujours par laisser des traces de leur passage. »*

La police française disposera, avant la fin de l'année, d'un outil supplémentaire : une banque de données permettant de stocker l'ensemble des photos, films et autres documents sur la pédophilie. Internet, tout comme certaines messageries du Minitel, sera l'une des sources d'approvisionnement de cette documentation centrale. La « banque » en question, dont un protype est en cours d'expérimentation par une société privée française, permettra d'effectuer des recherches rapides. C'est ainsi qu'elle devrait garder en mémoire les visages aperçus dans les « collections » du Wonderland Club.

Philippe Broussard

Le conseil de l'ordre de Midi-Pyrénées prononce la relaxe d'un médecin poursuivi pour euthanasie

Sa patiente était âgée de quatre-vingt-douze ans, hémiplégique, atteinte de gangrène et dans le coma

Le conseil régional de l'ordre des médecins de Midi-Pyrénées a prononcé, samedi 19 septembre, la relaxe d'un médecin poursuivi pour avoir procédé à un acte d'euthanasie active sur une malade âgée de quatre-vingt-douze ans, dans le coma, hémiplégique et atteinte de gangrène. *« Sur le plan déontologique, il ne peut y avoir lieu à sanction disciplinaire »*, a estimé le président du conseil régional.

LE CONSEIL régional de l'ordre des médecins de Midi-Pyrénées a prononcé, samedi 19 septembre, la relaxe d'un praticien de l'Aveyron poursuivi pour avoir procédé à un acte d'euthanasie sur une malade âgée de quatre-vingt-douze ans, hémiplégique, atteinte de gangrène et dans le coma.

Le docteur Jean-Paul Duffaut, chef du service de gériatrie du centre de moyens et longs séjours Maurice Fenaille, de Sévérac-le-Château (Aveyron), avait reconnu avoir *« accompagné dans la mort »* cette patiente en lui administrant une piqûre de chlorure de potassium. Il aurait agi en concertation avec l'équipe médicale, mais sans avoir averti la famille de la malade. Il avait par là même contrevenu aux dispositions de l'article 38 du code de déontologie médicale qui stipule : *« Le médecin doit accompagner le mourant jusqu'à ses derniers moments, assurer par des soins et mesures appropriés la qualité d'une vie qui prend fin, sauvegarder la dignité du malade et réconforter son entourage. Le médecin n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. »*

Pour la direction du centre, le docteur Duffaut aurait agi de son propre chef, *« sans concertation avec l'équipe médicale »*. Informé d'un tel geste, un médecin-assistant avait alerté ses supérieurs hiérarchiques, qui avaient déposé une plainte, transmise à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aveyron et au procureur de la République du tribunal de grande instance de Millau. Le procureur avait choisi de ne pas ouvrir d'information judiciaire, dans l'attente des décisions de l'instance ordinale régionale.

« Le conseil de l'ordre s'est placé sur le plan déontologique et uniquement sur ce plan-là. Il ne peut y avoir lieu à une sanction disciplinaire contre le docteur Duffaut », a déclaré le docteur Georges Benayoun, président du conseil régional de l'ordre, au terme de l'audience du 19 septembre, à laquelle le docteur Duffaut n'était pas présent. *« Il faut cesser d'être hypocrite devant un problème quotidien dans les services de longs séjours, dans les services de soins palliatifs »*, estime le docteur Benayoun. Pour sa part, la direction du centre Maurice Fenaille s'est déclarée *« déçue »* par la décision du conseil régional de l'ordre, précisant que le conseil d'administration de l'établissement s'était prononcé *« contre le renouvellement des fonctions du praticien »*. La direction a ajouté attendre sur ce point une décision de secrétariat d'Etat à la santé. Réagissant à cette affaire, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, avait pris position, fin août, en faveur du docteur Duffaut. *« Je ne supporte pas l'idée qu'un chef de service qui a agi humainement soit poursuivi comme un malfaiteur. J'ai envie de le remercier d'avoir agi avec charité »*, avait-il déclaré.

Le conseil national de l'ordre des médecins pourrait pour sa part être amené à faire appel de la décision de relaxe. La jurisprudence ordinale française n'est guère fournie en ce qui concerne les actes d'euthanasie, les médecins étant le plus souvent relaxés faute de preuves. En 1990, le professeur Léon Schwartzenberg avait été suspendu pour un an de ses fonctions médicales par le conseil régional d'Ile-de-France pour avoir laissé entendre, dans un entretien au *Journal du dimanche*, qu'il avait « aidé » un malade à mourir.

La décision sans précédent du conseil régional de Midi-Pyrénées survient peu après la mise en examen pour *« homicides volontaires »* deChristine Malèvre, une infirmière de vint-huit ans de l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie, cette infirmière ayant reconnu avoir aidé à mourir une trentaine de malades tenus pour incurables depuis début 1997 (*Le Monde* du 4 août). Elle survient aussi quelques jours après la publication, aux éditions du Seuil, d'un ouvrage dans lequel le théologien Bernard Pohier, un ancien dominicain, révèle avoir pratiqué cinq *« suicides assistés »* (*le Monde* du 18 septembre).

J.-Y. N.

M. Kouchner se « réjouit de cette décision »

Le secrétaire d'Etat à la santé Bernard Kouchner s'est félicité, dimanche 20 septembre, de la décision rendue en faveur du docteur Dufault. *« Je me réjouis de cette décision qui témoigne de beaucoup d'humanité de la part du conseil de l'ordre de Midi-Pyrénées et qui témoigne surtout de l'évolution du corps médical »*, a déclaré Bernard Kouchner sur France Info. Le secrétaire d'Etat s'est dit *« heureux de cette relaxe »* même si, a-t-il ajouté, *« je sais que la décision n'a pas été suffisamment collective, même si je sais qu'il y a bien des progrès à faire pour bannir de notre vocabulaire le mot euthanasie, qui est effrayant pour le remplacer par l'accompagnement de la mort »*. M. Kouchner a indiqué qu'il annoncerait *« dans quelques jours tous les efforts que nous allons faire pour les équipes de soins palliatifs et l'argent que nous y mettrons »*.

TROIS QUESTIONS À...
BERNARD GLORION

1 Le conseil national de l'ordre des médecins que vous présidez va-t-il ou non faire appel de la décision du conseil régional de *Midi-Pyrénées* ?

Une telle décision n'a pas encore été étudiée par le conseil national. Ce dernier pourrait en effet faire appel *a minima* après avoir eu connaissance des attendus de la décision de relaxer le docteur Jean-Paul Duffaut.

Il le fera s'il estime que cette décision n'est pas adaptée aux faits qui étaient reprochés à ce médecin. Mais, quelle que soit la décision qui sera prise par le conseil national, il faut d'ores et déjà se saisir de cette affaire pour ouvrir, le plus largement possible, le débat sur ces questions très délicates.

2 Etes-vous favorable à une dépénalisation de certaines pratiques, à une modification du code de déontologie médicale ?

En aucune façon ! L'interdiction, faite aux médecins, *« de donner délibérément la mort »* ne vise que l'euthanasie dite « active » et nullement les soins palliatifs ou l'arrêt des soins en réanimation. A ce titre elle est toujours d'actualité. D'autre part, je suis formellement opposé à toute modification des dispositions législatives. Nous ne devons à aucun prix évoluer vers une société où le médecin deviendrait, en quelque sorte, le notaire de la mort.

3 Comment réagissez-vous à la révélation de cet ancien dominicain qui a pratiqué une série de *« suicides assistés »* et qui revendique cette pratique ?

Si nous devions autoriser certains individus non médecins à donner la mort au motif que certaines personnes leur auraient demandé nous irions au devant de graves désillusions, d'inquiétantes dérives.

Les gestes dont nous parlons ne peuvent être mis en œuvre que par des équipes de soignants dans le cadre d'une conception globale des soins palliatifs. Et contrairement à ce que certains avancent il n'y a là aucune hypocrisie : ceux qui pratiquent les soins palliatifs soulagent leurs patients et n'ont aucunement l'intention de tuer.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Des RMistes en colère dans les rues de Perpignan

Soutenus par plusieurs associations de chômeurs, huit cents manifestants ont protesté contre la « notion de travail obligatoire »

PERPIGNAN
de notre correspondant

Huit cents RMistes ont manifesté, samedi après-midi à Perpignan (Pyrénées-Orientales), à l'appel de plusieurs associations nationales de chômeurs, comme AC !, l'Apeis ou le MNCP, pour protester contre *« la notion de travail obligatoire »* défendue, selon elles, par Christian Bourquin, député PS et président du conseil général des Pyrénées-Orientales.

Aux cris de *« Bourquin, Aubry, au RMI ! »* et derrière des banderoles sur lesquelles étaient inscrits des slogans comme *« Non au sous-travail obligatoire, non au STO ! »*, ou encore *« Le Tony Blair nouveau est arrivé »*, le cortège, auquel s'étaient associés des petits groupes anarchistes ou d'extrême gauche, a traversé la cité catalane pour gagner la gare, puis est retourné dans le centre-ville.

Au moment où une délégation pénétrait dans les locaux du conseil général, protégés par d'importantes forces de l'ordre (deux compagnies de CRS quadrillaient le centre de la ville depuis le matin), pour être reçue par Christian Bourquin, une échauffourée a eu lieu. Cet unique incident s'est produit après que des manifestants cagoulés eurent jeté divers objets et des bombes de peinture rouge sur la façade du bâtiment. Les forces de l'ordre ont répliqué par des jets de grenades lacrymogènes, et la manifestation s'est disloquée peu après 18 h 30.

Le rassemblement de Perpignan, décidé dans le courant de l'été, est né en réaction à un article publié par l'hebdomadaire *Le Point* : *« A partir de septembre*, pouvait-on y lire, *tout RMIste du département devra effectuer une activité d'intérêt collectif en accord avec ses compétences. Il recevra, parallèlement, diverses offres d'emploi ou de formation adressées à son domicile. En cas de refus d'activité, les récalcitrants seront exclus du RMI et ne percevront plus d'allocation. Dénonçant le flou qui règne dans la gestion des dossiers du RMI, cet élu* [Christian Bourquin] *vient de lancer un audit pour recenser exactement les bénéficiaires et les mettre en activité. »*

Dans la semaine précédant la manifestation nationale de samedi, M. Bourquin, responsable d'un département qui compte seize mille RMIstes, soit 6 % de la population, alors que la moyenne nationale est de 3 %, a précisé ses intentions pour *« rompre avec la politique guichetière »*. *« Je veux dépoussiérer le système et aller de l'avant. Il y a des droits à maintenir, mais aussi le devoir de participer à cette société. La loi du 29 juillet contre les exclusions, dont les décrets vont être votés d'ici à la fin de l'année, permet à tout RMIste de conserver son allocation (en moyenne 2 400 francs) tout en bénéficiant des revenus de son travail jusqu'à un total de 4 200 francs. »*

MISE AU POINT

Conscient que ses propos de juin avaient été *« mal interprétés »*, Christian Bourquin a fait cette mise au point sur son nouveau *« contrat social »*, et on sait désormais que ce projet de revalorisation par le travail devrait être débattu prochainement par l'assemblée départementale.

Chaque année, 1 milliard de francs d'argent public est distribué pour le RMI dans les Pyrénées-Orientales, et, en huit ans, le nombre des bénéficiaires a été multiplié par trois. Christian Bourquin veut inverser la tendance. Mais, pour cela, il devra surtout convaincre les acteurs économiques locaux, pas encore assez dynamiques dans un département qui se caractérise par une *« économie de la rente »*, selon un économiste de l'université de Perpignan, Henri Solans.

C'est peut-être à partir d'une autre étude sur les trajectoires des RMIstes, qu'une unité du CNRS doit produire à la demande du conseil général, qu'une vision plus nette sera enfin perçue entre l'effort collectif d'insertion et les résultats, souvent dérisoires, obtenus.

Jean-Claude Marre

France Télécom tente de limiter les dérives de l'Audiotel

Ces numéros surfacturés (08 36 68...) donnent lieu à de nombreux contentieux

France Télécom vient de mettre en place un système qui permet aux abonnés de verrouiller gratuitement certains numéros. Cette mesure vise principalement les services Audiotel (numéros commençant par 08 36 68...), souvent facturés à plus de deux francs la minute. Ces services profitent à France Télécom, qui conserve la moitié des sommes perçues, mais nuisent à son image et nourrissent de nombreux contentieux.

POUR MIEUX contrôler leurs dépenses téléphoniques, les clients de France Télécom disposent depuis le 8 août d'un nouveau service : l'accès sélectif modulable. A l'aide d'un code confidentiel, ils peuvent verrouiller gratuitement l'accès de leur téléphone : une série d'options leur permet, par exemple, de limiter les communications aux seuls appels entrants, aux communications locales ou encore aux numéros d'urgence. Ce service proposé aux 25 millions de Français équipés d'un téléphone devrait aussi permettre à France Télécom de réduire les *« coûts de contentieux »* liés aux réclamations des abonnés qui contestent le montant de leur facture.

Principale cible de ce nouveau dispositif : les appels au kiosque Audiotel (numéros commençant par 08 36 68...), qui renvoient sur des répondeurs vocaux où l'on peut consulter son compte bancaire, réserver un billet de train ou laisser son pseudonyme sur une messagerie « conviviale ». Si l'on n'y prend garde, ces appels, facturés de 0,74 à 2,23 francs la minute, peuvent rapidement provoquer une explosion des factures. *« Les gens ne sont pas informés sur les tarifs des Audiotel,* reconnaît France Télécom. *Et, dans l'immense majorité des cas litigieux, ce n'est pas le titulaire de la ligne qui demande ces services, c'est une personne de son entourage. »*

Une consultation publique

L'autorité de régulation des télécommunications (ART) vient de clore, le 11 septembre, une consultation publique auprès des opérateurs de téléphone, des fournisseurs de services et des organisations de consommateurs, au sujet de la clarification de la numérotation et de la tarification des services Audiotel en vue de leur ouverture prochaine à la concurrence.

L'Adéic-FEN, l'association de consommateurs de la FEN, a profité de cette consultation pour réclamer une classification des numéros surfacturés en fonction de leurs paliers tarifaires et de leur contenu, ce qui permettrait de distinguer les serveurs pour adultes et ceux destinés exclusivement aux mineurs. L'association demande également une clarification générale du champ d'application des réglementations, pour dissiper le flou qui entoure encore le contrôle des services télématiques.

Les enfants et les adolescents, à qui s'adressent de nombreux services de jeux, d'histoires ou de dialogues avec *« les héros de [leurs] séries préférées »*, constituent une clientèle privilégiée. *« Ils abusent de la crédulité et de l'inexpérience des jeunes, qui n'ont besoin que d'un téléphone pour dépenser seuls l'argent de la famille,* accuse Christian Huard, de l'Adéic-FEN, l'association de consommateurs de la FEN, qui vient de publier une enquête sur les serveur Audiotel. *Nous avons reçu une plainte de parents dont la fille se levait toutes les nuits pour appeler des numéros Audiotel. Ils se sont retrouvés avec une facture de 20 000 francs qui a entraîné un drame familial. »*

Dans son enquête, l'Adéic-FEN s'inquiète de la *« généralisation de numéros payants »*, y compris dans les ministères et dans certains services publics comme La Poste ou les caisses d'allocation familiales. Elle dénonce des services à destination de la jeunesse qui sont pauvres, voire *« débiles »*, et conçus pour faire durer la conversation. Les jeux reposent souvent sur un système de cumul de points qui incite l'utilisateur à rappeler. *« France Télécom n'est pas responsable de l'utilisation de la ligne téléphonique,* rappelle aussi l'association. *Ni des publicités qui inondent les journaux et des émissions de télévision pour les jeunes qui renvoient gentiment sur un 36-68 à 2,23 francs la minute. »*

Derrière les publicités parues dans la presse, affichées ou diffusées à la radio, se dissimulent parfois des serveurs installés à l'étranger. Selon le Bureau de vérification de la publicité (BVP), ces arnaques aux numéros internationaux représentent 20 % des publicités pour les services Audiotel. *« France Télécom arrive à réduire les abus en obligeant les fournisseurs d'accès à afficher un tarif visible ou en limitant la durée de connexion,* explique Jérôme Constant, du BVP. *Mais parfois, on trouve des numéros qui s'en vont au Sri Lanka ou à Tel-Aviv et qui n'ont comme information consommateur sur le prix qu'un "tarif international en vigueur", sans que l'usager puisse savoir qu'il paye 17 francs toutes les trente secondes. »* Pour les fournisseurs, l'intérêt est double : échapper au fisc en s'installant dans des paradis fiscaux et bénéficier d'un différentiel de tarif en jouant sur les heures creuses. France Télécom conserve la moitié des sommes perçues dans le cadre des 7 200 services Audiotel avec lesquels il a signé un contrat. En 1997, ceux-ci ont fait l'objet de 650 millions d'appels, soit 25 millions d'heures de connexion pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de francs. *« Les dérives de l'Audiotel ternissent l'image de France Télécom, considéré comme l'un des bénéficiaires de ce trafic, et font peser des doutes sur la sécurité du réseau et l'exactitude de la facture »*, note le rapport de l'Adéic-FEN.

3 000 CONTRÔLES

Pour se *« défaire de cette image négative »*, France Télécom s'est doté d'une cellule de vérification, qui a, en 1996, effectué 3 000 contrôles et dressé 830 procès-verbaux de constatation. Ceux-ci ont été transmis au Comité de la télématique anonyme (CTA), qui peut seul décider de la résiliation d'une ligne. Dans 60 % des cas, le comité est saisi pour des atteintes à la protection de l'enfance et pour déloyauté des services. Au cours des deux derniers mois, il a prononcé plus de 80 avis favorables de résiliation, portant sur des messageries « conviviales ». *« On ne peut pas dire à l'heure actuelle que les règles sont dissuasives,* regrette l'Adeic-FEN. *On arrive à des situations où des serveurs ne répondent pas du tout aux critères énoncés lors de la signature du contrat, mais continuent à fonctionner pendant une durée transitoire assez longue avant que l'instance de régulation se prononce. Il n'y a jamais eu de volonté forte des pouvoirs publics d'intervenir sur la protection des consommateurs de téléphone. »*

Alexandre Garcia

★ *L'Audiotel en France et en Europe en 1997/1998,* Adéic-FEN, 3, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

Des magistrats critiquent le rapport parlementaire sur la Corse

LES MAGISTRATS de l'Union syndicale de la magistrature (USM, modérée) en poste en Corse ont fait état, dimanche 20 septembre, de *« leur étonnement et leur déception »* au sujet du rapport parlementaire sur la Corse. Visant le chapitre consacré au fonctionnement de la justice, ils se déclarent *« surpris par la méthode utilisée, privilégiant l'anecdote et le propos de comptoir au détriment d'une réflexion de fond argumentée, vérifiée et constructive ».*

Ce syndicat indique que ses membres sont *« choqués, voire blessés par le portrait caricatural mettant en cause à partir de propos anecdotiques leurs compétences, leur impartialité et leur sens du service public »*. Les représentants du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ont, pour leur part, approuvé les conclusions de la commission parlementaire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Samuel Lamy, vingt-quatre ans, le meurtrier présumé du policier tué à Gargenville, dans les Yvelines** (*le Monde* daté 20-21 septembre), a été mis en examen pour *« meurtre sur personne dépositaire de l'autorité »*, samedi 19 septembre, à l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie, où il a été transporté jeudi, après avoir été blessé d'une balle dans la bouche lors de son interpellation. Le meurtre du policier a eu lieu lors de l'intervention d'une patrouille du commissariat, à la suite d'un différend familial.

■ **IMMIGRATION : plusieurs dizaines de sans-papiers ont** pénétré, dimanche 20 septembre, dans l'église Notre-Dame-d'Espérance dans le 11e arrondissement de Paris, en demandant *« la régularisation de tous les sans-papiers, l'arrêt des contrôles au faciès et des expulsions et emprisonnements faute de papiers »*. Ils ont dû quitter les lieux quelques heures plus tard. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitité entre les peuples (MRAP) a, d'autre part, apporté son soutien aux quatorze sans-papiers africains en grève de la faim depuis le 31 août dans une annexe de la cathédrale de Créteil (Val-de-Marne).

■ **PACS : huit militants du Centre gai et lesbien (CGL)** ont été brièvement interpellés, dimanche 20 septembre, après avoir tenté de lire un texte sur le pacte civil de solidarité (PACS) au cours de la messe en l'église Saint-Pierre de Montmartre, retransmise sur France-Culture. Le prêtre a requis l'intervention de la police afin d'expulser les manifestants.

Procédure disciplinaire contre un magistrat d'une chambre des comptes

Il aurait exercé une profession commerciale

MONTPELLIER
de notre correspondant

Une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre d'un magistrat de la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon, Eric Verrax, à l'initiative du président de la chambre, Alain Gillette. Ayant reçu une lettre d'un particulier affirmant qu'Eric Verrax lui devait de l'argent, Alain Gillette a été conduit à s'interroger sur les conditions dans lesquelles le magistrat avait acquis un important patrimoine immobilier. Le Conseil supérieur des chambres régionales des comptes, présidé par le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, a désigné un rapporteur pour instruire l'affaire. Ce n'est qu'à l'issue de ses investigations, et après audition de l'intéressé, que le conseil, dans sa formation disciplinaire, rendra sa décision.

Agé de trente-neuf ans, Eric Verrax a été commissaire de police, adjoint au chef de la section financière du Service régional de police judiciaire de Montpellier, avant d'intégrer la chambre régionale des comptes de la même ville après un passage à l'Ecole nationale d'administration (ENA). Parallèlement à ses fonctions de contrôleur des comptes des collectivités locales, il a réalisé dans la région, ces dernières années, une vingtaine d'opérations immobilières en son nom propre ou par l'intermédiaire de différentes Sociétés civiles immobilières (SCI). Il a ainsi été amené à contracter de nombreux prêts auprès de la Banque régionale d'escompte et de crédit, de la Caisse régionale du Crédit agricole du Midi, de la Banque populaire du Midi, de la BNP et de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon dont il est un des plus gros emprunteurs privés.

Se constituer un patrimoine immobilier est un acte à caractère privé qui n'a rien en soi de répréhensible. La loi du 14 juillet 1983 règlementant les professions commerciales dispose cependant que *« l'exercice d'une profession commerciale est incompatible avec celle de fonctionnaire public, magistrat ou militaire »*. Le même texte précise que ces derniers *« ne peuvent exercer à titre professionnel une activité lucrative de quelque nature que ce soit »*. Or, le 4 octobre 1994, Eric Verrax, qui représentait la SARL Eupalinos, a signé un acte de vente dans lequel il se définit lui même comme un *« marchand de biens »*. Cette SARL a des relations avec la SCI SEF Immo, une société créée en 1994 par Eric Verrax à parts égales avec Franck Gaborit, un fonctionnaire des impôts rattaché à la section économique et financière du Service régional de police judiciaire de Montpellier. Dans l'acte de cession d'un immeuble daté du mois de juillet 1996 entre la « SARL Eupalinos » et « SEF Immo », les deux fonctionnaires se présentaient conjointement comme des *« gérants de sociétés »*.

Eric Verrax se défend d'avoir exercé une quelconque activité commerciale. *« Eupalinos a été créé en 1992 après mon départ de l'ENA lorsque j'ai prêté mon appartement à un ami roumain en situation précaire*, explique-t-il. *Elle est restée une coquille vide pendant deux ou trois ans, avant de prendre en charge les biens de ma famille. Gérant de société n'est pas une activité mais un statut. Le fait d'acheter un appartement tous les deux ans n'est pas un acte de commerce. Je n'ai jamais eu et que je n'aurai jamais d'activité professionnelle lucrative. »* Le magistrat considère qu'il est devenu le *« bouc émissaire »* du président de la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon. Un conflit, explique-t-il, l'aurait notamment opposé à Alain Gillette, qui refusait de transmettre au parquet des informations concernant Raymond Courrière, ancien président socialiste du conseil général de l'Aude.

Le magistrat se considère comme le « bouc émissaire » du président de la chambre

Quelle que soit son issue, cette affaire tombe à un moment délicat. Eric Verrax fait en effet partie des fonctionnaires qui ont été chargés d'enquêter sur les comptes du conseil régional du Languedoc Roussillon présidé par Jacques Blanc. La Chambre attend les réponses de M. Blanc à ses observations pour rédiger sa lettre d'observations définitives, qui sera probablement terminée dans les semaines qui viennent.

Jacques Monin

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France épingle la préfecture de police de Paris

Elle constate des irrégularités dans la gestion du personnel et du patrimoine immobilier

Le Conseil de Paris devait se pencher, mardi 22 septembre, sur le rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France concernant la gestion de la préfecture de police de Paris. Dans ce document, la chambre constate des irrégularités dans les dépenses de personnel, la passation des marchés et la gestion immobilière. Le préfet de police, Philippe Massoni, a transmis ses réponses au Conseil de Paris.

LE CONSEIL de Paris devait examiner, mardi 22 septembre, les *« observations définitives formulées sur la gestion de la préfecture de police »*, par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Etabli à la suite d'une mission de contrôle menée du mois de mars au mois de novembre 1997, le document porte sur le budget spécial de la préfecture de police (PP). Ce budget qui concerne notamment la brigade des sapeur-pompiers – plus de la moitié des crédits du budget spécial – constitue la part de financement de la PP assurée par la ville de Paris. Il est donc, à ce titre, voté par le Conseil de Paris.

La chambre régionale des comptes épingle sur plusieurs points la gestion de la préfecture de police sur une période qui s'étend de 1992 à 1997. En premier lieu, le document souligne les insuffisances des contrôles exercés sur le budget spécial. Ainsi, certains actes budgétaires qui devaient être soumis au contrôle de légalité ne l'ont pas été.

La chambre régionale des comptes a également constaté que des décisions en matière de dépenses de personnel, notamment le recrutement de contractuels, n'était pas systématiquement soumis au contrôleur financier. Ces contractuels ont bénéficié d'avantages indus, d'ordinaire réservés aux seuls fonctionnaires. Le préfet de police, Philippe Massoni affirme, dans les réponses écrites adressées aux conseillers de Paris, que ce n'est plus le cas depuis août 1997.

FRAIS DE MISSION

Ce sont surtout *« les insuffisances des contrôles exercés sur les crédits de la brigade des sapeur-pompiers de Paris »* qui sont mises en avant. *« L'organisation comptable des opérations de dépenses relatives à la solde et à l'alimentation des militaires de la brigade, qui représente une masse annuelle de l'ordre d'un milliard, présente de graves défauts »*, précise le document de la chambre régionale.

Le système comptable trop complexe dû au statut de militaires des pompiers de Paris, fait qu'il n'existe plus de contrôle externe permanent sur ce type de dépenses. Le régime *« devrait être réformé et clarifié »*, conclut la chambre régionale des comptes.

Le préfet de police souligne qu'il ne lui appartient pas de *« se prononcer sur les règles applicables aux unités militaires mises à sa disposition »*.

Les dépenses de personnel relèvent plus directement de sa responsabilité. Dans ce domaine, le document constate plusieurs irrégularités. Les frais de mission, qui ont doublé entre 1993 et 1996, sont dans la ligne de mire, notamment pour les personnels administratifs et des bureaux d'études, qui bénéficient d'indemnités forfaitaires. *« La constance de ces versements et le caractère difficilement vérifiable de la réalité de ces missions, en l'absence de justificatifs, font présumer qu'ils s'apparentent en fait à un complément de rémunération »*, indique le document.

Les heures supplémentaires, qui vont jusqu'à quatre-vingt-sept heures par mois pour certains agents, font l'objet de la même critique. Dans sa réponse, le préfet de police précise que les frais de mission forfaitaires ont disparu depuis mai 1998, et qu'il réexamine le régime des heures supplémentaires. Par ailleurs, la chambre observe que le budget spécial était indûment utilisé pour le financement *« d'avantages accessoires des commissaires de police »*, notamment des communications téléphoniques et des remboursements de Cartes orange. Ces dépenses sont normalement à la charge de l'Etat.

MARCHÉ UNIQUE

La chambre régionale des comptes s'étonne également des conditions dans lesquelles ont été passés certains marchés. Revenant *sur les manifestations liées à la célébration* du cinquantième anniversaire de la Libération de Paris en août 1994, elle relève *« des commandes irrégulières pour l'élaboration du cadre général des cérémonies, la définition du service de presse et la réalisation de l'exposition »*.

Certaines prestations qui auraient dû faire l'objet d'un marché unique et d'une mise en concurrence, ont été indûment fractionnées en plusieurs marchés attribués de gré à gré. Le préfet de police réplique que *« la mise en œuvre d'une procédure d'appel d'offres aurait conduit à faire débuter, au mieux, l'exposition, qu'en octobre 1994, alors même que la date anniversaire qu'il s'agissait de commémorer était celle du 19 août »*.

Le document conteste enfin des négligences liées à la gestion du patrimoine immobilier. Le cas le plus criant est celui de locaux situés dans le quinzième arrondissement de Paris, d'abord réhabilités, puis inoccupés. *« Au total, ce sont 2 millions de francs qui ont été dépensés dans une opération sans utilité pour la préfecture de police »*, note la chambre régionale des comptes. Philippe Massoni répond par la promesse de mettre en oeuvre, dès cette année, *« un schéma directeur immobilier Ville »*, qui permettra de rassembler en un seul document les informations immobilières.

Pascal Ceaux

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle CORBIER
et
Marc RESTELLINI
sont heureux d'annoncer la naissance de

Hadrien,

à Paris, le 16 septembre 1998.

134, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

– Alger, le 22 septembre 1948,
Paris, le 22 septembre 1998.

Que de chemins parcourus...
Heureux anniversaire,

Brigitte !

avec les bises affectueuses et chaleureuses de ta maman.

La vie est belle quand elle est belle
Et cela lui arrive souvent...

Depuis dix ans que nous t'aimons,

Clément,

nous t'aimerons encore longtemps !

Pascale, Laurent et les autres.

Décès

– Andrée Botineau,
son épouse,
Pierre et Brigitte Botineau,
Jean Botineau,
Michel et Marie-France Botineau,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Rémy BOTINEAU,
professeur honoraire
au lycée Gay-Lussac,
officier des Palmes académiques,

survenu le 15 septembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 19 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Jean-Jaurès,
87000 Limoges.

– M. Marcel Doucet et sa famille,
M. et Mme Jacques Boulesteix,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gisèle DOUCET,

survenu à Monaco, le 18 septembre 1998.

– Mano Munoz,
sa compagne,
Michèle Goldmyc-Bisson et Audrey Goldmyc,
ses filles,
Mathieu Bisson,
son petit-fils,
Rose Goldmyc et Pauline Fenigstein,
ses sœurs,
Les familles Lamidey, Gotesman, Fenigstein,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon GOLDMYC,

survenu le 17 septembre 1998.

On se réunira le mercredi 23 septembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, porte principale, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

– Paris. Limoges.

Mme Renée Daccord,
sa sœur,
M. et Mme Olivier et Marie-Christine Dujaric,
Benoît et Marie Eglantine,
Parents et amis,
font part du décès du

docteur James MAUCOURANT,

survenu le 12 septembre 1998.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi *16 septembre, à 10 h 30, en* l'église Saint-Ambroise, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière de Limoges.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine ainsi que tout le personnel de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris.

Remerciements

– Mme Arlette Jouan,
sa mère,
Sébastien Jouan,
son fils,
Emmanuelle,
sa sœur,
Philippe,
son beau-frère,
Toute sa famille,
Et ses amis,
remercient vivement tous ceux qui ont témoigné affection et sympathie lors de la disparition, le 7 septembre 1998, de

Christine JOUAN.

Anniversaires de décès

Georges CRASSOUS
(†) 22 septembre 1997.

Nous nous souvenons tristement.

La flamme

– Michel Bastok, secrétaire général, René Tenias, conseiller technique, communiquent :

En la ville de Bordeaux, le 23 septembre 1998, à 17 h 30, Alain Juppé, ancien premier ministre, député et maire de Bordeaux, instituera en son hôtel de ville l'Itinérante Flamme-symbole de Dachau contre les exterminations, peinte par Colette Azoulay, *président du comité*, Marc Boissière.

Services religieux

– Un dernier hommage sera rendu à la mémoire de

Georges MEYER,

décédé le 8 septembre 1998.

A cette occasion et pour clôturer le mois de deuil, un office de commémoration sera célébré aux Galeries Lafayette par le rabbin David Meyer, le samedi 3 octobre, à 20 heures (entrée angle boulevard Haussmann-rue de Mogador).

La présence des amis de la famille et du personnel de l'*entreprise sera d'un grand* soutien.

Colloques

– « Victor Basch – La passion de la justice » le 24 septembre, à la Maison des sciences de l'homme (inscription par fax : 01-49-54-21-33), et le 25 septembre, à l'université Paris-VII - Jussieu, amphi 24, de 9 h 30 à 18 heures, entrée libre.

Communications diverses

– L'Association culturelle Razi propose un circuit du 16 octobre 1998 au 30 octobre 1998, pour l'Iran.

Renseignements au : 01-45-85-61-80.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 19 septembre 1998 sont publiés :

● **Hôpitaux** : un arrêté fixant le taux de la majoration pour travail intensif ; un arrêté revalorisant l'indemnité forfaitaire de risque allouée à certains agents de la fonction publique hospitalière ; un arrêté fixant les taux des indemnités forfaitaires représentatives de travaux supplémentaires allouées à certains personnels de la fonction publique hospitalière.

● **Rhin** : un décret portant publication des amendements au règlement pour le transport de matières dangereuses sur le Rhin, adoptés par la résolution de la Commission centrale pour la navigation sur le Rhin à Strasbourg le 28 mai 1996.

● **France Télécom** : un décret autorisant le transfert au secteur privé de participations minoritaires de l'Etat au capital de l'entreprise nationale France Télécom.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 juillet 1998.

comptes d'Ile-de-Fran
de police de Paris

هكذا من الأصل

Mardi sans voitures dans 35 villes de France

Pour le ministère de l'environnement, la journée du 22 septembre doit être « un événement exceptionnel de reconquête de nos villes ». Cette action symbole privilégiera les transports collectifs, le vélo et la marche à pied, mais aussi les manifestations festives

TRENTE-CINQ VILLES se sont *lancées dans la première édition* de la journée *« en ville sans ma voiture »*, organisée le 22 septembre à l'initiative du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Cette journée est, en fait, le temps fort de la Semaine du transport public, organisée à partir de lundi, pour la première fois – il s'agissait jusqu'à maintenant d'une seule journée – par le Comité de promotion des transports publics (CPTP). L'opération du 22 septembre vise *« à rétablir la place des piétons et des cyclistes dans la ville, à développer les transports collectifs et à retrouver une meilleure qualité de l'air »*, selon la présentation faite au printemps (*Le Monde* du 28 mai).

Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, entend faire de cette journée *« un événement exceptionnel qui veut marquer* [la] *reconquête lente mais inéluctable de nos villes »*. La ministre souhaite ainsi *« parachever* [son] *premier exercice dans le domaine de la pollution de l'air et de la mobilité urbaine »*. Elle entend également répondre à une préoccupation grandissante de la population : selon un sondage Louis Harris réalisé les 16 et 17 avril pour le CPTP auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, 69 % des Français estiment souhaitable la fermeture des centres-villes à la *circulation* ; *pour 71 %* des Franciliens, la circulation automobile est devenue *« insupportable »*.

L'opération du 22 septembre se veut symbolique, afin d'inciter les Français à adopter de nouveaux comportements. De fait, pour cette première édition, rares sont les villes qui se sont engagées au-delà du symbole. A l'exception de Montreuil (Seine-Saint-Denis), Amiens (Somme), La Rochelle (Charente-Maritime), les périmètres réservés, où la circulation automobile est bannie de 7 heures à 21 heures, sont très réduits, en particulier à Paris. Dans ces périmètres, les *municipalités ont mis* en place des moyens de transport alternatifs (transports collectifs, vélos, scooters électriques, voitures roulant au GPL). Des parkings relais accueilleront les voitures à la périphérie. *Un fléchage* spécifique dirigera les habitants vers ces parkings et les modes de transport alternatifs.



Paris s'est rallié in extremis à l'opération. Seulement une vingtaine de quartiers de la capitale, soit une soixantaine de kilomètres de voirie, sur près de 1 700 kilomètres, seront interdits par 148 barrages aux automobiles des particuliers, riverains exceptés. Les 110 000 places de stationnement résidentiel seront gratuites. Un millier de policiers seront mobilisés.

Pour populariser les transports *en commun (bus, tramways,* métro et trains SNCF), des tarifs préférentiels sont offerts un peu partout, avec une augmentation de l'offre. Un numéro vert est ouvert pour informer le public du dispositif ville par ville (08-00-22-09-98). Enfin, pour mesurer l'impact de cette journée sur la pollution atmosphérique et le bruit, des mesures spécifiques seront effectuées dans les périmètres réservés.

Voici la liste des villes avec l'essentiel du dispositif :

■ **AMIENS** (Somme) : 110 hectares réservés. 12 navettes desservent *4 parkings relais*. 74 véhicules GPL, 37 voitures électriques et 200 vélos. Balades en calèche, spectacles de jazz, circuit pédestre pour les scolaires, visites guidées du patrimoine...seront organisées.

■ ***ARGENTEUIL** (Val-d'Oise)* : 60 ha. 15 navettes à partir des 3 parkings relais. Lancement d'un site internet, démonstration de véhicules électriques ou GPL, présentation du projet de tramway sont également prévus.

■ **AIX-LES-BAINS** (Savoie) : 15 ha. 3 navettes pour 3 parkings relais. 200 vélos disponibles. Sensibilisation des élus locaux et du public aux véhicules électriques.

■ **ALBERTVILLE** (Savoie) : *28 ha.* Exposition sur les enjeux de la qualité de l'air. Démonstration de véhicules propres.

■ **BELFORT** (Territoire de Belfort) : 4,5 ha. Information auprès des administrations et du public sur le covoiturage ; animation par des clowns sur le thème de la pollution.

■ **BESANÇON** (Doubs) : 25 ha. *13 parking relais fléchés.* La municipalité a prévu une autre journée sans voitures le 26 : même périmètre réservé avec interdiction d'accès pour les bus.

■ **BOURGES** (Cher) : 80 ha. *8 parkings relais, 2 navettes. Pose* de pelouse sur la rue centrale pour inviter à la marche à pied. Des réactions négatives de la population ont déjà été enregistrées face à ce type de manifestation : *« Nous recevons 250 appels par jour, souvent de personnes qui refusent, ce jour-là, de faire cent ou deux cents mètres à pied »*, explique la mairie.

■ **BOURGOIN-JALLIEU** (Isère) : 10 ha. 7 parkings relais. Accent particulier sur le vélo : parcours réservé, exposition de vélos électriques, stand de réparation de deux-roues. Parcours de randonnée autour de la ville.

■ ***CAHORS** (Lot) : 6 ha. Présen*tation de véhicules propres.

■ **CALAIS** (Pas-de-Calais) : 37 ha. 60 vélos, 5 bateaux et 10 calèches à disposition du public. *10 parkings relais. Exposition* sur la pollution de l'air et parcours de découverte du patrimoine.

■ **CASTRES** (Tarn) : 17 ha. 4 navettes à partir des 4 parkings relais. 40 vélos. Démonstration de rollers et de VTT.

■ **CHAMBÉRY** (Savoie) : 32,5 ha. 120 vélos. Artistes de rues et musiciens, ainsi que démonstration de rollers.

■ **CHAMBLY** (Oise) : 70 ha. 80 vélos et 25 véhicules électriques, *véhicules GPL. 4 navettes.* Piste de rollers et de skate ; baptême de l'air en montgolfière ; deux petits trains à la disposition des scolaires ; expositions et parcours naturaliste.

Mais, si la municipalité s'est lancée à fond dans l'opération, une partie de la population s'est montrée plus réticente.

■ **CLERMONT-FERRAND** (Puy-de-Dôme) : 3,5 ha. 6 parkings relais. Installation de végétation (arbres, gazon et fleurs) dans les rues réservées aux piétons ; kiosques à *musique* et *théâtre* de rue. Mesures atmosphériques heure par heure.

■ **DUNKERQUE** (Nord) : 3 ha. 1 ligne spéciale de tramway électrique. Présentation des modifications du réseau de bus et d'un plan de déplacement urbain, avec une cartographie du bruit.

■ **GRENOBLE** (Isère) : 17 ha. Opération « Clefs de voiture contre vélo » : dans 4 points de la ville, il sera possible d'échanger sa voiture *contre un vélo (600 vélos* prévus). Démonstration et prêt de véhicules et de scooters électriques et GNV. 10 véhicules électriques.

■ **LA ROCHELLE** (Charente-Maritime) : 200 ha. Bus, navettes, bus de mer et passeur gratuits. 90 voitures et 95 scooters électriques. Animations sportives, baptême de mer sur bateau solaire et consultation sur le futur plan de déplacements urbains.

■ **LE MANS** (Sarthe) : 43,6 ha. 12 parkings relais. Essais de véhicules électriques, GNV et GPL.

■ **LONS-LE-SAULNIER** (Jura) : 10 ha. Animations musicales et *théâtrales. Visites commentées de* la vieille ville.

■ **MARSEILLE** (Bouches-du-Rhône) : hypercentre, y compris Canebière et Vieux-Port. Navettes gratuites à partir de 2 parkings relais.

Mais l'opération n'a pas été homologuée par le ministère.

■ **MONTREUIL** (Seine-Saint-Denis) : 250 ha. 5 navettes et 6 parkings relais. 60 vélos. Exposition sur le bruit, les problèmes de transports et de santé. Circuits en calèche. Parcours découverte à vélo.

■ **LORIENT** (Morbihan) : *19,5 ha. 100 vélos. Pique-nique* et animation musicale en centre-ville.

■ **MORLAIX** (Finistère) : 10,2 ha. 50 vélos. Rallye patrimoine ; gratuité des musées ; tournoi de foot de rue au centre ville.

■ **NANCY** (Meurthe-et-Moselle) : 60 ha. 25 navettes, 7 parkings relais. 200 vélos. Rallye pédestre dans le centre historique et goûter géant.

■ **NANTES** (Loire-atlantique) : démonstration et essai de vélos électriques.

■ **NEVERS** (Nièvre) : 24 ha. 4 navettes, 3 parkings relais ; 100 vélos. Théâtre de rue, présentation de véhicules propres, atelier de réparation de vélos...

■ **NÎMES** (Gard) : 41 ha. 4 navettes, 5 parkings relais. Exposition véhicules propres ; foire aux *vélos*.

■ **NIORT** (Deux-Sèvres) : 50 ha. 5 navettes, 100 vélos. Petit déjeuner offert sur le périmètre réservé ; 10 véhicules GNV et GPL : bateaux *électriques* en balade sur la Sèvre, piste cyclable pour enfants.

■ **PARIS** : 365 ha. Démonstration de véhicules propres avec 600 voitures électriques et 100 véhicules GPL. Navette électrique boulevards Saint-Germain et Saint-Michel ; 740 vélos à disposition *(voir carte ci-contre et lire ci-dessous)*.

■ **QUIMPER** (Finistère) : 40 ha. 100 vélos, 15 voitures électriques et 30 véhicules GPL.

■ **ROUEN** (Seine-maritime) : 25 ha. 5 navettes dont deux bus « aquazole ». Visites guidées et jeux de piste. Observatoire des conséquences de la pollution sur *les monuments historiques dans* la cathédrale.

■ **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** (Yvelines) : 35 ha. Périmètre plus restreint que les samedis 19 et dimanche 20 septembre *(lire par ailleurs)*. Navettes, 6 parkings relais ; 50 vélos.

■ **SÉLESTAT** (Bas-Rhin) : 14 ha : mise en place d'un futur transport collectif intercommunal ; exposition sur la santé et la pollution.

■ **STRASBOURG** (Bas-Rhin) : 140 ha.. 27 navettes, 7 parkings relais. Campagne « vélo volé/vélo remplacé » ; petits déjeuners offerts aux usagers des transports en commun ; animations itinérantes *(lire ci-dessous)*.

■ **TOURS** (Indre-et-Loire) : 28 ha. 2 navettes, 2 parkings relais. 50 vélos. Ticket de bus à 1 franc. Mise à *disposition de véhicules à gaz ou* électriques pour les livreurs.

Sylvia Zappi
(avec les correspondants du Monde)

Bordeaux et Toulouse font bande à part

Les villes de Toulouse et Bordeaux ont décidé d'organiser leur journée sans voitures non en semaine mais un dimanche. Dimanche 20 septembre, le centre de Toulouse a été rendu aux piétons et aux cyclistes à l'occasion de la « Journée sans voitures et du patrimoine », organisée par *la municipalité de Dominique Baudis* (UDF-FD). Un millier de vélos jaunes ont été mis à disposition du public sur la place du Capitole.

La municipalité de Bordeaux a choisi, elle, la date du 4 octobre : des animations sont prévues dans le centre ville et sur les allées de Tourny. *En cas de succès, l'opération pourrait être renouvelée* chaque semaine, a indiqué Alain Juppé, maire RPR de la ville. Enfin, la ville de Montpellier a décidé de reporter d'un an sa participation à l'opération du ministère de l'environnement.

A Paris, se passer de l'automobile devient la meilleure solution

LE DISCOURS se répand. Embouteillages exaspérants, impossibilité de se garer, coût des parkings, fréquence des PV... A Paris, la voiture tiendrait plus de la contrainte que de l'instrument de liberté. Christophe, directeur d'une PME, lui, a sauté le pas. Son auto, il l'a laissée à la campagne et ne s'en sert que pendant les vacances.

« J'habite, dit-il, *le centre de Paris. Il me fallait un quart d'heure pour sortir de mon quartier qui est tout le temps coincé. Du coup, je ne m'en servais que pour les balades avec les enfants le week-end. Un jour, j'ai réalisé que cela faisait trois mois que je ne l'avais pas sortie. Et que, avec les 12 000 francs de parking que je payais par an, on pouvait s'offrir le train en première aussi souvent qu'on le voulait. Sans compter le bonheur de ne plus avoir à se soucier de l'entretien, de l'assurance, du contrôle technique... »*

Comme Christophe, 46,5 % des ménages parisiens intra-muros ne possèdent pas de véhicule, selon l'Insee, tandis que ce taux de non-équipement n'atteint que 23,5 % pour l'ensemble des Français. Jean-René Carré, de l'Inrets (Institut national de la recherche sur les transports et leur sécurité), constate ce phénomène de *« démotorisation très parisien, alors que, dans le même temps, la motorisation progresse partout ailleurs en France d'un point par an »*. Il l'explique notamment par l'importance du nombre de ménages *constitués d'une seule personne* dans la capitale.

Ne plus entretenir une voiture à l'année. Circuler en transports en commun, en taxis, à vélo, scooter, ou rollers la semaine, louer une voiture le temps du week-end et des vacances : cette idée gagne du terrain à Paris. Chez ADA, par exemple, réputé pour ses petits prix, les voitures sont tellement prises d'assaut le week-end qu'il est devenu impératif de réserver longtemps à l'avance. *« Selon la Fédération française des automobiles-clubs, le budget annuel moyen d'une simple Clio se monte à 40 000 francs. Or, en louant une voiture pendant une vingtaine de week-ends dans l'année et durant un mois de vacances, on se situe aux alentours de 15 000 francs*, remarque Didier Feche, loueur dans le 5e arrondissement. *Depuis environ deux ans, nous avons de plus en plus d'adeptes de cette formule, cadres et cadres supérieurs, sans enfants ou avec un seul, qui savent calculer... »*

Depuis dix ans, le marché de la location de voitures (chiffre d'affaires de 8 milliards de francs en 1997) croît en volume de 5 à 6 % *par an. Et cela, grâce aux locations* à usage personnel, désormais majoritaires. Quelque 7,5 % de Français ont loué au moins un véhicule en 1997 contre 7,1 % en 1996. Le gros des bataillons de locataires appartient à un milieu social élevé et habite la région parisienne (31 % des clients).

« DU DERNIER CHIC »

Chez Hertz, dont la clientèle parisienne a, en un an, progressé de 15 % pour le week-end, on estime ainsi qu'à Paris la voiture n'est plus forcément *« un mode d'accession à un statut social. Il est même devenu du dernier chic de ne pas posséder de véhicule, de ne pas être contraint »*. Les dernières publicités Renault sur une nouvelle formule *« 1,2,3 »* de *« location avec option de vente »* en témoignent, qui décrivent pour la première fois une personne en révolte contre la tyrannie automobile. *« Elle dit : "Je t'aime, mais ne me le fais pas payer avec des contraintes que je ne supporte plus" »*, résume Thierry Dombreval, le directeur marketing de Renault.

Cette nouvelle prise de distance s'expliquerait, aux dires du président d'ADA, Jean-Jacques Augier, par un *« rééquilibrage entre les sexes dans les prises de décisions »*. *« L'automobile était un des rares secteurs où les femmes étaient peu prescriptrices, les hommes décidant seuls. Cela évolue. Et les femmes ont une vision plus utilitariste, plus rationnelle de la voiture, qui n'est pas une projection de leur ego. »*

Pascale Krémer

Prélude à Saint-Germain-en-Laye

En prélude à la journée sans voitures de mardi, à laquelle Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) participe, la municipalité organisait, samedi 19 et dimanche 20 septembre, pour la deuxième année consécutive, un week-end sans voitures. Plusieurs milliers de promeneurs ont donc envahi 45 hectares de rues du centre-ville. Après la pollution l'an dernier, la lutte contre le bruit était cette année le fil conducteur de ces journées. Plus de 6 000 places de parking gratuites ont été mises à la disposition des automobilistes au cœur de la forêt, des navettes conduisant aux abords du secteur réservé aux piétons.

Mardi, le périmètre interdit sera réduit à quatre rues du centre-ville, dont trois font partie habituellement du secteur piétonnier. – *(Corresp.)*

Strasbourg, la ville qui a favorisé les transports publics

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« Nous avons fait le plus facile. » Il n'y a pas que de la modestie dans l'appréciation de Roland Ries, *maire (PS) de Strasbourg, sur la* lutte de sa municipalité contre la voiture : à l'hôtel de ville, on est conscient que chaque nouvelle bataille sera plus difficile à gagner. Pourtant, en quelques années, Strasbourg a déjà fait reculer la voiture de façon significative. Le nouveau plan de circulation a *été* mis en place en 1992, le tramway est entré en service fin 1994 et, selon une étude sur les dix dernières années, les résultats sont excellents : le taux de motorisation au centre-ville est passé de 0,69 par ménage à 0,64. L'évolution de la *contribution de chaque* mode de transport dans la totalité des déplacements est aussi encourageante : la voiture a baissé de 67 % à 55 % ; les transports publics ont augmenté de 11 % à 17 % ; la *bicyclette*, de 22 % à 25 %.

La construction de la deuxième ligne de tramway (la fin des travaux est prévue dans deux ans) va sans doute améliorer ces pourcentages. M. Ries compte sur 180 000 passagers par jour contre 75 000 aujourd'hui. Les chiffres pourraient alors être les suivants : 50 % *pour l'automobile*, 25 % pour les transports publics et le vélo, la répartition actuelle d'Amsterdam, Copenhague ou Fribourg. La mairie a déjà annoncé que 1 000 places de parking seront *supprimées* au centre-ville et 2 700 créées à la périphérie, à *proximité* des stations *de tramway*.

AUTRES PISTES

Les responsables strasbourgeois tentent de suivre d'autres pistes, mais ils se heurtent le plus souvent à des obstacles financiers. Ainsi l'appel d'offres pour la création d'un service de location de voitures électriques n'a reçu la réponse que de deux entreprises, qui disent ne pas pouvoir fonctionner sans subventions. Malgré cet échec, M. Ries croit à la réussite de la *« discrimination positive à l'égard du transport public »* en centre-ville, en raison de la densité de la population.

En périphérie, la tâche est plus rude. L'enquête révèle que, depuis 1988, le taux de motorisation par ménage y est passé à 1,45. Avec une augmentation simultanée de 26 % du volume global des déplacements, tous modes confondus, la part de la voiture atteint 75 %, contre 73 % il y a dix ans. Comme la mobilité urbaine et périurbaine va encore s'accroître, Strasbourg, qui *n'a pu se débarrasser de sa pol*lution à l'ozone à cause de ce phénomène, veut voir au-delà de son agglomération.

En attendant que *co-voiturage* et multipropriété automobile entrent dans les mœurs, l'idée de réaliser un train-tram, qui desservirait *l'aéroport d'Entzheim et le bassin* d'emploi de Molsheim (à une vingtaine de kilomètres au sud) fait son chemin. M. Ries ne juge pas les obtacles, techniques ou financiers, insurmontables, dès lors que la volonté politique existe. *« Mais la réussite de l'entreprise dépend*, souligne-t-il, *de notre capacité à offrir un transport public pratique, rapide et confortable. »*

Marcel Scotto





Un premier détecteur individuel de pollution est mis sur le marché

C'EST UNE petite boîte jaune, pas plus grosse qu'un paquet de cigarettes, que les inquiets vont pouvoir glisser dans leur poche. Grâce au *« Pollumètre Air »*, premier détecteur portable individuel de la pollution, les piétons pourront savoir à tout moment si l'air est pollué et à quel degré de nocivité ils s'exposent. Une petite révolution technologique que la société Pollucorp va vendre 595 francs.

L'idée de répondre aux angoisses liées à la pollution automobile est venue à Olivier Martimort au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl. Inquiet, comme beaucoup, des informations contradictoires diffusées sur le passage du nuage radioactif, cet ingénieur électronicien s'est lancé dans la réalisation d'un compteur Geiger pour les particuliers. C'est tout naturellement qu'il a cherché ensuite à mesurer la qualité de l'air.

« Les appareils existants ne concernent que les professionnels. J'ai voulu fabriquer un instrument simple et bon marché qui permette à tous de connaître le niveau de pollution ambiant », explique M. Martimort. Le boîtier permet en trente secondes de détecter le taux de gaz carbonique, gaz dégagé par les moteurs des voitures, le chauffage ou les fumées industrielles. Selon la société Pollucorp, le gaz carbonique est un bon indicateur de la pollution : il est présent en même temps que d'autres polluants plus connus, comme le dioxyde de soufre ou d'azote. Ce choix est contesté par AIRPARIF, plus dubitatif sur l'intérêt qu'il y a à ne mesurer que le gaz carbonique.

Muni d'une micropuce, le détecteur révèle toutes les deux secondes les taux prélevés. Un tableau, illustré de symboles représentant des yeux plus ou moins en colère, précise à partir de quel taux l'*homo pedester* ingurgite des doses nocives. Olivier Martimort est persuadé que son « joujou » va marcher : *« Il y a une grosse demande pour ce type d'instrument immédiat »*, assure-t-il. Il en veut pour preuve la réponse des distributeurs : la FNAC l'a mis en rayon début septembre. Les Galeries Lafayette et la vente par correspondance vont le lancer sur le marché dès le 22 septembre.

S. Z.

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement

« On ne peut pas laisser aller les choses alors qu'on frise l'asphyxie des villes »

« On n'a jamais autant parlé des questions de transport public et de la place de l'automobile en ville. Pourquoi les actes tardent-ils autant à suivre les paroles ?

– Si l'on veut changer la donne, il faut repenser la ville et les transports en fonction de la réalité : le fait urbain est aujourd'hui dominant. C'est pourquoi j'ai décidé de lancer un grand débat national sur ce thème (*Le Monde* du 18 septembre).

» Il faut bien voir que, depuis des décennies, les villes ont été conçues ou au moins aménagées pour la voiture. Elles se sont morcelées, cloisonnées – ici le collectif, là le pavillonnaire, plus loin le commercial, ailleurs les équipements –, et ont contraint les citadins à multiplier les déplacements. Ce type de schéma a mis en cause la mixité et la convivialité et s'est traduit par des fractures sociales souvent accentuées par les voies de communications elles-mêmes. Même si, la plupart du temps, il faudra travailler sur l'existant pour le requalifier, une certaine rupture devra s'exprimer car on ne peut pas laisser aller les choses alors qu'on frise l'asphyxie.

» On va se déplacer de plus en plus, et le déplacement est un élément du progrès et de la civilisation. Je ne pense pas là qu'à la voiture, il s'agit aussi de marcher dans son quartier, de faire du vélo, de prendre l'avion. Mais il faut s'attaquer partout au déplacement contraint, forcé, inutile, faute de transports en commun ou quand on se retrouve avec une gare TGV à 30 km de la ville.

– Pour faire évoluer certains comportements, envisagez-vous d'avoir recours à des moyens coercitifs ou, au moins, dissuasifs ?

– Il faut savoir ce que l'on veut : l'urbain n'ira pas en se réduisant, nous devrons agir sur la complémentarité, l'intermodalité, sur une redistribution de la voirie, sur le stationnement et notamment les parkings de rabattement. Et réfléchir à ce qu'on peut rendre dissuasif. Il y a des choix à faire sur la place réservée à la voiture, on n'y échappera pas. A cet égard, la comparaison avec ce qui est déjà fait dans beaucoup de pays étrangers ne nous est pas très favorable.

» On doit parfois trancher : ainsi pour le Grand Stade, on aurait pu faire 20 000 places de parking, mais il aurait fallu doubler les autoroutes d'accès. Finalement, on a construit seulement 6 000 places. On a donc clairement privilégié les transports collectifs avec trois gares de rabattement. C'est une réussite complète, avec la convivialité en plus.


JEAN-CLAUDE GAYSSOT

» Mais il faut savoir quelle alternative crédible nous pouvons offrir à l'usage de la voiture. L'automobile a ses qualités, son confort, sa dimension de liberté, il n'est pas question de les nier, mais il est indispensable que son coût réel soit pris en compte. Outre que le coût payé par l'automobiliste a diminué en francs constants alors que celui payé par le voyageur des transports publics a augmenté, il faut ajouter le coût pour la collectivité. L'engorgement routier, outre son côté pénible pour l'automobiliste, pénalise aussi les transports collectifs. On évalue à plus d'un milliard de francs les pertes de la RATP dues aux embouteillages des bus.

» Les transports collectifs, pour devenir attrayants, doivent aussi offrir confort, sécurité, régularité, et tarifs compétitifs comme celui de la carte-jeunes en Ile-de-France, formidable incitation à prendre les transports en commun pour les futurs adultes.

– Pourquoi lancer un débat sur les transports et la ville aujourd'hui, et quelle forme prendra ce débat ?

– J'ai le sentiment que nous sommes à un moment charnière alors que s'ouvre la discussion à la fois sur les schémas de service, c'est-à-dire sur la planification, et sur les contrats de plan Etat-région, c'est-à-dire sur la programmation. C'est pourquoi nous voulons mettre à profit les sept mois qui viennent pour organiser ce grand débat auquel seront associés les institutionnels, les élus, les acteurs de terrain, les usagers, les associations et les experts scientifiques. Il aura une dimension nationale n'excluant pas des rencontres régionales thématiques. La procédure va être mise au point pour déboucher au mois d'avril sur une rencontre nationale.

– Choisir le débat public plutôt que le rapport d'experts, est-ce une façon de secouer les pesanteurs de la technostructure et de résister au puissant lobby routier ?

– Du côté de la technocratie, je ne dis pas qu'il n'y pas des lourdeurs mais, franchement, elle est d'autant plus forte que les choix politiques sont faibles. Lorsqu'il y a dérive, c'est faute de choix suffisament exprimés. S'il s'agit de résister, je serai là. Quant au lobby routier, je suis confiant, il n'ira pas à contre-courant de quelque chose qui grandit. Le transport routier réclame lui-même aujourd'hui un meilleur transport combiné rail-route pour conjuguer les avantages de chaque mode.

– Ce débat va-t-il déboucher sur des décisions importantes, par exemple donner lieu à une nouvelle politique de grands travaux ?

– Ça débouchera sur des orientations, des choix, voire des textes. De grandes questions se posent pour les infrastructures routières. Les programmes menés à bien ces *dernières années ont en effet* largement privilégié les liaisons de ville à ville, c'est-à-dire la rase campagne. Soyons clairs, on a réalisé le plus facile et pas toujours le plus urgent. Voyez les grandes agglomérations : l'A 86, le deuxième périphérique de l'Ile-de-France, n'est pas bouclé, la Francilienne, le troisième, non plus. Lille a un petit périphérique, on ne sait pas aujourd'hui comment sera achevé le deuxième, pourtant si nécessaire. Lyon n'a aucune rocade bouclée : on connaît les questions posées par TEO. Quant à Marseille, comment va-t-on terminer la demi-rocade ?

» Face à ce type de problèmes, on a répondu jusqu'ici par des ouvrages à péage. Nous l'avons vu à Toulouse, puis à Lyon : cette voie est sans issue. Qui peut croire que les usagers du Val-d'Oise accepteraient que l'on boucle chez eux la Francilienne à péage, alors que tout le reste du parcours est gratuit, sous le seul prétexte qu'ils arrivent les derniers ! On marche sur la tête. Il nous faut donc imaginer de nouvelles solutions. Il y a des pistes différentes, redevance généralisée, vignette, taxe sur l'essence, comme le propose le GART, le Groupement des autorités responsables des transports...

» Le débat qui va s'ouvrir doit nous permettre de mesurer les efforts que nous sommes prêts à consentir pour bâtir cette nouvelle image de la ville, qui sera le reflet du projet de société que nous cherchons à construire. Certaines solutions avancées pourront paraître utopiques, mais je crois aux vertus de l'utopie. »

Propos recueillis par Robert Belleret et Christophe de Chenay

هكذا من الأصل

(Publicité)

Le Japon dans

D

L

Le Japon dans la lumière des femmes

Alors que la crise économique entame la confiance des hommes, les femmes japonaises affirment leur existence sociale et rompent avec leur rôle de bonne épouse

DISTRIBUER des pochettes de mouchoirs en papier aux passants n'est guère enthousiasmant. Mais ces étudiantes en uniformes voyants, à la minijupe de rigueur, font ce « petit boulot » avec le sourire. Immobiles dans la foule, elles s'inclinent en offrant leurs pochettes. Le geste reste retenu, mais le sourire désarme presque toujours l'indifférence...

Les femmes sont un des bonheurs de la rue japonaise. Chevelure ondoyante ou lisse, maquillées pour la plupart, élégantes souvent, apprêtées parfois, gracieuses même en uniforme d'employée de bureau (chemisier sage, jupe et gilet assortis), elles sont omniprésentes. Leur voix naturelle ou électronique souhaite la bienvenue un peu partout, ou sort inopinément des billetteries ou des téléphones publics pour informer des manœuvres à effectuer. La télévision leur consacre des émissions et la publicité s'efforce d'anticiper leurs goûts qu'une pléthore de magazines véhiculent ou stimulent.

Les Japonaises sont-elles ces figures transparentes, *« cachées dans la lumière »*, selon l'expression des anthropologues Lise Skov et Brian Moeran, coincées entre les archétypes de la geisha, de la ménagère, de la jeune femme s'inclinant à l'entrée des ascenseurs ou de la consommatrice avide de marques ? Elles changent rapidement et sont aujourd'hui l'élément le plus dynamique d'une société enlisée dans la crise économique, sociale et psychologique. *« Les femmes ont un rôle précurseur dans l'évolution des modes de vie et dans la diversification des valeurs »*, explique Naotoshi Okada, du service économique du quotidien *Nihon Keizai*, qui leur a récemment consacré une série d'articles intitulée « La révolution silencieuse des femmes ».

Le Japon connaît un « coup de blues ». Ses repères sont ébranlés. Des « certitudes » (expansion continue, garantie de l'emploi, sécurité) se sont envolées. Et avec elles, certaines valeurs de la société masculine. Les Japonaises sont affectées par ce malaise, mais – rançon amère de la discrimination dont elles sont victimes dans le travail – elles se situent à l'extérieur de ce que le sociologue Shinji Miyadai nomme la *« société du mensonge »* sur laquelle règnent les hommes, avec son cortège de scandales. Cette discrimination les a aussi « libérées » de l'engrenage de la carrière. *« Elles y ont gagné une plus grande ouverture d'esprit et une plus grande lucidité »*, dit la sociologue Sumiko Iwao. Par un éventail plus large de références, les jeunes Japonaises, plus internationalisées que les garçons (elles « tirent » notamment l'industrie du tourisme), font preuve de plus d'initiatives. En nombre croissant dans les universités et les collèges, elles constituent un vivier de capacités. *« Alors que la crise a entamé la confiance en eux des hommes, les femmes manifestent une nouvelle assurance »*, poursuit Me Iwao.

Les mutations entraînées par la crise économique (abandon progressif du salaire à l'ancienneté et augmentation de l'emploi temporaire), conjuguées à la nouvelle législation sur le travail (loi de 1986 sur l'égalité dans le travail, puis celle de 1997 abolissant les restrictions à l'emploi féminin) ouvrent de nouvelles perspectives de carrière aux femmes, qui constituent 41 % du salariat. Dans l'immédiat, cependant, les effets pervers de la loi sur l'égalité et la récession ont accentué la précarité de l'emploi féminin.

De même que la proportion de femmes au Parlement (8 %) reflète mal leur rôle dans la vie publique, une approche statistique de leur situation sur le marché du travail donne une vision réductrice de leur influence sur la société, estime la sociologue Chizuko Ueno, l'une des plus combatives et parfois provocatrices représentantes du féminisme des années 70-80 (comme en témoigne le titre de l'un de ses livres, *Le Théâtre sous la jupe*). Les Japonaises influencent la société par leur présence croissante sur le marché du travail et l'action des « femmes en mouvement » en guerre contre les préjudices, mais aussi par l'attitude des plus jeunes d'entre elles, soucieuses d'indépendance.

L'OCCIDENT se plaît à croire la Japonaise « soumise ». Mais la Nippone *« au rire de soubrette »* d'Henri Michaux, auteur du *Barbare en Asie*, est à mettre aux poubelles des clichés. Un code de féminité privilégiant la réserve et une situation largement cantonnée au foyer depuis la guerre ont donné de la Japonaise l'image d'une femme moins émancipée que l'Occidentale. Vision erronée : les Japonaises affirmaient leur existence sociale par d'autres stratégies en marquant par exemple de leurs empreintes un pullulement d'associations qui sont les forces vives de la démocratie dans l'archipel.

Aujourd'hui, les Japonaises sont la force entraînante d'un processus d'« individuation » (réalisation de soi en tant qu'être singulier en se différenciant du collectif) qui tend à modifier les rapports sociaux. Les médias évoquent la « tribu des individus » (*kozoku*) : des hommes et surtout des femmes de moins de trente ans qui restent célibataires (entre 1990 et 1995, leur nombre a augmenté de 20 %). En d'autres termes, c'est moins la famille que l'individu qui tend à constituer la cellule de base de la société. *« Ces évolutions ne signifient pas que les Japonais préfèrent vivre seuls, mais que, s'ils décident de vivre ensemble, c'est selon d'autres critères que leurs parents »*, estime la sociologue Emiko Ochiai, auteur d'un ouvrage sur la famille.

En outre, la sociabilité entre femmes se renforce : elles voyagent, vont au restaurant, font du sport ensemble. La société japonaise a conservé des structures favorisant la distinction des rôles en fonction des sexes que, *« contrairement à l'Occident, la modernisation n'a pas remises en cause »*, souligne Chizuko Ueno.

La Japonaise a été comparée, peu courtoisement, à une bûche de Noël : après le 24 décembre ou 24 ans, personne n'en voulait

Les jeunes Japonaises sont en train de rompre avec le rôle de *« bonne épouse et mère avisée »* que leur avaient assigné les oligarques de l'ère Meiji (1868-1912). L'évolution de leur situation se reflète dans l'image qu'en donnent la télévision et la littérature. Dans les années 80, un feuilleton télévisé qui eut un succès prodigieux avait pour héroïne la vertueuse Oshin, symbole d'endurance et d'abnégation. Aujourd'hui, les feuilletons ont pour héroïnes des femmes indépendantes faisant carrière ou menant une double vie. Avec *Le Djihad des femmes*, la romancière Setsuko Shinoda s'est penchée pour sa part sur le sort des plus « ordinaires » : les employées subalternes (les *office ladies*). A travers la vie de cinq d'entre elles, l'auteur évoque avec une tendre ironie les problèmes auxquels elles sont confrontées et le dynamisme dont elles font preuve pour « tirer leur épingle du jeu ».

L'évolution de la perception de la femme – *« révélatrice d'un climat »* pour Yumiko Matsumoto, l'une des premières journalistes de l'agence de presse Kyodo – est soutenue en amont par un essor des recherches sur son rôle dans l'histoire. Bien que le Japon moderne n'ait pas connu la féminisation du pouvoir de l'Asie du Sud (Benazir Bhutto au Pakistan) et du Sud-Est (Corazon Aquino aux Philippines) ou de grandes figures d'« Antigone » comme la Birmane Aung San Suu Kyi, son histoire n'en a pas moins été marquée par des femmes : des grévistes des usines textiles du tournant du siècle protestant contre d'atroces conditions de travail aux grandes féministes, telles que Fusae Ichikawa (1893-1981) ou la poétesse Akiko Yosano (1878-1942), en passant par l'héroïque catholique Satoko Kitahara (1929-1958), surnommée « Marie du village des fourmis », qui consacra sa vie aux pauvres.

Cette nouvelle historiographie a permis de réfuter l'idée selon laquelle l'assujettissement des Japonaises est un héritage féodal. Au contraire : leur marginalisation est un fruit de la modernisation. La « Japonaise traditionnelle », héritière des vertus cardinales d'obéissance et de modestie, n'existe pas : c'est une invention de l'âge moderne qui cantonna la femme dans un rôle domestique et procréateur en la figeant dans une « tradition » construite pour les besoins de l'idéologie de l'époque, estime l'historienne américaine Carol Gluck. La femme au foyer est également une invention moderne, souligne Emiko Ochiai, qui fait valoir que la proportion des femmes qui travaillaient en usine au début du siècle était plus élevée qu'en Europe ou aux Etats-Unis à la même époque. Ce n'est qu'à partir des années 50 que les Japonaises devinrent des *« ménagères à plein temps »*.

AUJOURD'hui, les Japonaises affirment leur existence sociale sur plusieurs plans. Les femmes au foyer ne sont pas toutes des *« captive wives »* : elles sont parfois des privilégiées. Celles que Mme Ueno nomme *enjoist* (jeu de mot sur l'anglais *enjoy*, jouir, et sur le japonais *joen*, associations féminines) ne confinent pas leur vie à l'espace domestique. Elles sont engagées dans une foule d'activités gratifiantes, emplissent les cafés, les restaurants, les magasins et les expositions ou s'embarquent sur des avions pour l'Europe ou les Etats-Unis ; d'autres, ou parfois les mêmes, participent à des mouvements associatifs.

Les associations (coopératives, mouvements de citoyens) animées par des *« ménagères activistes à plein temps »*, selon la sociologue Yoshiko Kanai, constituent une autre expression de l'influence sociale des femmes. Les Japonaises sont les grandes animatrices d'une vie démocratique locale. Elles constituent aussi la majorité des adeptes des sectes religieuses, dont beaucoup ont pour fondatrices des femmes.

Les plus jeunes préfèrent monter leur propre affaire. *« Elles sont plus entreprenantes que les hommes en ce domaine. A quelques-unes, elles créent une affaire avec leurs économies ou le pécule des parents et, souvent, elles réussissent »*, note Mme Mie Tane, qui dirige un cabinet de consultants. D'autres travaillent pour des firmes américaines ou européennes, ou partent à l'étranger. Les plus soucieuses de reconnaissance sociale s'engagent dans la fonction publique ou poursuivent des études scientifiques, un domaine resté longtemps un pré carré masculin. Mais les Japonaises *« sont plus attachées à leur liberté qu'aux apparences du pouvoir »*, estime la sociologue Sumiko Iwao, et *« elles ne pensent pas que celui-ci apporte le bonheur »*.

Les options des Japonaises se sont désormais plus diversifiées et *« le mariage n'est plus une priorité, mais une option parmi d'autres »*, affirme Miyako Tazaki, enseignante à l'université des sciences de Tokyo, qui souligne néanmoins les pressions dont les femmes sont l'objet pour fonder un foyer et pallier les lacunes du système de prise en charge des personnes âgées. Conscientes de ces contraintes, les jeunes retardent l'âge du mariage pour conserver la possibilité, grâce à leur indépendance financière, de vivre au gré de leurs désirs. Longtemps, la Japonaise a été comparée – peu courtoisement – à une « bûche de Noël » : après le 24 décembre ou 24 ans, personne n'en voulait. Désormais, l'âge moyen du mariage pour les femmes se rapproche de celui des hommes : 28 ans.

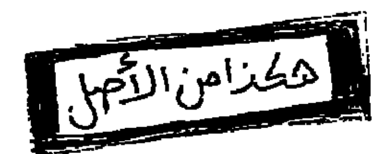
Non seulement les Japonaises retardent l'âge du mariage, mais elles privilégient l'*« amour à feu doux »*. N'ayant rien à envier aux Occidentales en matière de liberté sexuelle (bien que la cohabitation ou la naissance d'un enfant hors mariage soient plus rares qu'en Occident), beaucoup cherchent à ne pas faire d'une relation amoureuse l'axe de leur vie. Et souvent, ce sont elles qui dominent cette relation : la vie d'un jeune couple dépend largement du style de vie choisi par la femme. En raison de leur autonomie et de la diversification de leurs références (expériences, meilleure connaissance de l'étranger), elles sont souvent en porte-à-faux par rapport aux garçons du même âge qui, moins mûrs, sont déroutés par leur compagne.

Si les comportements des jeunes Japonaises paraissent devoir peser davantage dans une société longtemps menée par la pensée unique du « tout-économique », l'action des « femmes en mouvement », de celles qui luttent pour des droits, se fait également sentir. Leur contestation de la loi sur l'égalité dans le travail en est un exemple : désormais victimes des contraintes (heures supplémentaires) pesant sur les hommes, elles demandent une amélioration égale de protection pour les deux sexes.

Les évolutions sociales en cours sous l'influence des femmes s'accompagnent-elles d'un nouvel essor du féminisme ? Certainement pas du féminisme radical des années 70. Mené par des « femmes de terrain » plus que par des théoriciennes, le féminisme contemporain constitue *« une riche cacophonie de voix qui constamment redéfinissent et renégocient les frontières du féminisme »*, écrit Sandra Buckley, qui a dirigé un livre collectif, *Broken Silence, Voices of Japanese Feminism*. Ce féminisme fragmenté, multiforme, s'exerce sur les secteurs les plus divers de la société, contribuant ainsi à entamer un des grands « mythes » nippons : l'homogénéité sociale. Car les jeunes Japonaises « dans la lumière », celles qui sont à l'avant-garde de la « rébellion égotiste » que leur permet leur appartenance à la classe moyenne, en cachent d'autres : les ouvrières sous-payées, les chômeuses qui acceptent n'importe quel travail, les femmes des milieux défavorisés ou même les infirmières qui ont multiplié les protestations ces dernières années. Partie ombreuse de la planète féminine, ces Japonaises sont plus mal « loties » que les hommes sur le marché du travail, mais elles sont leurs compagnes dans l'infortune et l'injustice sociale.

La situation des Japonaises évolue conformément à une culture féminine qui incite les femmes à se placer sur un autre terrain que celui de la compétition avec les hommes ou, a fortiori, de la « guerre des sexes ». *« Eloignées des sphères du pouvoir, les Japonaises ont une approche de celui-ci plus individualiste et ont de sa conquête une autre conception que la compétition »*, estime l'avocate Fumiko Kanazumi. *« Les questions* (des féminismes occidental et japonais) *se ressemblent, mais pas nécessairement les réponses »*, écrit Anne Garrigue, auteur d'un livre-enquête sur les Japonaises, *Japon, la révolution douce*, qui vient de paraître (Philippe Picquier). Les Japonaises poursuivent une *« révolution souriante »* – à l'image des visages des rues.

Philippe Pons
Dessin : Thierry Dalby



هكذا من الإهمال

Le porc va mal, le porc fait mal

par André Chandernagor

LE porc se vend mal, tout le marché national et international est saturé. Les cours s'effondrent. Alors, les éleveurs bretons manifestent, bruyamment et violemment.

Docile, l'Union européenne s'emploie à financer les opérations de stockage des surplus et à compenser aux éleveurs, par des « restitutions », la perte consécutive à des exportations à prix bradés. Non moins accommodant, le gouvernement français s'apprête à calmer, par des aides financières diverses, la colère des éleveurs. Dans l'un et l'autre cas, c'est le contribuable qui paye.

Que la collectivité vienne ainsi au secours d'une catégorie sociale en difficulté, on peut le comprendre, même si aucune autre n'a jamais bénéficié d'autant de sollicitude que celle qui s'est exercée, depuis quarante ans et sous des formes multiples, en faveur des agriculteurs.

Ce qu'on ne comprend pas, en revanche, c'est que, en dépit de cette crise grave de surproduction, les organismes professionnels intéressés – chambres d'agriculture, syndicats d'exploitants, groupements de producteurs porcins – continuent d'encourager la multiplication des élevages et l'accroissement de leur dimension. Les pouvoirs publics, loin de s'opposer à cette prolifération d'« usines à cochons », la facilitent en appliquant, sans la modifier, une réglementation dont trente années d'expérience ont pourtant révélé les effets pervers. Ainsi peut-on, sans étude d'impact ni enquête publique, installer une porcherie de 450 porcs, porcelets non comptés, ce qui représente au total 1 500 cochons environ ; ainsi peut-on, quelle que soit la dimension de la porcherie, l'implanter à 100 mètres de votre habitation, d'un stade ou d'un terrain de camping, et épandre le lisier à 35 mètres d'un cours d'eau, 50 mètres d'un puits ou d'une source...

La pratique d'élevage de porc la plus répandue – la porcherie sur caillebotis – est aussi la plus polluante par ses odeurs et l'épandage des lisiers qu'elle produit. La Bretagne est polluée principalement par les nitrates contenus dans les lisiers, peut-être irrémédiablement, et avec elle, à des degrés divers, une part importante de la France, pudiquement classée en « zone vulnérable ».

La réglementation désormais applicable à cette zone par la circulaire Voynet-Le Pensec, parce qu'elle est un peu moins laxiste que la réglementation antérieure, a suscité, il y a quelques semaines, la protestation véhémente des éleveurs bretons, les mêmes qui déplorent aujourd'hui la mévente du porc. Ils s'insurgeaient alors contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte inadmissible à leur droit à produire.

Est-il admissible de produire « à tout va », en faisant supporter les nuisances aux voisins et à l'environnement, le coût des conséquences au contribuable et au consommateur ?

Cette réglementation a eu aussi pour effet – les installations et extensions de porcheries étant désormais plus difficiles et plus surveillées en « zone vulnérable » – de multiplier les projets d'installation dans le reste de la France, et notamment dans le Centre, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Limousin.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous serons bientôt tous égaux dans le malheur des pollutions. Faut-il s'y résoudre ou tenter de remédier aux débordements de techniques d'élevage productivistes d'autant moins justifiées que le marché mondial est saturé et que, de surcroît, ces techniques ne sont pas créatrices d'emploi ?

C'est moins la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement qui est en cause que les règlements pris jusqu'à présent pour son application et les pratiques administratives auxquelles ils ont donné lieu. Qui aura le courage de les modifier ? Qui aura le courage d'appliquer à l'agriculture le principe « Qui pollue doit payer », auquel, à la différence du commerce et de l'industrie, elle a échappé jusqu'à présent ? Est-il admissible de produire « à tout va », en faisant supporter les nuisances aux voisins et à l'environnement, le coût des conséquences au contribuable et au consommateur ?

Ce système déresponsabilise l'agriculteur. En même temps, il ruine son autonomie, car il le place dans la dépendance financière du marchand d'aliments, qui lui avance des sommes importantes, à taux fort réduits, lors de son installation avec, en contrepartie, l'exclusivité des fournitures. En cas de non-remboursement des sommes qui lui sont dues, le marchand proposera à l'éleveur de le faire travailler pour son compte et à façon (tant par porc livré), lui laissant bien entendu la charge de l'investissement réalisé à la création de l'unité d'élevage. Ainsi constate-t-on, en même temps qu'une concentration croissante des entreprises de fabrication d'aliments, une interaction croissante des éleveurs dans un système dont les éleveurs bretons, plus à plaindre qu'à blâmer, sont les troupes de choc.

Si l'Etat est encore fidèle à sa vocation essentielle de défenseur de l'intérêt général, il est grand temps de réagir.

André Chandernagor *est ancien ministre chargé des affaires européennes et premier président honoraire de la Cour des comptes.*

Un fait divers à Philadelphie

par Roland Cayrol

Il n'y a pas que l'affaire Clinton. Tous les jours, des faits divers ordinaires viennent tristement illustrer, aux Etats-Unis, la grave détérioration des droits de l'homme dans ce pays qui prétend les incarner. L'histoire que je veux raconter s'est passée cet été, à Philadelphie – la ville de Jefferson –, à l'arrivée du vol US Airways 027 en provenance de Paris. Une famille française, la mienne, mari, femme, deux enfants, vient, comme souvent, passer ses vacances aux Etats-Unis. Classe touriste, changement d'avion à Philadelphie.

Ma femme, Christiane-Annabelle, a une jambe dans le plâtre et se déplace, depuis deux jours, avec des béquilles. A la sortie de l'avion, au moment où le personnel de bord salue les passagers, mal assurée sur ses béquilles, portant un lourd sac de dossiers sur l'épaule, elle glisse, manque s'affaler sur l'hôtesse. Immédiatement, celle-ci, hystérique, se croyant agressée (elle n'a pas même été touchée), se met à hurler « Sécurité ! Police ! ». Des policiers vont arriver, en grand nombre, ceinturant ma femme, qui va être illico mise en état d'arrestation. Une spirale kafkaïenne commence.

L'hôtesse avait repéré Annabelle. Après quelques heures de vol, en effet, ma femme, souhaitant pouvoir allonger quelques minutes sa jambe douloureuse, avait remarqué une place libre en classe « affaires » et s'y était installée, pour un court instant, demandant la permission au passager voisin, faute de la présence de personnel de bord. En quelques secondes, l'hôtesse était apparue, et avait, sans ménagement, tiré Annabelle de sa place illicite, sans doute sans remarquer son plâtre. Du coup, ma femme s'agrippant à elle, l'hôtesse avait lâché le jus d'orange qu'elle portait et l'avait fait tomber sur un malheureux passager : une quasi-faute professionnelle ! Un « contentieux » existait donc, sans doute, entre les deux femmes, dans l'esprit de cette hôtesse surexcitée.

Le pire est à venir. Sans être entendue, sans que je sois entendu, Annabelle (c'est la procédure accusatoire américaine) va être arrêtée, en présence des enfants, et transférée à la prison de Philadelphie. Un montage est rapidement opéré : alors que l'histoire s'est passée dans l'avion (c'est donc théoriquement un délit fédéral), le FBI convoqué se met, sous mes yeux, d'accord avec la police locale et l'hôtesse pour décider que l'incident a eu lieu dans la passerelle d'accès à l'aéroport, et que le cas est donc du ressort de la police locale. Un « témoin » est trouvé : un passager de la classe « affaires », qui avait donc pourtant quitté l'avion bien avant nous, affirme le contraire. Il est avocat, spécialisé dans... les affaires se déroulant à bord des avions (après l'épisode du jus d'orange, il avait très longuement discuté avec l'hôtesse et lui avait laissé sa carte).

Pendant cinquante-deux heures, Annabelle va être la plupart du temps menottée (elle porte un bracelet qui mentionne son chef d'accusation : « assault »). Elle devra dormir à même le sol, avec deux à six codétenues, prostituées, camées, voleuses (les personnes les plus humaines qu'elle rencontrera). La prison de Philadelphie évoque plus *Midnight Express* qu'un pays développé : saleté, promiscuité, violence permanente. Les hommes, dans le quartier voisin, hurlent des heures, sous les coups des matons. Les femmes, mon épouse parmi elles, sont laissées sans nourriture, sans nouvelles du monde extérieur, sans les tampons hygiéniques que leur état peut réclamer. Presque personne n'ose en témoigner : ceux qui fréquentent les prisons sont, souvent, amenés à y revenir...

Au mépris de la convention de Vienne, dont les Etats-Unis sont signataires, on ne permettra pas à Annabelle de recevoir la visite du consul de France pendant plus de vingt-quatre heures, alors que celle-ci se présente officiellement à la prison. Excédés par cette « stupid French princess » qui porte un tailleur blanc et parle un anglais hésitant, les policières, des molosses d'un mètre quatre-vingt-cinq, maltraitent Annabelle et la raillent en permanence. A un moment, parce que ma femme est parvenue jusqu'à leur bureau pour essayer de savoir quand, enfin, elle verrait un juge, les geôlières, excédées, la traînent dans le couloir avec son plâtre, la heurtent d'un mur à l'autre, la jettent dans sa cellule et la rouent de coups de pied (un certificat médical américain fera état de nombreux bleus et meurtrissures). La place manque pour narrer brutalités et humiliations.

Classiquement sans doute, mais tristement, les policiers affirmeront bien sûr avoir... été agressés par Annabelle ! Le juge ne cillera pas : une petite femme handicapée, plâtrée, privée de ses béquilles, a violenté des policiers poids lourds dans la prison !

Nous n'avons pas fini de payer cette aventure : au sens propre (frais d'avocat, de procédure, de voyages supplémentaires à Philadelphie) comme au sens psychologique – le choc est grave et toujours présent pour ma femme, qui préfère ici me laisser la plume. Les autorités françaises, par moi alertées, ont été remarquables d'écoute et d'efficacité, s'agissant de la nécessité de sortir Annabelle de la geôle. Je sais ce que nous devons, pendant ces trois journées, aux consulats de Washington et de Philadelphie.

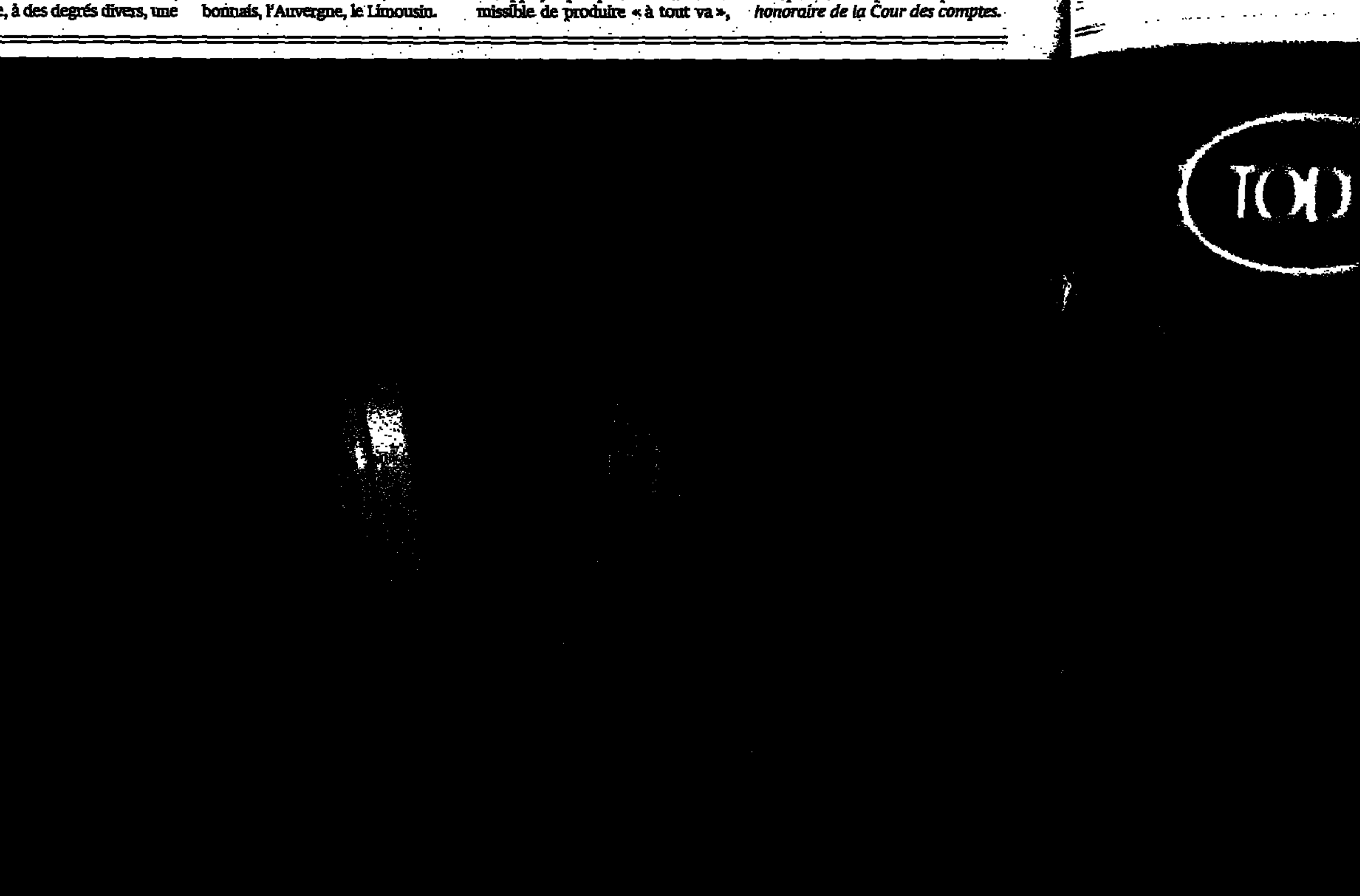
Mais sur le fond de l'affaire, et sur la violation des droits de l'homme, le seul conseil des officiels français est d'oublier, et de ne surtout rien dire aux médias : cela pourrait nuire aux relations franco-américaines, au règlement des prochaines bavures, aux relations avec les compagnies américaines.

Je crois absolument le contraire. J'enseigne en université aux Etats-Unis depuis vingt-cinq ans. Ma femme, productrice de télévision, vient d'achever une série d'émissions, « Démocratie, Democracy », avec la collaboration de vingt-six intellectuels américains. Nous aimons l'Amérique. Nous ne voulons pas nous taire pour autant. Au risque d'être définitivement tenus à ne plus nous y rendre, nous voulons crier que ce pays va mal et qu'il lui faut se ressaisir.

L'Amérique a peur, de ses minorités, de la violence, de la possible rupture de l'équilibre socio-politique sur lequel vit en tremblant sa classe moyenne. Philadelphie est un bon exemple : un centre-ville historique blanc, propre, protégé, vitrine pour les touristes ; et puis, immense, une banlieue incontrôlable par un maire qui tente de négocier avec ses syndicats de policiers l'embauche de personnels extérieurs à la ville, tellement sa police est décriée.

Chacun feint de se protéger en engageant procès contre procès. La raison vacille devant l'argutie juridique savamment tissée par des *lawyers* omniprésents. La police, débordée et elle-même taraudée par la peur, frappe. Cela suffit... Reviens, Jefferson, ils sont devenus fous !

Roland Cayrol *est directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, directeur de l'institut de sondages CSA.*



Consommateurs, voilà notre identité

Suite de la première page

Il nous met le nez sur ce qui se révèle être le déterminant absolu de tous les efforts de développement humain, que vous ou moi, la société civile ou les gouvernements, pourrions faire. La consommation. Tel est le thème du rapport. Elle apparaît comme la trame des vies contemporaines, consciemment ou pas : pas question de le nier. Consommateurs d'air, d'eau, de combustibles, de tous les produits technologiques aussi bien que de nourriture. Voilà notre identité. Qui nous sommes. Au-delà de toute nationalité ou frontière. Au moment où j'écris, je suis l'une de celles qui consomment 77 fois plus de papier que les pauvres...

Consommation : le mot n'a-t-il pas un cousinage avec le vieux nom d'une maladie ? Telle n'est pas, toutefois, la déduction du rapport, malgré la quantité de terres arables et de forêts que nous dévorons. La consommation est ici analysée comme le moyen essentiel du développement humain qu'il faut confronter aux modes actuels de consommation et à leurs effets sociaux et environnementaux nuisibles.

Ce texte nous rappelle que la consommation ne se limite pas au matériel, pas seulement au revenu personnel, mais s'étend aussi aux biens et services, à l'intégration sociale, au bénévolat. La consommation fait partie de l'appartenance. Un développement humain moral consiste à accroître les aptitudes des gens sans nuire au bien-être des autres.

Pas de listes de chiffres abrutissants. Chaque citation met le doigt sur un aspect de la vie dont nous avons tous connaissance – mais jusqu'à quel point ?

Rien d'étonnant à lire que notre XXe siècle est celui de l'explosion de la consommation et que ses bénéficiaires sont ceux qui peuvent se la permettre : les pays riches. Les disparités de richesse, de santé, d'opportunité sont carrément devenues *« grotesques »*, est-il écrit. Vingt pour cent des pays ayant le plus fort revenu en ce siècle concentrent 86 % des dépenses privées totales de consommation, quand les 20 % les plus pauvres y contribuent pour un minuscule 1,3 %.

La consommation de l'air même que nous respirons est une affaire de privilège, aux dépens d'autrui. Il y a des ironies terrifiantes : 1 enfant né dans le monde industriel et développé ajoutera davantage de consommation et de pollution au cours de sa vie que 30 à 50 enfants du monde en voie de développement. Un cinquième de la population mondiale, les habitants des pays au revenu le plus élevé, émet 53 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone.

« La pauvreté des pays riches » : une tête de paragraphe inattendue. Le rapport crée un ensemble d'indicateurs mesurant la pauvreté des pays industriels. Leurs pauvres sont ceux qui meurent le plus tôt, les illettrés, les chômeurs, les gens ayant moins de 50 % du revenu moyen disponible du pays concerné. La bascule du revenu opposé à la pauvreté oscille de manière surprenante. La Suède, qui est au sommet du tableau car le pays recelant le moins de pauvreté, n'est que le treizième parmi les pays à fort revenu moyen. Les Etats-Unis, dont le pouvoir d'achat moyen par tête est le plus élevé parmi ces 17 pays riches, héritent aussi du plus haut niveau de pauvreté.

Qu'est-ce donc que la prospérité ? On se le demande. L'une des réponses doit se trouver dans ce qu'on pourrait appeler les soucis de la prospérité telle que nous la connaissons. Nous nous inquiétons au sujet des ressources non renouvelables de nos existences : pétrole, charbon, autres minerais et métaux indispensables à l'industrie, à la technologie sophistiquée et à un haut niveau de vie. A juste titre. Mais aux ressources renouvelables, celles qui ont permis le commencement de notre vie sur terre, on ne prête qu'une attention relative, une aumône des budgets nationaux, du mécénat privé et individuel, car on y voit souvent l'argument d'empêcheurs de danser en rond, de groupes d'idéalistes qui se détournent de la vigueur du développement industriel comme étant le seul moteur valide du progrès humain.

Pourtant, des millions parmi les plus pauvres qui se partagent la planète dépendent directement de combustibles comme le fumier, le bois et les rebuts des récoltes pour leurs besoins en énergie : ils vivent à l'écart des grands réseaux de la prospérité. Ils sont mortellement menacés par la détérioration de l'environnement actuelle qui résulte de la pollution, des déchets, de la pêche intensive induite par l'exportation, de la disparition et dégradation de l'eau, des terres arables, de l'air et des forêts en raison d'une exploitation égoïste et commerciale des ressources. Pétrole, charbon, or, diamants, platine, titane – ce que vous voudrez – il faut les épuiser, en évider la terre. Aucun alchimiste ne les ramènera. On ne peut les renouveler.

En revanche, les ressources avec lesquelles nous avons commencé notre existence et sans quoi elle s'achèverait, celles-là sont renouvelables. *« La prospérité »* ? Sans elles, le mot n'a pas de sens. Les riches en ont autant besoin que les pauvres ; la destruction des ressources naturelles est la terrible *« justice sociale »* remplaçant celle du développement humain.

« Né pour acheter ». Je suis arrêtée à un feu rouge derrière une voiture dont le propriétaire affiche gaiement cette préoccupation sur sa vitre arrière. C'est peut-être le commentaire affectueux d'un membre de la famille. C'est aussi l'acceptation de la mondialisation des marchés de consommateurs. Les dépenses mondiales de publicité se montent aujourd'hui à 435 milliards de dollars – plus de 5 fois le revenu annuel total de toute la population des pays les plus pauvres de la planète. Bien que les Etats-Unis se taillent la part du lion, certains pays en développement – Colombie, Corée du Sud et Venezuela – consacrent un pourcentage encore plus grand de leur PNB aux budgets publicitaires. La Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et l'Inde engloutissent des augmentations de 300 % dans la publicité tout autour du monde.

On a besoin de nouvelles formes d'action internationale pour gérer plus efficacement l'impact de la consommation et de la publicité, renforcer les alliances actuelles pour l'éradication de la pauvreté et frapper d'interdit les risques environnementaux

Enfants et jeunes gens sont soumis à la conviction qu'ils sont nés pour acheter par le puissant truchement de la télé et d'Internet. 270 millions de 15-18 ans sont conditionnés pour vouloir des grandes marques de baskets et de jeans ou les disques de groupes pop célèbres ; leurs petits frères et soeurs incités à exiger des jouets particuliers que leurs parents seront à leur tour obligés d'acheter. La publicité est la voix d'un nouveau Big Brother présent sous chaque toit.

Parmi bien d'autres problèmes controversés que soulève ce rapport, il y a l'insoluble dilemme touchant les interdictions de fumer, avec leurs conséquences dans plusieurs parties du monde sur l'industrie du tabac, au niveau agricole comme industriel. Comment nier que de telles interdictions provoqueront la perte de milliers d'emplois, dans des régions déjà frappées par le chômage, et l'accroissement de la pauvreté dans les pays en développement producteurs de tabac ? Justifier et motiver des récoltes différentes revient à peu près à persuader les ministères de la défense de transformer leurs armes en charrues.

D'autres conséquences imprévues en résulteraient : en Afrique du Sud, par exemple, les rassemblements les plus mélangés racialement, c'est-à-dire les manifestations sportives, sont lourdement subventionnés par les compagnies de cigarettes en échange de la publicité universelle qu'ils rapportent. Sans ces financements, les stades ferment. Voilà bien une illustration dérangeante de la manière dont la publicité, dont l'éthique proclamée est notre liberté démocratique de choix, devient un déterminant négatif des structures sociales des communautés – pour ne pas parler de leur santé.

Dans l'ensemble, ce rapport n'est pas un blâme ; le blâme, comme la culpabilité, peut devenir égoïste et contre-productif. Ce texte est un programme du développement humain qui doit établir les choses comme elles sont, de manière à définir ce qu'elles pourraient ou devraient être. Il reconnaît qu'il y a eu récemment certaines initiatives positives pour une rationalisation et une correction de la consommation. On a vu quelques réussites. Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, environ 2 000 groupes autour du monde ont préparé des documents dans ce dessein, en consultant leurs concitoyens, communautés, industries ; certains projets ont été réalisés.

En 1998, plus de 100 pays se sont avoué leurs insuffisances et leurs succès en publiant, avec l'aide de l'ONU, des rapports sur leur développement national, ce qui revenait à accepter leur responsabilité devant leur population et l'environnement. On a toutefois souligné, ici et là, que ce qui manquait à tout effort pour rétablir l'équilibre entre riches et pauvres, c'était de donner à ces derniers un pouvoir politique.

Telle est bien la situation et telle est la responsabilité des gouvernements que nous élisons, nous citoyens de nos pays – telle est donc notre responsabilité commune. A partir de là, la mondialisation du développement humain signifie qu'on a besoin de nouvelles formes d'action internationale pour gérer plus efficacement l'impact de la consommation et de la publicité, renforcer les alliances actuelles pour l'éradication de la pauvreté, l'égalité des sexes (les femmes restent les plus pauvres des êtres humains dans le monde), garantir les droits de l'homme (à l'heure où j'écris des enfants sont « enrôlés » dans les armées rebelles comme dans celle de l'Etat, dans la République démocratique du Congo) et frapper d'interdit les risques environnementaux comme l'exportation de déchets dangereux vers les pays pauvres. Y a-t-il preuve plus cynique et honteuse du consumérisme des nantis que ces pays riches payant pour déverser sur leurs prochains le danger et la contamination de leurs ordures ?

En fin de compte, pour en finir... On se demande s'il ne faut pas rassembler toutes les formules de conclusion en une seule pour souligner la prémisse actuelle du développement humain et la manière dont il peut évoluer. Je cite un passage d'une lettre de James Gustave Speth, administrateur de l'ONU : *« Nous savons depuis bien des années que le niveau présent de consommation dans les pays riches n'est pas tenable, pas plus qu'il ne peut être étendu à toutes les sociétés sans de graves conséquences sur l'environnement... Nous connaissons les problèmes et pourtant le peu que nous faisons pour les régler est tragiquement insuffisant. »*

Les initiatives pour y remédier se trouvent dans le « Programme d'action » pratique du rapport. La façon de le faire est décrite de manière convaincante. Mais ce programme stimulera d'autres idées et c'est ce qui convient dans un document qui, bien qu'il doive susciter la controverse, me paraît proposer rien de moins qu'un texte qui nous permette de vivre : nous ne saurions consommer au-delà de l'endurance de la planète.

Nadine Gordimer



AU COURRIER DU « MONDE »

LES ARTISTES ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Les statuts actuels de l'Adami *[Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes, NDLR]* ne permettent pas aux artistes-interprètes de prendre en main la gestion de leurs droits dans le monde numérique, laissant ainsi les producteurs décider seuls des rémunérations dues aux artistes quand elles ne sont pas prévues dans les conventions collectives. Le projet de statuts proposé à l'assemblée générale du 21 septembre a pour but de remédier à cette lacune.

Il est proposé aux artistes-interprètes un système d'apport en propriété négocié, progressif, réversible et qui ne vise que la diffusion interactive des interprétations sur les réseaux. Par ailleurs, l'adaptation du statut juridique de l'artiste-interprète est depuis toujours liée à l'action des syndicats professionnels. Le financement de ces syndicats est donc le complément indispensable pour le succès de la réforme.

Les fonds mobilisables à cette fin ne seront en aucun cas prélevés sur les rémunérations individuelles, ni sur les sommes affectées à l'action culturelle et artistique, mais sur les fonds propres que la société doit investir pour la promotion du droit des artistes-interprètes.

Le projet de réforme, mûrement réfléchi, est juridiquement fondé. Le ministère de la culture appuie expressément la proposition. Aussi l'adoption de cette réforme se présente-t-elle comme la dernière chance des artistes-interprètes de voir leurs droits reconnus dans la société de l'information.

Patrick Boiron
directeur général de l'Adami

Jean-Luc Marion, philosophe

« La fin de la métaphysique ouvre une nouvelle carrière à la philosophie »

Ce phénoménologue chrétien estime que la métaphysique est morte après avoir, en quelque sorte, accompli sa mission historique

« Votre parcours intellectuel commence, en 1975, par un essai épistémologique, *Sur l'ontologie grise de Descartes*, suivi d'une série de livres sur le même philosophe. Pourquoi une si longue attention portée à René Descartes ?

– *Il est clair qu'une longue* tradition d'exégèse de Descartes s'est développée en France. Pourtant, ce n'est pas seulement à cause d'elle et de mon maître Alquié que j'ai pris cette orientation. Ce fut pour aborder de front *la question centrale pour le débutant* en philosophie que j'étais en 1968 : qu'est-ce qu'une métaphysique ? Car, pour éventuellement dépasser la métaphysique, encore faut-il *savoir* ce qu'est la métaphysique. Et quel meilleur cas que la métaphysique de Descartes, supposée bien connue et pourtant si profondément énigmatique ?

» Le premier moment fut d'aborder *la question* de la doctrine cartésienne de ce qui est (de l'étant), en comparant le texte de jeunesse majeur, les *Règles pour la direction de l'esprit*, au corpus d'Aristote. J'ai fini par montrer que cette doctrine de la science, en réfutant pas à pas chaque thèse de l'ontologie d'Aristote, construisait non seulement une théorie de l'objet en général, réduit à l'ordre et à la mesure (aux modèles et aux paramètres), *mais* assumait une ontologie inversée (« grise »), celle de la modernité, à savoir de la technique. Le second moment fut de déterminer quel *étant tenait* le *premier rang* selon Descartes. Le point de départ fut l'étrange doctrine de la création des vérités éternelles (mathématiques et logiques), qui contredisait le consensus des scientifiques (Képler, Galilée, Mersenne), des théologiens (Suarez, Bérulle), et même des cartésiens à venir (Spinoza, Malebranche, Leibniz). En fait, Descartes y assumait la transcendance du fondement, contre la tendance dominante à l'univocité entre fini et infini : notre science est bien certaine, mais son fondement (notre esprit) reste fini, parce que créé. Que la rationalité scientifique soit certaine et pourtant finie, voilà un second trait de la modernité.

» Troisième moment : si l'on admet, comme je le fais encore à la suite de Heidegger, que toute métaphysique se construit en une onto-théologie, peut-on en trouver une chez Descartes ? En fait, il m'apparut qu'on en peut trouver deux. L'une selon la cause : tout ce qui est est cause ou effet, l'étant suprême se nommant alors *causa sui* (rôle tenu par le « Dieu » métaphysique). L'autre, plus dissimulée, où tout ce qui est *est pensant ou pensé* (ce sera Berkeley), l'étant suprême se déclarant alors pensée de soi (*cogitatio sui*, si l'on peut dire), rôle tenu par le sujet, désormais transcendantal (ce sera Kant). Une telle ambiguïté de l'onto-théologie en interdit l'usage polémique, lui rend une pertinence en histoire de la philosophie et caractérise parfaitement bien la modernité jusqu'à Hegel au moins, comme le montrent de plus récents travaux.


DESSIN SELÇUK

– Heidegger affirme procéder à la fin de la métaphysique. Doit-on parler de fin de la métaphysique ou de fin de la philosophie ?

– Heidegger tend à identifier les deux fins. Pour moi, après une *longue hésitation, je me suis* persuadé que la *« fin de la métaphysique »*, loin de signifier la fin de la philosophie, lui ouvre une nouvelle carrière. Mais cette distinction *implique un concept précis* de métaphysique.

– Un concept hérité d'Aristote ?

– Au contraire. Historiquement, le concept de *métaphysique ne* s'impose qu'à partir du XIVe siècle. Aristote l'ignore, et Thomas d'Aquin l'utilise très peu. Il faut, pour qu'une métaphysique se déploie, un concept univoque et représenté de l'étant en général, *donc aussi un sujet* transcendantal. Cela vaut de Duns Scot à Hegel, puis, négativement, jusqu'à Nietzsche. Dans ce champ, on peut tenter de repérer des types variés de constitution onto-théologique. Ailleurs, tout devient imprécis. Je n'aime pas l'imprécision.

– Si l'on vous suit, il y aurait une fin de la métaphysique et non pas une fin de la philosophie ?

– Oui, mais il faut, là aussi, s'entendre. Nous ne pouvons rationnellement parler de *« fin de la métaphysique »* qu'à partir du concept précis de métaphysique *que je viens d'évoquer*. D'autre part, la *« destruction de l'ontologie »* et de la métaphysique constitue le travail positif de la philosophie, toutes tendances ou presque confondues, depuis plus d'un siècle. S'y retrouvent Nietzsche, Wittgenstein, Heidegger, comme aussi Bergson, Gilson, Deleuze, Habermas et tant d'autres. Enfin, il faut comprendre que si la métaphysique arrive à son terme, ce n'est pas parce qu'elle a échoué (il serait alors facile de la dépasser), mais parce qu'elle a accompli toutes ses possibilités, donné tout ce qu'elle pouvait donner, bref a réussi toutes les levées possibles avec les cartes dont elle disposait. Il faut donc, pour aller plus loin *qu'elle*, une nouvelle *distribution* du jeu. D'où l'immense difficulté à faire ne fût-ce qu'un pas de plus qu'elle, puisqu'elle a réussi à atteindre son but, la technique.

– C'est un accomplissement ?

– En un sens, oui. Comme la peinture fut accomplie avec Ingres et David et a dû attendre Courbet, Manet et Cézanne pour repartir, mais ailleurs. De même aujourd'hui, avec la fin de l'abstraction et même, peut-être, d'une certaine figure de la peinture en général, nous attendons une nouvelle donne. Encore une fois, la technique accomplit sous nos yeux la magnifique et terrifiante perfection de la métaphysique : tout ce qui est effectif est désormais vraiment rationnel ; tout ce qui est rationnel devient vraiment effectif.

– Pensez-vous qu'au rebours de l'esprit du temps, inspiré, dans les années 60 et 70, par le marxisme, la psychanalyse ou le structuralisme, tout à la critique du sujet comme fondement de *l'entreprise philosophique*, l'heure soit au triomphe de la subjectivité ? Au point que l'alternative paraisse se résumer désormais au choix entre le sujet ou la barbarie ? Comment vous situez-vous dans ce débat ?

– Les termes de ce débat ont été imposés par Habermas, mais je refuse de m'y inscrire. D'abord, parce *que je n'en suis* pas encore arrivé à la philosophie politique, abordant à peine l'éthique. Ensuite, parce que le concept de sujet ici invoqué reste faible, abstrait, confus, parfaitement exposé aux anciennes critiques marxistes *contre les libertés formelles* et la subjectivité « bourgeoise ». D'ailleurs, les dissidents nous l'ont démontré, la force de la démocratie tient précisément à ce qu'elle ne requiert aucun fondement, pas même le sujet. Elle réussit simplement parce qu'*elle seule affronte* (et éventuellement résout) les problèmes de la cité. La crainte d'une prétendue restauration du sujet me paraît en fait reposer sur une *sombre équivoque : ni* Levinas, ni Ricœur, ni Henry (ni les philosophes de la démocratie) ne recherchent un nouveau pôle transcendantal. Leur entreprise ne contredit donc en rien les critiques de la subjectivité (Deleuze, Foucault, Lacan, j'ajoute avec respect Clavel, etc.), qui stigmatisaient précisément ce sujet transcendantal et fondateur, bref la conscience supposée transparente à soi. *La phénoménologie* ne s'oppose pas à la critique du transcendantal, elle l'assume. Dans mon propre travail, en particulier dans *Etant donné*, je tente de faire définitivement apparaître un Je non fondateur, mais fondé ; non constituant, mais rendu au phénomène qui se donne ; non transcendantal, mais adonné ; non conscient de soi, mais en retard sur un appel plus originaire à lui que lui-même. Comme Carthage, le sujet doit être détruit non pour le plaisir, mais parce que sa prétention transcendantale faisait obstacle à la manifestation *d'autres phénomènes*, encore restés invisibles : l'être, l'angoisse et l'ennui, la chair, autrui, le Soi, etc. Il est parfaitement inexact de réduire la phénoménologie à une restauration de la subjectivité métaphysique.

– *Le pape Jean Paul II* est un bon spécialiste de la phénoménologie. Cette doctrine a-t-elle fini par devenir une sorte de philosophie officielle de l'Eglise ?

– *Karol Wojtyla*, lorsqu'il enseignait à l'université de Lublin, a écrit sur Scheler et *Husserl, fort* bien d'ailleurs. Mais je suppose que, devenu Jean Paul II, il connaît trop bien les excès du néo-thomisme pour imaginer la folie d'une *philosophie officielle* pour l'Eglise catholique. Il faudrait s'en assurer auprès de ses interlocuteurs en philosophie, qui furent, il me semble, deux non-catholiques, *Levinas* et Ricœur. L'Eglise n'a nul besoin d'une philosophie, ni d'une *pensée unique*. *Saint Paul* l'a avertie qu'elle n'y a rien à gagner, mais tout à y perdre. Le Christ lui suffit comme horizon indépassable de la rationalité.

– Si, *comme vous le suggérez*, le donné précède le constitué, cela n'entraîne-t-il pas que toute vérité soit de l'ordre de l'interprétation, et non du fait ? Le savoir de l'interprétation ne risque-t-il pas de sombrer dans le relativisme ?

– Au contraire, parce que le donné précède l'interprétation et seul la supporte. Ensuite, parce qu'il faut distinguer entre les phénomènes. Les phénomènes communs (physiques par exemple), où l'intuition reste contenue par le concept, relèvent toujours de schémas métaphysiques, donc se laissent *constituer*. En revanche, les phénomènes saturés, où l'intuition déborde tout concept délimité, ne peuvent se comprendre par simple causalité : nul ne peut les provoquer, ni les reproduire, ni les constituer en une signification unifiée. Il en va ainsi pour l'événement, autrui, la chair ou le tableau. *Inconstituables, ils surgissent* et exigent une interprétation infinie. Elle ne réduit pas le donné, [illegible] rend hommage. Devant le donné pur, imprévisible, *je dois* [illegible] à le constituer, mais dois m'adonner à lui, en l'interprétant et en m'y laissant interpréter.

» Toute herméneutique qui tenterait de réduire le fait et le donné contredirait de front la phénoménologie de la donation. Car elle veille à ce que ce qui se donne se montre autant que possible. Nous avons besoin de phénoménologie précisément lorsque le donné ne se phénoménalise pas de prime abord. L'herméneutique commence donc devant l'incompréhensible, l'inouï, parfois l'inadmissible. Car, devant l'indicible, que faire ? Tenter précisément de le dire. A la question : comment prier après Auschwitz ? la réponse s'impose : en priant. A la question : comment faire de la *philosophie après Auschwitz* ? la réponse s'impose : en philosophant. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres et Nicolas Weill

Le successeur de Paul Ricœur à Chicago

JEAN-LUC MARION aime à rappeler qu'il a succédé à Paul Ricœur, en tant que professeur invité au département *de philosophie de l'université* de Chicago, et qu'il occupe actuellement à la Sorbonne la chaire de métaphysique jadis détenue par Emmanuel Levinas. Ces deux références *situent ce philosophe*, qui ne fait pas mystère de sa foi chrétienne ni de sa fidélité à l'Eglise catholique. *Il* appartient de fait au cercle des conseillers du cardinal Lustiger, mais refuse avec un sourire l'image caricaturale qu'on a parfois de lui d'un *« conseiller d'un prince de l'Eglise »*. C'est *en tant que* philosophe qu'il entend avant tout se manifester, refusant en particulier d'intervenir à tout propos dans les médias, hors de son champ de compétence.


JEAN-LUC MARION

Né en 1946, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, Jean-Luc Marion est agrégé de philosophie et docteur d'Etat dans la même discipline, avec une thèse sur *La Théologie blanche de Descartes*, publiée aux PUF en 1981. Il avait déjà donné, en 1975, chez Vrin, un travail *Sur l'ontologie grise de Descartes*. Il a également fait paraître, en 1986, *Sur le prisme métaphysique de Descartes. Constitution et limites de l'onto-théologie cartésienne.*

En dehors de ce cycle cartésien, Jean-Luc Marion est l'auteur de *Prolégomènes à la charité* (La Différence, 1986) et de *La Croisée du visible* (PUF, 1996). Son grand œuvre est *Etant donné. Essai d'une phénoménologie de la donation*, paru l'an dernier aux PUF. Jean-Luc Marion est depuis 1981 directeur de la collection « Epiméthée » aux PUF et a reçu en 1992 le Grand Prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

D. D.

Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« La famille, c'est un homme, une femme, des enfants, ou bien un homme et une femme »

« Le Parlement va examiner une proposition de loi tendant à créer un statut pour les couples qui ne veulent pas se marier, le pacte civil de solidarité. Pourquoi y êtes-vous hostile ?

– *On est en train de nous* refaire le coup de l'immigration ! Rappelez-vous : on n'avait pas de droit de parler de l'immigration, moyennant quoi, ceux qui en ont parlé en ont mal parlé et, quand les gens raisonnables se sont réveillés, c'était trop tard. Voilà que ceux qui veulent défendre la famille seraient des ringards et que ceux, comme moi, qui sont contre le PACS seraient contre les homosexuels ! Je n'accepte pas ce procès en sorcellerie. La "ringardise", ce *sont ces hommes et ces femmes* politiques qui, depuis si longtemps, n'ont pas la franchise de dire ce qu'ils pensent et de se battre pour leurs convictions.

» Mon opposition a trois raisons. D'abord, je n'accepte pas que ce gouvernement qui, il y a quelques semaines, n'avait plus d'argent pour défendre le statut fiscal des familles – six cent quarante mille familles vont voir leur quotient familial plafonné – décrète que l'urgence absolue consiste à faire un statut pour les homosexuels. Il n'y a plus d'argent, *il faut démanteler la politique* familiale, et voilà qu'on nous fait un PACS, en partie, pour les homosexuels ; et, là, tout à coup, on trouve l'argent. C'est une invraisemblable inversion des priorités.

– Pas seulement pour les homosexuels...

– Pas seulement, mais notamment.

» Deuxième raison : ce PACS va mettre la pagaille dans notre droit civil et notre droit de la famille, qui est fait pour protéger ceux qui, *dans la famille, sont les plus* faibles, les enfants et les femmes, notamment celles qui ne travaillent pas. Pour un enfant né d'un couple hétérosexuel dans le PACS, il n'y aura pas de présomption de paternité et, donc, aucune obligation financière à la charge du père si jamais il dénoue les liens du PACS. Aucune obligation, non plus, de prestation compensatoire financière pour la femme qui, sans travail, se trouverait abandonnée.

– Si le PACS comportait ces clauses, qu'est ce qui le distinguerait du mariage ?

– *Je refuse qu'il y ait ces clauses !* Le PACS est pas un mariage, c'est un sous-mariage. La famille, c'est un homme, une femme, des enfants, ou bien un homme et une femme. Or le message qu'on envoie aux plus jeunes, c'est : "La famille, ça peut *effectivement être* une homme, une femme, des enfants, ou ça peut être un couple d'homosexuels liés par le PACS." Eh bien, moi, je ne suis pas d'accord.

– Personne n'a dit que le PACS faisait une famille...

– Mais, alors, pourquoi fait-on un statut juridique pour quantifier juridiquement le statut de ce qu'il convient bien d'appeler un couple ? Jusqu'à *présent*, chacun vit comme bon lui semble, mais la société, qui a besoin qu'on fasse des enfants, a créé un droit de la famille et une institution qui s'appelle le mariage, qui comporte des obligations et des droits. Et, là, on dit tout simplement : il y a le mariage, et puis il y a le PACS, un sous-mariage, avec des conséquences extraordinaires. La veuve a *droit à un huitième de la succession* de son mari, et le survivant d'un couple homosexuel va se trouver avec le PACS dans une situation fiscale équivalente ou meilleure que la veuve dans un couple marié. Est ce normal ? Dans les *affaires d'immigration*, le *conjoint* étranger d'un Français a le PACS. Il aura le droit à une carte de séjour. On avait les mariages blancs, on va avoir le "PACS blanc" ?

– Des millions de Français qui vivent comme cela : des couples, *hommes et femmes*, qui ne veulent pas se marier...

– C'est leur droit le plus absolu. La question, c'est : devons-nous mobiliser une part de nos impôts *et modifier la totalité* de notre droit familial et de notre droit civil pour ces Français qui ont fait le choix de ne pas se marier ?

– Y a-t-il place, dans votre conception des choses, pour une amélioration de la situation des homosexuels ?

– *L'homosexualité* peut aussi être *synonyme de durabilité dans* la liaison et de sentiments extrêmement forts et profonds, qu'il ne m'appartient aucunement de juger. On a vu, avec le drame du sida, des situations douloureuses, extraordinairement complexes, pour l'essentiel en raison de problèmes liés aux donations et aux successions. *En fait, des gens qui s'ai*maient, qui voulaient se laisser ce qu'ils avaient gagné tout au long de leur vie, le pouvaient, mais avec l'impôt à 60 % qui s'applique aux successions *sans lien de parenté*.

» Pour mettre un terme à ces situations douloureuses, je propose que nous nous battions pour améliorer la situation fiscale des homosexuels et pour prévoir des conditions de donation et de succession. C'est un problème fiscal, pas un problème de droit de la famille. Laissons notre code civil, laissons la famille, *laissons le mariage*, n'organisons pas un sous-mariage résolvant simplement ce problème fiscal ! Il suffit que, dans le prochain texte fiscal, nous déposions un amendement prévoyant que, *sous certaines conditions*, un couple homosexuel pourra se léguer ou se faire donation d'une partie de ses biens.

» C'est bien ce qui existe pour les concubins qui déclarent vivre ensemble, sans pour autant qu'on ait *modifié* le *droit de la famille*. Quand vous faites une déclaration commune, vous dites simplement à votre agent des impôts : "On habite sous le même toit." Et vous bénéficiez de la part de *quotient* familial pour l'impôt sur le revenu.

» *La différence* homosexuelle est respectable ; il y a des problèmes ; On peut les résoudre fiscalement. Mais, de grâce, ne touchons pas à la famille, ne touchons pas à notre code civil, ne touchons pas au droit de la famille ! »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

La toute-puissance des mafias russes

EN 1994, deux ans après avoir initié les premières réformes économiques en Russie, Egor Gaïdar, le père de la « théraphie de choc », interrogé sur la nature criminelle du capitalisme russe, répondait qu'après tout, il n'en avait pas été autrement aux Etats-Unis et que la période troublée que vivaient les Russes n'était ni plus ni moins qu'une des conséquences de l'« *accumulation primitive du capital* », phénomène néfaste certes, mais étape indispensable pour mettre le pays sur les rails de l'économie de marché. Aujourd'hui, alors que tous les signes de la faillite sont là, il apparaît vain d'avoir espéré construire le libéralisme économique en négligeant la construction d'un Etat de droit.

« *Des représentants du monde criminel s'infiltrent dans les organes et les structures du pouvoir d'Etat, contrôlant* de facto *des domaines entiers de l'administration territoriale de la Russie et de larges secteurs de son économie* », dénonçait Anatoli Koulikov, ministre de l'intérieur, à l'automne 1997. « *Les mafias russes contrôlent 40 000 sociétés et 550 banques, dont les dix plus importantes* », révélait au printemps 1998 Alexandre Kolesnikov, numéro deux de la lutte contre la criminalité en Russie. Cachées hier, les mafias russes sont aujourd'hui incontournables.

Elles ne sont pas apparues en 1991 avec l'effondrement de l'URSS, mais ont prospéré avec le système soviétique. Elles ont d'abord pris racine au Goulag lorsque, face à l'afflux de prisonniers politiques dans les camps (« *qui n'avaient rien à envier à l'université de Salamanque, tant les cerveaux y abondaient* », selon l'académicien Dmitri Likhatchev, qui séjourna aux îles Solovki), les autorités administratives choisirent de les faire encadrer par des droits communs qui avaient pouvoir de vie ou de mort sur l'élite intellectuelle.

GESTION DE LA PÉNURIE

En fait, dès les purges staliniennes de 1937, le KGB, champion de la confiscation des biens des internés, devient la première organisation mafieuse. Puis, survivant au dégel krouchtchévien, les mafias prospèrent sous Brejnev, gérant savamment le système des pénuries et infiltrant les sphères du pouvoir. C'est ce que des millions de soviétiques incrédules découvrent, en 1987, avec la révélation du « *scandale du coton* », qui mène à la condamnation des dignitaires du parti, dont le propre gendre du numéro un, Iouri Tchourbanov, vice-ministre de l'intérieur, condamné à douze ans de camp pour malversations (il en purgera six). Mais c'est incontestablement l'époque de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev qui constitue l'âge d'or des mafias soviétiques.

Multiples, elles continuent de prospérer sous Eltsine dans une telle osmose avec le pouvoir politique qu'elles sont désormais indélogeables. Il est ainsi de notoriété publique que des chefs de groupes parlementaires, achetés par de puissants groupes d'intérêts, distribuent des enveloppes aux députés de leur fraction à la Douma. C'est pourquoi jusqu'ici aucune loi contre le crime organisé n'a été votée. Selon Hélène Blanc et Renata Lesnik, spécialistes de ces questions et coauteurs de plusieurs livres sur le sujet, la période eltsinienne se caractérise par la « *criminalisation de l'Etat russe du haut en bas* » et « *l'exportation du crime* » hors des frontières de l'ancien empire.

Autre caractéristique de la période Eltsine, à côté des mafias dites classiques, organisées selon un critère ethnique (la mafia ouzbèque, géorgienne ou slave), territorial (la mafia de Vladivostok ou de Kazan), corporatiste (mafia des juges, des policiers, anciens du KGB) ou économique (mafia du pétrole, du bois, des métaux précieux), qui contrôleraient 50 % de l'économie, une oligarchie financière a vu le jour qui, laissant aux petits groupes d'intérêts le tout-venant de l'activité mafieuse (corruption, racket, meurtres commandités, détournements de fonds, trafic d'armes, de matières premières, de matériaux nucléaires, de drogue ou de personnes), s'est concentrée sur la captation des biens de l'Etat. Mais qui sont ces oligarques, amis du pouvoir et barons voleurs, parrains et faiseurs de rois, pièces maîtresses de l'échiquier politique russe ?

S'abritant derrière une apparence de légalité, ils se sont construit des fortunes colossales en exploitant les faiblesses de l'Etat russe. Leur toute première rente a consisté en la gestion du budget. En l'absence de Trésor public, ce sont les banques commerciales qui collectent et gèrent les fonds publics, faisant tourner l'argent le plus longtemps possible pour leur profit (en juillet 1997, une enquête, restée sans suite, est ouverte sur la disparition de 237 millions de dollars provenant de fonds budgétaires après avoir transité par une des banques de M. Potanine). Ensuite, ces empires financiers spéculent sur les bons du Trésor russe, ou GKO, à fort rendement (jusqu'à 200 %), émis massivement ces dernières années pour financer le déficit du budget.

Ils acquièrent enfin, pour une bouchée de pain, des entreprises publiques lors de la privatisation par coupons dès 1992, puis fin 1995 lorsqu'ils financent le budget de l'Etat en échange de participations dans les principaux groupes industriels du pays. C'est comme cela que huit des principaux fleurons de l'économie russe leur échoient, à prix d'ami. Vladimir Potanine (banque Unexim) va contrôler le combinat de Norilsk, premier producteur de nickel au monde, et le pétrolier Sidanko. Mikhaïl Khodorkovski s'offre le pétrolier Ioukos. Boris Berezovski acquiert Sibneft (pétrole de Sibérie). « *En ce qui concerne Sibneft, l'Etat russe a proposé cette entreprise pour 100 millions de dollars à un acquéreur privé, qui a aussitôt proposé 8 % des actions à des Français pour 118 millions de dollars* », a récemment révélé Sokolov, rapporteur à la Cour russe des comptes.

Obscurs fonctionnaires ou petits entrepreneurs à l'époque de Gorbatchev, ils sont à la tête d'empires financiers comprenant milices privées, banques, usines, gisements de matières premières, sociétés pétrolières, et manipulent la politique russe. Certains ont même l'oreille du maître du Kremlin. Omnipotents hier, les septs « samouraïs » du capitalisme russe, Vladimir Potanine, Mikhaïl Fridman, Mikhaïl Khodorkovski, Alexandre Smolenski, Vladimir Goussinski, Boris Berezovski, Vladimir Vinogradov, qui se vantaient hier d'avoir « fait » l'actuel président russe – après avoir jeté des milliards de francs dans sa campagne en juin 1996 – et de représenter 50 % de l'économie du pays, résisteront-ils à la crise ?

Les uns, exportateurs de matières premières, ne perdront pas au change d'un rouble dévalué. Les autres, dont l'activité est restée concentrée dans le secteur bancaire (telles Inkombank, de Vladimir Vinogradov, ou SBS-Agro, d'Alexandre Smolenski, actuellement sous tutelle de la banque centrale et bientôt nationalisées), risquent de voir fondre une partie de leurs avoirs et de leurs privilèges. Tous pourront toujours puiser dans leurs comptes off shore pour refaire surface. Gageons que ceux qui surnageront, assoiffés de pouvoir, n'hésiteront pas à remettre la main à la poche pour hisser à la tête du pays exsangue celui qui saura au mieux garantir leurs intérêts.

Marie Jégo

Chasseur (1) *par Chavanat*

Le rendez-vous des armées françaises avec la jeunesse

LES ARMÉES françaises savent qu'elles jouent gros, dans les prochains jours, avec la mise en route de leur nouveau rendez-vous avec les jeunes, dans quelque deux cent vingt sites répartis sur l'ensemble du territoire et voués à l'appel de préparation à la défense (APD). C'est, d'une certaine façon, l'épreuve de vérité pour des armées qui sont en voie de se professionnaliser mais qui, pour autant, ne doivent pas se couper du reste de la nation dont elles sont chargées de défendre les valeurs et les intérêts. Avec l'APD, il ne s'agit, ni plus ni moins, que d'un examen de passage que devront affronter les armées françaises pour connaître leur futur positionnement dans la communauté nationale après la décision, approuvée par tous les partis, de suspendre la conscription.

C'est, en effet, à partir du 3 octobre que les jeunes Français seront systématiquement invités à consacrer une journée de leur existence à une information sur les problèmes de défense. Dès 1999, quelque 400 000 jeunes hommes, avant leurs 18 ans, y passeront chaque année.

Au demeurant, ni le chef de l'Etat, qui a ouvert la voie en 1996 à la professionnalisation des armées, ni la hiérarchie militaire ne tenaient spécialement à laisser subsister quoi que ce fût à côté d'un corps de métier. L'orientation prise au départ était celle d'une armée constituée de cadres et de personnels engagés sous contrat, sur le modèle des forces britanniques souvent données en exemple. Ce sont nombre d'élus, toutes sensibilités confondues, qui ont cherché, quel que puisse en être le prix, à imaginer un mécanisme susceptible d'entretenir et développer un lien armée-nation menacé de dissolution au motif qu'il y aura désormais des professionnels pour garantir la protection de la collectivité.

L'ADP n'est donc ni un rattrapage, ni un ersatz, ni un simulacre de service national. Outre qu'il est, pour les armées, l'un des moyens de détecter et de recruter d'éventuels volontaires, à qui elles proposent de porter l'uniforme selon des contrats très divers, l'APD se veut l'une des étapes qui marqueront « *le parcours de citoyenneté* » des jeunes Français. Avant l'APD, il y aura, dès la troisième des lycées, un enseignement et des travaux dirigés sur l'organisation et les principes de la défense nationale. Il y aura, aussi, à l'âge de 16 ans, pour les garçons comme pour les filles, l'obligation de se présenter en mairie au recensement militaire, sous peine de n'être pas inscrits automatiquement sur les listes électorales. Après l'APD, entre 18 et 25 ans, il y aura, en option, l'occasion offerte à des volontaires de suivre une préparation militaire et des périodes de cadres réservistes au sein des armées.

Et c'est bien parce qu'il s'insère dans un processus de citoyenneté que l'APD est, pour les armées, un défi, un objectif à ne pas rater même si, au début de leur réflexion sur le sujet, nombreux ont été les officiers et sous-officiers d'active, notamment dans l'armée de terre, à traîner les pieds. Ils ne voulaient pas nécessairement rester entre eux. Ils n'appréhendaient pas spécialement cette nouvelle forme de rencontre avec la jeunesse. Mais ils ont longtemps estimé que ce devoir de sensibiliser les jeunes Français à la sécurité de leur pays relevait d'un enseignement civique ressortissant, d'abord et avant tout, à l'éducation nationale.

DES FAITS ENCOURAGEANTS

Aujourd'hui, les militaires sont au pied du mur et, pour la plupart, ils n'ignorent plus que la réussite de ce rendez-vous est cruciale. Le ministre de la défense, Alain Richard, en est, lui aussi, convaincu. Il l'a confié récemment à des députés. « *L'APD est organisé avec rigueur*, a-t-il expliqué aux membres de la commission de la défense. *De plus, aujourd'hui, la vision que les jeunes ont de la défense est positive. Ces éléments permettent de penser que la nouvelle formule sera un succès* ».

Sur quoi se base M. Richard ? Apparemment sur plusieurs faits qu'il juge encourageants. D'abord, entre 95 % et 97 %, selon les contingents, des jeunes qui continuent d'être appelés sous les drapeaux se présentent à l'incorporation, alors qu'ils pourraient faire valoir que le président de la République, chef des armées, a indirectement contribué à discréditer le service national en le critiquant, en 1996, pour valoriser l'armée de métier. Ensuite, 85 % des 15 000 jeunes convoqués pour la première des journées de l'APD, le 3 octobre, ont répondu, dans le mois, pour annoncer qu'ils s'y rendraient, les autres demandant – comme les y autorise la loi du 28 octobre 1997 fixant les nouvelles modalités de participation des jeunes à la défense nationale – à changer les dates de leur appel. Enfin, des études qualitatives d'opinion montrent que, débarrassée de la corvée du service militaire, la majorité de la jeunesse française est en passe de se réconcilier avec les armées, dont elle ne suspecte plus la mission, ni les nécessités budgétaires, ni la possession de l'arme nucléaire, ni même les intérêts d'une industrie d'armement, sauf quand elle exporte.

Décelée par des enquêtes universitaires, notamment celle de l'Institut des relations internationales et stratégiques, cette « *vision* » cache néanmoins des nuances de taille, au-delà des clichés que ces enquêtes réfutent en faisant apparaître que la jeunesse est moins antimilitariste que prévu. Certes, le soldat professionnel est reconnu pour sa compétence. Mais le métier militaire est largement banalisé – ce qui veut dire qu'il est préférable au chômage – et, en même temps, il suscite une certaine répulsion en raison d'un mode de vie aux antipodes de celui des jeunes. De même, les nouvelles générations doutent que les menaces viennent d'agressions directes contre le territoire, qui requerraient une riposte militaire, et, confusément, elles craignent davantage les risques que la mondialisation fait courir à l'identité nationale, comme le font le terrorisme, la guerre économique, la domination culturelle ou la désinformation.

Jacques Isnard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
TÉL. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une droite intégriste ?

LA réponse de l'opposition républicaine à la pression du Front national consiste-t-elle à inventer une droite intégriste, qui ferait concurrence à l'extrême droite par la radicalité de son combat contre la gauche ? La question se pose lorsque la droite, après avoir ouvert la porte à un débat sur la « préférence nationale », adopte à présent une attitude brutale au sujet du projet de pacte civil de solidarité, présenté comme un « sous-mariage » destiné aux homosexuels.

D'abord, il est faux de dire, comme l'a fait Nicolas Sarkozy, dimanche 20 septembre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », qu'une simple extension du régime du concubinage aux couples homosexuels permettrait de résoudre les problèmes qui sont à l'origine du projet de PACS. En effet, la Cour de cassation, en estimant que le concubinage ne peut être reconnu que pour un couple hétérosexuel, a bloqué toute évolution de la jurisprudence. Des droits accordés aux couples hétérosexuels sont ainsi refusés aux homosexuels, tels que le droit au bail, le bénéfice d'un capital-décès, les rapprochements de fonctionnaires ou l'ouverture d'un compte bancaire joint. Contrairement à ce qu'a dit le secrétaire général du RPR, l'extension du concubinage aux homosexuels ne pourrait donc se faire par un simple amendement fiscal, puisque le régime actuel du concubinage concerne des droits autres que fiscaux.

En outre, s'agissant de la fiscalité, il est certes vrai que les concubins actuellement reconnus – au bout de deux ans de vie commune – pourront, à partir du 1er janvier 1999, faire une déclaration de revenus commune. Mais il restera que les concubins ne peuvent se transmettre des biens par donation entre vifs ou par testament dans les mêmes conditions que les couples mariés, le compagnon ou la compagne étant assimilé à un étranger sans lien de parenté. Il existe donc, au regard de la fiscalité, un problème des couples non mariés, qui ne concerne pas seulement les homosexuels.

Voilà pour le droit. Quant à la politique, l'argumentation de la droite, qui consiste à « cibler » son refus du PACS sur les homosexuels, témoigne bien – quelques précautions que prennent ses porte-parole – de sa volonté de s'inscrire dans une croisade rassemblant tous ceux que révulsent l'évolution des mœurs et les progrès de la tolérance. Dans les discours entendus ces derniers jours, avec – hélas ! – la bénédiction de l'épiscopat, c'est bien une vision rétrograde de l'homosexualité comme pathologie qui transparaît. Où l'on retrouve la « *lepénisation des esprits* » évoquée par Robert Badinter, en 1997, au sujet de la loi Debré sur l'immigration. Philippe Séguin, à qui une telle tendance ne peut que déplaire, ne la favorise-t-il pas lorqu'il voit dans la mobilisation contre l'extrême droite une « *exploitation sans vergogne du phénomène de l'extrémisme* » ?

A trop vouloir ménager ceux qui voudraient que la droite reprenne à son compte la thématique et les attitudes qui font le succès du Front national, ses responsables prennent le risque de rendre une copie de moins en moins distincte de l'original.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldny, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

La route des Indes

DU CAIRE à Singapour c'est, par la voie des airs, un trajet de près de huit mille kilomètres. A mon avant-dernier voyage sur cette route, vers la fin de 1946, je ne pouvais me défaire, penché au hublot, de l'idée fascinante que sur presque tout ce qui défilait de terres ou de mers sous les ailes de l'avion s'étendait le réseau invisible de la puissance britannique. D'autant plus invisible qu'ils étaient 50 000 soldats en tout à tenir les Indes, et moins de 1 500 civils ; en Birmanie, quelques bataillons et 300 fonctionnaires peut-être ; et il y avait là 450 millions d'hommes bruns ou jaunes auxquels l'homme blanc pouvait encore demander obéissance.

Un peu plus d'un an plus tard, j'ai repris la route des Indes, et tout est changé. Ces millions se disent libres, sont libres, libres au moins de se soumettre à des hommes de leur race. Ils ont des ministères ; ils élisent des Assemblées ; ils échangent des ambassadeurs ; ils votent à l'ONU. J'ai vu flotter les drapeaux neufs qu'ils se sont donnés. A Karachi, l'étendard de l'islam, étoile et croissant blanc sur un fond vert ; à New Delhi, le drapeau vert, blanc et safran où tourne, symbole des changements du monde, la roue d'Asoka ; à Rangoun, un drapeau rouge frappé de six étoiles blanches dans un fond bleu. Ils les ont hissés au faîte des palais municho-mauresques ou anglo-hindous que les architectes victoriens infligèrent à l'Inde de Kipling. Les fonctionnaires en pagnes ou en « dhotis » ont pris la place des ICS (Indian Civil Service), et ils manient à leur tour les dossiers ficelés à l'anglaise.

Robert Guillain
(22 septembre 1948.)

INFORMATIQUE Craig Barrett, le PDG d'Intel, souligne dans un entretien au *Monde* la nécessité pour le numéro un mondial des microprocesseurs de renouer rapidement avec la croissance. ● M. BARRETT souligne que les ventes du groupe ont cessé de croître depuis plus d'un an et demi. Pour inverser cette tendance, il veut se développer dans le métier traditionnel d'Intel mais aussi dans l'informatique de réseaux, le commerce électronique et l'imagerie *numérique*. ● UN PARI DIFFICILE alors que les ventes mondiales de PC devraient croître de 10 % cette année à la suite de la crise en Asie et en Russie, et que cette industrie est *habituée* à près de 20 % de progression annuelle. ● LE PATRON d'Intel rejette *enfin catégoriquement* les accusations d'abus de position dominante formulées contre l'entreprise par la Commission fédérale américaine du commerce (FTC).

Intel veut se diversifier pour renouer avec la croissance

Dans un entretien au « Monde », Craig Barrett, PDG du numéro un mondial des microprocesseurs, s'inquiète de la stagnation des ventes. Il rejette par ailleurs catégoriquement les accusations formulées par l'administration américaine d'abus de position dominante

CRAIG BARRETT a succédé, le 20 mai, à Andrew Grove à la tête d'Intel. Ce Californien de cinquante-neuf ans est le quatrième PDG de l'entreprise américaine, mais le premier à ne pas avoir appartenu au groupe de ses fondateurs. Professeur à l'université Stanford, M. Barrett a rejoint Intel en 1974 pour superviser les équipes de développement. Après avoir dirigé la fabrication durant une partie des années 80, il a été directeur général de 1993 à 1997, puis président à partir de mai 1997.



CRAIG BARRETT

« PDG, cela change-t-il quelque chose pour vous ?

– J'ai perdu du sommeil... En fait il n'y a pas eu de changement fondamental. Je travaillais depuis cinq ans avec Andrew Grove, qui m'avait délégué une part de ses responsabilités.

– Ventes qui se tassent, bénéfices en recul, concurrents plus agressifs, procès pour pratiques anti-concurrentielles... N'auriez-vous pas souhaité moins de turbulences ?

– Si. Mais cela fait partie du travail. Il y a toujours des problèmes de toutes sortes à traiter.

– Quelle est votre priorité ?

– La croissance. Nos ventes ont cessé de croître depuis plus d'un an et demi. Nous devons retrouver la croissance. D'abord dans notre métier traditionnel, les microprocesseurs pour les ordinateurs personnels (PC). Mais nous devons aussi saisir les opportunités dans l'informatique de réseaux, le commerce électronique, l'imagerie numérique, où nous multiplions les initiatives.

– Envisagez-vous des inflexions dans la gestion de l'entreprise ?

– Il n'y aura pas de modification dans le style de fonctionnement. Le seul changement concernera l'attention accordée à la croissance. Nous venons de désigner un manager qui s'occupera des nouvelles activités. Nous étions la compagnie des microprocesseurs, avec peu d'activités périphériques. J'espère que nous deviendrons une entreprise plus diversifiée. Toujours centrée sur l'industrie des ordinateurs, mais avec beaucoup d'autres activités que les microprocesseurs.

– Si Intel a indiqué que son activité du troisième trimestre 1998 sera meilleure que celle du *deuxième, certains analystes* pensent que ventes et bénéfices annuels pourraient baisser pour la première fois en dix ans. Quelles sont vos prévisions ?

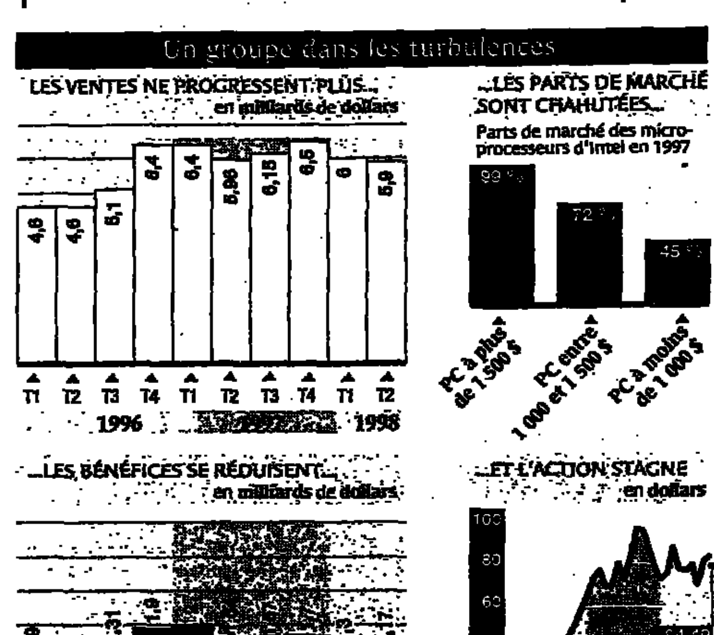
– Je ne peux pas les détailler. Mais nous espérons un second semestre meilleur que le premier.

– Quel est l'état du marché des PC après le ralentissement des achats de composants par les fabricants en début d'année, dû, entre autres, à des stocks élevés ?

– L'Europe occidentale et les Etats-Unis ont une bonne croissance. Quelques pays d'Asie du Sud-Est aussi, comme l'Inde, la Chine. Mais les marchés régressent au Japon, en Corée, en Malaisie et en Thaïlande. Les ventes mondiales de PC devraient croître de 10 % cette année, alors que la croissance annuelle moyenne historique a été de plus de 18 % en unités vendues. Ce sera donc une année à croissance ralentie. En partie à cause de la crise financière en Asie. De ce qui se passe aussi en Russie. Quelques pays d'Amérique latine voient également leur économie ralentir à cause d'une crise monétaire. Néanmoins, Windows 98 crée de l'engouement. Nous avons lancé de nouveaux produits qui suscitent l'intérêt. Et la seconde partie de l'année est toujours solide, avec la rentrée scolaire et Noël. Nous sommes optimistes pour le second semestre.

– Une part des problèmes d'Intel tient à la baisse des prix de vente et des marges sur les microprocesseurs avec le succès des PC à moins de 1 000 dollars, marché où le groupe a été devancé par AMD et Cyrix. Etes-vous satisfaits de vos puces Celeron lancées en avril ?

– Les PC à bas prix sont devenus populaires, particulièrement dans la grande distribution. La baisse des prix gagne aussi les portables. *La question est de savoir si ces PC à bas prix élargissent le marché, ou si leurs achats se font aux dépens d'ordinateurs plus coûteux, ce qui ne serait pas bon pour l'industrie* car il y aurait moins de marge et donc moins d'argent pour investir en recherche-développement. J'espère et je pense que ces PC à bas prix vont accroître le nombre d'utilisateurs. Intel a tardé un peu à re*connaître leur impact commercial.* Mais nous avons fait des progrès. La seconde génération de Celeron reçoit un bon accueil. Cela va nous permettre d'être très compétitifs.



Les ventes et les profits d'Intel accusent le tassement de la croissance des achats de PC et la baisse de leurs prix.

– Cette deuxième génération de Celeron a été lancée en août, plus tôt que prévu. Est-ce parce que la première ne satisfaisait pas les fabricants de PC, et Intel a-t-il regagné du terrain sur *AMD et Cyrix* ?

– Il n'y a là rien d'exceptionnel. Lorsque nous avions lancé la première génération, nous avions dit qu'il y aurait d'autres produits, avec des vitesses de calcul supérieures, des fonctions supplémentaires. *Nous espérons que le Celeron* nous permettra de livrer bataille efficacement. C'est un marché très concurrentiel. Regardez les résultats financiers d'AMD et de Cyrix. Ils ne sont pas très bons, même s'ils ont eu quelques succès dans ces PC à bas prix.

– Avec l'essor des techniques numériques et de l'utilisation d'internet, on parle beaucoup de nouvelles générations d'équipements d'accès à l'information pour lesquels les volumes pourraient dépasser ceux des PC. Intel n'est-il pas, là aussi, lent à réagir ?

– Tout d'abord il faut souligner que dans ce domaine il y a plus de déclarations d'intention que d'actes. Il y a peu de volumes encore. Nous sommes actifs avec deux de nos architectures. Celle, historique, d'Intel pour, par exemple, réaliser des assistants numériques personnels, des périphériques de PC, etc. Nous comptons aussi sur les puces StrongArm [*héritées du rachat des semiconducteurs de Digital Equipment*] pour les décodeurs pour téléviseurs, ou d'autres matériels d'électronique grand public.

– Certains de vos concurrents estiment que ces marchés ne demandent pas la puissance à tout prix, mais requièrent des *composants sur mesure*, réalisés en partenariat avec les clients, ce qui ne serait pas le fort d'Intel. Vous faut-il évoluer ?

– Je ne vois pas de différence significative avec ce que nous faisons dans l'industrie des PC. Nous travaillons avec les industries de la télévision, ou de l'électronique grand public, pour aider à créer, puis soutenir, les standards mondiaux nécessaires à un rapide développement de nouveaux équipements. Nous possédons les capacités de conception et de traduction dans le silicium. Je ne crois pas que nous ayons de faiblesse.

– Prévue pour la seconde moitié de 1999, la sortie du microprocesseur Merced, avec lequel vous voulez entrer sur le marché des gros ordinateurs, a été retardée. Avez-vous des problèmes techniques ? Quel sera l'impact sur votre activité ?

– Il n'y a pas de problème technique. Il s'agit d'un problème de gestion du projet. Il faut trois à quatre ans entre le moment où l'on définit une architecture et celui où on la grave dans le silicium. Nous avons six mois de plus de travail à faire. Nous sommes satisfaits des performances de cette architecture.

– La Commission fédérale américaine du commerce (FTC) accuse Intel d'avoir abusé de sa *position dominante* dans les microprocesseurs pour entrer sur d'autres marchés, ou écarter des rivaux en les privant d'informations et d'accès à des droits de propriété intellectuelle. Quelle sera votre défense à ce procès *prévu pour le 18 février 1999* ?

– Nous contestons l'interprétation que la Commission fait de la loi. Elle exige qu'Intel accorde des licences sur ses brevets à n'importe qui, sans regarder les circonstances, ou les interactions entre les compagnies. Je trouve très intéressant que la FTC, qui dépend du gouvernement américain, demande cela, quand ce même gouvernement dénonce ces pratiques dans les négociations commerciales au niveau mondial. Il s'agira d'un procès administratif devant la FTC. Si nous ne sommes pas entendus, nous irons devant un tribunal. L'issue de cette affaire est importante. Nous pensons que si une compagnie investit en recherche-développement, crée de la valeur sous la forme de propriété intellectuelle, elle a le droit de l'utiliser à son bénéfice.

– Le gouvernement américain accuse entre autres Microsoft d'avoir voulu dissuader Intel de mener certains travaux. Est-ce exact, et Intel témoignera-t-il ?

– Pas de commentaire. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Steve Jobs présente en baskets la nouvelle stratégie d'Apple

STEVE JOBS, le « sauveur » d'Apple, est cool. Et ses fans, rassemblés dans le palais des sports à l'occasion du Salon Apple Expo qui s'est achevé à Paris dimanche 20 septembre, adorent ça. Un jean délavé, une chemise mao et une paire de baskets symbolisent pour eux la modestie du « sauveur » d'Apple, tout comme le titre de « *PDG par intérim* » dont il se contente depuis vingt mois. Qu'importe que la filiation choisie par Steve Jobs soit nettement plus prétentieuse : Albert Einstein, Alfred Hitchcock, John Lennon sont là pour incarner « *l'esprit* » d'Apple, à la fois visionnaire et anticonformiste.

Steve Jobs est arrivé à Paris auréolé du succès publicitaire et commercial de l'iMac, le dernier petit prodige de la famille Apple. « *Nos usines tournent sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre* », rassure-t-il ses fans, *inquiets des rumeurs de rupture de stock*. A Apple Expo, en tout cas, un petit détour derrière les stands permet de constater que les revendeurs ont fait le plein dans le but de vendre les iMac, un ordinateur grand public dédié à Internet, comme des petits pains. Quelques acheteurs tempêtent toutefois contre des *ruptures de stock sur certains accessoires, comme* les cordons qui permettent de relier les imprimantes.

Devant les 3 000 aficionados rassemblés pour boire ses paroles, Steve Jobs a voulu prouver que le renouveau d'Apple n'était pas limité au lancement spectaculaire de cette nouvelle machine très « tendance », avec sa couleur bleu-vert translucide qui, reconnaît le PDG, ressemble à d'autres objets à la mode, comme la montre *G-Shock* de Casio.

Essais comparatifs à l'appui, Steve Jobs endosse avec aisance les habits de VRP pour subjuguer l'auditoire avec les performances de l'iMac et des autres produits Apple, qui terrassent n'importe quel PC, même dopé des derniers cris de la technologie Pentium *400 MHz. La famille Apple ? « Quatre ordinateurs »*, résume Steve Jobs. Pour les professionnels, une station fixe le Power Mac G3 et un ordinateur portable le Powerbook G3. Pour les particuliers, l'iMac pour la maison et, dès l'été prochain, un portable.

ÎLOT DE RÉSISTANCE

Steve Jobs s'emploie ensuite à convaincre ses fans que le système d'exploitation MacOS, un îlot de résistance dans un monde Windows, a de beau jour devant lui, malgré l'entrée de Microsoft dans le capital d'Apple l'an dernier. La dernière version, le MacOS 8 5, qui doit *sortir en octobre, offrira de nouvelles fonc*tions spectaculaires, comme l'interrogation automatique et simultanée de tous les moteurs de recherche d'Internet.

Profitant de l'euphorie générale, Steve Jobs tente alors un coup de poker. Il fait entrer Ben Waldman, responsable des logiciels pour Macintosh de Microsoft. La salle hésite. Doit-elle lui réserver le même sort qu'à Bill Gates, le patron de Microsoft, hué en août dernier à l'annonce de son *alliance avec Apple ? Ben Wald*man enchaîne immédiatement pour présenter les logiciels et les exclusivités développées par « *200 ingénieurs de Microsoft qui travaillent exclusivement pour Apple* ». Les déboires de Microsoft devant la justice américaine, pour abus de position dominante, valent bien une messe *à la gloire d'Apple... D'autant qu'Apple adopte de facto* le logiciel de navigation sur Internet Explorer de Microsoft, et non son rival Netscape.

Apple est sauvé mais encore fragile. Après des pertes de plus de 1 milliard de dollars en 1997 (5,6 milliards de francs), Apple a dégagé *plus de 200 millions de dollars de bénéfice sur* les neuf premiers mois de l'exercice 1998 et sa trésorerie s'élève à 2 milliards de francs. Mais ses parts de marché ne sont que de 4 %, contre 12 % du temps de l'âge d'or de la marque à la pomme. Steve Jobs compte plus que jamais sur ses 20 millions de fidèles « *qui attendent depuis deux ou trois ans l'arrivée de nouvelles machines pour remplacer leur ordinateur Apple* ».

Christophe Jakubyszyn

Bristish Airways et American Airlines créent Oneworld, la plus grande alliance aérienne mondiale

LONDRES
de notre correspondant à la City

Les numéros uns européen et américain, British Airways (BA) et American Airlines (AA), ont annoncé, lundi 21 septembre, à Londres, la création de la plus grande alliance aérienne au monde, baptisée Oneworld, *comprenant onze* compagnies internationales.

Forger une puissante alliance stratégique planétaire s'appuyant sur le projet British Airways-American Airlines annoncé en juin 1996, faire pression sur les autorités américaines et européennes qui bloquent toujours la mise en œuvre de cette association transatlantique et réagir aux liens tissés par les concurrents : tels sont les objectifs de Oneworld. Les deux compagnies ont fédéré au sein de leur alliance trois transporteurs de poids, Canadian Airlines, Qantas (Australie) et Cathay Pacific (Hong-kong). Ces cinq partenaires devraient desservir 632 destinations pour 138 pays dans le monde. Ils ont transporté 174 millions de passagers en 1997, enregistré plus de 2 milliards de dollars de bénéfices et emploient 220 000 personnes.

Cette force de frappe devrait comprendre aussi Japan Airlines, Iberia (Espagne), Maerski Air (Danemark), GB Airways, American West et Finnair (Finlande), sans parler des deux filiales de BA, Air Liberté et Deutsche BA. Le nouvel *ensemble, créé début 1999, damera* le pion à l'actuel numéro un mondial, Star Alliance. Cette dernière regroupe autour deUnited Airlines et de Lufthansa, Air Canada, Thai, le scandinave SAS, le brésilien Varig, le japonais ANA et Australia. Les autres alliances transatlantiques (NorthWest Airlines-KLM, Virgin Airways-Continental et Swissair-Sabena-Austrian Airlines) auront du mal à résister à ces deux mastodontes.

L'accord devrait permettre aux clients de Oneworld d'avoir accès à plus de destinations, un plus large choix de routes et d'horaires... La *réciprocité des programmes de fi*délisation, le partage des codes informatiques de vol et la coordination des vols devraient compléter le dispositif. Mais les membres de l'alliance resteront des entités séparées, conservant leur propre identité, leur marque et leur nationalité.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

Derrière les avantages commerciaux de cette nouvelle alliance se profilent des considérations plus politiques. La Commission européenne et le ministère américain des transports (dont l'autorisation est conditionnée par la signature d'un accord de libéralisation du transport aérien dit de « ciel ouvert » entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) regimbent à autoriser l'alliance entre AA et BA : celle-ci contrôlerait 60 % du trafic aérien entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et 70 % du marché entre New York et Londres. Bruxelles exige des alliés de lâcher 267 droits d'atterrissage à Heathrow, l'aéroport congestionné de Londres, le premier au monde pour les liaisons internationales, et à Gatwik pour les offrir gratuitement aux concurrents.

En diluant sa formidable puissance au sein d'un ensemble international plus large, le duo « AA-BA » espère amadouer l'incontournable commissaire chargé de la concurrence, Karel van Miert. La formation de Oneworld, tout comme l'annonce, en août, de la commande de ses premiers Airbus, sert l'image européenne de BA au moment où celle-ci a besoin de la bénédiction de Bruxelles pour tenter de reprendre le transporteur français AOM, auquel s'intéressent également Air France et Lufthansa. Recevant récemment *Le Monde*, Robert Ayling, le directeur général de BA, n'avait d'ailleurs pas caché son impatience : « *Cela fait plus de deux ans que la Commission planche sur notre dossier. Il ne nous a pas fallu autant de temps pour trancher en faveur d'Airbus. Nous ne poursuivrons pas cette alliance bénéficiaire au secteur à l'échelle européenne si le coût qu'exige la Commission est plus lourd que les avantages que nous pouvons en tirer.* »

Avant même son lancement, nombre d'analystes soulignent déjà les handicaps de Oneworld. D'abord, BA et AA sont déjà liés à deux principaux partenaires de Oneworld : Qantas (dont BA contrôle 25 % des parts depuis 1993) et Canadian Airlines. Ensuite, Cathay pâtit de la rétrocession de Hongkong à la Chine et de la concurrence de Singapore Airlines, associée à Lufthansa depuis 1997. En outre, malgré tous les efforts de productivité, BA reste pénalisée par les conflits sociaux de l'été dernier, la fermeté de la livre, la controverse sur le remplacement des couleurs, tirées du drapeau britannique, au profit d'œuvres d'artistes du monde entier, et la baisse de la fréquentation de sa classe affaires. Enfin, AA se remet difficilement du départ à la retraite du légendaire Robert Crandall, remplacé, le 20 mai, par Donald Carty.

Marc Roche

La région wallonne se trouve piégée dans la privatisation de Cockerill Sambre

Seul candidat, Usinor a déposé son offre lundi 21 septembre

Dernier candidat restant en lice, le groupe sidérurgique français a remis son ultime offre de reprise de son concurrent belge le 21 septembre. La région wallonne, par ses demandes contradictoires, s'est piégée dans ce dossier. Sans grande marge de manœuvre désormais, elle devrait faire connaître sa décision à la mi-octobre. Le rapprochement entre Usinor et Cockerill créerait le premier groupe sidérurgique européen.

COMBIEN de fois Jean Gandois n'a-t-il pas annoncé que sa mission à la tête de Cockerill-Sambre, le premier groupe sidérurgique belge, était terminée ? Appelé en 1983 par le premier ministre belge Wilfried Martens pour étudier les moyens de sauver cette entreprise, le patron français pensait sa tâche terminée dès 1986. Douze ans après, l'ancien président du CNPF mène aujourd'hui son dernier combat à la tête d'un groupe dont le principal actionnaire est le gouvernement socialiste wallon. Il souhaite réussir une fusion avec un autre « grand » de l'acier européen, seule garantie à ses yeux de la pérennité d'une entreprise constituant la colonne vertébrale industrielle d'une région économiquement sinistrée.

C'est là que commence l'histoire d'une folle privatisation dont le dénouement est proche : Usinor, dernier candidat en lice, devait remettre ses propositions définitives le 21 septembre. La région wallonne, actionnaire à hauteur de 78,8 %, n'a jamais été très favorable à cette cession. Les pressions de la direction du groupe sidérurgique et les besoins budgétaires ont fini par emporter la décision. Au printemps, les autorités régionales décident de lancer la privatisation de Cockerill. Tous les grands sidérurgistes européens – Hoogovens, Arbed, British Steel, Usinor, Thyssen – sont sur les rangs. En juillet, Usinor et Thyssen sont les seuls candidats retenus, les dossiers des autres ayant été jugés inacceptables par la région wallonne.

Celle-ci a de nombreuses exigences. Elle veut vendre, tout en conservant la minorité de blocage de 25 % du capital. Elle souhaite valoriser au mieux sa participation, mais entend obtenir des engagements sur les investissements et les emplois futurs. En août, elle complète ses demandes en envoyant un projet de contrat aux deux candidats sélectionnés. La région wallonne y exige notamment d'avoir un droit de veto au quotidien sur toutes les réorganisations et les échanges de production à l'intérieur du groupe.

RÉTICENCES ALLEMANDES

La lettre jette un froid chez Usinor et chez Thyssen. D'autant qu'à l'intérieur du groupe allemand, en pleine fusion avec Krupp, les réticences sont nombreuses sur le projet. Pour tenter d'obtenir l'accord de ses principaux actionnaires, la direction de Thyssen demande un report des remises d'offre. La région wallonne tient à avoir deux offres concurrentes et accepte. En vain. Tous les grands actionnaires de Krupp-Thyssen, notamment les banquiers, ne veulent pas entendre parler d'une reprise de Cockerill. Pour eux, l'activité sidérurgique du nouveau groupe ne doit pas dépasser son niveau actuel, autour de 30 % du chiffre d'affaires. La direction de Thyssen est contrainte de retirer sa candidature. Mais elle le fait en termes brutaux : plutôt que d'invoquer l'opposition de ses actionnaires, elle met en exergue les conditions inacceptables posées dans le précontrat.

Le retrait de Thyssen de la compétition met le gouvernement wallon dans l'embarras. Il n'a plus qu'un candidat, Usinor. Le groupe français, qui ne veut pas effrayer ses actionnaires perturbés par la chute de son cours, avait annoncé d'emblée son intention de ne pas payer Cockerill *« n'importe quel prix »*. Aujourd'hui, il est en situation de refuser toute surenchère. D'autant qu'entretemps, sous l'effet de la crise financière et du retrait de Thyssen, la valeur de Cockerill a diminué. Alors que la région wallonne tablait sur 80 milliards de francs belges (environ 13 milliards de francs français), elle ne peut guère compter obtenir plus de 55 à 60 milliards de francs belges. Pour Pierre Sonveaux, directeur du cabinet de Robert Collignon, ministre-président de la région wallonne, cette chute est ennuyeuse *« mais ce n'est pas une débâcle, si l'on considère ce qui se passe actuellement sur d'autres titres en France »*.

Face à cette situation, les responsables wallons tentent d'accréditer l'idée qu'Usinor n'est pas la seule solution, et que le *« stand alone évolutif »*, jargon habituel pour désigner la poursuite en solitaire de Cockerill, est toujours envisageable. *« A part deux ou trois excités parmi les conseillers de Collignon, personne ne croit plus au* stand alone *! »*, estime un familier du dossier. A Namur, siège du gouvernement wallon, on se dit *« ouvert à toute discussion »* à partir des propositions formulées par Usinor, tout en affirmant bien fort que l'on a fixé un *« prix-plancher »* en-dessous duquel on ne transigera pas.

Entre le 21 septembre et mi-octobre, date probable d'une décision définitive, des négociations serrées sur le prix, les engagements industriels et sociaux et aussi les problèmes d'environnement se dérouleront entre les dirigeants d'Usinor et les responsables wallons.

Le choix final n'est pas totalement entre les mains du seul gouvernement wallon. Dans cette période préélectorale – on vote le 13 juin 1999 pour le renouvellement des parlements nationaux et régionaux – le poids des partis, et notamment du parti socialiste, dominant en Wallonie, sera déterminant. Philippe Busquin, président du PS, qui pourrait être candidat à la direction de la région en juin, suit le dossier avec une particulière attention. Les syndicats, très puissants dans le groupe, manifestent une grande discrétion publique sur ce dossier, même si certains de leurs dirigeants ne cachent pas, en privé, leur préférence pour la solution Usinor, plus rassurante à long terme.

Martine Orange et Luc Rosenzweig (à Bruxelles)

Le mariage franco-belge donnerait naissance au premier sidérurgiste européen

*« **RACHETER** Cockerill ? Il n'en est pas question »* affirmait Usinor il y a deux ans. Derrière cette dénégation, le groupe français cachait une grande envie d'un rapprochement avec le sidérurgiste belge. Fraîchement privatisé, il n'osait cependant avouer ce rêve. L'accélération de la concentration dans la sidérurgie européenne avec la fusion entre les groupes allemands Krupp et Thyssen, et le redressement de Cockerill après des années de pertes, ont eu raison de ses préventions. Dès que la région wallone a annoncé son intention de privatiser le groupe d'acier, Usinor s'est porté candidat.

Entre Usinor et Cockerill les affinités sont multiples. Héritiers de cette sidérurgie qui fit la fortune du nord de l'Europe jusqu'au milieu des années 60, les deux groupes francophones partagent le même passé, les mêmes traditions sociales, les mêmes choix stratégiques. Tous les deux ont choisi de se recentrer sur les aciers à haute valeur ajoutée. Leur rapprochement donnerait naissance au premier groupe européen de sidérurgie, avec une production annuelle de 21 millions de tonnes d'acier. Il aurait notamment des positions très fortes dans les aciers plats galvanisés. Utilisés dans l'automobile et l'électroménager, ceux-ci sont actuellement le segment le plus porteur du marché de l'acier et aussi un des moins vulnérables aux chutes de prix, les contrats de fournitures avec les grands clients étant négociés à l'année.

Au-delà de l'effet de taille, la reprise de Cockerill par Usinor offrirait de fortes complémentarités industrielles. En intégrant les outils de production de Charleroi et de Liège, le groupe français pourrait faire jouer les synergies à plein et résoudre d'importants problèmes, en particulier de logistique, qui se posent à lui. Pour approvisionner ses usines installées sur l'ensemble du territoire, il est obligé pour l'instant de transporter des tonnes de produits semi-finis à travers toute la France : son usine d'aciers inoxydables à Isbergues (Pas-de-Calais) est en grande partie alimentée par la production de ses hauts fourneaux de Fos à côté de Marseille !

Avec Cockerill, ces pesanteurs disparaîtraient. Selon les informations du *Monde*, Usinor envisagerait que le site de Charleroi se spécialise dans la fourniture d'aciers inoxydables pour les usines du groupe, ce qui permettrait de regrouper la production d'inox dans le nord. Une telle reconfiguration permettrait d'améliorer la fabrication, de jouer les spécialisations en fonction de la proximité des marchés et surtout d'économiser des centaines de millions de francs par an. Le groupe se trouverait ainsi doté d'une très forte position industrielle en Europe de l'Ouest. Viendrait s'y ajouter le groupe est-allemand Eko Stahl, repris en 1993 par Cockerill, qui servirait de base avancée pour conquérir à la fois les marchés allemands et de l'Europe centrale.

LES MÊMES CLIENTS

Possédant un superbe réseau de distribution commerciale, la PUM, Cockerill ouvrirait aussi à Usinor plusieurs marchés nord-européens que le groupe français atteint peu jusqu'à présent. En revanche, les inconvénients commerciaux pourraient être très nombreux en France. Proche de la frontière, Cockerill a, depuis des décennies, considéré le territoire français comme une extension naturelle de son marché intérieur. Les deux groupes ont les mêmes clients. Leur rapprochement risque de faire apparaître de multiples doublons. La Commission européenne pourrait imposer au nouvel ensemble des cessions pour remédier à une position dominante sur le marché français.

Au-delà, des groupes clients pourraient ne pas apprécier de se retrouver face à un fournisseur unique. Le risque de pertes de parts de marché et de suppressions d'emploi en France n'est pas nul.

M. O. et L. R.

Questions sur la naissance d'une instance de régulation pour l'électricité

Le statut de cette « autorité » reste à définir

QUI VA piloter le secteur électrique français ? Le gouvernement doit proposer au Parlement un projet de loi pour transposer la directive européenne du 19 décembre 1996 permettant à des entreprises de concurrencer EDF. Actuellement l'Etat est à la fois celui qui émet les règles et celui qui agit, à travers son opérateur public. La contestation des décisions prises à ces divers titres est possible devant le juge administratif. L'arrivée d'opérateurs privés entraîne un phénomène d'extériorisation de l'émission de règles et de la surveillance du secteur. Si le mouvement n'est pas contesté, si le principe d'une autorité extérieure à l'appareil administratif est retenu, la forme qu'elle va prendre est encore incertaine.

EXPERTISE

On la qualifie usuellement d'« autorité de régulation ». Cela désigne un organisme indépendant de l'Etat comme des opérateurs, institué pour instaurer ou maintenir d'une façon active les grands équilibres d'un secteur technique donné. Ainsi en est-il de la Commission des opérations de Bourse (COB), du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ou de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Christian Pierret a indiqué que *« la commission de l'électricité ne serait ni une administration gouvernementale ni une autorité identique à celle en charge des télécommunications »*. Il la qualifie par ailleurs de *« régulateur autonome »*. L'avant-projet de loi en explicite le principe. Pour en rester à l'organisation institutionnelle, cette commission sera formellement distincte de l'administration active mais conservera sans nul doute une nature administrative : il s'agira d'une « autorité administrative indépendante », comme l'est, par exemple, le Conseil de la concurrence. C'est-à-dire un organisme doté d'un budget et de pouvoirs propres, faisant partie de l'Etat mais soustrait néanmoins à la hiérarchie administrative. Cela signifie notamment que l'autorité n'a pas d'ordre à recevoir d'un ministre ou d'un membre de l'exécutif.

Du point de vue formel, trois points sont cruciaux : comment les membres de l'Autorité sont-ils nommés ? De quels moyens l'autorité dispose-t-elle ? Quel type de recours est ouvert contre ses décisions ?

Les membres du collège, cinq d'après l'avant-projet, doivent être nommés de façon à permettre l'indépendance de l'autorité et son impartialité dans l'indifférence notamment aux changements politiques des gouvernements. Les membres de l'Autorité de régulation des télécommunications sont respectivement nommés par le président de la République et les présidents des assemblées. Une telle méthode, qui accroche directement l'autorité à la légitimité politique, serait reprise. En outre, il convient que les personnalités choisies soient tout à la fois inamovibles et non renouvelables dans leur fonction.

QUELS RECOURS ?

Le deuxième point concerne les moyens dont dispose l'organisme. Si le principe d'un budget propre ne fait pas discussion, l'incertitude vise plutôt l'existence et la consistance d'un service d'enquête autonome. Celui-ci est une condition de l'indépendance, afin que l'autorité de régulation ne dépende pas d'autrui, des services du ministère ou des plaintes des concurrents, pour bénéficier d'expertises et d'informations pour y donner la suite qu'elle estime adéquate. Le souci juridique de l'indépendance croise le souci économique de l'asymétrie d'information.

Le troisième point vise l'organisation des recours contre les décisions de l'autorité de régulation. Elles seront de nature administrative. Mais cela n'implique plus aujourd'hui qu'elles doivent nécessairement être portées devant le juge administratif. Au contraire, les décisions du Conseil de la concurrence, de la COB ou de l'ART sont aujourd'hui contestées pour la plupart devant une chambre spécialisée de la cour d'appel de Paris, juridiction de l'ordre judiciaire. Ce choix traduit un retour au droit commun des activités concurrentielles, quand bien même elles sont menées par des personnes publiques, quand bien même elles le sont en considération d'un impératif de service public. Suivant la part respective qui sera donnée dans l'organisation complexe des recours aux décisions soumises au Conseil d'Etat ou à celles connues par la cour d'appel, on pourra déceler l'esprit dans lequel est pensée la réforme en cours. De la même façon, les dispositions de l'avant-projet qui organisent la saisine du Conseil de la concurrence à propos de certaines décisions de la Commission de l'électricité laissent à croire que l'activité de cette dernière ne serait qu'une simple tâche de surveillance déconcentrée de la concurrence.

Marie-Anne Frison-Roche (Professeur à l'université Paris-Dauphine)

هكذا من الأصل

Le documentaire est devenu un enjeu de programmation pour les télévisions

La 9e édition de Vue sur les docs, du 14 au 17 septembre, a confirmé le succès de ce genre télévisuel mais les producteurs jugent encore insuffisant le financement des films par les chaînes

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Naguère cantonné aux heures creuses des grilles de programmes, le film documentaire devient un enjeu de programmation pour les chaînes, généralistes comme thématiques. Le 9e marché « Sunny Side of the Doc », organisé dans le cadre du Festival « Vue sur les docs », du 14 au 17 septembre à Marseille, a confirmé la belle santé de ce genre télévisuel. *« En volume d'heures produites, le documentaire est devenu le genre dominant ; il représente 54 % des œuvres produites en France contre 46 % en 1996 »*, explique Diane de Saint-Mathieu, déléguée générale du Syndicat des producteurs indépendants (SPI). Après le boum des deux dernières années, qui a coïncidé avec la montée en charge de La Cinquième et l'arrivée des bouquets de programmes numériques, la production de documentaires, selon le SPI, devrait encore progresser de 10 % entre 1997 et 1998.

Les chaînes publiques représentent l'essentiel de la demande et du financement : Arte, qui diffuse 750 heures de documentaires par an, soit 40 % de sa programmation, a investi 230 millions de francs dans le secteur en 1997, dont 120 millions en France. France 2 consacre 90 millions à la coproduction de films documentaires, pour une diffusion annuelle de 200 heures. Et l'effort de France 3 est chiffrable : 110 millions de francs pour 210 heures coproduites en 1998, contre 100 millions et 200 heures en 1997. *« Nous espérons tenir dans l'avenir ce rythme de croissance,* proclame Jean Réveillon, directeur de l'antenne. *Notre ambition est de conquérir le leadership européen de la coproduction de documentaires et contribuer à l'épanouissement du marché français. »* Mais la confiance de France 3 dans l'avenir de ce type de télévision se traduit aussi par une programmation audacieuse, y compris en prime time. Les cinq premiers films de « Hors série », le vendredi en début de soirée, ont atteint une audience moyenne jugée *« encourageante »* (15 % à 18 %).

La chaîne des régions et Arte sont aussi les premières à se lancer dans la production de « docu soaps », ces feuilletons documentaires dont la mode souffle d'outre-Manche. Cet été, Canal Plus avait diffusé, en clair à 18 h 30, plusieurs séries de ce type, achetées en Angleterre et en Australie. *« Nous ne voulons pas dupliquer le modèle anglo-saxon,* précise Patrick de Carolis, responsable des documentaires à France 3. *Nous comptons sur les auteurs français pour trouver une écriture spécifique. »* Fin novembre, France 3 pariera sur une diffusion les samedis et dimanches de 20 heures à 20 h 30, tandis qu'Arte diffusera le premier de ses « docu soaps » entre Noël et le Jour de l'an, à l'horaire charnière de 20 h 15-20 h 45. Si cette forme de documentaires, construits comme des fictions avec des personnages récurrents, rencontrait l'adhésion du public français, ce serait un coup de fouet supplémentaire pour le secteur. *« En Angleterre, cela a stimulé toute l'industrie du documentaire »*, rappelle Paul Hamann, de la BBC, dont certains « docu-soaps » ont attiré jusqu'à 13 millions de téléspectateurs à chaque épisode.

AIDER LES FILMS D'AUTEURS

Malgré l'embellie inespérée de ces dernières années, l'économie du documentaire reste fragile. *« Avec l'accroissement de la demande, on a assisté à une organisation et à une moralisation de la distribution, ainsi qu'à une professionnalisation de la production,* note Olivier Masson, créateur et directeur général du festival. *Mais les budgets n'augmentent pas pour autant. »* La plupart des producteurs se plaignent d'un sous-financement par les diffuseurs. *« Paradoxalement, le documentaire reste le parent pauvre des chaînes,* confirme Mme de Saint-Mathieu. *Elles ne financent que 30 % d'une œuvre, contre 55 % pour une fiction. »* Le coût d'un documentaire standard de 52 minutes est de 1 à 1,2 million de francs. L'apport du diffuseur et les aides du Centre national du cinéma (CNC) ne suffisent jamais à boucler le budget, même si, précise Daniel Goudineau, directeur adjoint du CNC, *« l'aide à la production de documentaires représente désormais 30 % à 35 % du compte de soutien automatique à l'industrie de programmes (Cosip) ».*

Le financement de la production

1 153 heures de documentaires ont été aidées par le CNC en 1997, pour un montant global de 191,7 millions de francs.

La quasi-totalité des quelque 400 sociétés de production spécialisées dans le documentaire sont de taille artisanale (les trente-six premières ont réalisé 50 % des commandes en 1997) ; elles mettent leur économie en jeu à chacun de leurs projets en faisant elles-mêmes les avances de trésorerie. *« La balle est dans le camp des diffuseurs »*, résume Olivier Masson. Il note que les entreprises de distribution commencent à investir de l'argent sur des projets en développement, *« avec le risque de voir le producteur asservi au distributeur »*. Patron de la chaîne Planète (filiale de Canal Plus), qui fête son dixième anniversaire, Jean-François Dion redoute *« le même type d'effet pervers avec une économie de type anglo-saxon »*, où les chaînes financent les documentaires à plus de 80 %, voire en totalité.

Planète a attendu 1992 pour financer sa première coproduction. En 1998, elle consacre 14 millions de francs pour 35 heures coproduites. Même politique sélective à France 2, où l'investissement moyen est de 700 000 francs par film. *« La tendance est de permettre la qualité »*, explique Patrice Duhamel, directeur de l'antenne.

Produire peu mais bien : l'ambition est légitime, mais la part prise par les chaînes à cette *« télévision du réel »*, si prisée par le public, laisse l'essentiel du risque financier sur les épaules du producteur. Responsable de la production sur la chaîne publique, Geneviève Giard se dit favorable à une aide plus en amont des projets : *« Les chaînes doivent être attentives à tout ce qui se crée. C'est leur rôle d'aider les producteurs à développer les films d'auteurs. »*

Jean-Jacques Bozonnet

Le CSA constate la bonne santé économique des télévisions

HORMIS l'avertissement à certaines chaînes pour des publicités clandestines ou des parrainages peu clairs (*Le Monde* daté 20-21 septembre), le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est satisfait de l'examen qu'il a fait des bilans 1997 des différentes sociétés privées et publiques de l'audiovisuel. Son président, Hervé Bourges, s'est félicité, mercredi 16 septembre, de *« la bonne santé économique des diffuseurs français »*.

Il a aussi souligné que *« toutes les chaînes remplissent largement leurs obligations de production »*. France Télévision et TF 1 y ont chacune consacré plus de 1 milliard de francs. S'appuyant sur l'exemple du *« Comte de Monte-Cristo »*, qui recueille actuellement plus de 50 % d'audience, M. Bourges a estimé : *« La fiction française peut, quand elle s'en donne les moyens, représenter un atout maître à la fois dans la programmation et pour l'image d'une chaîne. »*

En ce qui concerne les résultats financiers, le CSA souligne les forts taux de rentabilité de TF 1 et de M 6, qui ont progressé de 22,4 %. *« Cela laisserait à penser que les bonnes affaires se font, en télévision, contre la richesse éditoriale... »*, a commenté M. Bourges. A propos de Canal Plus, le CSA constate des *« résultats contrastés »*, liés à la cession de Première en Allemagne et aux investissements pour les chaînes thématiques et à péage.

Le secteur public a été remarqué pour *« la maîtrise des charges et le retour à l'équilibre »*. France 2, dont le CSA note le *« recul sensible de l'audience »* et France 3 ont réduit leurs charges d'exploitation ; La Cinquième a diminué de 7,6 % par rapport à 1996 les coûts de sa grille. Pour l'avenir, M. Bourges estime que *« les budgets préparés par Catherine Trautmann pour 1999 donneront aux dirigeants des entreprises audiovisuelles publiques plus de marge de manœuvre, avec une progression des recettes publiques et une diminution des recettes publicitaires ».*

Françoise Chirot

Projet de reprise du CFPJ par des anciens élèves de l'école

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a annoncé, vendredi 17 septembre, qu'il se prononcerait le 25 septembre sur la poursuite de l'activité pour quatre mois du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), qui a déposé son bilan en mai. Le même jour, l'association CFJ-Demain, créée par des anciens élèves en décembre 1996 pour *« refonder »* l'école de journalistes de la rue du Louvre et présidée par Claire J. Richet et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, a diffusé un communiqué indiquant *« avoir transmis à Me Hubert Lafont, administrateur en charge du redressement du CFPJ, un projet de reprise »*. *« CFJ-Demain,* précise le texte, *entend reprendre les différentes activités du CFPJ, tant en matière de formation première que de formation permanente. Un plan de financement et une organisation du CFPJ sont en voie d'élaboration pour mener à bien ce projet. »*

Le président du CFPJ, Francis Laffon, journaliste à *L'Alsace*, estime que CFJ-Demain peut être *« porteur d'un projet fédérateur, qui pourrait réunir des éditeurs et des médias audiovisuels qui ont déclaré de façon jusque-là informelle qu'ils étaient prêt à aider le CFPJ »*. Il précise que, pour les syndicalistes membres du conseil d'administration, *« l'essentiel est de garantir un label pédagogique et de raisonner à périmètre égal en termes d'emplois ».*

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le bouquet numérique payant Wizja TV a été lancé en Pologne,** vendredi 17 septembre. Contrôlé par le groupe américain At Entertainment, Wizja TV a déjà reçu 350 millions de dollars d'investissements (environ 2 milliards de francs) pour diffuser 18 chaînes thématiques. Wizja TV aurait déjà vendu 30 000 décodeurs numériques et prévoit d'en commercialiser 130 000 avant la fin de 1998.

■ **Canal J annonce que ses abonnements de rentrée se sont accrus de** 20 % (2,3 millions de foyers abonnés) selon Médiamétrie. Diffusée sur le câble et le satellite en France, mais aussi en Afrique, aux Antilles et à La Réunion, Canal J va participer pour la première fois, cette année, à quatre coproductions internationales de dessins animés.

AGENDA

MARDI 22 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** bilan de la Banque mondiale en Asie.

■ **FRANCE :** chiffres du commerce extérieur ; journée d'action sur les 35 heures dans le commerce (secteur prévention-sécurité), à l'appel des syndicats CGT, FO, CFE-CGC.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

■ **HONGRIE :** forum des compagnies multinationales organisé par le magazine américain *Fortune*.

■ **FRANCE :** journée d'action des radiologues.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

■ **BRUXELLES :** réunion des ministres responsables du marché intérieur.

■ **JAPON :** comité de politique monétaire de la Banque du Japon.

■ **FRANCE :** Insee : consommation des ménages en produits manufacturés ; grève des anesthésistes-réanimateurs pour les soins non urgents ; Aéroports de Paris : grève de vingt-quatre heures sur l'avenir d'Orly.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

■ **AUTRICHE :** réunion informelle des ministres des finances à Vienne ; séminaire « L'euro et l'élargissement ».

■ **FRANCE :** Peugeot-Citroën : ouverture de négociations sur les 35 heures.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLER-CHRYSLER : le siège du futur numéro trois mondial de l'industrie automobile** sera *« naturellement à Stuttgart »*, a annoncé le président de Daimler, Jürgen Schrempp, au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, lundi 21 septembre.

● **PHOTO : les ventes d'appareils numériques** en France devraient atteindre 80 000 boîtiers cette année, contre 37 000 en 1997 et 10 000 en 1996, selon une étude du cabinet GFK. En chiffre d'affaires, ce secteur représentera plus de 350 millions de francs, contre 170 millions en 1997.

● **SAINT-GOBAIN : le rachat par le groupe verrier de ses propres** actions aura lieu au plus tard le 30 septembre auprès de Suez-Lyonnaise des eaux et les 30 avril et 30 septembre 1999 pour Vivendi, sous forme de transactions hors Bourse.

● **FUJI ELECTRIC : le groupe** japonais a perdu 500 millions de yens au premier semestre (avril-septembre) de son année fiscale 1998-1999. C'est la première perte depuis vingt-deux ans.

SERVICES

● **EUROTUNNEL : la société d'exploitation du tunnel sous la Manche** a annoncé un bénéfice net comptable de 1,5 milliard de francs au premier semestre de 1998, contre une perte de 3,1 milliards un an plus tôt.

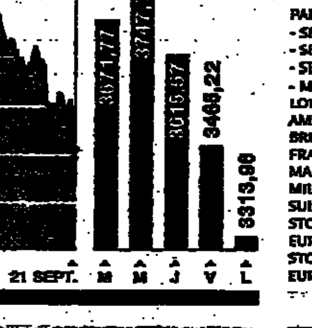
● **ROUTIERS : le patronat et les syndicats européens des** transports routiers ne sont pas parvenus à un accord, vendredi 18 septembre, sur le temps de travail. Une ultime négociation est prévue le 30 septembre, date-butoir imposée par la Commission de Bruxelles.

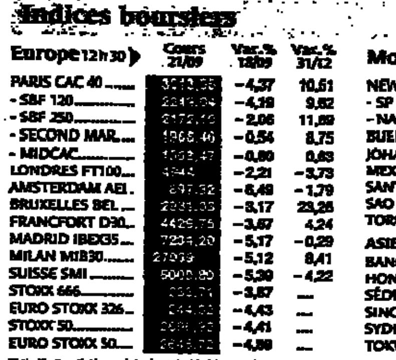
● **AGF : l'assureur met en vente** Garonor, la société de gestion d'entrepôts, dont il détient 66 %, alors que le Consortium de réalisation (CDR) en contrôle 30 %. Les quatre candidats à la reprise sélectionnés, dont l'identité n'est pas connue, devront faire une offre ferme début octobre.

FINANCE

● **LTCB : la Long-Term Credit Bank of Japan,** déjà au bord du dépôt de bilan, aurait dissimulé une partie de ses créances douteuses, en soutenant artificiellement trois filiales pour éviter qu'elles n'apparaissent comme insolvables, affirme, lundi 21 septembre, le quotidien *Yomiuri Shimbun*.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

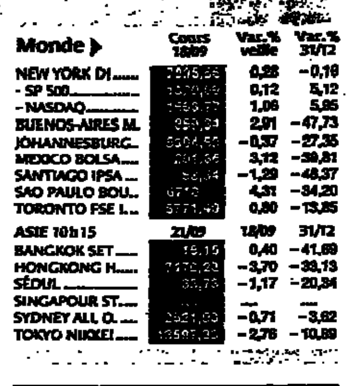




Indices boursiers

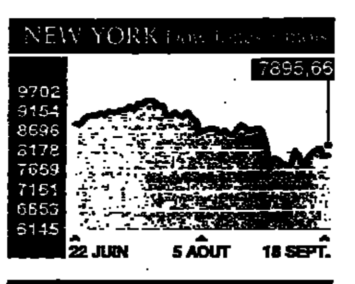
Europe 12h30 ▶	Cours 21/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SBF 120	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SBF 250	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SECOND MAR.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MIDCAC	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LONDRES FT100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AMSTERDAM AEX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRUXELLES BEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FRANCFORT DAX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MADRID IBEX35	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MILAN MIB30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE SMI	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 660	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 326	[illegible]	[illegible]	[illegible]
STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EURO STOXX 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]

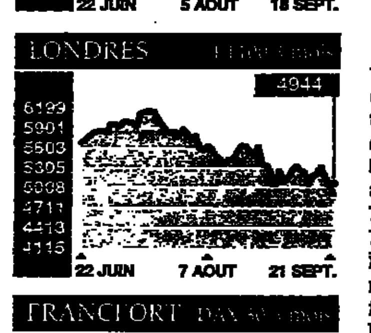
Monde ▶	Cours 18/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	[illegible]	-0,19
SP 500	[illegible]	[illegible]	5,12
NASDAQ	[illegible]	[illegible]	5,95
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	[illegible]	-47,73
JOHANNESBURG	[illegible]	[illegible]	-27,35
MEXICO BOLSA	[illegible]	[illegible]	-39,81
SANTIAGO IPSA	[illegible]	[illegible]	-48,37
SAO PAULO BOU.	[illegible]	[illegible]	-34,20
TORONTO TSE I.	[illegible]	[illegible]	-13,85
ASIE 10h15	21/09	18/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	[illegible]	-41,69
HONGKONG H.	[illegible]	[illegible]	-39,13
SEOUL	[illegible]	[illegible]	-20,34
SINGAPOUR ST.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SYDNEY ALL O.	[illegible]	[illegible]	-3,62
TOKYO NIKKEI	[illegible]	[illegible]	-10,89

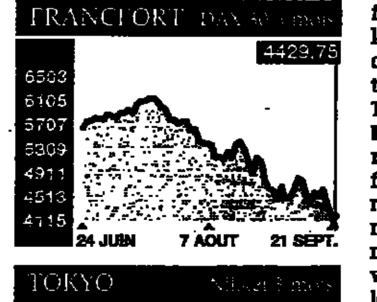


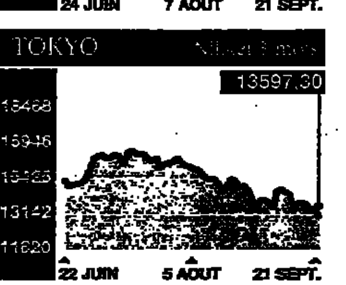
Hausses ▶	Cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
ALSTOM	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NRJ #	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FINEXTEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRANDVISION	[illegible]	[illegible]	[illegible]
RENAULT	[illegible]	+5,54	+52,88
BIS	[illegible]	+5,47	+13,86
INGENICO	[illegible]	+5,22	+18,01
PERNOD-RICARD	[illegible]	+4,27	+11,58
GALERIES LAFA.	[illegible]	+3,83	+71,88
SANOFI	[illegible]	+3,14	+22,38

Baisses ▶	Cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
ACCOR	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DASSAULT-AVIA.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BULL	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ROCHETTE (LA)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MONTUPET SA	[illegible]	-9,24	+211,11
VALEO	[illegible]	-9,21	-1,02
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	-9,15	+112,29
CGIP	[illegible]	-9,01	+7,40
CAP GEMINI	[illegible]	-8,85	+54,79
MICHELIN	[illegible]	-8,53	-26,07









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 21 SEPTEMBRE, la baisse s'accélérait à la Bourse de Paris à la mi-séance. Après avoir ouvert sur un recul de 2,23 %, l'indice CAC 40 chutait de 4,40 % à 3 312,75 points vers 12 heures, dans le sillage des Bourses européennes et asiatiques. Les investisseurs étaient très préoccupés par la situation des banques japonaises alors que l'accord, intervenu vendredi entre le gouvernement et l'opposition, sur les mesures à adopter pour assainir le système financier nippon semble fragile. Le marché parisien pâtissait également de la faiblesse de la monnaie américaine qui cotait à 5,63 francs. Les actions de La Rochette et de Compagnie des Signaux perdaient respectivement 12,4 % et 11,8 %. Le titre Alcatel poursuivait sa dégringolade et reculait de 7,2 % en dépit de la prochaine mise en place d'un programme de rachat d'actions par la société. Les actions de Thomson CSF, de Moulinex et de Bouygues étaient, elles aussi, mal orientées.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en forte baisse, lundi 21 septembre, cédant 2,8 %. L'indice Nikkei a ainsi atteint son niveau le plus bas en clôture depuis le 25 février 1986 à 13 597,39 points. Les marchés demeurent inquiets des désaccords qui subsistent entre majorité et opposition sur l'assainissement du secteur bancaire nippon *(lire page 38)*.

NEW YORK

LA BOURSE américaine a terminé sur une légère hausse, vendredi 18 septembre. L'indice Dow Jones a gagné 0,28 % à 7 895,66 points. Les valeurs de télécommunications ont bénéficié de perspectives de bons dividendes. L'action Chrysler a progressé de près de 2 % après l'approbation par les actionnaires de la fusion avec Daimler-Benz.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a ouvert en baisse, lundi 21 septembre, dans le sillage des places asiatiques. L'indice DAX affichait un recul de 1,53 % à 4 552,47 points, quelques minutes après le début des cotations. Les titres Mannesmann et SAP figuraient parmi les plus fortes baisses.

HONGKONG

LA BOURSE de Hongkong poursuivait son recul, lundi 21 septembre. L'indice Hangseng perdait plus de 3,3 %, deux heures avant la fin de la séance à 7 193,4 points. Il était déprimé par les mauvaises perspectives économiques, notamment dans le secteur de l'immobilier. Les analystes estiment que les prix de l'immobilier pourraient diminuer de 10 % à 20 % après la chute de 50 % intervenue depuis 1997.

Valeur du jour : Alcatel en proie aux rumeurs

LUNDI 21 SEPTEMBRE à 9 h 30, le conseil d'administration d'Alcatel (dans lequel on retrouve MM. Roux, Viénot, Dejouany et Friedmann, qui avaient porté Serge Tchuruk à la présidence en 1995) devait se réunir pour renouveler sa confiance au président d'Alcatel, après l'annonce, jeudi 17 septembre, de prévisions de résultats révisés à la baisse et pour approuver le plan de rachat, par la société, de ses propres actions à hauteur de 10 % au maximum. Au cours actuel du titre, le montant maximum de cette opération s'élèverait à 11 milliards de francs. Depuis la cession de Cegelec et la mise en Bourse d'une partie du capital d'Alstom (la filiale spécialisée dans l'énergie et le transport), Alcatel dispose de 40 milliards de francs de liquidités. Une cagnotte qui n'a pas été entamée par l'acquisition de la société américaine DSC (pour 24 milliards de francs) : cette opération a été payée en actions Alcatel – pour la plus grande déconvenue des anciens actionnaires de DSC qui ont décidé, vendredi, de porter plainte. La tempête soulevée par la chute du cours de Bourse ne se calme pas. La COB a ouvert une enquête sur les mouvements du titre, qui avait commencé à baisser, mercredi 16 septembre. A Londres, deux courtiers, Goldman Sachs et Kleinwort Benson auraient vendu 2 millions de titres chacun sur la rumeur de démission de M. Tchuruk. Les rumeurs de marché abondent. La dernière en date fait état de la revente de stock-options (actions à prix préférentiel attribuées aux cadres dirigeants) par M. Tchuruk avant l'annonce des résultats semestriels. La société dément catégoriquement en indiquant qu'aucun membre du comité stratégique d'Alcatel SA ni de sa branche télécom n'a procédé à la vente de stock-options même si, depuis le 1er juillet 1997, les bénéficiaires du plan d'attribution de 1996 ont la possibilité de lever leurs titres.

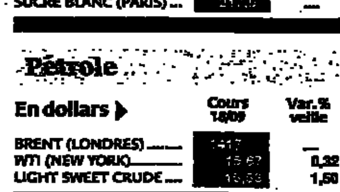
De plus, la chute brutale de la valeur d'Alcatel a changé le statut du quatrième équipementier téléphonique mondial de chasseur en éventuelle proie. Avant l'été, une rumeur faisait état de l'intérêt d'Alcatel pour Motorola. Aujourd'hui, le même Alcatel serait dans la ligne de mire de Lucent Technologies, le premier équipementier téléphonique américain issu de la scission d'AT&T en 1996. Lucent n'a jamais caché ses ambitions en Europe. Mais, jusqu'à présent, l'appétit de la société était bridé par une mesure restrictive lui interdisant d'effectuer des acquisitions d'envergure dans les deux premières années de sa création. Cette mesure prend fin le 1er octobre 1998. Au cours actuel, la capitalisation boursière de Lucent s'élève à 545 milliards de francs tandis que celle d'Alcatel a fondu à 110 milliards de francs.

Enguérand Renault



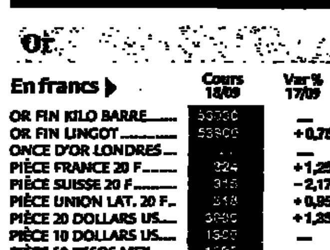
Matières premières

En dollars ▶	Cours 18/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	-0,94
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,39
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	-1,31
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	-0,19
ZINC 3 MOIS	[illegible]	-0,85
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	-0,86
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-0,40
PLATINE A TERME	[illegible]	-0,27
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	-0,90
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	-1,48
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,83
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—



Pétrole

En dollars ▶	Cours 18/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,32
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	1,50



Or

En francs ▶	Cours 18/09	Var % 17/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	—
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,76
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+1,25
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	-2,17
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,95
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,25
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

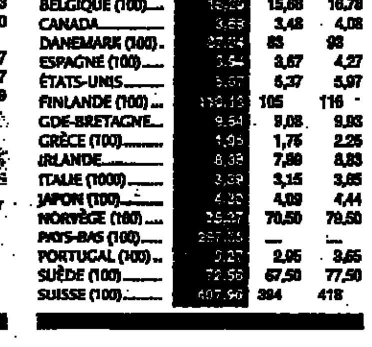
MONNAIES

● **Dollar :** la monnaie américaine progressait face au yen, lundi 21 septembre sur le marché des changes à Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 133,04 yens, contre 132,65 yens à New York vendredi. L'annonce d'un excédent commercial japonais plus faible que prévu au mois d'août a eu peu d'impact sur le marché des changes.

En revanche, les investisseurs s'inquiétaient des blocages qui subsistaient après l'accord de principe intervenu vendredi entre le gouvernement et l'opposition sur les mesures nécessaires pour assainir le système financier nippon. Ils étaient également dans l'expectative avant la rencontre mardi entre le président américain et le premier ministre japonais. En Europe, la monnaie américaine montrait des signes de faiblesse face aux principales devises. Le billet vert cotait 5,6461 francs et 1,6856 deutschemark lors des premiers échanges de la matinée.

Cours de change croisés

21/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,68	6,58	9,55	4,08	2,97	4,30	0,34	3,35	—
DM	1,68	1,96	2,83	1,22	0,89	0,13	0,38	—	0,30
LIRE (100)	1661,35	1941,05	2794,64	1203,55	876,73	1245,41	—	988,81	294,85
YEN (100)	133,35	155,81	224,32	96,60	70,39	—	8,03	79,36	23,67
FLORIN	1,88	2,21	3,19	1,37	—	1,42	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,38	1,61	2,32	—	0,73	1,03	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,59	0,69	—	0,43	0,31	0,45	0,04	0,35	0,11
ECU	0,86	—	1,44	0,62	0,45	0,64	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,17	1,68	0,72	0,53	0,75	0,06	0,60	0,18



Taux d'intérêt (%)

Taux 18/09 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,44	4,13	4,89
ALLEMAGNE	[illegible]	3,48	3,95	4,84
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,25	5,01	4,73
ITALIE	[illegible]	4,82	4,43	5,30
JAPON	[illegible]	0,15	0,87	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,63	4,76	5,17
SUISSE	[illegible]	1,40	2,84	3,87
PAYS-BAS	[illegible]	3,22	4,12	4,89

Matif

Cours 12h30	Volume 21/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	110,77	110
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,44	96,44

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 18/09	Achat 18/09	Vente 18/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,48	4,08
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	5,97
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	[illegible]	9,93
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	[illegible]	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	[illegible]	4,44
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	78,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	[illegible]	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	67,50	77,50
SUISSE (100)	[illegible]	394	418

TAUX

● **France :** le Matif a ouvert en forte hausse, lundi 21 septembre. Le contrat notionnel, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 34 centimes après quelques minutes de transactions, à 110,33 points. Le rendement de l'OAT à 10 ans s'élevait à 4,08 %. Le marché obligataire continue à jouer son rôle de refuge face aux baisses des Bourses asiatiques et européennes.

● **Allemagne :** les emprunts de l'Etat allemands étaient en hausse, lundi 21 septembre, au début de la matinée. Les investisseurs se portaient vers les marchés obligataires après la nouvelle chute à la Bourse de Tokyo. Le rendement du *Bund* à dix ans tombait à 3,91 %.

● **Etats-Unis :** le marché obligataire avait été bien orienté vendredi 18 septembre. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans avait reculé à 5,14 % contre 5,17 % jeudi.

ÉCONOMIE

Un conseiller de M. Primakov dénonce l'attitude du FMI

LE FONDS MONÉTAIRE international (FMI), et plus particulièrement son directeur, le Français Michel Camdessus, est mis en cause par l'un des principaux conseillers du nouveau gouvernement russe, Leonid Abalkin.

Dans un entretien au quotidien économique allemand *Handelsblatt* paru lundi 21 septembre, M. Abalkin, soixante-huit ans, déjà ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, affirme : *« Si une dictature arrive au pouvoir en Russie, alors nous devrons en remercier Michel Camdessus, directeur du FMI. »* Les *« préalables »* de politique financière du FMI peuvent conduire *« à l'effondrement »* de tout le système gouvernemental en Russie.

■ **Le produit intérieur brut (PIB)** a reculé de près de 9 % en août 1998 par rapport au même mois de 1997. La chute de la production industrielle a atteint 12 % sur la même période. Il s'agit du plus fort recul depuis fin 1994. Par ailleurs, l'agence de notation financière Standard & Poor's prévoit un taux d'inflation de 210 % pour 1999.

■ **Le nouveau vice-premier ministre** russe chargé des finances, Alexandre Chokhine, a redit dimanche soir que le paiement des arriérés de salaires et de retraites était une priorité du gouvernement, mais qu'il préférerait le faire grâce à de nouveaux prêts étrangers plutôt que par une émission monétaire.

■ **La Russie a un besoin « urgent » de soutiens financiers étrangers,** a affirmé le premier ministre russe, Evgueni Primakov, dans un entretien à l'édition dominicale du quotidien populaire allemand *Bild*.

■ **BRÉSIL : la Banque interaméricaine de développement** (BID) pourrait débloquer un prêt de 1,1 milliard de dollars pour le Brésil, destiné à financer un vaste programme de développement des petites entreprises.

■ **Le gouvernement brésilien maintiendra les taux d'intérêt** de la banque centrale, portés de 29,75 % à 49,75 % le 10 septembre, jusqu'à ce qu'un accord soit obtenu avec le FMI, ce qui ne pourra se faire avant l'élection présidentielle du 4 octobre, affirme, dimanche, le quotidien *Folha*, de Sao Paulo.

■ **JAPON : l'excédent commercial du Japon** a progressé de 24,7 % en août, par rapport au même mois de 1997, pour atteindre 896,7 milliards de yens (38,7 milliards de francs), a annoncé, lundi, le ministère japonais des finances (MoF).

■ **FRANCE : le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy,** a proposé, dimanche soir, *« d'inscrire dans la Constitution l'inconstitutionnalité de la rétroactivité fiscale »*, en critiquant les dispositions fiscales contenues dans le projet de budget 1999 relatives à l'assurance-vie.

■ **BANGLADESH : le Bangladesh a demandé au FMI** un prêt de 200 millions de dollars qui devrait prochainement être accordé à ce pays pour l'aider à réparer les dommages causés par les récentes inondations, a affirmé, dimanche, un quotidien de Dacca.

■ **MAROC : le premier ministre socialiste marocain** Abderrahmane Youssoufi a appelé, dimanche, les créanciers occidentaux, notamment européens, à réduire substantiellement la dette du Maroc, qui freine *« l'action du nouveau cabinet d'alternance »*.

■ **CAMEROUN : le FMI a** annoncé, vendredi, l'octroi d'un crédit de 74 millions de dollars au Cameroun, au titre de la deuxième tranche annuelle accordée dans le cadre d'un programme de réformes économiques.

■ **FMI : le premier ministre britannique, Tony Blair,** va prôner, lors d'un discours lundi à New York, une réforme du FMI et de la Banque mondiale à la lumière des crises financières en Asie et en Russie, a indiqué son porte-parole.

هكذا من الأصل

26 / LE MONDE / MARDI 22 SEPTEMBRE 1998

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 21 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
– 4,23 %
CAC 40 : 3318,54

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	990	975	– 1,51	+ 0,51
Cr.Lyonnais(T.P.)	962	970	+ 0,83	+ 5,43
Renault (T.P.)	*2775*	*2778*	*+ 0,10*	+ 55,75
Saint Gobain(T.P.)	1235	1221	– 1,13	– 4,60
Thomson S.A (T.P)	961	970	+ 0,93	+ 9,10
Accor	1130	1102	– 2,47	+ 1,53
AGF	315	309,20	– 1,84	+ 3,84
Air Liquide	829	802	– 3,25	– 4,29
Alcatel	555	525	– 5,40	– 31,37
Alstom	118	111,10	– 5,84	[illegible]
Altran Techno. #	1010	952	– 5,74	+ 106,95
Atos CA	1140	1026	– 10	+ 32,21
Axa	583	555	– 4,80	+ 19,77
Bail Investis	825	812	– 1,57	+ 1,62
Bazar Hot. Ville	645	640	– 0,77	+ 7,38
Bertrand Faure	382	[illegible]	—	+ 18,72
BIC	*316,80*	295	– 6,88	+ 22,84
BIS	559	520	– 6,97	+ 6,61
B.N.P.	344	320	– 6,97	+ 10,08
Bollore Techno	1043	1025	– 1,72	+ 38,94
Bongrain	2800	2610	– 6,78	+ 9,75
Bouygues	1070	1000	– 6,54	+ 46,62
Bouygues Offs.	157	151	– 3,82	– 40,10
Bull#	*47,40*	43,50	*– 8,22*	– 31,38
Canal +	1307	1285	– 1,68	+ 14,83
Cap Gemini	741	722	– 2,56	+ 50,82
Carbone Lorraine	243	232	– 4,52	– 38,29
Carrefour	3550	3446	– 2,92	+ 9,74
Casino Guichard	583	557	– 4,45	+ 66,26
Casino Guich.ADP	374,50	357	– 4,67	+ 55,48
Castorama Dub.(Li)	*1061*	1037	– 2,26	+ 42,85
C.C.F.	365	345,20	– 5,42	+ 16,31
Cegid (Ly)	924	860	– 6,92	+ 40,29
Cerus Europ.Reun	38,60	37,50	– 2,84	+ 8,69
CFF.(Ferrailles)	448,50	405,10	– 9,67	– 5,31
CGIP	2320	2240	– 3,44	+ 3,70
Chargeurs	318	312	– 1,88	+ 33,33
Christian Dalloz	545	542	– 0,55	– 21,98
Christian Dior	489	477,50	– 2,35	+ 22,88
CIC - ACTIONS "A"	564	567	+ 0,53	—
Ciments Francais	278	270	– 2,87	+ 16,80
Clarins	430	396	– 7,90	– 14,38
Club Mediterranee	428	420	– 1,86	+ 0,50
Coflexip	429,30	425	– 1	– 36,89
Colas	1010	1020	+ 0,99	+ 17,91
Comptoir Entrep.	12,25	11,70	– 4,48	– 5,64
Comptoirs Mod.	3686	3686	—	+ 31,85
CPR	281	277	– 1,42	– 43,46
Cred.Fon.France	75	74	– 1,33	– 21,22
Credit Lyonnais CI	426	390	– 8,45	+ 26,68
CS Signaux(CSEE)	397	347	– 12,59	– 35,56
Damart	4320	4399	+ 1,82	[illegible]
Danone	1622	1572	– 3,08	+ 46,29
Dassault-Aviation	1350	1215	– 10	– 10,66
Dassault Systemes	198	192	– 3,03	+ 4,63
De Dietrich	242	230	– 4,95	– 17,26
Deveaux(Ly)#	880	860	– 2,27	+ 22,85
Dev.R.N-P.Cal Li #	57,30	57	– 0,52	+ 25,55
Dexia France	781	746	– 4,48	+ 7,88
DMC (Dollfus Mi)	87	80,30	– 7,70	– 38,95
Dynaction	185	183	– 1,08	+ 19,89
Ecia	1040	1015	– 2,40	+ 16,51
Eiffage	365,30	366	+ 0,19	+ 41,88
Elf Aquitaine	*681*	674	– 1,02	– 5,71
Eramet	166	161	– 3,01	– 28,38
Eridania Beghin	1110	1085	– 2,25	+ 15,30
Essilor Intl	2170	2105	– 2,99	+ 16,58
Essilor Intl.ADP	1987	1950	– 1,86	+ 15,88
Esso	450	450	—	– 3,98
Eurafrance	2920	2742	– 6,09	+ 13,92
Euro Disney	8,60	8,30	– 3,48	+ 18,57
Europe 1	1186	1168	– 1,51	– 17,78
Eurotunnel	4,90	4,80	– 2,04	– 7,75
Fimalac SA	535	527	– 1,49	+ 18,25
Finextel	123,70	115	– 7,03	+ 6,57
Fives-Lille	393,40	379	– 3,66	+ 3,55
France Telecom	430	413	– 3,95	+ 85,16
Fromageries Bel	5190	5080	– 2,11	– 18,08
Galeries Lafayette	5700	5240	– 8,07	+ 57,83
Gascogne	482,40	466,10	– 3,37	[illegible]
Gaumont #	380,50	375,50	– 1,31	– 14,23
Gaz et Eaux	262	250	– 4,58	+ 3,19
Geophysique	350	343	– 2	– 55,45
G.F.C.	606	605	– 0,16	+ 35,23
GrandVision	118,50	115,20	– 2,78	+ 53,47
Groupe Andre S.A.	569	555	– 2,46	– 8,71
Groupe GTM	500	490	– 2	+ 20,58
Gr.Zannier (Ly) #	114	113	– 0,87	– 15,79
Guilbert	759	740	– 2,50	– 13,75
Guyenne Gascogne	2230	2200	– 1,34	+ 30,27
Hachette Fili.Med.	1225	1225	—	– 7,21
Havas Advertising	867	815	– 5,99	+ 5,64
Imetal	530	505	– 4,71	– 32,48
Immeubl.France	392,50	381	– 2,92	+ 5,94
Infogrames Enter.	339	323,50	– 4,57	+ 68,05
Ingenico	138,90	132,50	– 4,60	+ 32,57
Interbail	149,90	143,50	– 4,26	+ 1,73
Intertechnique	1960	1764	– 10	+ 33,67
ISIS	380,50	375	– 1,44	– 43,18
Jean Lefebvre	475	465	– 2,10	+ 36,38
Klepierre	970	966	– 0,41	+ 27,77
Labinal	1610	1481	– 8,01	+ 4,32
Lafarge	477	456,30	– 4,33	+ 17,78
Lagardere	187,10	172	– 8,07	+ 13,56
Lapeyre	393	383	– 2,54	+ 35,53
Lebon (Cie)	235	230	– 2,12	[illegible]
Legrand	1301	1260	– 3,15	[illegible]
Legrand ADP	821	800	– 2,55	[illegible]
Legris Indust	238	229	– 3,78	[illegible]
Locindus	786	786	—	[illegible]
L'Oreal	2890	2693	– 6,81	[illegible]
LVMH Moet Hen.	880	865	– 1,70	[illegible]
Marine Wendel	870	803	– 7,70	[illegible]
Metaleurop	28,10	25	– 11,03	[illegible]
Metrologie (Inter.	20	20	—	[illegible]
Michelin	224	215,40	– 3,83	[illegible]
Montupet SA	210	190	– 9,52	[illegible]
Moulinex	107,90	97,20	– 9,91	[illegible]
Natexis	282	280	– 0,70	[illegible]
Norbert Dentres.#	210	200	– 4,76	[illegible]
Nord-Est	110	107,10	– 2,63	[illegible]
Nordon (Ny)	419	410,20	– 2,10	[illegible]
NRJ #	980	970	– 1,02	[illegible]
Olipar	44,70	42,10	– 5,81	[illegible]
Paribas	410	388	– 5,36	[illegible]
Pathe	1070	1040	– 2,80	[illegible]
Pechiney Act Ord A	159,10	153,20	– 3,70	[illegible]
Pernod-Ricard	395	385,30	– 2,45	[illegible]
Peugeot	936	908	– 2,99	[illegible]
Pinault-Print.Red	950	910	– 4,21	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	589	590	+ 0,16	[illegible]
Primagaz	428,90	410	– 4,40	[illegible]
Promodes	3540	3390	– 4,23	[illegible]
Publicis #	855	850	– 0,58	[illegible]
Remy Cointreau	88,80	85	– 4,27	[illegible]
Renault	258,80	236,90	– 8,46	[illegible]
Rexel	504	495	– 1,78	[illegible]
Rhodia	78	74,10	– 5	[illegible]
Rhone Poulenc A	228	220,60	– 3,24	[illegible]
Rochefortaise Com.	595	560	– 5,88	[illegible]
Rochette (La)	18,50	16,15	– 12,70	[illegible]
Royal Canin	291	287	– 1,37	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	7580	6860	– 9,49	[illegible]
Sade (Ny)	219	210	– 4,10	[illegible]
Sagem SA	3800	3650	– 3,94	[illegible]
Saint-Gobain	780	748	– 4,10	[illegible]
Salvepar (Ny)	450	450	—	[illegible]
Sanofi	820	790	– 3,66	[illegible]
Saupiquet (Ns)	444	431	– 2,92	[illegible]
Schneider SA	275,10	265	– 3,67	[illegible]
SCOR	316,50	310	– 2,05	[illegible]
S.E.B.	490	476	– 2,85	[illegible]
Selimeg CA	382	375	– 1,83	[illegible]
SEITA	322	313,60	– 2,60	[illegible]
Selectibanque	67	63	– 5,97	[illegible]
SFIM	620	583	– 5,96	[illegible]
SGE	230	221	– 3,91	[illegible]
Sidel	389	355	– 8,74	[illegible]
Silic CA	1041	1055	+ 1,34	[illegible]
Simco	441	426,50	– 3,28	[illegible]
S.I.T.A	1370	1306	– 4,67	[illegible]
Skis Rossignol	96,80	92,55	– 4,39	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	830	849	+ 2,28	[illegible]
Societe Generale	756	702	– 7,14	[illegible]
Sodexho Alliance	1100	1053	– 4,27	[illegible]
Sogeparc (Fin)	408	408	—	[illegible]
Sommer-Allibert	220	212	– 3,63	[illegible]
Sophia	241	241	—	[illegible]
Spir Communic. #	355	355	—	[illegible]
Strafor Facom	390	371,30	– 4,79	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1046	996	– 4,78	[illegible]
Synthelabo	980	960	– 2,04	[illegible]
Technip	439	401,20	– 8,61	[illegible]
Thomson-CSF	198,90	183	– 7,99	[illegible]
Total	674	665	– 1,33	[illegible]
UIF	447	450	+ 0,67	[illegible]
Unibail	700	704	+ 0,57	[illegible]
Union Assur.Fdal	755	740	– 1,98	[illegible]
Usinor	58,25	56,25	– 3,43	[illegible]
Valeo	404	398,10	– 1,46	[illegible]
Vallourec	225	216	– 4	[illegible]
Via Banque	143,50	134	– 6,62	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1235	1178	– 4,61	[illegible]
Worms (ex.Someal)	96,90	93	– 4,02	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1210	1161	– 4,04	[illegible]
Elf Gabon	790	783	– 0,88	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	106	[illegible]	– 5,47	[illegible]
Adecco S.A.	2451	[illegible]	– 2,08	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	575	[illegible]	– 1,04	[illegible]
ALLIANZ AG	1750	[illegible]	– 2,91	[illegible]
American Express	480	[illegible]	– 1,45	[illegible]
Amvescap Act ord	38,40	[illegible]	—	[illegible]
Anglo American #	159	[illegible]	– 3,45	[illegible]
Anglogold Ltd #	250	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Angold #	221,50	[illegible]	+ 5,64	[illegible]
Arjo Wiggins App.	10,85	[illegible]	– 4,14	[illegible]
A.T.T. #	334,50	[illegible]	– 2,92	[illegible]
Banco Santander #	83	[illegible]	– 2,16	[illegible]
Barrick Gold #	101	[illegible]	+ 2,67	[illegible]
B.A.S.F. #	205,70	[illegible]	– 0,29	[illegible]
Bayer #	215,50	[illegible]	– 2,04	[illegible]
Crown Cork ord.#	200	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	185	[illegible]	– 4,32	[illegible]
Daimler Benz #	496,30	[illegible]	– 4,27	[illegible]
De Beers #	82,05	[illegible]	– 4,87	[illegible]
Deutsche Bank #	325,70	[illegible]	– 2,02	[illegible]
Diageo PLC reg.#	54	[illegible]	– 9,25	[illegible]
Dresdner Bank	227,70	[illegible]	– 1,05	[illegible]
Driefontein #	28,95	[illegible]	– 3,28	[illegible]
Du Pont Nemours #	333	[illegible]	– 2,70	[illegible]
Eastman Kodak #	478	[illegible]	– 1,82	[illegible]
East Rand #	1,18	[illegible]	– 1,69	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,25	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Electrolux #	78	[illegible]	– 10,25	[illegible]
Equant N.V.	277	[illegible]	– 2,16	[illegible]
Ericsson #	104,10	[illegible]	– 2,97	[illegible]
Ford Motor #	255,70	247	– 3,40	[illegible]
Gencor act.reg.	10,05	10,10	+ 0,49	[illegible]
General Elect. #	439,90	432,20	– 1,75	[illegible]
General Motors #	324,30	319	– 1,63	[illegible]
Cie Belgique	695	695	—	[illegible]
Harmony Gold #	25	25	—	[illegible]
Hitachi #	23,60	23	– 2,54	[illegible]
Hoechst #	244,90	230	– 6,08	[illegible]
I.B.M #	705	689	– 2,26	[illegible]
I.C.I #	52,10	50,90	– 2,30	[illegible]
Ito Yokado #	276	270,10	– 2,13	[illegible]
Kingfisher plc #	48,50	46,50	– 4,12	[illegible]
Matsushita #	81,15	78,20	– 3,63	[illegible]
Mc Donald's #	317,70	312,20	– 1,71	[illegible]
Merck and Co #	747	733	– 1,87	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	29,70	28,05	– 5,55	[illegible]
Mobil Corporat.#	429,10	433	+ 0,90	[illegible]
Morgan J.P. #	516	508	– 1,55	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10800	10450	– 3,24	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	*67,40*	—	—	[illegible]
Nokia A	418,30	395	– 5,57	[illegible]
Norsk Hydro #	203	200	– 1,47	[illegible]
Petrofina #	1961	1910	– 2,60	[illegible]
Philip Morris #	252	254,30	+ 0,91	[illegible]
Philips N.V #	293	279,80	– 4,50	[illegible]
Placer Dome Inc # ■	69,30	69,45	+ 0,21	[illegible]
Procter Gamble	376,90	385	+ 2,14	[illegible]
Quilvest	325	325	—	[illegible]
Randfontein #	12,60	12,65	+ 0,39	[illegible]
Rio Tinto PLC #	62,25	60,60	– 2,65	[illegible]
Royal Dutch #	264,90	250,10	– 5,58	[illegible]
Sega Enterprises	94	89	– 5,31	[illegible]
Schlumberger #	282,30	271,50	– 3,82	[illegible]
Shell Transport #	31,65	31	– 2,05	[illegible]
Siemens #	338	312,10	– 7,66	[illegible]
Sony Corp. #	417	401	– 3,83	[illegible]
STmicroelectronics	295,60	257,50	– 12,88	[illegible]
Sumitomo Bank #	46,70	43,60	– 6,63	[illegible]
T.D.K #	384,20	360,50	– 6,16	[illegible]
Telefonica #	201	197,30	– 1,84	[illegible]
Toshiba #	20,30	19,80	– 2,46	[illegible]
Unilever #	340	313	– 7,94	[illegible]
United Technol. #	461	439	– 4,77	[illegible]
Volkswagen A.G #	397	372	– 6,29	[illegible]
Yamanouchi #	126,70	126,20	– 0,39	[illegible]
Zambia Copper	8,75	7	– 20	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**
LUNDI 21 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118	7,989
CEPME 9% 89-99 CA#	*104,77*	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	128	2,293 d
CFD 9,7% 90-03 CB	123,31	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,30	5,428
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	2,902 d
CNA 9% 4/92-07	131,58	3,526
CRH 8,6% 92/94-03	119,12	2,050
CRH 8,5% 10/87-88#	102,03	4,722
EDF 8,6% 88-89 CA#	*106,24*	5,207
EDF 8,6% 92-04 #	122,53	3,958
Finansder 9%91-06#	132,62	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,15	5,353
Floral9,75% 90-99#	—	1,856
OAT 9/85-98 TRA	—	4,552 d
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	2,308
OAT 8,125% 89-99 #	102,90	2,716
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,04	3,288
OAT 89-01 TME CA#	99,70	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	7,253
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,48	4,895
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,36	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	150,42	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	*104,01*	5,642 d
Suez Lyon.Eaux 90	1052	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	35	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	881	[illegible]
Bains C.Monaco	810	[illegible]
Bque Transatlantd. ◆	246	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	17,80	17,80
C.I.T.R.A.M. (B)	2164	[illegible]
Continental Ass.Ly.	649	[illegible]
Darblay ◆	500	[illegible]
Didot Bottin	650	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2502	[illegible]
Electr.Madagascar	160	[illegible]
Elect.Strasbourg ◆	690	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1672	[illegible]
Fichet Bauche ◆	51,60	[illegible]
Fidei ◆	68,40	[illegible]
Finalens ◆	261	[illegible]
F.I.P.P.	221	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	736	[illegible]
Foncina # ◆	595	[illegible]
Francarep	292	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Generali Fce Assur	1551	[illegible]
Gevelot ◆	990	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	[illegible]
G.T.I (Transport)	378	[illegible]
Immobail	220	[illegible]
Immobanque	654	[illegible]
Locia	80,05	[illegible]
Monoprix	495	[illegible]
MLPC International ◆	480	[illegible]
Metal Deploye ◆	380	[illegible]
Mors	6,70	[illegible]
M.R.M. (Ly) ●	301	[illegible]
Navigation (Nle)	140	[illegible]
ONA 100 DH ◆	685	[illegible]
Optorg ◆	362	362
Exa.Clairefont(Ny) ◆	916	[illegible]
Paris Orleans	339	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2271	[illegible]
PSB Industries Ly	650	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	334,10	[illegible]
Rougier #	252,10	[illegible]
Saga	316	[illegible]
S.I.P.H. ◆	167	[illegible]
Sofragi ◆	4520	[illegible]
Taittinger	4350	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr. ◆	6400	[illegible]
Vicat	515	[illegible]
Caves Roquefort	2000	[illegible]
Elyo	375	[illegible]
Finaxa	500	[illegible]
Gaillard (M) ◆	*1699*	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2275	[illegible]
Hotel Lutetia	630	[illegible]
Hotels Deauville	930	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	1380	[illegible]
Lloyd Continental ◆	11490	[illegible]
Matussiere Forest.	55,20	[illegible]
Moncey Financiere	3300	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	122	[illegible]
Poliet	529	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**
LUNDI 21 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50,90	49
AFE #	840	840
Aigle #	452	445
Albert S.A (Ns) ◆	189	189
Arkopharma #	418	398
Assystem #	174	164,50
Bque Picardie (Li) ◆	960	982
Bque Tarneaud(B)#	396	396
Bque Vernes ◆	123,40	135,90
Beneteau CB#	593	551
B I M P	137,10	138
Boiron (Ly)#	409	400
Boisset (Ly) #	340	330
But S.A.	*295,20*	295,80
C.E.E #	170	161,50
Change Bourse (M)	190	190
CNIM CA#	*220*	220
Codetour	354	353,90
Comp.Euro.Tele-CET ◆	450	450
Confiandey #	255	249
C.A. Hte Normandie	339	339
C.A. Paris IDF	878	874
C.A.Ille & Vilaine	302	300
C.A.Loire Atl.# Ns	311	311
C.A.Pas de Calais	572	557
C.A.du Nord#(Li)	474	465
C.A. Oise CCI	360	359
C.A. Somme CCI	320	319
C.A.Toulouse (B)	435	440
Groupe J.C.Darmon	624	610
Devernois (Ly)	440	440
Ducros Serv.Rapide	41,55	41,55
Emin-Leydier (Ly)#	291	290
Europ.Extinc.(Ly)	332	321
Expand s.a	225	213,80
Factorem	765	765
Faiveley #	170	165
Finacor	25,20	25,20
Fininfo	1035	1020
Assur.Bq.Populaire	599	582
Gautier France	345	370
Gel 2000	33,20	33
GEODIS #	392	385
GFI Industries #	234	230,10
Girodet (Ly) # ◆	22,10	19,95
GLM S.A.	185	185
Gpe Guillin # Ly	218	218
Kindy #	110	106
Guerbet S.A.	148	150
Hermes Intl	321	318
Hurel Dubois	760	780
ICBT Groupe #	155	150
I.C.C.#	159,90	158,90
ICOM Informatique	525	510
Idianova Particip. ◆	95	99
Int. Computer #	55,55	55
IPBM	52	52
M6-Metropole TV	902	908
Manitou #	858	850
Manutan	388	386,90
Marie Brizard #	548	527
Maxi-Livres/Profr.	41	41
Mecelec (Ly)	95	94,50
MGI Coutier #	298	294
Monneret Jouets Ly#	145	142,10
Naf-Naf #	70	65
NSC Gpe (Ny)	800	860
Onet #	784	784
Paul Predault	158	156
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	101	[illegible]
Phyto-Lierac #	211	[illegible]
Pochet	630	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	190	[illegible]
Radiall #	510	[illegible]
Robertet #	970	[illegible]
Rouleau-Guichard	220	[illegible]
Securidev #	80	[illegible]
Smoby (Ly) #	450	[illegible]
Sofco (Ly) ●	14	[illegible]
Sofibus	355	[illegible]
Sopra #	1921	[illegible]
Steph.Kelian #	90,05	[illegible]
Sylea	364	[illegible]
Teisseire-France	162	[illegible]
TF1	1003	[illegible]
Thermador Gpe. #	319	[illegible]
Transiciel #	500	[illegible]
Trouvay Cauvin #	123	[illegible]
Unilog	1967	[illegible]
Union Fin.France	578	[illegible]
Viel et Cie #	122,40	[illegible]
Vilmorin et Cie #	578	[illegible]
Virbac	345	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12h30**
LUNDI 21 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	28	[illegible]
Belvédère	773	[illegible]
BVRP	320	[illegible]
Chemunex	10	[illegible]
Duran Duboi	342	[illegible]
Eurofins scientific	455	[illegible]
FDM Pharma n.	34	[illegible]
Genset	404	[illegible]
Cyanoraction B	6,25	[illegible]
Infonie	163	[illegible]
Joliez-Regol	75	[illegible]
La Cie Group	96,20	[illegible]
Olitec	680	[illegible]
Omnicom	550	[illegible]
Picogiga	137	[illegible]
R2I Santé	350	[illegible]
Serp Recyclage	700	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. **Cours relevés à 12h30**
LUNDI 21 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	84,90	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	659	[illegible]
Cibox-I.CI ◆	249,50	[illegible]
CTT-SCETA ◆	520	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	189,80	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	155	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	156,07	148,64
Agipi Actions (Axa) ◆	137,75	131,19
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	917739	917739
Natio Court Terme	14721	14721
Natio Court Terme 2	399778	399778
Natio Epargne	2259,34	2236,97
Natio Ep. Croissance	3444,31	3376,77
Natio Ep. Patrimoine	149,81	146,87
Natio Epargne Retraite	179,99	176,46
Natio Epargne Trésor	11940,58	11916,75
Natio Euro Valeurs	1178,84	1155,73
Natio Euro Oblig.	1121,24	1110,14
Natio Euro Opport.	1218,40	1194,51
Natio Euro Perspect.	1913,47	1875,95
Natio Immobilier	1573,37	1542,52
Natio Inter	1157,50	1134,80
Natio Monétaire C	5623,68	5623,68
Natio Monétaire D	5283,36	5283,36
Natio Oblig. LT	240,84	236,12
Natio Oblig. MT C	937,37	922,85
Natio Oblig. MT D	900,20	887,29
Natio Opportunités	229,28	224,78
Natio Placement C	81375,56	81375,56
Natio Placement D	76461,95	76461,95
Natio Revenus	1147,68	1136,32
Natio Sécurité	11529,73	11529,73
Natio Valeurs	1587,77	1556,64
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95943,21	95943,21
Oblig. tres caté.	299,05	294,63
CDC Asset Management		
Livret Bourse Inv. D PEA ◇	991,42	962,54
Nord Sud Dévelop. C ◇	2593,99	2588,81
Nord Sud Dévelop. D ◇	2323,29	2318,65
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	329,92	325,45
Patrimoine Retraite D ◇	312,34	306,22
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ◇	20409,99	20409,99
Mutual. dépôts Sicav C ◇	20247,03	20226,80
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	340,61	333,93
Écur. Capitalisation C ◇	274,61	274,61
Écur. Expansion C ◇	86442,72	86442,72
Écur. Géovaleurs C ◇	4100,06	4019,67
Écur. Investis. D PEA ◇	270,77	265,46
Écur. Monétaire C ◇	13433,08	13433,08
Écur. Monétaire D ◇	12451,03	12451,03
Écur. Trésorerie C ◇	329,57	329,57
Écur. Trésorerie D ◇	309,01	309,01
Écur. Trimestriel D ◇	2094,30	2094,30
Éparcourt-Sicav D ◇	196,73	196,73
Géoptim C ◇	14250,96	14040,35
Géoptim D ◇	12758,15	12569,61
Horizon C ◇	2589,16	2530,39
Prévoyance Écur. D ◇	107,67	107,67
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	123929,88	123929,88
Atout Amérique	187,43	182,86
Atout Asie	68,43	66,76
Atout France Europe	1002,84	978,38
Atout France Monde	248,28	242,22
Atout Futur C	977,79	953,94
Atout Futur D	910,84	888,62
Coexis	2107,89	2072,65
Dièze	2574,25	2531,22
Elicash ◇	985981,61	985981,61
Eurodyn	3002,66	2929,42
Indicia ◆	2076,34	2030,43
Indocam Convert. C	15556,79	15103,68
Indocam Convert. D	14240,76	13825,98
Indocam Europe Nouv.	8503,33	8255,66
Indocam Hor. Eur. C	1299,74	1268,68
Indocam Hor. Eur. D	1169,94	1135,86
Indocam Multi Oblig.	980,28	951,73
Indocam Orient C ◆	139,49	133,16
Indocam Orient D ◆	125,32	119,64
Indocam Unijapon	766,21	731,47
Indocam Str. 5-7 C	2113,87	2078,38
Indocam Str. 5-7 D	1512,24	1486,96
Moné.J C ◇	12320,98	12320,98
Moné.J D ◇	11671,94	11671,94
Oblifutur C	614,22	603,95
Oblifutur D	566,09	556,63
Oraction	1165,75	1137,32
Revenu-Vert	1217,24	1198,89
Sévéa ◆	123,08	120,08
Synthésis	21208,76	20833,35
Univers Actions	262,09	255,70
Uni Associations ◇	121,55	121,55
Uni-Foncier	1743,47	1700,95
Uni-Régions	1933,26	1886,11
Univar C ◇	319,29	319,29
Univar D ◇	299,35	299,35
Univers-Obligations	266,22	261,37
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16585,81	16268,80
Indocam Val. Restr. ◆	15131,57	14690,84
Optalis Dynamiq. C ◆	111,31	109,13
Optalis Dynamiq. D ◆	110,21	108,05
Optalis Équilib. C ◆	111,53	109,34
Optalis Équilib. D ◆	108,69	106,56
Optalis Expansion C ◆	99,80	97,84
Optalis Expansion D ◆	99,80	97,84
Optalis Sérénité C ◆	*108,61*	106,48
Optalis Sérénité D ◆	103,74	101,21
Pacte Sol. Logem. ◆	528,91	523,67
Pacte Vert T. Monde ◆	556,89	545,87
CIC BANQUES		
Francic	174,54	169,46
Francic Pierre	168,50	163,59
Europe Régions	262,83	255,17
CIC PARIS		
Associc ◇	1134,02	1134,02
Cicamonde	1645,18	1597,26
Converticic	471,01	464,05
Ecocic	1831,61	1778,26
Mensuelcic	10130,72	10058,42
Oblicic Mondial	4180,29	4118,51
Oblicic Régions	1247,10	1228,67
Rentacic	167,33	164,86
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT		
Eurco Solidarité	1481,46	[illegible]
Lion 20000 C	17675,29	[illegible]
Lion 20000 D	16536,79	[illegible]
Lion-Associations C	11640,80	11640,80
Lion-Associations D	11031,99	11031,99
Lion Court Terme C	27385,42	[illegible]
Lion Court Terme D	24126,64	[illegible]
LionPlus C	1758,94	1724,45
LionPlus D	1611,21	1579,62
Lion Trésor	2638,72	[illegible]
Oblilion	2412,51	[illegible]
Sicav 5000	874,29	857,15
Slivafrance	1480,21	1451,19
Slivam	620,36	608,20
Slivarente	268,08	262,82
Slivinter	818,68	802,63
Trilion	5214,19	5147,28
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2777,15	2722,70
CM Option Dynamique	161,71	158,54
CM Option Equilibre	311,24	305,14
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	168,66	164,35
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	974,43	974,43
Créd.Mut.Ep.Ind.C	175,55	170,85
Créd.Mut.Ep.J	23686,50	23686,50
Créd.Mut.Ep.Monde	1715,13	1669,23
Créd.Mut.Ep.Oblig.	2051,59	2011,36
Créd.Mut.Ep.Quatre	1119,53	1097,58
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,44	112,20
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	311,01	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	22390,33	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	349,56	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	521,63	[illegible]
St-Honoré Vie Santé ◆	2039,41	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1886,18	[illegible]
Stratégie Ind.Europe ◆	1051,85	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	2187,22	[illegible]
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◇	118,13	[illegible]
Amplitude Amérique D ◇	117,80	[illegible]
Amplitude Europe C ◆	192,87	[illegible]
Amplitude Europe D ◆	189,13	[illegible]
Amplitude Monde C ◆	1075,32	[illegible]
Amplitude Monde D ◆	1005,54	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	69,75	[illegible]
Amplitude Pacifique D ◇	69,20	[illegible]
Élanciel France D PEA ◆	235,46	[illegible]
Élanciel Euro D PEA ◆	561,57	[illegible]
Émergence Euro Poste ◆	170,92	[illegible]
Géobilys C ◇	736,93	[illegible]
Géobilys D ◇	689,65	[illegible]
Intensys C ◇	123,60	[illegible]
Intensys D ◇	113,70	[illegible]
Kaleis Dynamisme C ◇	1239,62	[illegible]
Kaleis Équilibre C ◇	1172,01	[illegible]
Kaleis Sérénité C ◇	1119,48	[illegible]
Latitude C ◇	153,29	[illegible]
Latitude D ◇	136,12	[illegible]
Oblitys D ◇	682,80	[illegible]
Plénitude D PEA ◆	249,67	[illegible]
Poste Gestion C ◇	15416,59	[illegible]
Poste Gestion D ◇	14830,67	[illegible]
Poste Première ◇	42022,82	[illegible]
Poste Première 2-3 ◇	53642,74	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5361,82	[illegible]
Thésora C ◇	1089,23	[illegible]
Thésora D ◇	952,99	[illegible]
Trésorys ◇	277525,75	[illegible]
Solstice D ◇	2390,24	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39260,17	[illegible]
Actimonétaire D	31104,30	[illegible]
Cadence 1 D	1091,19	[illegible]
Cadence 2 D	1079,07	[illegible]
Cadence 3 D	1067,73	[illegible]
Capimonétaire C	422,66	[illegible]
Capimonétaire D	372,12	[illegible]
Sogeoblig C/D	10166,39	[illegible]
Interoblig C	327,27	[illegible]
Intersélection France D	416,87	[illegible]
Sélect Défensif C	1756,16	[illegible]
Sélect Dynamique C	1281,28	[illegible]
Sélect Équilibre 2	952,65	[illegible]
Sélect PEA 3	911,36	[illegible]
Sogepea Europe	1256,22	[illegible]
SG France opport. C	2413,58	[illegible]
SG France opport. D	2284,72	[illegible]
Sogenfrance C	2424,38	[illegible]
Sogenfrance D	2201,04	[illegible]
Sogépargne D	318,21	[illegible]
Soginter C	292,20	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS La 6e journée du championnat de France de football de première division a vu les Girondins de Bordeaux conserver la tête du classement grâce à un match nul (2-2) obtenu en toute fin de partie, dimanche 20 septembre, au Stade-Vélodrome, devant l'Olympique de Marseille. ● AU PARC DES PRINCES, le Paris-Saint-Germain a infligé à l'AS Monaco sa première défaite de la saison (1-0), de quoi remonter le moral des Parisiens après leur piètre prestation européenne (1-1) à domicile, face au Maccabi Haïfa. ● LE RACING CLUB DE LENS, champion sortant, tarde à confirmer son succès, étant nettement dominé par l'Olympique Lyonnais (3-1) au grand dam de l'entraîneur nordiste Daniel Leclercq qui reconnaît que le jeu développé est d'une *« médiocrité alarmante »*. ● LE RECORD D'AFFLUENCE a été amélioré avec un total de 215 000 spectateurs.

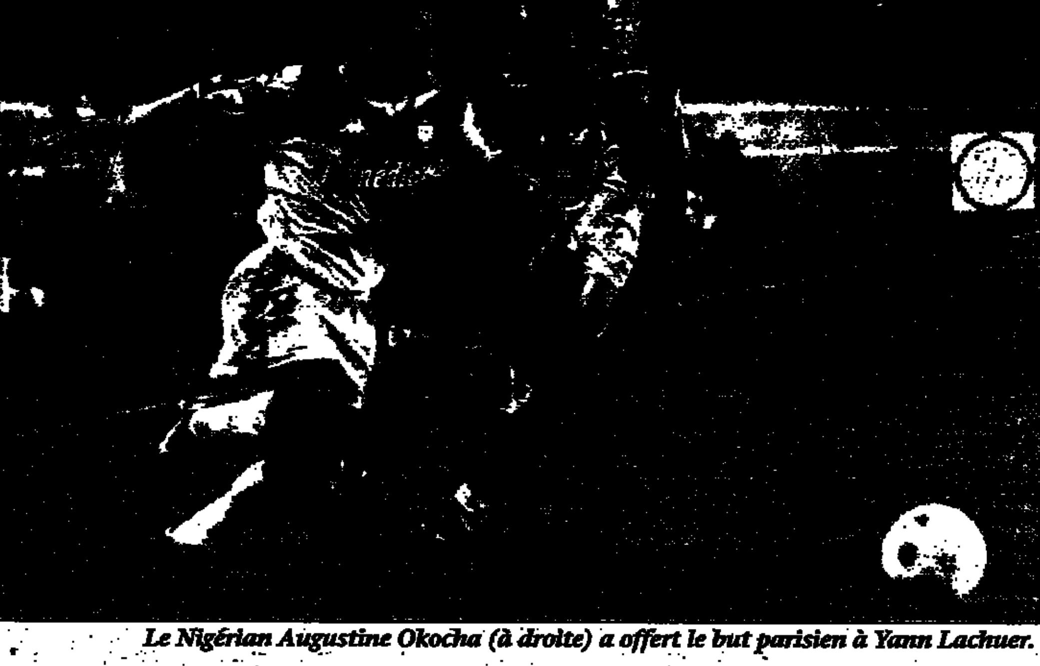
En battant Monaco, Paris-Saint-Germain fait l'économie d'une crise

Les footballeurs parisiens se sont rattrapés face aux Monégasques de leur faux pas commis en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe contre le Maccabi Haïfa. Réconciliés avec leur public, ils peuvent envisager le déplacement en Israël avec plus de sérénité

LE CHARME DU FOOTBALL tient parfois à peu de chose. Une même équipe peut offrir un spectacle affligeant à son public avant de se faire pardonner quelques heures plus tard. En l'espace de trois jours, les spectateurs du Parc des Princes ont ainsi pu huer, jeudi 17 septembre, une formation du Paris-Saint-Germain incapable de venir à bout du Maccabi Haïfa en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1-1), avant d'ovationner, dimanche 20 septembre, les joueurs du PSG, vainqueurs de l'AS Monaco grâce à un but splendide signé Yann Lachuer (13e minute). Pour la première fois depuis le début du championnat, l'équipe monégasque a donc connu la défaite. Et pour la première fois de la saison également, ce PSG nouvelle version a fait vibrer près de 45 000 spectateurs, qui ont donné à la soirée des allures de fête inattendue.

Rares étaient ceux qui prévoyaient une telle issue. Car le début de saison décevant d'un club parisien plus ambitieux que jamais avait provoqué les premiers coups de gueule du nouveau tandem aux commandes. Le président Charles Biétry et l'entraîneur Alain Giresse n'avaient que très modérément apprécié le manque de cohésion, d'enthousiasme et d'efficacité d'une équipe pourtant sérieusement renforcée à l'intersaison. Le rendez-vous européen manqué face à Haïfa marquait une étape supplémentaire vers la crise que l'on prévoyait inéluctable.

Que s'est-il donc passé entre le match totalement raté face aux Israéliens et la victoire contre les Monégasques ? D'abord une mise au point « musclée » signée Charles Bietry, le lendemain du match de Coupe d'Europe. Le patron a fait comprendre à ses troupes que, sans une réaction collective rapide, l'équipe allait *« mourir »*. Regrettant publiquement l'absence d'un véritable *« leader »*, Charles Bietry allait même jusqu'à menacer certaines vedettes ou présumées telles de redécouvrir les joies de déplacements exotiques au confort incertain avec l'équipe réserve. Une mise au point donc, mais aussi une mise au vert inédite au centre technique national de Clairefontaine, loin des curieux et des rumeurs.



AFP

Le Nigérian Augustine Okocha (à droite) a offert le but parisien à Yann Lachuer.

« Ceux qui se préparaient à nous jeter aux chiens devront patienter encore un peu ! » Sourire aux lèvres, Charles Biétry ne cachait pas son soulagement, à l'issue du match de dimanche. Devant un public nombreux dont la fidélité est à souligner, les coéquipiers de Marco Simone ont retrouvé une certaine cohésion qui leur a permis de résister, en deuxième période, aux assauts répétés d'une formation monégasque logiquement beaucoup plus fraîche physiquement, puisque son match de Coupe d'Europe remontait à mardi.

UNE COHÉSION NOUVELLE

Dominateurs en première mi-temps, les Parisiens ont laissé entrevoir un potentiel intéressant. En s'appuyant sur un système de jeu que Yann Lachuer explique ainsi : *« Depuis le début de cette saison, Okocha avait tendance à trop se replier. Le coach lui a demandé de rester plus près des attaquants de pointe. Pour la deuxième fois de la saison, le PSG a évolué avec un système en losange, autrement dit quatre défenseurs et un milieu de terrain renforcé mais bien étalé. Ce n'est sans doute pas un hasard si lors de ces deux matches,* [le premier ayant eu lieu à Nancy] *nous n'avons pas encaissé un seul but. »*

Tous les problèmes ne sont pas réglés, loin de là. Mais petit à petit, Alain Giresse améliore ce qui doit l'être. *« Lors de la mise au vert à Clairefontaine, j'ai senti mon groupe très réceptif. Et par rapport au match contre Haïfa, notre jeu face à Monaco avait plus de liant et mes joueurs plus d'agressivité »*, soulignait l'entraîneur du PSG pendant que son président enchaînait : *« Cette équipe va continuer à progresser. Pour la première fois de la saison, j'ai entendu mes joueurs crier de joie à leur retour au vestiaire. C'est un détail significatif. »*

Si le transfert record (90 millions de francs) du Nigérian Augustine Okocha a beaucoup fait parler de lui il y a quelques semaines, l'arrivée plus discrète et moins onéreuse de l'international russe Igor Yanovski pourrait se révéler encore plus payante pour le club parisien. Face à l'AS Monaco, l'ancien joueur de Vladikavkaz a réalisé un match exemplaire. *« Je suis plein d'admiration pour ce garçon qui sera, j'en suis certain, l'une des grandes révélations de la saison »*, assure Charles Biétry.

L'histoire mouvementée du club parisien démontre que la vie du PSG ne ressemblera jamais à un long fleuve tranquille. En dépit de moyens financiers appréciables, le titre de champion de France échappe aux Parisiens depuis 1994. En ayant réussi à garder l'Italien Marco Simone et à faire venir des joueurs aussi talentueux que l'Allemand Christian Wörns, le Russe Igor Yanovski, le Nigérian Augustine Okocha et le Français Yann Lachuer, la nouvelle équipe dirigeante a fait en sorte que cette saison soit celle de la reconquête.

Jean Tigana mécontent de l'arbitrage

Jean Tigana était particulièrement affecté, dimanche 20 septembre, après le revers (1-0) subi face au Paris SG, le premier de la saison. *« J'en veux à M. Saules* [l'arbitre], a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre. *Il aurait dû nous accorder un pénalty. Nous avons été floués.* [...] *Cet arbitre nous a toujours défavorisés. J'espère que nous n'aurons plus affaire à lui cette saison. »* Si une intervention litigieuse de Christian Wörns sur David Trezeguet aurait sans doute mérité réparation, la défaite monégasque s'explique autrement. *« Nous avons manqué d'efficacité,* a reconnu Thierry Henry. *Ce n'est pas l'arbitre qui nous a fait perdre. »*

Dans cette optique, la victoire obtenue face à Monaco est prometteuse. Reste maintenant à continuer sur cette voie et surtout à éviter une éventuelle élimination européenne prématurée, le 1er octobre, à Haïfa.

Alain Constant

Lyon jubile, Lens déprime

Le championnat de France de football de D1

	Points		G		P		Chgt	
[illegible]	16	[illegible]	5	[illegible]	0	[illegible]	=	[illegible]
[illegible]	14	[illegible]	4	[illegible]	0	[illegible]	=	[illegible]
[illegible]	12	[illegible]	3	[illegible]	0	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	11	[illegible]	3	[illegible]	1	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	11	[illegible]	3	[illegible]	1	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	10	[illegible]	3	[illegible]	2	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	10	[illegible]	3	[illegible]	2	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	10	[illegible]	3	[illegible]	2	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	8	[illegible]	2	[illegible]	2	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	7	[illegible]	2	[illegible]	3	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	7	[illegible]	2	[illegible]	3	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	6	[illegible]	1	[illegible]	2	[illegible]	=	[illegible]
[illegible]	6	[illegible]	1	[illegible]	2	[illegible]	=	[illegible]
[illegible]	6	[illegible]	1	[illegible]	2	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	5	[illegible]	1	[illegible]	3	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	3	[illegible]	0	[illegible]	3	[illegible]	▲	[illegible]
[illegible]	2	[illegible]	0	[illegible]	4	[illegible]	▼	[illegible]
[illegible]	1	[illegible]	0	[illegible]	5	[illegible]	=	[illegible]

Lyon-Lens [illegible]
Nantes-Lorient [illegible]
Rennes-Bastia 2-0
Montpellier-Nancy [illegible]
Auxerre-Sochaux [illegible]
Metz-Toulouse 0-0
Le Havre-Strasbourg [illegible]
Marseille-Bordeaux 2-2
Paris-SG-Monaco [illegible]

Rouges / Jaunes
1. Marseille [illegible]
2. Nantes [illegible]
3. Auxerre [illegible]
[illegible] Lorient [illegible]
16. Bordeaux [illegible]
17. Toulouse [illegible]
18. Bastia [illegible]

1 Bordeaux, Montpellier 14 buts • 3 Lyon 13 buts

1 Strasbourg 3 buts • 2 Lyon, Monaco 4 buts • 4 Paris SG 5 buts

1 Wiltord (Bordeaux) 6 buts • 2 Bakayoko (Montpellier), Caveglia (Lyon), Grassi (Lyon), Nouma (Lens) 4 buts

[illegible]

TROIS DÉFAITES en six journées. Le bilan est déprimant pour un champion de France et, même si le RC Lens n'ambitionnait pas de conserver son titre cette saison, Daniel Leclercq est aujourd'hui *« très déçu »*. Le triste spectacle de ses joueurs battus (1-3) à Lyon, samedi 19 septembre, le fige dans ses doutes. *« Nous avons montré des lacunes navrantes*, se lamente l'entraîneur nordiste. *Notre jeu est d'une médiocrité alarmante. Plusieurs joueurs ne répondent pas aux espoirs placés en eux. »* Les Lensois, dixièmes, comptent déjà neuf longueurs de retard sur le leader bordelais.

Tout va bien en revanche pour l'OL, qui s'installe en deuxième position, à deux points des Girondins. Alain Caveglia et Marco Grassi ont balisé le succès devant Lens en marquant les deux premiers buts, avant que Joseph-Désoré Job ne porte l'estocade.

Le Stade rennais a confirmé son bon début de saison en dominant Bastia (2-0) grâce à un premier but de son grand espoir, Fabrice Fernandes, dix-huit ans, avant que le Burundais Shabani Nonda ne ruine les espoirs corses d'accrocher un premier point sur terrain adverse.

Cette sixième journée suivie par 215 000 spectateurs, soit une moyenne record de 23 000 personnes par match, a confirmé la bonne tenue du promu Lorient à l'extérieur. Les « Merlus » ont obtenu un résultat nul (1-1) mérité à Nantes tandis que Metz n'a pas su profiter de la visite de Toulouse et de sa défense « portes ouvertes » pour se remettre en confiance et marquer son premier but en championnat. Ce troisième 0-0 permet tout juste au vice-champion de France de laisser au Havre l'avant-dernière place.

E. B.

Avec Peter Luccin, l'Olympique de Marseille voit loin

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Il n'est pas donné à tout le monde de partager autant de points communs avec Zinedine Zidane. Rien que pour cela, Peter Luccin est un joueur à part. Né, comme son illustre aîné, dans les quartiers nord de Marseille, le jeune homme offre la particularité de ne pas avoir appris son métier de footballeur à l'OM, mais à l'AS Cannes, doté de l'un des meilleurs centres de formation de France. « Zizou » fréquenta l'endroit voilà une dizaine d'années, avant d'intégrer l'équipe première du club azuréen, puis d'être transféré aux Girondins de Bordeaux. Peter Luccin a emprunté le même chemin : c'est sous le maillot cannois qu'il a découvert la première division (à l'âge de seize ans et demi), et c'est en Aquitaine qu'il a effectué sa première halte de joueur globe-trotteur.

Le parallèle s'arrêterait là si, dimanche 20 septembre, l'enfant du 14e arrondissement de Marseille n'avait pas prolongé l'analogie dans le domaine de la technique footballistique. Transféré à l'OM à l'intersaison, le milieu de terrain retrouvait ses anciens partenaires des Girondins de Bordeaux, leaders du championnat. Peter Luccin a été l'un des joueurs les plus remarqués de la rencontre. Rétabli d'une blessure au genou, le prodige disputait dimanche son premier match au Stade-Vélodrome. Le résultat nul (2-2) obtenu par son équipe alors que celle-ci a nettement dominé la partie laissait un goût étrange au novice : *« Cela faisait si longtemps que je rêvais de jouer ici avec le maillot de l'OM. Et voilà, le jour où cela arrive, je dois affronter mon ancienne équipe ! En plus, devant 60 000 spectateurs ! Et que se passe-t-il à l'arrivée ? C'est l'un de mes meilleurs potes, Kaba Diawara, qui marque les deux buts pour Bordeaux ! »*

UN CDD DE DOUZE ANS

Des soirées aussi belles et aussi tristes que celle-ci, Peter Luccin en vivra quantité d'autres au long de sa carrière. Un avenir pavé d'or et de gloire l'attend. A dix-neuf ans seulement, le joueur peut se targuer de susciter les convoitises comme nul autre footballeur de son âge, au point d'avoir déjà été au coeur de deux « affaires ». Il y a deux saisons, l'adolescent, stagiaire à l'AS Cannes, est transféré à Bordeaux (alors entraîné par Rolland Courbis) au terme d'un long bras de fer, les deux clubs s'opposant sur les « indemnités de formation » à payer. Le fond du problème est que jamais en France une transaction n'avait été effectuée avec un joueur aussi jeune et encore en apprentissage.

Arrivé en Gironde, Peter Luccin va continuer de se dégrossir en D 1, ainsi qu'au sein de l'équipe de France espoirs. Une année passe, et le voilà à nouveau sollicité. Arrivé à l'OM, Rolland Courbis veut en effet récupérer le jeune virtuose. L'affaire se conclut. Avant que la Ligue nationale de football (LNF) ne mette son veto en découvrant le contrat signé par le joueur : sa durée est de douze ans, soit trois de plus que les contrats les plus longs. Dans l'impossibilité de se prononcer sur la validité de ce CDD pas comme les autres, la LNF décide finalement de donner son accord, le temps de convoquer une commission d'experts.

« L'OM est le club de mon cœur. J'ai vécu comme une marque de confiance le fait qu'on m'ait proposé un tel contrat », confiait dimanche le footballeur français le plus difficilement transférable. *« Peter a été l'une des grandes satisfactions de la soirée, alors que ce match n'était pas évident pour lui »*, commentait, de son côté, un Rolland Courbis inconsolable d'avoir vu son équipe se faire remonter à la dernière minute, tout comme face à Rennes (1-1) lors de la quatrième journée. L'entraîneur marseillais rentrait chez lui, ruminant sa désolation, dans l'attente de la rediffusion de la rencontre à la télévision, à 1 heure. *« Il y a des chances que je ne dorme pas à cette heure-là »*, glissait-il, tandis que Peter Luccin s'en allait retrouver sa famille et ses copains des quartiers nord.

Frédéric Potet

Les droits de retransmission du Calcio attisent les convoitises

ANNONCES, démentis : l'arrivée de Rupert Murdoch dans l'audiovisuel italien ressemble à un feuilleton de l'été. Après avoir négocié un temps, mais sans succès, avec Silvio Berlusconi pour prendre la majorité de Mediaset, le magnat australo-américain aurait désormais pris langue avec Telecom Italia, opérateur transalpin du téléphone. La rumeur, signalée par la presse italienne, prête à Rupert Murdoch l'envie de prendre 35 % du capital de Stream, câblo-opérateur filiale de Telecom Italia. Depuis plusieurs mois, l'opérateur du téléphone réaffirme à intervalle régulier, mais sans jamais lui donner un début de concrétisation, sa volonté de lancer un bouquet numérique concurrent de Telepiù, contrôlé à 90 % par Canal Plus.

Après celui de Rupert Murdoch, Telecom Italia souhaiterait obtenir le renfort de la RAI, télévision publique italienne, à laquelle une participation de 10 % à 15 % du capital de Stream serait proposée. Selon la presse transalpine, TF 1 pourrait aussi se joindre à cette coalition anti-Telepiù.

« CONTRATS INCASSABLES »

Outre ces mouvements capitalistiques, l'arrivée de Rupert Murdoch s'accompagnerait d'une offre financière considérable en direction des clubs italiens de football. Le patron de News Corp serait prêt à débourser 2,35 milliards de dollars (environ 13,2 milliards de francs) pour acquérir les droits de retransmission du Calcio pendant six ans. Selon Michel Thoulouze, directeur général et patron de l'international de Canal Plus, cette proposition mirobolante relève du *« fantasme »*. D'après lui, *« les clubs italiens n'ont jamais reçu d'offre »* tangible. Mieux, Telepiù s'est adjugé récemment et jusqu'en 2005 l'exclusivité des droits de retransmission de quatre des plus grands clubs italiens (*Le Monde* du 3 septembre). Pour cette acquisition, Telepiù devra verser 220 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs).

« Ces contrats sont incassables », précise le directeur général du groupe français, qui doute de la réalité des négociations entre Telecom Italia et le magnat australo-américain. Selon lui, *« Telecom Italia invoque le nom de Rupert Murdoch pour montrer que leur projet de bouquet existe toujours »*, notamment à l'approche d'un conseil d'administration, prévu pour vendredi 25 septembre, à l'issue duquel le patron de Telecom Italia pourrait se voir flanqué d'un administrateur délégué tout-puissant. En Italie, où Rupert Murdoch est considéré comme *« le diable »*, la probabilité de son arrivée *« a provoqué une levée de boucliers des hommes politiques »*, ajoute Michel Thoulouze.

En attendant un éventuel compétiteur, Telepiù engrange 2 500 à 3 500 abonnés par jour. La chaîne cryptée italienne prévoit de réunir 500 000 souscripteurs numériques avant la fin de 1998. Renforcé par ses bons résultats, Michel Thoulouze a réitéré sa proposition de céder 30 % du capital de Telepiù à Telecom Italia et à la RAI. Cette initiative pourrait être à nouveau bloquée par Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, hostile à la constitution de monopole sur le marché de la télévision payante. Toutefois, à défaut de rallier l'opérateur du téléphone, Canal Plus assure posséder *« deux ou trois solutions de rechange »*.

Guy Dutheil

هكذا من الأصل

Sur un coup de grâce, Miguel Angel Jimenez s'adjuge le Trophée Lancôme

Ancien caddie, le vainqueur a attendu l'ultime trou du parcours pour emporter une victoire inattendue. Il confirme la force de l'école espagnole et s'adjuge un prix de 1,3 million de francs

L'Espagnol Miguel Angel Jimenez a remporté, dimanche 20 septembre, la 29e édition du Trophée Lancôme. Il a fallu attendre le dernier trou du parcours de *Saint-Nom-la-Bretèche pour que l'Andalou assoie sa victoire d'un maître coup long de 30 mètres. Il devance un quatuor où figurent les favoris américains, Mark O'Meara et David Duval. Charriant une image de fair-play, les golfeurs ne sont* pourtant pas exempts de mesquinerie comme le démontre les « affaires » qui ont émaillé les quatre jours du tournoi. Les Français se sont honorablement *comportés tout au long de la compétition.* Thomas Levet termine 18e de l'épreuve. Le Parisien, âgé de 30 ans, est professionnel depuis 1989. Sa carrière, comme d'ailleurs celle du vainqueur espa*gnol du Trophée Lancôme, ne correspond* pas forcément à l'image rutilante que véhicule son sport. *Il raconte la galère du* débutant, quand l'argent et l'expérience manquent cruellement. *Mais 1998 sera,* pour lui, une bonne année.

DRÔLE de sport. A 34 ans, Miguel Angel Jimenez ne s'étonne plus des mystères du golf. Il les vit et essaye même d'en vivre. L'Espagnol a l'oeil blasé de Droopy. Les plus belles *moustaches du circuit européen* (à égalité avec l'Anglais Mark James) viennent d'emporter, dimanche 20 septembre, le 29e Trophée Lancôme. C'est sans doute le plus beau succès de sa carrière, sûrement le plus lucratif. Pourtant, un robinet d'eau *tiède jaillit de dessous l'épaisse* bacchante. *« Je joue chaque semaine après l'autre. Je ne me projette jamais plus loin »*, dit-il. Depuis le temps qu'il fait tourner des balles sur son *nez dans* le grand cirque golfique, le champion à la bouille d'otarie a appris la réserve.

Le Trophée Lancôme de Miguel Angel Jimenez se résumera donc à un seul coup, le dernier. Une approche de 30 mètres dont la course *s'incurve et s'achève dans le trou.* Sur cette 18e et ultime station de Saint-Nom-la-Bretèche, là où ses deux principaux adversaires, les Américains Mark O'Meara et David Duval, se sont liquéfiés dans les minutes précédentes, l'Espagnol s'offre un exploit. Il n'a pourtant pas été loin de la catastrophe quand son coup précédent a flirté avec les tribunes qui bordent le green.

Le dimanche de Miguel Angel Jimenez s'est ainsi déroulé sur le fil du rasoir. Le vainqueur a joué solidement cette quatrième partie comme les trois précédentes (67, 70, 67, 69, *273, 11 sous le par). Il a pourtant* rendu une carte de funambule, reprenant à chaque trou le handicap concédé sur le précédent, le perdant à nouveau, le gagnant encore, incapable de lisser son score. Au club-house, l'Espagnol totalisait, sur les *dix-huit trous, six bogeys, six birdies,* un eagle et seulement cinq pars. Pendant deux cent soixante-douze coups, l'homme frappait avec constance sans pour autant pouvoir préjuger du destin de sa balle. Le 273e essai fut exécuté avec un fer 4 et une égale maîtrise. Il se révéla le plus heureux.

Et voilà Miguel Angel Jimenez nanti de la quatrième victoire de sa carrière, alourdi de 1,3 million de francs, cinquième du classement européen et bien placé pour participer à la *prochaine Ryder Cup, le sommet* golfique qui se déroulera en 1999, à Boston. Il en faudra pourtant un peu plus pour surprendre notre homme que seize années de carrière professionnelle ont prévenu des excès.

L'ÉCOLE DE LA MODESTIE

Toutes ces saisons passées dans l'obscurité, à accumuler les tournois et à vider les seaux de balles à l'entraînement, apprennent la tempérance. Miguel Angel Jimenez a attendu douze ans avant de signer son premier succès sur le circuit européen, en 1994. Jeudi 24 septembre, le héros du Lancôme sera à Munich, le compteur à zéro devant le trou numéro un du German Masters. Un autre départ.

L'école espagnole est celle de la modestie. Le joueur a appris son métier, comme ses compatriotes Jose Maria Olazabal et Severiano Ballesteros, en jouant les caddies. Issu d'une famille nombreuse, l'Andalou a porté le sac de la bonne société, *sur les parcours de Malaga. Mais* la comparaison s'arrête là. Ballesteros et Olazabal ont fait une entrée tonitruante dans le sérail, laissant exploser leur talent avant même leur vingtième année. Sergio Garcia, amateur de 18 ans qui a illuminé les deux premières journées du tournoi parisien, s'annonce de la même valeur. A 26 ans, David *Duval* est également un jeune homme pressé. Ce flibustier des parcours est toujours à l'attaque, usant de la canne de golf comme d'un sabre, moulinant ses *swings* ravageurs au-dessus de sa tête. Le gaillard est impétueux, un peu trop parfois. A vouloir approcher sa balle trop près du drapeau, au 18e trou, dimanche, l'Américain en a oublié l'eau qui jouxtait l'attirante oriflamme. Le projectile coula, *comme Titanic, et, avec, l'espoir de* victoire de l'imprudent.

Le golf restera donc toujours une question de mesure même s'il n'est plus forcément une affaire de gentlemen. Le très Anglais Lee Westwood, par ailleurs numéro un du classement européen, en a *fourni* la preuve. Samedi 19 septembre, ta*pant la balle en compagnie* du Suédois Jarmo Sandelin, le sujet de Sa Gracieuse Majesté s'en vint pinailler auprès des arbitres, une fois le parcours achevé. Son compagnon de golf aurait, selon ses dires, touché le sol avec son putter en s'exerçant *avant de frapper. Le règlement* l'interdit et sanctionne cette faute d'un point de pénalité. *Le Suédois* nia, la main sur le coeur. L'arbitre principal entendit les deux versions, hésita toute la nuit avant de classer l'affaire sans suite. Sandelin se plaignit amèrement *du comportement de mau*vais camarade de Westwood. Pourtant, en 1997, le Suédois avait essayé de faire éliminer l'Américain Mark O'Meara, qui lui avait soufflé la vic*toire finale, en l'accusant d'une faute* bénigne. L'appât du gain peut perdre un homme, fut-il golfeur.

Vendredi 18 septembre, c'était le Danois Thomas Bjorn qui dénonçait l'Argentin Eduardo Romero, coupable à ses yeux d'être reparti, après que sa balle fut tombée dans l'eau, d'une zone interdite. Venant courageusement au secours du Sud-Américain, le Français Raphaël Jacquelin affirma que, la veille, il avait procédé de même. *Que croyez-vous qu'il advint ?* Raphaël Jacquelin fut éliminé.

Benoît Hopquin

Les progrès discrets des Français

Le Trophée Lancôme a confirmé la montée en puissance du golf français. Derrière Thomas Levet (–3), Marc Pendaries (72, 69, 70, 71, 282, –2) et Olivier Edmond (74, 69, 71, 68, 282, –2) ont également fini sous le par, dans les trente premiers. *« Chaque semaine, il y a désormais un Français qui finit dans les vingt premiers »*, rapporte Thomas Levet. L'augmentation du nombre de Français inscrits sur le circuit européen explique cette *« densité »* de résultats. *Mais la progression vers la tête des classements passe pour l'heure inaperçue. « On se rapproche, mais ce n'est pas suffisant,* admet Olivier Edmond. *Il faut encore travailler pour aller chercher les huit coups qui nous séparent des premiers. »*

Le classement final

1. Miguel Angel Jimenez (Esp.) 273 (67 + 70 + 67 + 69)
2. Jarmo Sandelin (Suè.) 275 (68 + 74 + 70 + 63)
. David Duval (E.-U.) 275 (69 + 72 + 67 + 67)
. Mark O'Meara (E.-U.) 275 (70 + 67 + 69 + 69)
. Greg Turner (N.-Z.) 275 (67 + 71 + 68 + 69)
6. Nick Faldo (Ang.) 276 (70 + 71 + 70 + 65)
7. Peter O'Malley (Aus.) 277 (68 + 72 + 68 + 69)
. Anthony Wall (Ang.) 277 (71 + 70 + 67 + 69)
9. Per-Ulrik Johansson (Suè.) 278 (74 + 68 + 68 + 68)
. Fred Couples (E.-U.) 278 (70 + 68 + 70 + 70)

La vie de golfeur n'est pas un long fleuve tranquille

THOMAS LEVET ne se plaint pas. Il *n'échangerait pas* sa vie de golfeur contre une autre. Il fait ce qu'il aime. C'est déjà ça. Simplement, le Français entend rectifier l'image que véhicule sa profession. Le Parisien n'a pas d'avion privé comme le Gallois Ian Woosnam. Il n'a pas une collection de Ferrari comme l'Australien Greg Norman. Il n'emmène pas sa femme en Concorde à New York pour une séance de shopping comme l'Ecossais Colin Montgomerie. Il n'a même pas d'imprésario. Son argent n'intéresse personne : il *n'en a pas tant.*

Dimanche 20 septembre, à l'occasion du Trophée Lancôme, le numéro deux français s'est pourtant conforté dans l'idée que 1998 sera une année faste. Dix-huitième ex-*aequo (72, 69, 69, 71, 281, 3 au-dessous du par),* le joueur s'est octroyé près de 100 000 francs. Cette jolie somme porte ses gains à près de 900 000 francs depuis le début de 1998 sur le circuit européen. Qui plus est, lundi 14 septembre, *l'homme a signé son premier contrat* de sponsoring avec Alcatel. On est bien sûr loin des dizaines de millions de dollars offerts à Tiger Woods, mais cette bonne centaine de milliers de *francs fera cependant un appoint non* négligeable. Vraiment, ce fut une bonne semaine pour Thomas Levet.

PORTRAIT

Chaque erreur et ce sont des dizaines de milliers de francs qui partent en fumée

A trente ans, le personnage découvre l'opulence. Mais, comme chaque fois, il mettra 40 % de ses gains de côté. Qui s'est un jour colleté avec une balle blanche sait l'écart infinitésimal qui sépare un grand coup d'un mauvais : il n'y a pas plus entre une bonne année et une médiocre. *« Parfois, un seul coup départage la dixième et la vingtième place d'un tournoi*, explique Thomas Levet. *C'est quoi ? Un putain de put qui ne veut pas rentrer. Lors de l'Open de Suède, j'étais à un point de la tête, le dernier jour. Au trou numéro 17, ma balle touche le haut d'un arbre. Elle aurait pu passer. Elle est retombée, droite, à l'aplomb du tronc, du mauvais côté. J'avais perdu toutes mes chances. »*

Chaque erreur, chaque sortilège et ce sont des dizaines de milliers de francs qui partent en fumée. Une torture *lorsqu'on peine à boucler ses fins* de mois. Professionnel depuis 1989, Thomas Levet a vécu les errances du débutant : *« Je ne connaissais rien. Je repérais sur une carte la ville où se disputait le tournoi et je devais dénicher un hôtel pas trop cher. Sur place, il me fallait trouver un caddie* [l'homme qui porte le sac, mais surtout conseille et épaule le joueur]. *Je ne pouvais m'en payer que des mauvais. »*

Les résultats sont hésitants. *« On joue plus calmement quand on a des millions en banque : rater un tournoi n'a pas de conséquences. Pour moi, chaque partie était vitale. »* Sur le circuit européen, seuls les 115 meilleurs *joueurs à la fin de l'année sont auto*matiquement qualifiés pour la saison suivante. Les autres doivent repasser par des tournois probatoires où la concurrence est rude. En cas d'échec, il ne reste plus qu'à retourner donner des cours pour vivre. Comme une dizaine d'autres Français recalés, Thomas Levet s'est ainsi retrouvé à enseigner l'art du swing à des élèves ventripotents. Lui s'est accroché pour revenir en compétition. D'autres ont définitivement opté pour un mode de vie *moins aventureux.*

LA MARCHE EST HAUTE

« Je passe quarante semaines par an hors de chez moi », explique celui qui est récemment devenu père de famille. Même en serrant le budget, une année sur le circuit européen coûte entre 400 000 et 500 000 francs. En 1996, l'homme n'a obtenu que 100 000 francs de gains. Il a dû emprunter pour simplement manger. « L'avantage, c'est que je n'ai pas payé d'impôt en 1997 », plaisante l'homme, sans vouloir s'apesantir sur sa détresse du moment.

Une année bonne, l'autre non. Au *début de 1998, à l'issue d'une très sé*lective épreuve de qualification, Thomas Levet est le premier Français à obtenir l'autorisation de s'essayer sur le richissime circuit américain. Le Parisien affronte les meilleurs golfeurs du monde. La marche est haute. L'expérience tourne court. En avril, le joueur revient en France – *« Il me restait 10 000 francs sur mon compte en banque. »*. Ce même mois, il obtient une invitation pour l'Open de Cannes-Mougins, gagne l'épreuve et se *retrouve tout soudain nanti* de 500 000 francs. Le début de l'aisance pour un golfeur. Thomas Levet s'offre une voiture neuve et surtout un caddie attitré. L'Irlandais Owen Craig, lui-même excellent golfeur, le suit désormais sur chaque tournoi. Après neuf ans d'errance, Thomas Levet flirte désormais avec la coterie des millionnaires. Il lui reste encore dix à quinze années de carrière pour espérer faire fortune, plus, s'il poursuit ensuite sur le circuit vétéran. Mais, dimanche, le Français a enchaîné, derrière un magnifique « eagle » (deux coups au-*dessous du par), deux minables* « bogey » (un coup au-dessus du par). De quoi méditer encore sur les caprices d'une balle blanche et la fragilité d'une vie de golfeur.

B. H.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 75 du Loto effectués samedi 19 septembre.**
Premier tirage : 3, 9, 12, 28, 43, 49 ; numéro complémentaire : 37. Rapports pour 6 bons numéros : 1 710 765 francs ; pour 5 bons numéros et le complémentaire : 54 570 francs ; pour 5 bons numéros : 3 375 francs ; pour 4 bons numéros et le complémentaire : 188 francs ; pour 4 bons numéros : 94 francs ; pour 3 bons numéros et le complémentaire : 22 francs ; pour 3 bons numéros : 11 francs
Second tirage : 12, 25, 31, 38, 46, 48 ; numéro complémentaire : 45. Rapports pour 6 bons numéros : 3 665 065 francs ; pour 5 bons numéros et le complémentaire : 116 750 francs ; pour 5 bons numéros : 5 025 francs ; pour 4 bons numéros et le complémentaire : 294 francs ; pour 4 bons numéros : 147 francs ; pour 3 bons numéros et le complémentaire : 32 francs ; pour 3 bons numéros : 16 francs.

Le fiasco de la Coupe d'Europe de rugby illustre les difficultés du passage au professionnalisme

Les clubs français caracolent dans une compétition privée des meilleurs anglo-saxons

La première de la Coupe d'Europe de rugby, samedi 19 septembre, a permis aux équipes françaises, hormis Bègles-Bordeaux, battue par le Stade français, de surclasser leurs adversaires. Mais la compétition, boycottée par les meilleures équipes anglaises et galloises pour cause de différends stratégiques et financiers, a beaucoup perdu de sa valeur sportive. Le public ne s'y est pas trompé : il a boudé les rencontres.

AUX JOUEURS de rugby, qui aiment privilégier la « vérité du terrain », leurs dirigeants opposent souvent la « réalité des tribunes » et des mesures d'audience télévisuelle.

RUGBY

La première journée de la Coupe d'Europe de rugby aura eu le mérite de conforter les deux parties dans leurs certitudes, et, accessoirement, de porter un rude coup à la quatrième édition de cette compétition qu'on n'ose plus qualifier de « continentale » depuis que les clubs anglais, suivis par les deux meilleurs clubs gallois, Swansea et Cardiff, ont décidé de la boycotter.

Samedi 19 septembre, acteurs et spectateurs du rugby français ont pu vérifier en une après-midi ce que chacun redoutait depuis la fin de l'été : privée du rituel de l'affrontement franco-anglais, ressort indispensable à la comédie du rugby européen, la pièce proposée cette année par les organisateurs de la Coupe d'Europe manquera cruellement de saveur et de rebondissements. En effet, sauf bonne surprise venue d'Italie (Trévise) ou des provinces d'Ecosse, on voit mal comment la Coupe d'Europe 1998-99 pourrait échapper à l'un des cinq clubs français engagés (sur seize !) : Bègles-Bordeaux et Stade français dans la poule A, Perpignan dans la poule B, le Stade toulousain dans la poule C et Colomiers dans la poule D.

Côté terrain, la suprématie attendue des clubs français s'est exprimée sans surprise. Elle a même atteint la démesure à Toulouse, où le Stade toulousain a écrasé les modestes Gallois d'Ebbw Vale (108-18, seize essais à deux), tandis que Colomiers peinait à Trévise (22-19) et que Perpignan s'imposait plus nettement (51-33) à Neath (pays de Galles). Côté tribunes, les chiffres sont également éloquents : quelques centaines de spectateurs seulement avaient acheté un billet au stade André-Moga, à Bègles, pour assister à la défaite logique (28-39) de l'équipe locale face au Stade français-CASG ; au stade des Sept-Deniers, les supporteurs du Stade toulousain étaient à peine plus nombreux.

À QUI LA FAUTE ?

Une seule journée de cette édition de Coupe d'Europe bien mal née a donc suffi à annihiler trois années d'efforts consacrés par un solide engouement populaire. A qui la faute ? Les responsabilités semblent bien partagées dans ce fiasco. Composée de onze « directeurs » représentant leurs fédérations nationales, l'European Rugby Cup Limited (ERC), organisateur de la Coupe d'Europe, est une société commerciale qui, en trois ans, n'a pas su se racheter de son péché originel, l'opacité dans la gestion. Depuis trois ans, seuls deux directeurs de l'ERC, l'Irlandais Tom Kiernan et le Gallois Vernon Pugh, par ailleurs président de l'International Rugby Board (IRB), agissent en qualité de membres de la commission marketing et télévision. Eux seuls négocient auprès des télévisions et des annonceurs.

« La première année, nous ne disposions d'aucune pièce comptable de l'ERC, se souvient un dirigeant français. *Les clubs qualifiés étaient invités sans connaître les conditions financières de la compétition. On ne nous avait donné que des estimations ! »* Partout en Europe, les clubs soupçonnent aujourd'hui l'ERC de s'être constitué un confortable bas de laine à leurs dépens. Selon les responsables de ces clubs, les revenus des droits télévisuels et du marketing n'ont pas été redistribués très généreusement : Brive, finaliste l'année dernière, a reçu environ 2,2 millions de francs ; Toulouse et Pau, demi-finalistes, ont encaissé des chèques de 1,4 million de francs. Cette année, une lettre récente de l'ERC a garanti aux représentants français une manne de 40 millions de francs, provenant pour l'essentiel de l'achat des droits télévisuels par France Télévision. Quel que soit son parcours, chaque « européen » devrait percevoir en 1999 un minimum de 2 millions de francs, le reste étant réparti entre la fédération, les frais d'arbitrage et les autres clubs.

Pour l'édition en cours, l'affaire des contrats est pourtant mal engagée. A la suite du retrait des clubs anglais et de Cardiff et Swansea, le sponsor habituel de la Coupe d'Europe, le brasseur néerlandais Heineken, hésite encore à reconduire son offre de partenariat. *« Nous avons besoin d'être rassurés sur la stabilité de cette épreuve et sur la qualité de ses participants avant de nous engager à nouveau aux côtés de l'ERC »*, explique Jeremy Wilton, responsable du sponsoring du conglomérat Whitbread Beer Co., dont dépend la société Heineken. BSkyB, la télévision privée britannique du magnat australo-américain Rupert Murdoch, n'a pas eu cette patience : elle a tout simplement retiré ses caméras et ses livres sterling du terrain de la Coupe d'Europe, laissant le champ libre à France Télévision, tenue par contrat de retransmettre des matchs pour le moment sans grand intérêt.

Si les clubs français, pour une fois modérés, se sont contentés des approximations financières de l'ERC, les clubs anglais, eux, ne les ont jamais tolérées. Leurs nouveaux propriétaires, ces « milliardaires » dénigrés par l'International Rugby Board pour leur appétit financier, se sont unis dès la fin de la dernière Coupe d'Europe pour dénoncer les méthodes de l'ERC et la mainmise des nations celtes sur la compétition européenne.

Jusqu'au-boutistes, ils ont repoussé toutes les concessions de l'ERC. Derrière tant d'obstination, le combat des « milliardaires », ultra-libéraux du rugby, pourrait bien dissimuler une volonté coriace de mener à leur main les destinées du *noble game*, tout en faisant fi de sa tradition et de ses usages, il est vrai malmenés par les dirigeants européens.

Eric Collier

TROIS QUESTIONS À...

VERNON PUGH

1 Vernon Pugh, en qualité de président de l'International Rugby Board et de membre de l'European Rugby Cup, que pensez-vous du retrait des clubs anglais et des deux principales équipes galloises, Swansea et Cardiff, de la Coupe d'Europe 1998-1999 ?

– Les clubs anglais n'ont pas participé à la première édition de la Coupe d'Europe et ce fut tout de même une grande compétition. Cette année, c'était leur choix de rester à l'écart. Avec les Français, leurs dirigeants avaient demandé la mise en place d'un système de méritocratie, pour favoriser les équipes des pays qui animaient le mieux la Coupe d'Europe. Nous étions d'accord. Ils voulaient également une autre répartition des prix et l'European Rugby Cup s'est rapprochée de leurs points de vue. Enfin, ils souhaitaient que nous apportions des modifications dans le calendrier de la Coupe d'Europe, afin de faire alterner cette compétition avec les championnats nationaux. Là encore, nous leur avons donné satisfaction. Les fédérations nationales ont fait preuve d'une grande flexibilité, mais leur patience est aujourd'hui à bout. Personne ne peut rançonner le rugby.

2 Pourquoi vous êtes-vous opposé cet été à la création d'une British League regroupant les quatorze clubs anglais de l'élite et les deux clubs gallois dissidents de leur fédération, Swansea et Cardiff ?

– Comment pourrions-nous accepter de déléguer la propriété d'une telle compétition à ces propriétaires de clubs qui n'ont pas encore fait la démonstration de leur capacité à diriger ce jeu pour son bien. Jusqu'ici, les fédérations nationales ont produit de grandes compétitions, elles ont redistribué tout l'argent encaissé.

Cela dit, je suis à 100 % favorable à la création d'une British League. Lorsque j'étais président de la fédération galloise, j'ai essayé de mettre sur pied une compétition transfrontalière. Mais je tenais à ce qu'elle vienne en complément des championnats nationaux, pas à leur place.

3 Si elle voit le jour, cette ligue britannique pourrait préfigurer une ligue européenne, incluant des équipes écossaises, irlandaises, françaises, italiennes... Etes-vous favorable à une telle évolution ?

– Dans son principe, oui. Dans la réalité, cela risquera d'être plus difficile à cause des différents contrats signés par les fédérations nationales, notamment avec les diffuseurs. Lors de notre dernière réunion, j'ai demandé aux directeurs des six nations européennes d'organiser rapidement la stabilité du rugby européen. Je ne veux pas que les discussions durent encore un an.

Propos recueillis par Eric Collier

La carrière de Mike Tyson est suspendue à un examen psychiatrique

LOS ANGELES
correspondance

Las Vegas a une nouvelle fois prouvé qu'elle était l'incontournable capitale de la boxe américaine. En l'espace de vingt-quatre heures, la ville-casino du Nevada a vécu deux événements majeurs. Le premier, qui n'a duré que trente-deux minutes, a permis à Oscar De La Hoya de conserver son titre de champion du monde WBC (World Boxing Council) des welters. En s'imposant, vendredi 18 septembre, devant le Mexicain Oscar Chavez, le boxeur des quartiers latinos de Los Angeles, souvent perçu comme un champion illégitime à cause de sa « gueule d'ange » et du choix prudent de ses adversaires, a effacé la réputation de play-boy des rings qu'il véhicule depuis sa médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone.

Le second événement a duré un plus longtemps que le combat entre le « vieux » Chavez et le « jeune » De La Hoya. Les membres de la Nevada Athletic State Commission ont en effet passé plus de six heures et demie, samedi 19 septembre, à débattre de l'avenir sportif de Mike Tyson. Malgré la présence d'une armada d'avocats, de sa femme, de son psychologue et de son conseiller personnel, l'ancien champion du monde des lourds n'a pas vraiment gagné ce bras de fer l'opposant à la commission du Nevada. Cette dernière lui a retiré sa licence professionnelle il y a quatorze mois, après qu'il eut mordu l'oreille d'Evander Holyfield, en juin 1997.

Pendant son audition marathon, l'éternel *bad boy* de la boxe s'est excusé à maintes reprises de ses anciennes sautes d'humeur. *« Cela ne se reproduira plus*, s'est repenti le boxeur. *Je suis désolé..., je pensais être plus fort que le sport. Maintenant, je réalise que Mike Tyson* [le boxeur parle souvent de lui-même à la troisième personne] *est un athlète. Cela me ramène les pieds sur terre et me donne du recul. Avec ou sans licence à la clé, c'est le moment le plus embarrassant de ma vie. »*

« NON, IL N'EST PAS FOU »

Après ce *mea culpa*, les membres de la Nevada State Athletic Commission ont été clairs : si Mike Tyson réussit à mieux contrôler ses excès de rage, il pourra récupérer sa licence. Le verdict final devrait être rendu public dans deux semaines, le temps pour le boxeur de se plier à un examen psychiatrique complet. Les médecins chargés de cette évaluation mentale seront choisis par le boxeur sur proposition de la commission. Les résultats de cette fouille cérébrale seront ensuite transmis aux commissaires lundi 28 septembre. Si ce calendrier est respecté, Mike Tyson sera alors convoqué à Las Vegas, le 3 octobre, pour une ultime audition.

Au-delà de sa santé mentale et du combat maudit contre Evander Holyfield, d'autres « affaires » seraient susceptibles de nuire à la carrière de Mike Tyson. A savoir : ses démêlés financiers avec les services fiscaux américains, la récente bagarre qui l'a opposé à deux automobilistes après un accident de la circulation dans la banlieue de Washington, en début de mois, et le retrait intempestif de sa demande de licence dans l'État du New Jersey, en août dernier.

Dale Kinsella, l'avocat du boxeur, a décrit son client comme un père de famille de trente-deux ans au bord de la faillite personnelle, qui ne peut plus exercer son métier. Le dernier redressement fiscal s'élève à quelque 74 millions de francs... De son côté, le docteur Norman Roitman, qui sera sans doute chargé d'examiner le capacités cérébrales du boxeur, a vainement tenté de rassurer les membres de la commission. *« Non, il n'est pas fou »*, a-t-il précisé.

Paul Miquel

■ **Evander Holyfield** a conservé, samedi 18 septembre, son titre de champion du monde poids lourds, version IBF, en battant Vaughn Bean par décision de l'arbitre.

Marc Madiot a admis que ses coureurs ont eu recours au dopage

MARC MADIOT, DIRECTEUR SPORTIF de l'équipe de la Française des jeux, a reconnu à son tour que ses coureurs avaient utilisé de l'EPO, lors de son audition par le SRPJ de Lille, le 29 juillet. Selon *Le Parisien*, Marc Madiot a déclaré aux enquêteurs qu'il n'était *« pas au courant au départ »*. *« Si dopage il y a, je n'y suis pour rien*, a-t-il ajouté. *Le dopage dans mon équipe n'est pas organisé. Certains de mes coureurs ont leur médecin personnel. Il est impossible de tout contrôler. »* Le directeur sportif a également incriminé le soigneur de son équipe, le Belge Joseph D'Hont, mis en examen et placé en détention provisoire, vendredi 18 septembre : *« Il avait mauvaise réputation et des compétences en matière de dopage. »*

Nouvelle meilleure performance mondiale sur marathon

LE BRÉSILIEN RONALDO DA COSTA a établi une nouvelle meilleure performance mondiale du marathon en courant les 42,2 km en 2 h 6 min 5 sec, dimanche 20 septembre à Berlin. Il a amélioré de 45 secondes le précédent record, détenu par l'Ethiopien Belayneh Dinsamo depuis le 17 avril 1988. Devant plus d'un million de spectateurs, le Brésilien a couru à une allure moyenne proche des 20 km/h. Agé de 28 ans, Ronaldo da Costa, originaire de Descoberto, à 200 km au nord de Rio de Janeiro, s'est octroyé les 200 000 dollars (près de 1,2 million de francs) de récompense offerts au vainqueur.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Anne Chausson, Nicolas Vouilloz et Fabien Barel** ont remporté trois des quatres titres mis en jeu lors de l'épreuve de descente des championnats du monde, samedi 19 et dimanche 20 septembre, à Mont Sainte-Anne (Canada). En cross-country, Miguel Martinez a enlevé le titre mondial des espoirs, alors que Paola Pezzo et Hubert Pallhuber conservaient leurs titres chez les seniors.

■ **ÉQUITATION : l'équipe de France s'est imposée en finale de la Coupe des nations de saut d'obstacles**, à Donaueschingen (Allemagne). Le quatuor tricolore, composé d'Alexandra Ledermann, Hubert Bourdy, Eric Navet et Thierry Pommel, a dominé les Pays-Bas en barrage.

■ **TENNIS : l'Espagne a remporté la finale de la Fed Cup** en battant la Suisse 3-2, dimanche 20 septembre, à Genève (Suisse). Dans le double décisif Conchita Martinez et Aranxta Sanchez-Vicario ont battu Patty Schnyder et Martina Hingis 6-0, 6-2.

■ **FOOTBALL : la Juventus de Turin**, vainqueur de Cagliari (1-0), le Milan AC, tombeur de Salernitana (2-1) et la Fiorentina, vainqueur à Vicence, sont en tête du championnat italien.

■ **Arsenal, le tenant du titre de champion d'Angleterre, a gagné** (3-0), dimanche 20 septembre, sur son terrain face à Manchester United, le match au sommet de la 6e journée du championnat national, qui devait s'achever lundi 21 septembre, par la rencontre Blackburn Rovers-Chelsea. Les *« Gunners »* de Arsène Wenger reviennent à quatre points d'Aston Villa, leader de la compétition.

■ **Troyes, qui a subi sa première défaite (1-0) à Gueugnon**, samedi 19 septembre, lors de la septième journée du championnat de France de deuxième division, conserve la tête du classement général.

هكذا من الأصل

Légère baisse des températures

MARDI. L'anticyclone de la mer du Nord reste sur ses positions jusqu'à jeudi, permettant un temps sec et ensoleillé sur les deux tiers nord. Le tiers sud connaîtra un ciel plus changeant, avec risque d'ondée sur le relief.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le beau temps se maintiendra avec quelques nuances. Les températures accuseront une baisse, ne dépassant plus 21 degrés l'après-midi. Des cumulus se formeront et cacheront très temporairement le soleil.

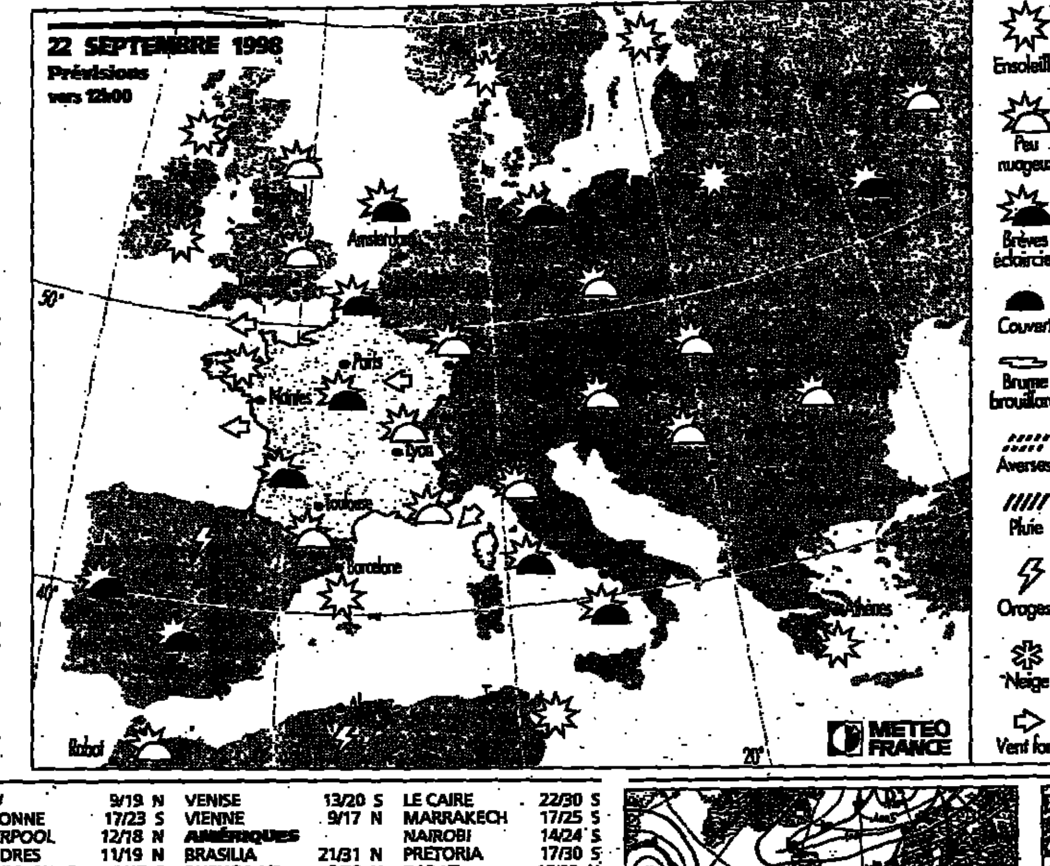
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – L'été se terminera plutôt bien. Les températures de saison s'inscriront entre 18 et 21 degrès du nord au sud. Le ciel, plutôt dégagé le matin, s'ornera l'après-midi de quelques cumulus.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le mercure sera un peu frileux avec des valeurs de 17 à 19. Le soleil restera dominant mais devra composer avec quelques nuages, plus nombreux vers la mi-journée. Le sud de la Bourgogne n'est pas à l'abri d'une petite averse l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – C'est sur les Pyrénées que le ciel se montrera le plus contrariant. Les éclaircies alterneront avec des nuages bourgeonnants pouvant occasionner une ondée, voire un coup de tonnerre l'après-midi. En plaine, le soleil fera encore bonne figure. Les températures seront de l'ordre de 22 à 25.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les brouillards dans les vallées du Lyonnais se dissiperont en matinée. Les apparitions du soleil seront durables en plaine, alors qu'en montagne quelques nuages menaçants délivreront ici ou là une ondée. Il fera de 19 à 22.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Dans le Languedoc, les nuages venus de la mer assombriront une bonne partie de la journée. Ailleurs, le ciel sera partagé avec un risque d'averse sur le relief de l'arrière-pays. Il fera de 21 à 23.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Du 1er octobre au 30 novembre, la compagnie Cathay Pacific organisera, sur chacun de ses vols vers Hongkong, un tirage au sort destiné à faire gagner à l'un de ses passagers un aller-retour en classe économique, en 1999. En France, on pourra participer à cette opération en envoyant une carte postale (8, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex), sur laquelle on expliquera, en 25 mots, pourquoi on souhaite visiter le nouvel aéroport de Hongkong.

■ **EUROPE.** Valable jusqu'au 1er mai, la brochure Interhome hiver présente quelque 2 570 offres (hôtels, clubs et résidences de vacances, appartements, chalets et maisons individuelles) dans plus de 50 stations, en France, Suisse, Italie, Autriche, Allemagne et, pour la première fois, en Espagne, notamment dans les Pyrénées. Brochure disponible dans les agences de voyages et au 01-53-36-60-00.

PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	9/19 N	VENISE	13/20 S	LE CAIRE	22/30 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	17/23 S	VIENNE	9/17 N	MARRAKECH	17/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/23 C	LIVERPOOL	12/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/24 S
				EUROPE		LONDRES	11/19 N	BRASILIA	21/31 N	PRETORIA	17/30 S
				AMSTERDAM	11/17 S	LUXEMBOURG	9/17 S	BUENOS AIR.	9/20 N	RABAT	18/23 N
FRANCE métropole		NANCY	8/18 N	ATHENES	19/26 S	MADRID	12/19 P	CARACAS	25/29 P	TUNIS	19/26 S
AJACCIO	12/22 N	NANTES	11/21 S	BARCELONE	17/21 S	MILAN	13/24 S	CHICAGO	11/17 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/24 N	NICE	14/22 N	BELFAST	13/18 S	MOSCOU	6/16 N	LIMA	15/19 N	BANGKOK	25/29 P
BORDEAUX	12/24 S	PARIS	11/20 S	BELGRADE	9/18 N	MUNICH	7/16 N	LOS ANGELES	15/19 N	BOMBAY	26/29 C
BOURGES	9/20 S	PAU	11/22 N	BERLIN	11/17 S	NAPLES	15/23 S	MEXICO	15/20 P	DJAKARTA	27/33 C
BREST	11/20 S	PERPIGNAN	12/21 N	BERNE	6/18 S	OSLO	8/20 S	MONTREAL	10/19 S	DUBAI	28/38 S
CAEN	12/19 S	RENNES	11/21 S	BRUXELLES	10/18 S	PALMA DE M.	15/23 C	NEW YORK	18/23 P	HANOI	24/32 N
CHERBOURG	11/19 S	ST-ETIENNE	6/19 N	BUCAREST	13/16 N	PRAGUE	7/15 N	SAN FRANCIS.	12/17 C	HONGKONG	24/30 S
CLERMONT-F.	7/20 N	STRASBOURG	9/18 N	BUDAPEST	9/19 N	ROME	13/24 N	SANTIAGO/CHI	7/17 N	JERUSALEM	22/28 S
DIJON	9/18 N	TOULOUSE	12/23 N	COPENHAGUE	11/14 C	SEVILLE	17/22 S	TORONTO	10/17 S	NEW DEHLI	25/29 P
GRENOBLE	9/20 N	TOURS	9/20 S	DUBLIN	11/17 S	SOFIA	10/15 P	WASHINGTON	20/26 P	PEKIN	16/25 N
LILLE	10/18 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/18 N	ST-PETERSB.	10/16 N	**AFRIQUE**		SEOUL	19/25 S
LIMOGES	11/21 N	CAYENNE	24/30 P	GENEVE	7/19 S	STOCKHOLM	10/20 S	ALGER	18/23 P	SINGAPOUR	27/29 P
LYON	9/19 S	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	7/17 N	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	26/30 C	SYDNEY	16/23 S
MARSEILLE	12/22 N	NOUMEA	21/24 P	ISTANBUL	16/21 P	VARSOVIE	7/17 S	KINSHASA	19/30 S	TOKYO	25/28 P

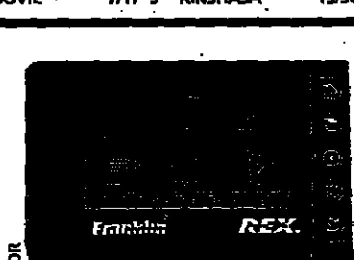
Situation le 21 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 23 septembre à 0 heure TU

INFORMATIQUE

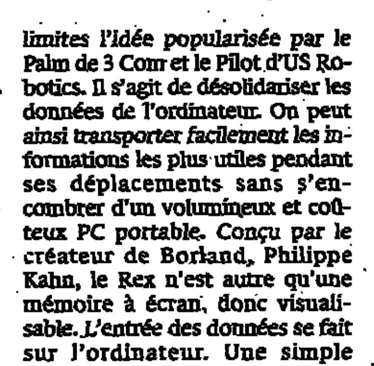
Un agenda format carte bancaire

L'E REX PC Companion pèse 34 grammes, et son volume ne dépasse pas celui de quatre cartes de crédit empilées. Pourtant, son écran à cristaux liquides (LCD) affiche neuf lignes de texte et il contient environ 3 000 données (256 kilo-octets), présentées en cinq rubriques : rendez-vous, numéros de téléphone et adresses, notes et horloge locale et mondiale.



DR

Outre sa petitesse, la qualité essentielle de cet organiseur de poche tient dans ses facultés de connexion avec un ordinateur, de bureau ou portable. Son format est compatible avec les lecteurs de cartes PCMCIA qui équipent la plupart des portables, et une station d'accueil permet de le brancher sur le port série d'un PC. Il est alors compatible avec de nombreux logiciels tels que Outlook ou Schedule, de Microsoft, Organiser, de Lotus, ou Act, de Symantec.



Le concept de Rex pousse à ses limites l'idée popularisée par le Palm de 3 Com et le Pilot d'US Robotics. Il s'agit de désolidariser les données de l'ordinateur. On peut ainsi transporter facilement les informations les plus utiles pendant ses déplacements sans s'encombrer d'un volumineux et coûteux PC portable. Conçu par le créateur de Borland, Philippe Kahn, le Rex n'est autre qu'une mémoire à écran, donc visualisable. L'entrée des données se fait sur l'ordinateur. Une simple touche permet de synchroniser, en quelques secondes, les informations du Palm ou du Rex et celles qui sont enregistrées dans le PC. En désolidarisant les appareils, on obtient donc une version portable de l'agenda de l'ordinateur.

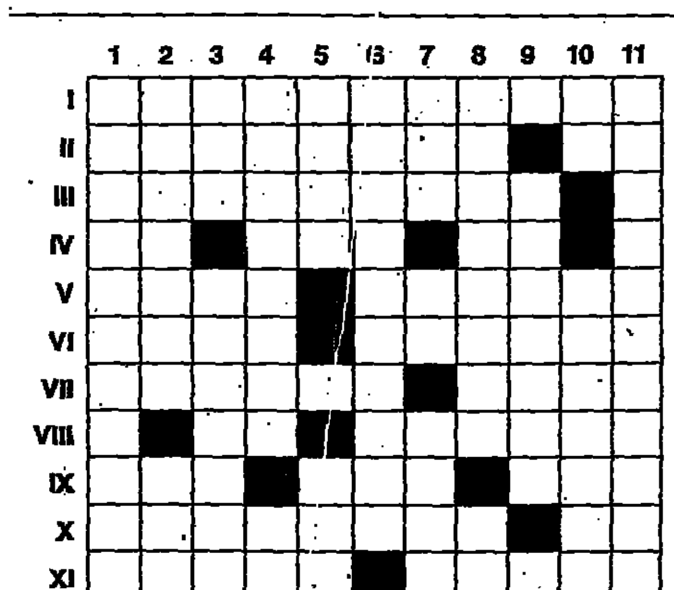
Starfish, la nouvelle entreprise créée par Philippe Kahn en 1994 et rachetée par Motorola en juillet, a conçu deux modèles, le Rex 3 et le Rex Pro, doté d'une mémoire de 512 kilo-octets (6 000 entrées) et d'un bouton supplémentaire pour introduire des données directement sur le Rex. Les appareils sont commercialisés par Franklin. Le Rex 3 pour PC portable est vendu 999 francs, tandis que la version pour ordinateur de bureau, dotée de la station d'accueil, s'affiche à 1 348 francs. Un tarif inférieur à celui du Palm III, qui est vendu près de 3 000 francs. Ces appareils bénéficient de la chute du coût des mémoires et des écrans LCD monochromes. Ils annoncent surtout le développement de la portabilité des données personnelles.

Michel Alberganti

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98226

◆ SOS jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Se fait entendre dès qu'il est libre. – II. Porteuse de lauriers. Epreuve pour le jeune loup. – III. L'humeur du *Monde*. – IV. En crise. Arrose Suisse et Autriche. Négation. – V. Où il n'y aura rien à changer. Qui met le feu partout. – VI. Manifestât un désaccord. La suite après la fin. – VII. Lézards rampants. Fait vinaigre en la renversant. – VIII. Préposition. Pris en compte dans la publication. – IX. Deux fois Nobel de la paix, il a encore beaucoup à faire. A peine. Monnaie. Epreuve pour le jeune loup. – X. Suit le péché depuis le début. Dans la nature. – XI. Dessus de lits. En hauteur et en longueur, mais pas en largeur.

VERTICALEMENT

1. Met le malade au courant. – 2. Fournisseur d'images. Poussé en appel. – 3. Ce jour, mais c'était hier. Pour mettre au propre. – 4. Amateurs du beau. Bout de gland. – 5. Ouvrier agricole. Donne s'il est pressé. – 6. Vivait parmi les muses. – 7. On peut partir en le retournant. Filet. En tenue pour prendre la pose. – 8. Tours et détours. Départ en fanfare. – 9. Doivent être poursuivis l'un après l'autre. – 10. En bas de page. Rejetèrent en bloc. – 11. Petits bruits souvent agaçants.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98225

HORIZONTALEMENT

I. Sophrologie. – II. Osseuse. Ont. – III. Ut. Réécouta. – IV. Sets. St. Tel. – V. Tirés. Opéra. – VI. Ite. Téra. Ng. – VII. Tempera. Bai. – VIII. Pénitents. – IX. Aparté. Tp. – X. Géo. Eu. OE. – XI. Exécrations.

VERTICALEMENT

1. Sous-titrage. – 2. Ostéite. – 3. PS. Trempage. – 4. Herse. Perec. – 5. Rue. Stentor. – 6. Osés. Erié. – 7. Lectorat. Et. – 8. Pa. Etui. – 9. Goûte. BNP. – 10. Internat. On. – 11. Etalagistes.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 88

Le dernier pion

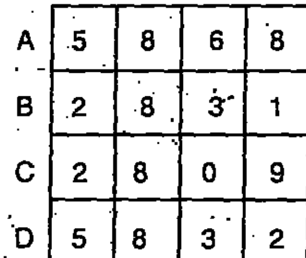
CINQUANTE PIONS sont sur la table ; deux joueurs (dont vous) sont autour d'elle. Vous jouez selon la règle suivante : chacun, à tour de rôle, enlève un, deux ou trois pions. Celui qui ramasse le dernier pion gagne. Votre adversaire enlève trois pions, qui va gagner ?

Nouvelle partie : la règle du jeu a changé. Chacun, à tour de rôle, enlève toujours un, deux ou trois pions, mais il est interdit d'enlever le même nombre de pions que celui que vient d'ôter l'adversaire. Pour gagner, il faut enlever le dernier pion ou mettre son adversaire dans l'impossibilité de jouer. Votre adversaire commence encore en ôtant trois pions parmi les cinquante de départ. Qui va gagner ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans « Le Monde » du 29 septembre.

SOLUTION
Réponse au problème n° 87 paru dans *Le Monde* du 15 septembre

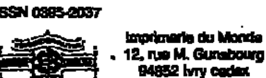


	1	2	3	4
A	5	8	6	8
B	2	8	3	1
C	2	8	0	9
D	5	8	3	2

Les jeux dans « Le Monde »

Le lundi (journal daté mardi) un problème mathématique. Le mardi (journal daté mercredi) une grille de scrabble. Le mercredi (journal daté jeudi) une chronique de bridge. Le jeudi (journal daté vendredi) une question sur l'art. Le samedi (journal daté dimanche-lundi) les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 20 SEPTEMBRE ET ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 21 SEPTEMBRE 98

⇨ PARIS : 4 (* Stable) ⇨ BORDEAUX : 4 ⇨ STRASBOURG : 3 (* Stable) ⇨ LENS : 3 (* Stable)

(Source ADEME – Réseau ATMO) Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.

EXPOSITION En provenance du Mexique, du Guatemala, du Honduras, du Belize et du Salvador, plus de 600 pièces sont exposées jusqu'au 16 mai 1999 au Palazzo Grassi de Venise pour rendre le plus bel hommage de l'Europe à la civilisation maya, détruite en 1640 avec l'achèvement de la conquête espagnole. ● LE VISITEUR se trouve confronté à un monde de formes étranges et inquiétantes, à une humanité absorbée par le règne végétal et animal. Didactique, le parcours permet de se familiariser avec une vision du monde entièrement au service de la bonne marche cosmique et de ses mouvements cycliques, dans un incessant ballet du temps, de la mort et des dieux. ● LA CIVILISATION MAYA fut brillante. Elle élabora une écriture complexe, deux calendriers de 260 et de 365 jours et inventa le zéro et l'infini.

L'hommage du Vieux Continent au monde perdu des Mayas

L'association des cinq Etats d'Amérique centrale concernés a permis de réunir plus de 600 pièces au Palazzo Grassi de Venise. Elles témoignent d'une civilisation qui inventa le zéro et l'infini et d'une humanité soumise au règne végétal et animal et à la course des astres

LES MAYAS. Palazzo Grassi, San Samuele 3231, Venise. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures, sauf les 24, 25, 31 décembre et le 1er janvier 1999. Jusqu'au 16 mai 1999. Tél. : 00-41-52-29-875. 14 000 lires (45 F environ). Catalogue collectif (en italien ou en anglais), éd. Bompiani, 700 p., *68 000 lires (220 F environ).*

VENISE
de notre envoyé spécial

Dans le vestibule du palazzo Grassi se dressent trois stèles sculptées de deux à trois mètres de haut. La plus petite représente un serpent à plumes bicéphale, morceau de lave torturée, à peine solidifiée. De la plus volumineuse se détache un guerrier de profil, lance en main, somptueusement vêtu. La dernière est plus sévère : une longue inscription encadre un souverain, le seigneur de Piedras Negras, représenté assis sur une peau de jaguar. Ces trois monolithes sont des témoignages de la civilisation maya. Le premier vient de Copan, au Honduras, le deuxième a été trouvé près de Campeche, au Mexique, et le troisième à Peten, au Guatemala. Belize et le Salvador se sont associés à leurs voisins pour faire de l'exposition italienne le plus bel hommage rendu par le Vieux Continent à la plus sophistiquée des civilisations, qui s'est épanouie dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Méso-Amérique. Un hommage aux Mayas, ces *« hommes merveilleux qui inventèrent le zéro et l'infini »*, à qui l'Europe assena le *coup de grâce*.

Le parcours de l'exposition est didactique, thématique, articulé autour de pièces majeures (plus de six cents ont été réunies). Il se déroule sur trois niveaux, dans un décor sobre où les rouges et les bleus dominent. Mais le visiteur perdra bientôt le fil pour naviguer à vue dans ce monde qui se manifeste par des formes étranges, dérangeantes. La grande statuaire alterne avec des oeuvres plus modestes – céramiques, terres cuites, jades, silex, coquillages. Ce ne sont pas les moins intéressantes. Parfois les styles s'opposent de façon radicale. Quoi de commun entre ce personnage assis, quasi géométrique, sculpté dans un bloc de pierre jadis peint (Chichen Itza, fin de l'époque classique), ce masque humain, aux volutes baroques, trouvé sur l'acropole de Copan (époque classique) et cette tête en stuc au réalisme *sans faille, venue de Palenque* (époque classique tardive) ?

LA MARCHE DU COSMOS

Le lien de parenté, c'est, bien sûr, cette humanité confrontée à la nature au point d'être littéralement avalée par le monde végétal et animal. Les crânes déformés sont parés de plumes et de couvre-chefs extravagants, les divinités déclinent les attributs de leurs pouvoirs, le décor prolifère et les symboles se multiplient au point de transformer les sculptures en textes à décoder. Les délires de terres cuites sont saisissants : têtes surmontées de multiples couronnes, où cohabitent oiseaux, serpents à plumes, être humains sacrifiés, chimères et souverains-législateurs... L'émotion n'est jamais loin. Quand, par exemple, on croit deviner, sur une céramique, l'empreinte du pouce de celui qui a façonné la pièce. Ou dans ces silhouettes esquissées à la va-vite avec une pointe sur une plaque d'argile encore humide.

La section où sont abordées les structures sociales du monde maya permet de présenter quantité de figurines, des terres cuites peintes, qui déclinent différents types sociaux. Les personnages, assis, agenouillés, debout, coiffés de chapeaux compliqués ou de turbans, enveloppés dans des capes ou torses nus, sont une surprise de l'exposition. Un guerrier, la tête piriforme posée sur une collerette d'un bleu soutenu, la gidouille avantageuse ornée d'une curieuse décoration de languettes de cuir, est un sosie de notre Père Ubu. L'évocation de la vie quotidienne nous offre des séries de céramiques anthropomorphes ou zoomorphes dont un étonnant pichet en forme de dindon. Curieux paradoxe, cette société, raffinée jusque dans sa vaisselle, est restée, sur bien des *points, au stade du néolithique. Elle* ignore l'usage de la roue comme celle du fer : sa métallurgie se limite à *quelques travaux d'orfèvrerie*. C'est pourtant cette déconcertante civilisation de la pierre qui met au point un calendrier d'une grande précision et invente le zéro.

Plusieurs salles expliquent le cosmos maya, expression d'une vision du monde où la numération, associée à une écriture complexe – elle combine hiéroglyphes et logogrammes avec des éléments syllabiques –, est centrale puisqu'elle sert à fixer les repères du passé et à élaborer les calendriers, basés, l'un, sur une année rituelle de 260 jours, l'autre, sur une année solaire de 365 jours. C'est-à-dire l'avenir. Car, chez les Mayas comme chez beaucoup de peuples, l'astronomie et l'astrologie sont indissociables. Et la *caste sacerdotale, qui détient* sans doute une partie notable du pouvoir, déchiffre la course des astres, *qu'elle associe aux rythmes* de la nature. Pour eux, l'Univers est animé d'un mouvement cyclique ; les dieux, mortels, se débattent au milieu de guerres cosmiques qui sont le modèle des guerres terrestres et des sacrifices humains rituels, nécessaires à la bonne marche de la machine cosmique. Sans cette violence instituée, l'univers risquerait de s'abîmer à chaque instant. Cette obsession ira croissant avec la montée de l'influence toltèque dans la société maya. Ce ballet du temps, de la mort et des dieux est omniprésent dans les oeuvres rassemblées à Venise – du jeune homme enlacé avec la Camarde pour une dernière danse aux pyramides de crânes grimaçants. La mort est comme un couvre-chef paré de plumes.

On pourrait reprocher aux organisateurs de l'exposition d'avoir *privilégié une approche esthétique* de cette société en s'appuyant sur des pièces considérées aujourd'hui comme des oeuvres d'art. Dans son texte intitulé *L'Art au Mexique, matière et sens* (in *Art millinéaire des Amériques*, Arthaud), Octavio Paz remarque simplement que *« l'art survit aux sociétés qui le créent. C'est la cime visible de cet iceberg qui représente chaque civilisation disparue. »*

La représentation esthétique est illusoire, nous disent les ethnologues, puisque nous regardons ces productions avec d'autres yeux que ceux qui les ont façonnées et pour qui elles ont été créées. Ce que nous ressentons devant l'effigie du souverain de Palenque, qui clôt l'exposition du Palazzo Grassi, n'a certainement rien de commun avec ce que ressentait un Maya. *« Mais il est également vrai*, note encore Octavio Paz, *que nos sentiments et nos pensées devant cette oeuvre sont bien réels. Notre compréhension n'est pas illusoire, elle est ambiguë. »*

Et cette ambiguïté, poursuit le poète mexicain, *« est présente dans toutes nos visions des œuvres d'autres civilisations, même et y compris lorsque nous considérons celles de notre propre passé.* (...) *Nous sommes condamnés à la traduction, et chacune de nos traductions, qu'il s'agisse de l'art égyptien ou de l'art gothique, est une métaphore, une transmutation de l'original. »*

Emmanuel de Roux


MICHEL ZABÉ/MUSÉE NATIONAL D'ANTHROPOLOGIE DE MEXICO

Femme offrant un heaume au gouverneur de Yaxchilan (Chiapas). Vers 726, époque classique.

Deux mille ans de civilisation

● **Le pays maya.** L'aire de la civilisation maya englobe, à des époques diverses, le sud du Mexique (tout ou partie des Etats de Tabasco, du Chiapas, de Campeche et la presqu'île du Yucatan), la totalité du Guatemala et du Belize actuel ainsi que des parties occidentales du Honduras et du Salvador, soit environ 350 000 kilomètres carrés. Les populations mayas, qui se sédentarisent vers 2000 avant J.-C., vont occuper les hauts plateaux de la côte Pacifique, au climat tempéré, les basses plaines du sud, très humides, couvertes par une épaisse forêt tropicale, et les basses plaines du Nord, arides, où l'eau est rare. Les Mayas parlent des langues issues d'un tronc commun, dont le yucatèque et le chol.

● **La période pré-classique.** Elle débute vers 1600 avant J.-C. et va durer jusque vers 250 de notre ère. Des embryons de communautés urbaines commencent à s'installer, notamment à Cuello (Belize). Ils subissent vraisemblablement l'influence de la civilisation olmèque, dont le centre est plus à l'ouest, sur le golfe du Mexique. Vers 800 avant J.-C., les basses terres se peuplent progressivement à partir des hautes terres. Vers 600 avant J.-C., Tikal (Guatemala) est habité. Les premières structures monumentales surgissent vers 300 avant J.-C. (dans les basses plaines du Nord : Calakmul, Dzibanchen, Coba). Un système de numération et d'écriture est mis au point.

● **La période classique.** Elle s'étend de 300 à 900 environ. C'est l'époque du développement maximum des cités-Etats, notamment dans les zones de la forêt dense : Palenque, Tikal, Piedras Negras, Yaxchilan, Copan, et un peu plus tard, au nord cette fois, Uxmal et Chichen Itza. Pyramides et palais peuplent le centre de ces villes, à la structure urbaine lâche, qui contrôlent des territoires indépendants, souvent en lutte les uns avec les autres. Ce qui n'empêche pas l'épanouissement d'une brillante civilisation.

● **Des Toltèques aux conquistadors.** Après un coup d'arrêt autour de l'an mil, peut-être dû à l'arrivée d'une vague d'immigration toltèque, beaucoup de cités disparaissent à jamais. Quelques-unes survivent, comme Uxmal ou Chichen Itza, qui sera le centre d'une renaissance maya fortement influencée par les Toltèques. Cette période postclassique va durer jusque vers 1200, avec l'essor de Mayapan (Yucatan), qui éliminera ses rivales. Cette dernière s'effondrera à son tour, vers 1460. En 1523, les Espagnols entament la conquête du pays maya. Elle sera achevée vers 1640.

Flirts surprises dans l'aile de Flore

L'Ecole du Louvre a inauguré les nouveaux locaux signés par l'architecte Antoine Stinco

« AMPUTÉ de la jambe gauche cherche amputé de la jambe droite pour s'encastrer. » Empruntée au magazine des jeux Lego selon les uns, aux petites annonces gratuites de *Libé* selon d'autres, la formule est applicable aux derniers travaux en cours dans l'aile de Flore du Grand Louvre. Par chance, la consommation de ce curieux flirt architectural, étonnant assemblage de fonctions, a été confiée à deux grands maîtres d'oeuvre, Yves Lion et Antoine Stinco, qui ont fait l'impossible pour imbriquer les programmes concoctés par l'établissement public. Pour Yves Lion, l'ancienne salle des Etats, jadis reconvertie en salles Van Dyck et Rubens. Pour Antoine Stinco, les combles et ce qu'il y a dessous. Pour son confrère Lion, la porte des Lions, *sans jeu de* mots, et la nouvelle entrée publique du musée.

Au-delà, dans l'aile de Flore, à nouveau confiée à Stinco, une espèce de sandwich pas très club, où l'on ne sait plus qui fait le pain, la salade, le jambon, la tomate, des diverses classes de conservateurs, avec leurs réserves, leurs appartements leurs bureaux, des restaurateurs, des bibliothécaires, ou des futurs habitués de l'Ecole du Louvre. Et c'est cette dernière qui a ouvert le bal le 16 septembre, valse émouvante pour accueillir avec un succès enviable ses centaines d'élèves, parmi lesquels un nombre croissant de garçons, l'égalité des sexes aidant. C'est un endroit ambivalent. On y cite Louis de Ronchaud, son inventeur et premier directeur : *« Faire du Louvre une école, c'est-à-dire un centre vivant d'études, tel est le but »* (rapport au directeur général des Beaux-Arts, 1882). Mais on n'hésite pas non plus à sauter sur la modernité, en citant San Antonio dans le texte : *« Elle a fait l'Ecole du Louvre à Paris et sait différencier, au premier coup d'œil, un fanal de chantier d'une opaline Charles X »* (*Turlute gratos les jours fériés*, Fleuve noir, 1995).

PRÉCIEUSE LÉGÈRETÉ

Pour Antoine Stinco, de prime abord, le problème relevait moins de l'esthétique que de l'organisation spatiale. C'est en 1993 qu'il remporte le concours, grâce à l'idée d'une disposition simple dans des volumes à première vue incompréhensibles. Aurait-il été taupe dans une autre vie ? Il parvient en tout cas à se diriger sans coup férir de la porte Jaujard aux tréfonds du pavillon de La Trémoille, franchissant les murs, donnant le jour aux plus sombres caves et l'oxygène aux culs-de-basse-fosse. Claude Parent, dont on a pu faire le patriarche des clans les plus speedés de l'architecture française, avait théorisé sur la fonction oblique. En simplifiant les données par un retour simple à la pente et aux escaliers, Stinco parvient à réconcilier la théorie et la pratique, et finalement à donner à sa réalisation un esprit d'une précieuse légèreté, et cela malgré l'insoutenable pesanteur des structures du Louvre aggravée d'un programme zinzin.

Assez naturellement, une fois choisie l'aile de Flore comme site pour l'école, on aurait imaginé, pour le pavillon d'angle, quelque destination humaine, publique ou simplement estudiantine. Eh bien, non ! Ce sont les ateliers de restauration avec leurs énormes gaines de désenfumage et de ventilation qui se sont pris la vue, celle que les visiteurs avaient jadis lorsque les peintures espagnoles trônaient là. Malgré l'heureuse unicité de la maîtrise d'oeuvre, Stinco, pour l'école, a dû – programme oblige – partir vers l'est, se frayant un chemin dans les murs, fonçant aussi droit que possible à travers les inévitables surprises architectoniques que réserve un tel exercice. Jusqu'à tomber sur une rotonde, spectaculaire embryon d'un escalier monumental rêvé par Lefuel pour la salle des Etats, et resté sans lendemain après le Second Empire. Dans la confusion des appareils de pierre vraie ou peinte, Stinco parvient à trouver un ordre lisible, à caser amphis et salles de cours, bureaux, réserves et bibliothèque.

Comme il l'avait fait il y a dix ans pour la rénovation du Jeu de paume, l'architecte prend l'architecture existante comme matériau de base. Puisqu'elle étouffe, il la fait respirer. Puisqu'elle impose une fragmentation infernale, il lui donne une continuité. Puisqu'elle est disparate à la mesure de l'histoire du Louvre et des Tuileries, il invente ce qu'il peut d'unité, avec la pierre retaillée, le bois, le blanc. Tout cela marche fort bien à l'œil. Cela tiendra-t-il à l'usage ? Bon exercice d'observation pour les nouveaux élèves.

Frédéric Edelmann

هكذا من الأصل

La première Techno Parade de Paris réunit 130 000 ravers et curieux

Voulu par Jack Lang et organisé par Technopol, le défilé s'est déroulé dans une ambiance de fête

Malgré quelques brefs incidents en fin de parcours, la première Techno Parade de Paris aura connu, samedi 19 septembre, le succès escompté par son promoteur, l'association Technopol. Sur le modèle de la Love Parade berlinoise, plus de 130 000 personnes, souvent très jeunes, ont dansé et défilé pacifiquement, derrière trente-quatre chars vivement colorés, pendant plusieurs heures, entre la place Denfert-Rochereau et celle de la Nation.

L'ÉTÉ REBONDIT enfin sur Paris après une semaine d'averses, le samedi 19 septembre. Sur la place Denfert, à 14 heures, des milliers de jeunes maquillés comme pour un carnaval gambadent déjà au rythme des beats lâchés par les DJ grimpés sur des chars éclatants de couleurs fluo. La première Techno Parade organisée en France s'ébroue dans les cris de joie, chacun se ruant sur son portable pour prévenir les copains. « *La fête va être géante* », on le sent de façon *électrique... Quelques minutes* plus tard, le char n° 1, pataud, ouvre la route aux trente-trois autres camions, rehaussés d'oripeaux extravagants. Il prend de l'allure, ses gigantesques ballons en forme de silhouettes blanches et fuchsia enflant au gré du vent. Suit un autre véhicule, grimé en un magnifique pingouin de fourrure synthétique : venu de Montpellier, il est affrêté par Boréalis, l'organisateur du plus grand rassemblement techno français jusqu'alors.

D'autres provinces défilent, des délégations étrangères ont fait le voyage, l'Office franco-allemand de la jeunesse est là, avec ses Berlinois de la Love Parade, l'aînée de la fête parisienne. On tend le cou pour apercevoir les DJ arrimés à leurs platines, on emboîte le pas de la marche en hésitant, entre manifestation et danse. Tous les doutes sont rapidement balayés et la légion des fans, sans cesse nourrie de nouveaux arrivants, déferle sur le pavé dans le tintamarre et la transe. Ainsi danse-t-on joyeusement et de plus en plus bruyamment vers Port-Royal, le boulevard Saint-Michel, où la foule des badauds vient à la rencontre de la parade. Puis on traverse le pont Sully, vers la Bastille, et enfin la place de la Nation. 5,7 kilomètres pour cent trente mille participants, selon la préfecture. Le succès est au rendez-vous, presque inespéré...

Car la scène techno n'a cessé d'être diabolisée, depuis son apparition, il y a quelque dix ans. Aussi le 19 septembre marquera le droit, la liberté enfin conquise de se rassembler. Sur les flancs de la parade, les commentateurs improvisent : « *Mais ils sont gentils, nos jeunes. Regardez leur joie de vivre* », lance une grand-mère flanquée de ses deux petits-enfants, esquissant un pas. Comme elle, nombreuses sont les familles à entrer dans la danse. « *C'est génial, la techno, il y a les gayzzes* (gays, avec l'accent de Marseille), *les vieux, les Noirs et les Blancs, toutes les générations* », renchérit un adolescent au visage scintillant de poudre argentée. Les chevelures sont bleues, vertes, roses, avec des tresses délirantes, les chaussures à semelles compensées, les jeunes femmes volontiers dénudées et les hommes souvent torse nu. Le look est « mode », mais a minima, les bijoux sont en papier chocolat et les *tatoos* de peinture lavable à l'eau...

CARL COX ET MANU LE MALIN

La fête est accessible à tous car, c'est son originalité, elle ne coûte rien. Ou presque. Certes, Technopol, l'association à but non lucratif qui a lancé ce projet il y a quinze mois, a bénéficié d'un budget de 1,8 millions de francs, subventionné par les ministères de la culture, de la jeunesse et des sports et par la Sacem, entre autres donateurs. Mais les 150 membres du service d'ordre et les 120 jeunes préposés au renseignement sont bénévoles, comme ceux de Technopol.

« *L'esprit d'équipe explique notre succès* », confirme modestement Arnaud Frisch, vice-président de l'association, en se frottant les yeux de fatigue. « *L'huile de coude est gratuite* », ajoute, narquois, un fan. « *Vous sentez le pétard ? Je n'ai pas vu d'ecstasy* », rigole-t-il. Entre deux vendeurs de merguez, Médecins du monde et l'association Technoplus ont finalement obtenu l'autorisation d'installer leurs stands, où ils testent au réactif les « pilules » qu'on leur confie. Ils ne sont pas débordés...

Quand à 18 heures, comme prévu, le premier char arrive place de la Nation, le rideau se lève sur une autre scène, celle du concert, comme pour une apothéose qui en rappelle une autre. En juin 1963, ici même, un concert du magazine *Salut les copains* avait consacré l'avènement de la génération rock devant 150 000 spectateurs. Trente-cinq ans après, une foule comparable célèbre la génération techno. La fête de *SLC* avait connu des débordements, celle de la Techno Parade s'excite dans la bonne humeur. La scène, surplombée d'un énorme ballon blanc, qui plus tard servira d'écran pour des projections « *cybergraphiques* », accueille une brochette de stars des platines : Jack de Marseille, Carl Cox de Manchester, Manu le Malin et, en final de ce set *hédoniste*, Laurent Garnier, mieux inspiré que lors de son show *live* deux jours avant à l'Olympia. Vers 23 heures, le rideau tombe, sur ordre préfectoral, et la foule se disperse, pour continuer la fête au Zénith, à l'Elysée-Montmartre... ou dans l'Essonne, à Villebon-sur Yvette. Dimanche, à 14 heures, on dansait encore à Villebon.

Danielle Rouard et Stéphane Davet

« Une culture de paix et de tolérance »

La Techno Parade eut ses bonnes fées. « *Avant, pendant, et espérons après* », selon le mot d'un organisateur. Catherine Trautmann, ministre de la culture, présente dès le début de la marche, a rappelé *que plusieurs mesures en faveur des « musiques actuelles » seront* rendues publiques à la mi-octobre. Une nouvelle circulaire devrait abroger celle de 1995, base de la répression sur la scène techno. L'association Technopol, maître d'œuvre de la parade, a su donner des gages de « *responsabilisation* » du mouvement, dans un esprit « *d'ouverture, de tolérance, de respect de l'autre* ». Sans incident, « *cette journée devrait mettre un terme à dix ans de défiance et de répression* ».

Selon Jack Lang, parrain de la parade et fervent supporter, « *plus rien ne sera comme avant. Beaucoup de peurs et de préventions sont tombées, place de la Nation. Je rêve que, l'an prochain, pour fêter le XXIe siècle, une rave mondiale soit organisée le même jour à Berlin, Paris, Londres, New York et Tokyo. La techno, c'est la culture de la paix et de la tolérance* ».

Le nouveau record des Journées du patrimoine

Près de 11,5 millions de personnes ont visité l'un ou l'autre des 13 194 sites et monuments, selon les chiffres du ministère de la culture

ENVIRON 11,5 millions de personnes ont visité, les 19 et 20 septembre, l'un des 13 194 sites ouverts à l'occasion des Journées du patrimoine. Le record de 1997 – 10 millions de visiteurs – est donc battu. Le temps ensoleillé et les ateliers de démonstration des métiers d'art – le thème de cette année – ont favorisé cette affluence. On comptait beaucoup de jeunes dans ce très large public. Ce sont les « *lieux de pouvoir* » (palais nationaux, généralement fermés au public) qui, comme d'habitude, ont été pris d'assaut.

Il fallait de six à sept heures d'attente pour atteindre les salons de l'Elysée ; 6 200 personnes ont eu cette patience. Les plus courageux ont pu s'entretenir, en prime, pendant plus d'une heure avec le président de la République et Bernadette Chirac. L'hôtel Matignon a vu défiler 7 000 personnes et le Sénat, 18 000, l'Assemblée nationale réunissant 20 000 curieux. Il faut dire que son président, Laurent Fabius, proposait, cette année, un véritable « village » rassemblant dans la cour du Pont les métiers artisanaux liés à ce site.

Toujours à Paris, 6 800 personnes ont arpenté les vestibules de la Banque de France, tandis que la Cité universitaire faisait le plein avec 10 000 visiteurs. Un village des artisans, installé sur la place Saint-Sulpice, était bondé à un point tel qu'il est question de le faire tourner en province où, là aussi, le succès de ces Journées ne s'est pas démenti.

A Grenoble, le nouveau Musée de l'ancien évêché (*Le Monde* du 19 septembre), a vu passer 8 000 personnes. On en attendait la moitié. A Lille, le Palais des beaux-arts a accueilli près de 10 000 visiteurs contre 500 à 600 par jour en période habituelle. En revanche, dans la capitale des Flandres françaises, ces Journées ont été ternies par la fermeture de l'hôtel Scrive, siège de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Nord-Pas-de-Calais : le personnel entendait protester contre une baisse de ses effectifs.

Le ministre de la culture, Catherine Trautmann, et François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine se sont rendus, samedi, sur le site de l'ancienne abbaye de Port-Royal-des-Champs (Yvelines), haut lieu de la pensée janséniste au XVIIe siècle. La ministre a salué ce « *patrimoine de la pensée européenne* », qu'elle souhaite faire revivre.

EN 1999, « LA CITOYENNETÉ »

« *En démarrant les Journées du Patrimoine ici*, a-t-elle déclaré, *je voulais mettre en valeur un site qui, tout en relevant du patrimoine, n'est pas forcément représenté par un bâtiment. Port-Royal-des-Champs, qui a accueilli Jean Racine, Blaise Pascal et le peintre Philippe de Champaigne, est une étape majeure de notre patrimoine intellectuel.* » Catherine Trautmann a indiqué qu'elle nourrissait le projet d'y réinstaller les 60 000 volumes de la bibliothèque janséniste, actuellement conservés rue Saint-Jacques à Paris.

La ministre a dévoilé le thème de l'édition 1999 : « *la citoyenneté.* » Celui de l'an 2000, étant consacré, comme il se doit, au « *patrimoine du XXe siècle* ».

E. de R.

Le nouveau record
des Journées du patrim



Les mille et une Méditerranée de la Biennale de la danse de Lyon

La magie des corps, d'Alger au Caire, de Tunis à Athènes

La Biennale de la danse de Lyon poursuit son Odyssée. Originaire d'Algérie, Elhadi Cheriffa y présente *Plus vite que le vent*, une création qui croise les styles actuels avec les danses traditionnelles arabes. *De Tunisie, Héla Fattoumi ramène Wasla (ce qui relie)*, corps de femmes entre libération et impuissance. Au oula-houp *mystique de pseudo-derviches égyptiens succède Médéa*, par la compagnie grecque Edafos.

LYON
de notre envoyée spéciale

La Biennale de Lyon, qui cette année décline le thème de la Méditerranée, est peut-être le seul rendez-vous international où l'on peut présenter des créations de premier ordre – *EJM*, du Belge Frédéric Flamand (*Le Monde* du 18 septembre), *Anaphase*, de la Batsheva, véritable monstre chorégraphique en Cinémascope façon *Titanic*, l'une des meilleures pièces de l'Israélien Ohad Nahrin (déja présentée en 1994 à Montpellier-Danse) – et organiser impromptu un départ pour Décines, au Toboggan, afin que les journalistes, très nombreux, assistent à une répétition de *Plus vite que le vent*.

Dans cette création, Elhadi Cheriffa, ex-directeur du Ballet national d'Algérie, apprend à de jeunes danseurs, pour l'essentiel d'origine maghrébine – *« mezzo-mezzo »*, comme ils disent, c'est-à-dire nés de couples arabo-européens –, le plaisir de croiser les styles actuels avec les danses traditionnelles arabes : *« En Algérie, l'espace laissé à la culture est celui du risque. Je salue le courage des danseurs qui sont restés, obligés de cacher leur activité professionnelle ! »*

La politique artistique de la Biennale, tout comme celle de la Maison de la danse, créée en 1980, est aussi de soutenir la jeune création et de la coproduire. *Le travail* auprès des artistes, auprès des publics, sans gros coups médiatiques, place la région Rhône-Alpes, après vingt ans de forte activité, au tout premier rang. Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, qui seront associés en 1999 au Phénix, nouveau théâtre de Valenciennes, dansaient *Wasla (ce qui relie)* au Théâtre Radiant, à Caluire, commune limitrophe à Lyon. Le solo d'Héla Fattoumi sauve une création qui comporte également un trio de femmes et un quatuor d'hommes. Biennale oblige : pour la première fois, la jeune chorégraphe se souciait de ses origines et retournait à Tunis, sa ville natale, pour mettre sur pied son solo.

DOIGTS QUI CRÉPITENT

Il faut la voir se frotter aux murs, explorant l'espace d'une alcôve, s'y balancer prudente, s'enhardissant peu à peu. Se réapproprier la géographie d'un lieu urbain. Puis oser sortir, se confronter aux regards, s'interroger sur son corps de femme. Doigts qui crépitent telles des allumettes. Mains immenses, comparées à la finesse du corps, offertes, qui explorent les seins, se posent sur le sexe. Soudain lacèrent le ventre. Le tissu crisse. Refus, impuissance d'être femme ? Il y a dans *Wasla* des moments de flottement où à l'évidence la chorégraphe ne trouve pas ce qu'elle cherche : *« A Tunis, je me sentais libre dans le studio, oppressée dès que je mettais le pied dehors. »* Danse souffrante qu'on n'attendait pas.

Des derviches tourneurs en Egypte ? Ils ont, dit le programme, quitté le pays en 1940. La Tannoura (nom qui renvoie à une pièce du vêtement), dont la direction artistique est assurée par le peintre cairote Salah Enani, ressuscite sous forme de spectacle cette tradition *qui allait disparaître. Edifiant*, didactique avec élégance : tourner sur sol est moins simple qu'il n'y paraît quand il faut, en même temps, faire passer les jupons multicolores du costume au-dessus de la tête et continuer la giration avec l'étoffe qui à son tour virevolte. Oula-houp mystique. A tour de rôle, un tambour, le naï, et une sorte d'arc musical donnent au danseur le rythme des pieds, tandis que l'ensemble des instruments jouent fort pour maintenir l'esprit tendu vers le ciel. Glorieux derviches qu'Hani Amin et Moustafa Garib...

La danse grecque existe-t-elle ? *La Biennale* est tombée amoureuse d'Edafos. Dimitris Papaïoannou, qui dirige la compagnie, sait tout faire : dessiner, chorégraphier, coudre des costumes, imaginer des scénographies. *Medea*, la pièce qu'il présentait, possède la force du geste sur la toile. Les personnages sortent des entrailles de la mer : un décor de tréteaux est *planté sur de l'eau qui clapote* (la mer de la Bataille des Argonautes) ; tout est noir, blanc, funèbre, avec vingt-quatre idées à la seconde. Cette multitude d'effets finit cependant par noyer le poisson. Le parti pris de l'eau, intéressant parce qu'en contradiction avec le feu de la passion, ne tient pas la distance. Tout particulièrement au moment de l'égorgement des enfants, fracassés ensuite à terre. En revanche, belle image que ces plumes rouges qui s'échappent des corps, à la fois sang et envol des âmes. Le macabre à la sauce roman-photo. Jason, joué par l'auteur, est *déguisé* en marin. *On voit* le genre !

Dominique Frétard

Rive droite, rive gauche, un jour de jazz à Rouen

***FESTIVAL ECOUTE S'IL PLEUT*, solos de Steve Lacy, Thiery Madiot et David Chevallier, Jazzophone Quartet, Urban Mood, Claude Barthélemy Trio, samedi 19 septembre, Rouen. Prochains concerts : Stephan Oliva, Delta et Thierry Madiot, Jac Berrocal Bad Boys, Big Band Gironde, Duominik, Tous dehors, La *compagnie des musiques à ouïr*, Octopus, Michel Macias... Jusqu'au 26 septembre. Tél. : 02-35-73-18-79.**

ROUEN
de notre envoyé spécial

Depuis 1986, la ville de Rouen célèbre l'automne avec le Festival Ecoute s'il pleut. Avec sa troisième édition, la manifestation programmée par le saxophoniste Laurent Dehors montre qu'elle a trouvé un rythme et une identité en rapport avec sa taille – moyenne, humaine – et sa durée – du samedi 18 au samedi 26 septembre. Ecoute s'il pleut porte en sous-titre « *Le Jazz qui se mouille* ». Certains auraient pu s'en moquer ; pourtant, ici, les mots correspondent aux intentions : écouter et faire écouter la création.

Samedi 19, grand soleil des deux côtés de la Seine. Rive droite, dans le Rouen historique, trois prestations en solo durant l'après-midi ; rive gauche, trois concerts au Théâtre *Duchamp-Villon, au sein* d'un centre commercial. Au même moment, à Paris, c'est la Techno Parade, festive et gigantesque et sur *tout le territoire la premières des* Journées du patrimoine. Le festival s'y greffe par un astucieux parcours dans trois lieux de la ville. Au zapping frénétique, Ecoute s'il pleut préfère une flânerie tranquille ; les lieux sont distants de quelques centaines de mètres, les trois récitals espacés dans le temps.

Sous la verrière du Musée des Beaux-Arts, Steve Lacy. Un triptyque pastel de Raoul Dufy, *Le Cours de la Seine du Havre à Paris* lui sert de décor. Au saxophone soprano, Lacy joue Thelonious Monk. Durant toute sa carrière, il a tourné autour, et continuera à jamais. Rarement instrumentiste ne s'est autant inscrit dans la musique d'un autre tout en exprimant sa singularité. Encore une fois, on est ébloui par sa sonorité.

Thierry Madiot, lui, est programmé à l'Aître Saint-Maclou, ancien charnier datant de la Renaissance dont les bâtiments sont occupés par l'école régionale des Beaux-Arts. Madiot, tromboniste, a été l'un des *jeunes solistes remarqués au début* des années 90. Nouvelle vague, nouveaux monstres, les termes ont servi à montrer une relève, des envies, un activisme.

TECHNIQUES ET OBJETS

Madiot improvise, cherche. Son trombone est un assemblage de pièces d'origines diverses. Il combine des techniques de jeu et l'utilisation d'objets (tubes, appareils vibrants, embouts de trompettes-jouets...). Ses gestes sont calculés, méthodiques – on peut imaginer Madiot en danseur –, ils produisent des sons, un univers de bruits musicaux qui sont aussi des mélodies.

Enfin, dans la pénombre de la chapelle Sainte-Croix-des-Pelletiers, le guitariste David Chevallier passe de l'électrique à l'acoustique. Il y a du prodige en lui, heureusement aussi du musicien. Ce va-et-vient n'est pas démonstratif.

La soirée débute avec le Jazzophone *Quartet. La formation vient* de Nantes, s'apprête à aller à New York durant une semaine, dans le lieu obligé qu'est la Knitting Factory ; Tim Berne va travailler avec eux. La musique circule entre les solistes, il y a des idées – harmonisation, rapport à l'histoire –, presque trop sur chaque morceau qui a tendance à s'allonger.

Un travers que laisse *aussi* entendre le groupe Urban Mood, autre assemblée de nouveaux monstres. Le guitariste Gilles Coronado compose les thèmes construits en cassures et relances dansantes. Il y a de l'énergie là-dedans, une abstraction discrète. *Reste à condenser le* propos. Ce que Claude Barthélemy fait avec bonheur au sein de son trio. On est dans le format des chansons. Un morceau, une idée, une mélodie. Le credo du rock appliqué à un soliste épatant.

Sylvain Siclier

L'Orchestre de Paris ouvre le Festival Musica à Strasbourg

FLASH-BACK, de Philippe Hurel, CELO, de Pascal Dusapin, DOUZE MOMENTS, de Philippe Manoury. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle), Ursula Hesse (mezzo-soprano), Orchestre de Paris, Bernhard Kontarsky (direction). GRANUM SINAPIS, de Pascal Dusapin, chœur Accentus, Laurence Equilbey (direction). Festival Musica, Strasbourg, jusqu'au 3 octobre. Tél. : 03-88-23-47-23.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

L'Orchestre de Paris a attendu quinze ans pour se produire à Musica... Il a donné, vendredi 18 septembre, le coup d'envol avec un programme consacré à des œuvres récentes de trois compositeurs français *particulièrement* à l'honneur lors de l'édition 1998 du festival. Mieux encore, ces partitions seront redonnées à Paris et une politique de commandes et de reprises fera les beaux soirs des abonnés curieux.

Ainsi, *Flash-back*, commande de l'Orchestre de Paris, s'annonçait sous les meilleurs auspices car Philippe Hurel (1955) maîtrise parfaitement l'écriture orchestrale dans une esthétique de clarté issue de Ravel et de Boulez. Les éléments thématiques, exposés au début de la pièce – une ligne brisée ascendante des cuivres, notamment –, qui reviendront par *la suite, doivent solliciter* la mémoire. Mais la mémoire est capricieuse et, en écoutant *Flash-back*, on se souvient invinciblement de ce qu'on entendait à Royan dans les années 70, à cela près qu'on aurait dénoncé, à l'époque, comme une complaisance, l'effet de carillon qui retient un moment l'attention.

Philippe Manoury (1952) n'a plus cette peur de céder aux sirènes néotonales. Son opéra *60e Parallèle* a été créé au Châtelet la saison dernière avec l'Orchestre de Paris. L'idée d'en tirer une suite symphonique est d'autant mieux venue qu'on y avait vu la victoire de la fosse sur les chanteurs et de la musique *sur le livret*. Les titres de ces *Douze moments* enchaînés indiquent assez que le compositeur a ménagé des progressions et des contrastes : *Prélude*, très dramatique, qui expose le matériel thématique, *Attente* (sur une note répétée), *Tempête (développement du* milieu du prélude), *Choral* de cuivres, qui se transforme en une *Valse, Interlude-nuit* (nocturne avec mandoline), *Aria* pour voix de mezzo, *Réminiscence* (du nocturne), *Comptine, Accusation, Meurtre* (reprise amplifiée de la fin du prélude), *Solitude*.

AUX FRONTIÈRES DU SILENCE

Manoury excelle dans les fondus enchaînés : celui d'où émerge *La Valse* est captivant, *mais la valse* s'attarde car sa fonction dramatique, efficace dans l'opéra, ayant *disparu, il ne nous reste qu*'une valse symphonique comme tant d'autres. Réduite à un air syllabique, l'intervention de la voix, engoncée jusqu'au cou dans le tissu orchestral, est un peu frustrante. Au total, une partition superbe d'intelligence sonore mais dont les quarante-cinq minutes ne laissent pas le sentiment d'une œuvre à part entière.

En revanche, le concerto pour *violoncelle* et orchestre de Pascal Dusapin (1955), dont le titre *Celo* signifie *Je cache* en latin – référence à une phrase de Cicéron soucieux de dissimuler sa douleur –, a tenu jusqu'au bout les promesses d'un adagio initial très dépouillé, aux frontières du silence, où les sons raréfiés du violoncelle éveillent les instruments alentour. Dans cette atmosphère suspendue autour d'une échelle de notes fixe, l'attention se concentre sur l'infinitésimal, on retient son soufle. Dans le second mouvement, le soliste développe une longue mélopée qui, de l'extrême aigu, descend progressive*ment* vers le grave, se dramatise de plus en plus, entraînant les cordes puis les vents dans une agitation que résout une cadence virtuose avant un retour vers les cimes éthérées.

L'intensité du jeu de Sonia Wieder-Atherton, dédicataire de cette partition qu'elle a créée à Caen l'an dernier, et l'engagement attentif des musiciens de l'*Orchestre de Paris* en formation restreinte sont indissociables de l'accueil chaleureux réservé à *Celo. On en dira autant* de la création le lendemain, à l'église des Boucliers, de *Granum Sinapis* de Dusapin par le chœur de chambre Accentus, qui a donné, de ces huit pièces (sur un poème de Maître Eckhart) d'une polyphonie riche et subtile, une interprétation aussi fidèle que vibrante.

Gérard Condé

SORTIR

PARIS

Hommage à la comédie *musicale égyptienne*
Après la Nuit de la danse orientale, présentée au palais de Chaillot en 1987, la Cinémathèque de la danse rend hommage à la comédie musicale égyptienne, dans le cadre de l'Année France-Egypte : *Horizons partagés. Un montage de* séquences de films de cinquante-cinq minutes (dont *La Diablesse* ; *Un verre, une cigarette* ; *C'est toi que j'aime)* évoquera l'âge d'or du cinéma égyptien dansé et chanté des années 50, avec notamment Samia Gamal, Farid El Atrache, Chadia, Oum Kalsoum... Ce montage sera suivi d'un document rare chanté d'Oum Kalsoum et d'une comédie musicale, *Le Dernier Mensonge*, d'Ahmed Badrakhan (1951).
Salle Grands Boulevards de la Cinémathèque française, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle. Le 21 septembre, à 20 h 30.

Quigley, Spring, Airwave
Est-ce la bruine glacée de son Manchester natal qui trempe ainsi jusqu'aux os les chansons blanches de Roger Quigley ? Son premier *album, 1969 Till God Knows When*, sort en tout cas sur un label français (Acétone). On ira en découvrir de premiers extraits en bord de Seine.
Péniche Six-Huit, quai Malaquais, Paris 6e. Le 21, à 20 h 30.
Tél. : 01-43-80-74-54. 50 F.

Haïti au Toit de la Grande Arche
Cette année, la France célèbre le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage par de nombreuses *manifestations, auxquelles Haïti* s'associe naturellement. Deux expositions constituent l'axe central de cet événement culturel : « Haïti : femmes et création » témoigne de l'évolution de la peinture haïtienne au féminin au *cours de ces cinquante dernières* années ; « De l'esclavage d'hier à notre culture d'aujourd'hui » présente les œuvres de six sculpteurs dans leur vision de la longue et douloureuse tragédie de l'esclavage. Egalement, dans le cadre du « Temps des livres », plusieurs maisons d'édition tiennent une librairie haïtienne. Enfin, des projections de films (fictions et documentaires) permettent aux spectateurs de s'initier à la connaissance de ce pays.
Le Toit de la Grande Arche de la Défense. Jusqu'au 18 octobre. Tél. : 01-49-07-27-27.

Eels
Après le succès d'un premier album, *Beautiful Freak*, transformant en chansons séduisantes les dépressions adolescentes, Eels creuse plus profond encore ses obsessions morbides dans le tout nouveau et très désespéré *Electric-Shock Blues*. Primeur de ce spleen sur la scène de la Cigale.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 21, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 157 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Dette
de Manuel José Alvarez (France-Colombie, 1 h 37).
Godzilla
de Roland Emmerich (Etats-Unis, 2 h 18).
I Want You (*)
de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 37).
Sue perdue dans Manhattan
d'Amos Koller (Etats-Unis, 1 h 30).
Train de vie
de Radu Mihaileanu (France, 1 h 43).
La Vie rêvée des anges
d'Erick Zonca (France, 1 h 53).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Mademoiselle Julie
d'Auguste Stringberg, mise en scène de François Perrot.
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-42-23-15-85. 70 F et 100 F.

Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage
de Jules Renard, mise en scène de Dophie Lorotte.
Le Funambule Théâtre, 53, rue des Saules, Paris 18e. Mº Lamarck-Caulaincourt. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-42-23-88-83. 80 F et 100 F.

Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.

Skylight
de David Hare, mise en scène de Bernard Murat.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Le 21, à 20 h 45. Tél. : 01-43-22-16-18. De 120 F à 240 F.

Les Démons
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Roger Planchon.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 22, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 70 F à 200 F.

Don Carlos
de Verdi. Neil Shicoff, Hugh Smith (don Carlos), Carol Vaness (Elisabeth de Valois), Samuel Ramey (Philippe II), Vladimir Chernov (Rodrigo), Dolora Zajick (la princesse d'Eboli). Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Le 21, à 19 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.

André Ceccarelli Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 21 et 22, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

The Uri Caine - Gerry Gibbs Project
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Le 21, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

The Specials
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 22, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 126 F.

Nicolas Villard
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Les 21 et 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

DERNIERS JOURS

27 septembre :
Récits-reconstitutions
d'Eric Didry, mise en scène de l'auteur.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 50 F.

Photographier la sculpture : trois contemporains au Musée d'Orsay
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 septembre. 40 F (musée + exposition). et dimanche 30 F, gratuit pour les – de 18 ans.

EN VUE

■ Après **Claudia Schiffer, Claudia Cardinale et Claude Brasseur, Gérard Depardieu** est venu *cautionner, dimanche*, à Kosice, au cours d'un spectacle électoral, le premier ministre **Vladimir Meciar**, chef autoritaire du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), cible des associations de défense des droits de l'homme.

■ Le ministère de la culture réclamait, vendredi, devant le tribunal de Tarascon, 250 000 francs de dommages et intérêts à **Pierre Pinoncelli** qui, en 1993, lors d'une exposition à Nîmes, avait utilisé le célèbre urinoir en porcelaine de **Marcel Duchamp**, avant de lui porter un coup de marteau *« symbolique »*. L'artiste pour qui *« la pissotière – évaluée par les experts à* 450 000 francs *– reste une pissotière du moment que l'on pisse dedans »*, voulait alerter l'opinion sur les dérives financières du marché de l'art.

■ Le couturier **Gattinoni**, dont la *« robe préservatif »* en latex à pois bleus couleur Viagra a fait sensation, à Rome, cette année, propose à **Monica Lewinsky** 800 000 millions de lires (environ 2,7 millions de francs) pour défiler dans un de ses modèles grande taille, le 6 octobre à Milan.

■ **Cynthia Leacock** qui écrit des contes pour les tout-petits, propose sur Internet une version expurgée du rapport **Starr** à l'usage des enfants.

■ Les villageois de Trigrad, dans le massif du Rhodope, en Bulgarie, interdisent à leurs petits de *s'éloigner des maisons et poussent*, le soir, leur loquet, depuis qu'une *horde de loups a étranglé, en une* nuit, 41 moutons et une vache.

■ Le sang miraculeux de **saint Janvier**, contenu dans deux ampoules, s'est liquéfié, samedi, comme chaque 19 septembre, après une heure et demie de prières au cours d'une cérémonie présidée par **Mgr Michele Giordano**, cardinal-archevêque de Naples, *inculpé récemment du* délit d'usure.

■ Dimanche 20 septembre, la reine d'Angleterre, en chapeau et robe rose à fleurs, en visite officielle, se posait en plein orage en Malaisie : le jour même, on arrêtait **Anwar Ibrahim**, ex-premier ministre, après qu'un Pakistanais, **Munawar Anees**, eut été condamné, la veille, à six mois de prison pour l'*« avoir autorisé »* à le sodomiser.

■ *Un canot de sauvetage rempli* d'hommes d'équipage passe dans l'obscurité, le vent rugissant, les vagues énormes, devant **Marcela**, accrochée à sa bouée, rescapée du naufrage du *Princess of the Orient*, samedi 19 septembre dans la nuit, au large de Manille. Elle les supplie : *« Hissez-moi à bord ! »* Ils la repoussent de leurs rames : *« Trop grosse ! »* L'embarcation s'éloigne et disparaît.

Christian Colombani

Carlos écrit à « Jeune Afrique »

Dans une lettre manuscrite adressée à cet hebdomadaire, le terroriste emprisonné en France depuis 1994 proclame Ben Laden son successeur et se réclame de l'islam. Une façon pour lui de continuer à exister

CARLOS s'ennuie-t-il ? De sa cellule de la prison de la Santé, à Paris, le terroriste, condamné à perpétuité le 23 décembre 1997 pour l'affaire du triple meurtre de la rue Toullier, a souhaité commenter l'actualité. L'ancien ennemi public numéro un de l'Occident, livré aux Français en 1994 après des années coulées paisiblement dans l'ombre de la dictature militaro-islamique de Khartoum, au Soudan, a donc écrit au directeur de *Jeune Afrique*, Béchir Ben Yahmed. Sa lettre est publiée dans le dernier numéro de cet hebdomadaire.

L'écriture est fine, et les arguments alignés sagement comme dans un plan de devoir d'étudiant en sciences politiques. Carlos livre son analyse des frappes américaines perpétrées au Soudan et en Afghanistan après les attentats commis contre les ambassades des Etats-Unis à Nairobi et à Dar es-Salaam. *« A ma connaissance*, assure-t-il, *le gouvernement soudanais n'est pas impliqué dans des actions révolutionnaires armées. »* Puisqu'il le dit.

Mais le terroriste ne se contente pas de dérouler son argumentaire de révolutionnaire vieilli et de stigmatiser dans les règles de l'art l'*« agression impérialiste »*. Il désigne également son « successeur » en titre dans la galaxie sinistre du terrorisme, Oussama Ben Laden, qui a juré la perte des Etats-Unis. *« L'agression en Afghanistan vise, en s'attaquant à Oussama Ben Laden, à décapiter le renouveau wahhabite qui se prépare, à balayer les usurpateurs de Nejd et du Héjaz* [l'actuelle monarchie saoudienne], *à libérer les deux Lieux saints, et à utiliser la manne pétrolière et libérer la Palestine »*, analyse-t-il. *« Les attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam*, poursuit Carlos, *sont dans la continuité historique des nôtres, commencés il y a un quart de siècle sur terre, mer et dans les airs contre les sionistes en Afrique de l'Est. »* Cette « filiation » revendiquée par le terroriste peut surprendre si l'on oublie que, à la faveur de son long séjour au Soudan, Carlos avait jeté les oripeaux idéologiques de ses années de sang pour embrasser l'islam et faire sienne une vision des rapports de forces internationaux bien différente de celle sur laquelle il avait fondé son action, même si Israël et les Etats-Unis y constituent toujours les cibles à abattre. Illich Ramirez Sanchez avait ainsi rejoint sur le tard un mouvement suspecté au départ d'être suscité par la CIA et le Mossad pour affaiblir la résistance palestinienne, majoritairement laïque et de gauche, comme le rappelle *Jeune Afrique*.

L'hebdomadaire assure néanmoins qu'Oussama Ben Laden s'offusquerait très certainement de la *« camaraderie révolutionnaire »* qui transparaît dans la prose de Carlos. *« Il restera toujours aux yeux de Ben Laden l'instrument utilisé par des régimes arabes impies, car baassistes »*, écrit le journal. Il est vrai que les étoiles pâlies cherchent toujours à tirer profit de la lumière toute nouvelle de celles *qui ont pris leur place. Pour ne pas* disparaître. Il semble en aller ainsi dans le terrorisme comme à la scène, mais il n'est pas sûr qu'Oussama Ben Laden parvienne à tirer Carlos de la prison dans laquelle il redoute sans doute le plus de disparaître : celle de l'oubli.

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ La techno parade, samedi, les dizaines de milliers de personnes, jeunes et moins jeunes, réunies le soir pour une fête place de la Nation, tout cela rappelait, à l'entrée de l'automne, la marée humaine qui, en juillet, avait salué l'équipe *française de football devenue* championne du monde. Avec plus de bruit, techno oblige, des couleurs plus fluo, des tenues plus folles mais avec la même unité joyeuse, le même comportement pacifique, à peine troublé par des mêmes marginaux au cours d'incidents rendus inévitables par la cohue. Que les Parisiens aiment la musique techno ou qu'ils la connaissent peu, qu'ils soient ou non passionnés de football, ils *sautent sur tous les prétextes pour* être ensemble comme s'il leur fallait de plus en plus affirmer de nouvelles solidarités, revendiquer une appartenance à la même communauté.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Alain Genestar

■ Internet n'a pas suffi à l'abattre. Alors, il ont recours à l'arme absolue *– la télévision – pour l'achever.* En décidant de diffuser, lundi, sur les chaînes *américaines la cassette* vidéo de la déposition sous serment du président Clinton devant le grand jury, les membres de la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants ont appuyé sur le bouton nucléaire. Au risque de faire imploser la démocratie, du moins l'idée même de la démocratie. Le processus d'autodestruction est désor*mais enclenché. Les représentants* républicains du Congrès américain croient signer l'arrêt de mort – politique – de Bill Clinton (peut-être, sans doute, y parviendront-ils) mais c'est leur propre mise à mort – et, avec elle, celle de tout un système représentatif – qu'ils ont, par aveuglement, décidée.

THE ECONOMIST

■ A *en croire* les sondages, la plupart des Américains acceptent, *sans passion excessive, que* M. Clinton reste à son poste. Pas de destitution, pas de démission ; peut-être un simple vote de réprimande du Congrès, un petit coup sur les doigts, et on retourne rapidement au travail. Mais cela ne suffira pas. Un mensonge sous serment devant un grand jury, comme celui qui est décrit en long et en large dans le rapport de M. Starr, mérite une destitution. Et même si on peut discuter ce point, cela ne signifie pas que l'on doive tolérer un tel acte. M. Clinton a encore la possibilité de faire quelque chose de bien. Il a a mis en avant Al Gore, son vice-président, pour porter son message de Nouveau Démocrate. Puisque M. Clinton n'est plus lui-même un porte-drapeau crédible pour ce message, il devrait donner sa chance à M. Gore.
Bien sûr, cela ne se produira pas. M. Clinton, *« le gamin qui rebondit toujours »*, conserve suffisamment d'espoir pour se persuader de rester. Voilà un homme qui croit que, même après une réprimande du Congrès, il pourrait revenir avec le sourire. C'est peut-être ce qui va se passer. Mais le spectacle est devenu trop pénible et trop vain. Qu'il ne rebondisse pas cette fois-ci. Qu'il s'en aille.

www.aquanaute.com/plongezloisir

Un webmagazine en français sur la plongée sous-marine

CEUX qui ne connaissent pas le *poisson-trompette, la coquette* ou le poisson-chirurgien peuvent aller à *leur rencontre sur « Plongez-*Loisir ! », webmagazine français consacré à la plongée. Ils découvriront aussi quelques-uns des spécimens les plus extravagants de la faune sous-marine, ou les œuvres d'artistes spécialisés dans les peintures d'inspiration maritime. Pourtant, l'ambition première du site n'est pas de montrer de belles images, mais de *« répondre aux questions pratiques que se posent les amateurs de plongée »*.

« Plongez-Loisir ! » appartient à deux amis grenoblois, Bruno Demeillez et Frédéric Vigier, qui, depuis plus deux ans, réussissent à actualiser leur site presque quotidiennement, ce qui leur prend deux à trois heures par jour. Ils sont aidés par une quinzaine de passionnés bénévoles, qui racontent leurs expériences les plus intéressantes, recommandent des lieux de plongée peu connus ou traitent en détail un sujet particulier. Tous rappellent systématiquement les règles de sécurité à observer. En outre, grâce à une « calculatrice en ligne » très spéciale installée sur le site, les visiteurs peuvent, à titre indicatif, entrer des paramètres de plongée (durée, profondeur, heure de départ...) et obtenir la durée minimale de la remontée, le nombre de paliers, le délai à respecter avant de replonger, etc.



Côté pratique, le « Carnet de plongée » recense la plupart des clubs et associations de France et des DOM-TOM qui doivent signaler leur existence par courrier électronique. La rubrique annonce également les sorties de livres et de CD-ROM consacrés à la plongée, et affiche un calendrier des principales manifestations. *Prochain rendez-vous important* : le 25e Festival mondial de l'image *sous-marine, qui aura lieu à Antibes* du 28 octobre au 1er novembre, et qui sera couvert en temps réel par l'équipe de « Plongez-Loisir ! ».

Décidés à créer une véritable communauté, Bruno et Frédéric ont commencé à mettre en place un répertoire qui, à terme, devrait contenir tous les sites francophones consacrés à la plongée *sous-marine. « Plongez-Loisir ! »* sait aussi s'engager : une rubrique spéciale est consacrée à la prolifération de la *Caulerpa Taxifolia*, cette algue qui envahit la côte méditerranéenne et menace peut-être l'écosystème du littoral. Le site propose à ses lecteurs de signer une pétition en ligne, qui est envoyée périodiquement au Conseil de l'Europe et au ministère français de l'environnement.

Alexandre Dévé

SUR LA TOILE

35 HEURES

■ Le ministère de l'emploi et de la solidarité a ouvert sur son site une rubrique consacrée au passage aux 35 heures. L'objectif est de permettre *« à tous ceux qui sont concernés (...) d'avoir accès à des informations complètes et pointues, dans la perspective de négociations »*.
www.35h.travail.gouv.fr

PLANS MÉDIA

■ La société québécoise Objective Net, spécialisée dans le placement média sur Internet, va ouvrir un répertoire en ligne de sites francophones recherchant de la publicité, pour permettre aux agences et aux annonceurs de mieux cibler leurs campagnes sur le Web.
www.objectivenet.com

INTERNET À HAUT DÉBIT

■ Les 250 sociétés américaines diffusant des chaînes de télévision par micro-ondes, qui desservent actuellement près d'un million de foyers, vont être autorisées par le gouvernement à proposer un service de connexion Internet à très haut débit. Ce système sera au moins cent fois plus puissant que les lignes spécialisées de 128 K proposées aux particuliers par les compagnies de téléphone. – *(AP)*

La vidéo-confession de Chirac

par Alain Rollat

CLINTON peut aller se rhabiller. Nul ne se contorsionne mieux que notre Chirac national quand l'honneur de la République est en jeu. Il est capable de tout dès qu'il s'agit de nouer certains commerces. En témoigne l'enregistrement diffusé, dimanche soir, sur M 6, avec l'accord de l'Elysée, par les investigateurs de « Capital ». Tout y est déballé sur ses pratiques.

On le voit, à Pretoria, se compromettre avec l'avionneur Serge Dassault qui le prie d'intriguer pour obtenir le contrat qui lui permettrait de vendre trente-huit avions de combat à l'Afrique du Sud. Il ne pipe mot quand ce marchand d'armes lui dicte le message à faire passer à Mandela pour contrer la concurrence : *« Il serait souhaitable que vous puissiez dire que ce serait un geste très inamical pour la France de choisir un avion suédois soutenu par les Anglais... »*

On le voit, au Cap, se rendre à une soirée nocturne chez un financier produisant les meilleurs vins de son pays. Et, le lendemain, comme par hasard, on apprend que c'est un membre de sa délégation, PDG d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage des fûts, qui traitera dorénavant les quarante mille barriques de l'immense domaine viticole. L'heureux privilégié témoigne d'ailleurs, en termes codés, de sa satisfaction d'avoir *« surfé sur cette vague présidentielle »*. Cela lui rapportera, au bas mot, 20 millions de francs.

On le voit, à Luanda, devant le *président angolais, faire l'article*, tel un bonimenteur de foire corrézienne, en faveur de Martin Bouygues, venu vendre des plates-formes pétrolières (*« Vous avez bien connu son papa... »*), puis, deux mètres plus loin, sans vergogne, vanter les mérites des principaux concurrents du groupe Bouygues en matière de forage : *« Je ne suis pas un technicien mais ce sont les meilleurs, paraît-il, pour les plates-formes »*...

On le voit surtout, à Maputo, s'éprendre d'une passion subite pour un petit fabricant de pompes à eau, un certain Gérard Breus, de Saint-Nazaire, accroché à ses basques pour placer sa marchandise au Mozambique. Il le prend par le bras, le présente au président local, se fait l'avocat de l'hydraulique à la française, sollicite *« un bon entretien »*, n'attend pas la réponse dudit président, intercepte la *vice-ministre en charge* de l'eau, ment effrontément à *cette dame*, se prévaut de *« la demande »* de son président pour la prier de bien vouloir s'intéresser à ces pompes à eau... Il affecte même son interprète personnelle au service de son protégé ! Si Kenneth Starr visionnait cette cassette il serait bien capable d'accuser notre dévoué Jacquot de harcèlement d'Etat...

هكذا من الأصل

LUNDI 21 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Le Dernier de la liste ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1963, N., 95 min). Ciné Classics

19.00 Les Aveux de l'innocent ■ ■
Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min). Ciné Cinémas

19.30 Passion d'amour ■ ■
Ettore Scola (Italie, 1981, 115 min). Cinétoile

20.30 Willie Boy ■ ■
Abraham Polonsky (Etats-Unis, 1969, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Fiorile ■ ■
Paolo et Vittorio Taviani (France - Italie, 1992, 115 min). Cinéstar 1

20.45 Conte d'été ■ ■
Eric Rohmer (France, 1995, *110 min*). Arte

20.55 Usual Suspects ■ ■
Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 110 min). France 3

21.00 Kika ■ ■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 115 min). Cinéstar 2

22.05 Die Drei Codonas ■ ■
Arthur Maria Rabenalt (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

22.10 Le Jardin du diable ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.25 La Fureur de vivre ■ ■ ■
Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, 110 min). Canal Jimmy

22.30 Jennifer 8 ■ ■
Bruce Robinson (Etats-Unis, 1992, 135 min). M 6

22.35 Le Genou de Claire ■ ■
Eric Rohmer (France, 1970, 100 min). Arte

22.50 Rocco et ses frères ■ ■ ■
Luchino Visconti (Italie, 1960, N., v.o., 170 min). Cinétoile

23.00 Les Hommes du président ■ ■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 130 min). Histoire

23.00 Intérieurs ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1978, 90 min). Téva

23.50 Yaaba ■ ■
Idrissa Ouedraogo (France - Burkina-Faso, 1989, 90 min). Ciné Cinémas

23.55 L'Impossible Monsieur Bébé ■ ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

1.35 Anne-Marie ■ ■
Raymond Bernard (France, 1936, N., 95 min). Ciné Classics

1.40 Cul-de-sac ■ ■ ■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1966, N., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 Histoire, histoires.
Invités : Beat Balzli ; Anne Cuneo ; Jean-Rodolphe Christ ; Marc Perrenoud ; Daniel Guggenheim ; Jacques Rossier. TSR

21.45 Ecran témoin.
La révolution génétique, rêve ou cauchemar ? Invités : Gilbert Vassart ; Christine Verellen-Dumoulin ; Michel Somville ; Etienne Vermeersh ; Nathalie Gallant. RTBF 1

22.30 Mots croisés.
Les juges face aux politiques. *Invités :* Robert Badinter ; Antonio di Pietro ; Philippe Courroye ; Eric de Montgolfier ; Patrick Devedjian. France 2

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
Invités : Laurent Ruquier ; Ultra Violet ; Eels ; Laure Adler ; Edgar Morin ; Jacques Higelin. Canal+

19.00 Les Dossiers de l'Histoire.
Les étoiles volantes. Histoire

20.00 Envoyé spécial.
Camus, Johnny et le Stade de France. Les concouristes. Lycées de rêve. TV 5

0.15 Le Cercle. Biennale de la danse à Lyon. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Cités océanes. Arte

19.00 Equinoxe. L'eau : l'énergie du futur ? Odyssée

20.15 Reportage. Le Désert français. Arte

20.35 La Loi du collège. [2/3]. Planète

20.50 *Les Dangers de la mer.* [3/13]. Menaces nocturnes. Odyssée

21.00 Dans le secret des lycées. TV 5

21.35 Photographies d'un camp, le Vernet d'Ariège. Planète

21.45 Sa Majesté, le roi Norodom Sihanouk. [2/2]. Odyssée

22.45 CIA. [4/5]. Vietnam : la naissance de Phenix. Odyssée

23.20 Histoire d'opéra. Otello. Muzzik

0.40 Les Cités prestigieuses d'Italie. [12/12]. Gênes. Odyssée

1.00 La Case de l'Oncle Doc. Les Mauvais coups. France 3

SPORTS EN DIRECT

19.55 Rugby à XIII. *Championnat de France :* Pia - Lézignan. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Samson et Dalila.
Mise en scène d'Elijah Moshinski. Par l'Orchestre de l'Opéra royal de Londres, dir. Colin Davis. Muzzik

22.00 Bach.
Concerto pour violon en mi majeur. Par l'Orchestre Gustav-Mahler, dir. James Judd. Mezzo

22.20 *Harry Connick Junior.* Olympia 1998. Paris Première

0.15 The Who 1970. Canal Jimmy

0.30 The Keith Jarrett Trio Concert. Enregistré en 1993. Muzzik

THÉÂTRE

21.00 Ciel, ma mère !
Pièce. Clive Exton. Mise en scène de Jean-Luc Moreau et Anne-André Reilles. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.10 Un cœur pas comme les autres. André Buytaers. RTBF 1

20.30 La Marche de Radetzky. Axel Corti [1 et 2/2]. Festival

20.40 Un chien peut en cacher un autre. Dennis Dugan. Disney Channel

20.55 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [3/4]. TF 1

20.55 Intime conviction. John Lvoff. France 2

20.55 Un si grand amour. Richard Heffron. Téva

0.55 Petites. Noémie Lvovsky. Arte

SÉRIES

18.40 Les Rois maudits. [2/6]. Festival

19.00 Demain à la une. Match fatal. M 6

19.20 Equalizer. La chaîne infernale. 13ème Rue

21.35 Profit. Security. Canal Jimmy

22.15 Les Anges de la ville. Victimes. Série Club

0.00 New York Undercover. Tasha. 13ème Rue

1.30 Chapeau melon et bottes de cuir. La boîte à trucs (v.o.). 13me Rue

NOTRE CHOIX

● 20.50 France 3
Usual Suspects
A New York, cinq hommes suspectés *d'avoir détourné un camion* d'armes sont arrêtés et soumis à une séance d'identification par la police. Relâchés faute de preuves, ils s'emparent d'un chargement d'émeraudes et s'en vont à Los Angeles le proposer à un receleur. Construction en rebondissements, circonvolutions et retours en arrière... Ce n'est pas aussi compliqué que ça en a l'air. C'est une série noire moderne, fascinante et passionnante par sa mise en scène et son interprétation. – *J. S.*

● 22.35 Arte
Le Genou de Claire
A la veille de son mariage, un homme vient passer des vacances sur les bords du lac d'Annecy. Il retrouve une ancienne amie romancière et fait la connaissance de deux jeunes filles qui ne le laissent pas indifférent. Le cinquième des six contes moraux, où un geste érotique commandé par des pulsions intellectuelles devient *« la chose la plus difficile du monde ».*
Il ne se passe presque rien, mais de ce « rien » Rohmer a réussi à *faire un suspense où le désir et* l'érotisme frôlent la perversité que chacun peut y mettre, selon son désir cérébral. – *J. S.*

● *1.40 Cinétoile*
Cul-de-sac
Un bandit réfugié dans un manoir isolé sur une île irlandaise domine le couple qui habite l'endroit et as*siste avec délectation aux humilia*tions que la jeune femme fait subir à son vieux mari fort laid. Après *Répulsion*, Polanski retrouvait (avec le concours du scénariste *Gérard Brach) la philosophie bur*lesque et l'univers absurde, rappelant Beckett et Ionesco, de ses courts métrages polonais. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Comte de Monte-Cristo. Téléfilm. Josée Dayan [3/4].
22.40 Y a pas photo !
0.20 Culture.
0.55 TF1 nuit, Météo.
1.05 Reportages. Bateau, boulot, dodo.

FRANCE 2

19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 Intime conviction. Téléfilm. John Lvoff.
22.30 Mots croisés. Les juges face aux politiques.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle. Biennale de la danse à Lyon.
1.25 Histoires courtes. Peut-être si j'ai envie. Après-midi au parc.
1.45 Safari Namibie.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Usual Suspects ■ ■ Film. Bryan Singer.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 La Métamorphose des cloportes. Film. Pierre Granier-Deferre.
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Les Mauvais coups.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Daylight ■ Film. Rob Cohen.
22.30 Ma 6-T va crack-er ■ Film. Jean-François Richet.
0.10 Adios Gringo. Film. George Finley.
1.50 Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy.

ARTE

19.00 Nature. Cités océanes.
19.50 Arte Info.
20.15 Reportage. Le Désert français.
20.45 Conte d'été ■ ■ Film. Eric Rohmer.
22.35 Le Genou de Claire ■ ■ Film. Eric Rohmer.
0.15 Court circuit.
0.55 Petites. Téléfilm. Noémie Lvovsky.

M 6

19.00 Demain à la une. Match fatal.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Produits star.
20.50 Top Dog. Film. Aaron Norris.
22.30 Jennifer 8 ■ ■ *Film. Bruce Robinson.*
0.45 Culture pub.
1.05 Jazz 6. The Blues Brothers.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat. Quelle politique familiale ? [1/2] En collaboration avec le journal *Le Monde*. Avec Michèle André, Beatrice Majnoni d'Intignano, Evelyne Sullerot, Irène Thèry, Monique Pelletier.
22.10 Fiction. *Nekrassov*, de Jean-Paul Sartre.
23.00 Nuits magnétiques. Carnet nomade.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Semaines musicales de Vienne 1998. Concert. Donné le 23 mai, le Clemencic Consort, dir. René Clemencic. Œuvres de Marini.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Reich, Gasparov.
23.05 Le Bel aujourd'hui. Concert. *Œuvres de Takemitsu, Yuasa,* Hosokawa, Ichiyanagi.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 25 *mars*, salle Gaveau, Kovacevich, piano. Œuvres de Bach, Brahms, Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). Johann Rosenmüller. Œuvres de Rosenmüller, Brade, Schütz, Bach.

MARDI 22 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.00 Les Frissons de l'angoisse ■ ■
Dario Argento (Italie, 1975, 105 min). Ciné Cinémas

14.40 Ninotchka ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min). Cinétoile

15.25 L'Impossible Monsieur Bébé ■ ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

16.25 Tiens bon la barre Jerry ■ ■
Norman Taurog (Etats-Unis, 1959, N., 90 min). Cinétoile

17.05 Die Drei Codonas ■ ■
Arthur Maria Rabenalt (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

18.30 Les Hommes du Président ■ ■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 150 min). Histoire

18.30 Souvenirs de la maison jaune ■ ■
Joao Cesar Monteiro (Portugal, 1990, v.o., *120 min*). Ciné Cinémas

18.55 Anne-Marie ■ ■
Raymond Bernard (France, 1936, N., 95 min). Ciné Classics

19.25 Une époque formidable ■ ■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2

19.30 Le Trésor du pendu ■ ■
John Sturges (Etats-Unis, 1958, 90 min). Cinétoile

20.40 French Connection 2 ■ ■
J. Frankenheimer (EU, 75, 120 min). RTL9

22.35 La Seconde Fois ■ ■
M. Calopresti (It, 95, 80 min). Cinéstar1

22.40 La Chair et le Sang ■ ■
P. Verhoeven (EU, 1985, 130 min). RTL9

23.50 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■
Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 95 min). Cinéstar 2

0.25 Colonel Redl ■ ■ ■
Istvan Szabo (Allemagne - Autriche - Hongrie, 1985, 140 min). Arte

1.00 Le Dernier de la liste ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. Invité : *Jacques Séguéla.* France 3

16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes. Histoire

18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. James Cagney. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Isaak ; Adriana ; Inès Sastre ; Thierry Ardisson ; Henri de Lumley. Canal+

19.00 Archimède. Arte

19.00 Les Lumières du music-hall. Les Frères Jacques. Bourvil. Paris Première

20.00 Temps présent. Y a-t-il un Suisse dans la classe ? TV 5

20.50 E = M 6 découverte. Les secret du Grand Canyon. M 6

20.55 ▶ Hors série. Les enfants du divorce. France 3

21.00 Faits divers. Mourir à l'école. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. Claude Allègre. Paris Première

22.10 Télécinéma. RTBF 1

22.15 100 % 2000. TSR

22.30 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph. Invités : Alphonse Boudard ; Timour Serguei Bogoussiavski ; Luc Lang. TV 5

23.45 Inédits. Il était une fois l'école. [2/2] L'école continue. TV 5

0.30 Le Cercle. Passage à l'an 2000. Invités : Michel Houellebecq ; François L'Yvonnet ; Lucy Orta ; Jean-François Colonna ; *Jean Baudrillard* ; etc. *France 2*

0.30 Capital. Le président en voyage d'affaires. M 6

0.55 Saga-Cités. Justice au coin de la rue. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Tortuga, l'île des flibustiers. Odyssée

18.00 Terres insolites. *L'esprit de l'océan.* La Cinquième

18.20 Drogues, répression ou prévention ? Planète

18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [12/12]. Gênes. Odyssée

18.35 *Le Monde des animaux.* La Légende de l'homme-loutre. La Cinquième

19.00 Amérique latine, un continent déraciné. [6/6]. Odyssée

19.10 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. Planète

19.45 Le Premier Empereur. [1/2]. Odyssée

20.05 Les Jardins du paroxysme. [6/7]. La Chine. Planète

20.15 Reportage. A la tête du client. Arte

20.35 ▶ Cuba, souvenirs des années 50. Planète

20.40 L'Ile des enfants. Odyssée

20.45 La Vie en face. Missionnaire chez les Blancs. Arte

21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. Histoire

21.15 Le Retour des virus. [3/4]. Sur la trace du virus. RTBF 1

21.35 Equinoxe. L'eau : l'énergie du futur ? Odyssée

21.45 ▶ Théma : Israël - Syrie. Espoir et désespoir d'une génération. Arte

21.55 Van Gogh, un autodidacte et ses maîtres. Paris Première

22.00 Un siècle d'aviation. [3/4]. Un siècle d'aviation civile mondiale. Histoire

22.40 Lonely Planet. Pérou. Planète

22.55 En hommage au cheval blanc. Odyssée

23.00 Ophélie de folie. France 2

23.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [2/4]. Histoire

23.10 Science 3. El Niño, un mystère planétaire. France 3

23.15 Kippour. Arte

23.30 La Loi du collège. [2/3]. Planète

23.30 Les Dangers de la mer. [3/13]. Menaces nocturnes. Odyssée

23.50 Jazz Memories. *Memphis Slim (2/2).* Muzzik

23.55 Voyage aux pays des dieux. Haïti, les esprits d'Haïti. Odyssée

0.00 Vivre avec le SMIC. France 3

0.00 Conférences de presse. [1/2]. Archives du 25 mars 1959. Histoire

0.30 Photographies d'un camp, le Vernet d'Ariège. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne : Burgos - Leon. Eurosport - TSR

21.00 Boxe. Championnat d'Europe *des Poids mi-lourds : Alain Simon* - Tamas Elekes. Eurosport

MUSIQUE

18.30 Une petite flûte enchantée. *Mise en scène de Louis Erlo.* Interprété par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. Mezzo

19.35 Oïstrakh, Rostropovitch et Richter jouent Beethoven. Enregistré en 1972. Avec : David Oïstrakh, violon ; Sviatoslav Richter, piano ; Mstislav Rostropovitch, violoncelle. Par l'Orchestre philharmonique d'Etat de Moscou, dir. Kiril Kondrachine. Muzzik

20.20 Italian Trios. Avec : Elisabeth Wallfisch, violon ; Richard Tunnicliffe, violoncelle ; Paul Nicholson, clavecin. Œuvres de Tartini, Corelli, Locatelli. Muzzik

21.00 Symphonie nº 8, dite «des Mille», de Mahler. Dir. Armin Jordan. Muzzik

22.45 Leonard Bernstein. *On the Town.* Avec : Frederica von Stade ; Tyne Daly ; Marie McLaughlin ; Thomas Hampson ; Kurt Ollmann ; David Garrison ; Samuel Ramey ; Cleo Laine. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson Thomas. Mezzo

0.45 Berlioz. Grande messe des morts. Avec : Keith Lewis, ténor. Par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.10 Mon père des jours pairs. André Chandelle. RTBF 1

20.35 Qui mange qui ? Dominique Tabuteau. TSR

23.00 Le Paradis absolument. Patrick Volson. Festival

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Choix de vie. M 6

19.20 Equalizer. Nettoyage. 13ème Rue

20.55 La Vie à cinq. Les démons du passé. Refuge. Téva

22.40 Brooklyn South. L'amour brutal. Ballade irlandaise. M 6

22.50 Star Trek, la nouvelle génération. Lumière intérieure (v.o.). *Canal Jimmy*

22.55 Perry Mason. L'Affaire du complot diabolique. TF 1

23.00 La Loi de Los Angeles. Eaux troubles. La tension monte. Téva

0.55 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy

1.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Warlock (v.o.). 13ème Rue

2.50 Profit. Security (v.o.). *Canal Jimmy*

3.35 Star Trek, la nouvelle génération. Déphasage (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code *ShowView – ceux de la télévision* ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Missionnaire chez les Blancs

Les allers-retours de l'histoire

ILS S'APPELLENT Emery Kabongo et Olivier Nkulu. Ils sont *prêtres, zaïrois, et exercent depuis* plusieurs années leurs ministères en Belgique. Jean-François Bastin et Isabelle Christiaens ont suivi ces hommes de foi sur le terrain, mais avec un regard qui n'oublie surtout pas l'histoire. Des petits films d'archives viennent régulièrement mettre en mémoire la réalité coloniale de la mission catholique belge au Congo pour faire de ce portrait de deux « missionnaires » noirs en pays blanc une sorte de chronique en deux temps sur la Belgique.

Ils sont nombreux aujourd'hui, comme Emery et Olivier, à officier dans les campagnes belges, en particulier dans le Brabant wallon (province sud de Bruxelles). L'Eglise africaine vient prêter main-forte à l'Eglise belge en mal de vocations en apportant ses curés, ses vicaires, ses prêtres iti*nérants dans des petites paroisses* traditionnelles très disséminées. Leur arrivée a été un « coup de théâtre ». C'était un peu le monde à l'envers pour certains parois*siens. Que venaient-ils donc faire* ici ? Olivier Nkulu, pas plus qu'Emery Kabongo, n'aurait d'ailleurs imaginé, enfant, qu'il serait un jour en train de baptiser, bénir, marier ces Blancs. *Une revanche* sur l'histoire qu'ils ne vivent pas comme telle. Ils ont une autre vision de leur rôle de missionnaire, différente de ces barbus qu'ils ont connus, tels qu'on les voit dans le film. Eymery avait douze ans au moment de l'indépendance. En roulant sous la pluie, le curé d'Archennes et de Pécrot raconte son premier contact avec la Flandre. L'hiver, le silence, l'accueil sans un mot de trop... *« Bienvenue »*, lui a dit un prêtre, et ce fut tout. Le soir, *personne ne lui a posé de ques*tion, on parlait flamand tout autour de lui.

Eymery et Olivier se sont bien intégrés depuis. Ils ont même fait merveille, semble-t-il (du moins à écouter les témoignages d'un certain nombre de paroissiens). Leur intelligence et leur chaleur humaine ont réussi à renverser de solides préjugés bien ancrés. A La Houlpe, où Olivier a été nommé vicaire en 1995, les jeunes commencent de revenir à l'église.

Catherine Humblot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Junior. Film. Ivan Reitman.
22.55 Perry Mason. L'Affaire du complot diabolique.
0.35 Le Docteur mène l'enquête. Faute professionnelle. *Faute professionnelle.*

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.50 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 *French Kiss. Film. Lawrence Kasdan.*
22.55 Bouche à oreille.
23.00 Ophélie de folie.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle. Passage à l'an 2000.
1.40 Mezzo l'info.
1.55 Les Inconnus du Mont-Blanc.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.30 Les Craquantes.
15.00 Corky, un adolescent pas comme les autres.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.55 ▶ Hors série. Les enfants du divorce.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Science 3. El Niño, un mystère planétaire.
0.00 Vivre avec le SMIC.
0.55 Saga-Cités. Justice au coin de la rue.
1.20 Musique graffiti. Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou.
15.15 C'est ouvert le samedi.
15.40 Mon frère, ma sœur, vendus pour quelques lires.
16.40 Un air si pur ■ Film. Yves Angelo.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 That Thing You Do ! ■ Film. Tom Hanks.
22.20 Manga manga. Crying Freeman, l'histoire. Film. Daisuke Nishio.
0.45 L'Ile du docteur Moreau ■ *Film. John Frankenheimer (v.o.).*
2.20 Leçons de séduction. Film. Barbra Streisand (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Maroc.
14.40 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.45 Le Gaz mortel du lac Nyos. *15.35 Entretien* avec Yves Gautier.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Dessous de la terre.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites.
18.35 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. A la tête du client.
20.45 La Vie en face. Missionnaire chez les Blancs.
21.45 ▶ Soirée thématique. ISRAËL-SYRIE. Espoir et désespoir d'une génération. 21.50 Le Plat de sardines. Ou la première fois que j'ai entendu parler d'Israël. 22.05 Souvenirs du présent. 22.25 Il y a tant de choses encore à raconter. 23.15 Kippour.
0.25 Colonel Redl ■ ■ ■ Film. Istvan Szabo.

M 6

13.35 Pour le bonheur d'Allison. Téléfilm. Donald Wrye.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 Boulevard des clips.
17.20 M6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une. Choix de vie.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E=M6 découverte.
20.50 E=M6 découverte. Les secrets du Grand Canyon.
22.40 Brooklyn South. L'amour brutal. *Ballade irlandaise.*
0.30 Capital. Le Président en voyage d'affaires.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. L'irrésistible ascension du tango [2/5].
20.30 Agora. Alain Cabantous (*Histoire du blasphème en Occident*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres. Avec Enki Bilal.
23.00 Nuits magnétiques. *Karlovy-Vary*, à l'Est de l'Ouest.
0.05 Du jour au lendemain. *Lidia Gorge (Le Jardin sans limites).*

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.00 Festival de jazz à Vienne. *Concert. Donné le 30 juin, à Vienne.* Le trio de Kenny Werner, piano avec Ray Drummond, basse et Billy Hart, batterie.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Radulescu, Eno.
23.05 *Le Dialogue des muses.* Musique à Naples.

RADIO-CLASSIQUE

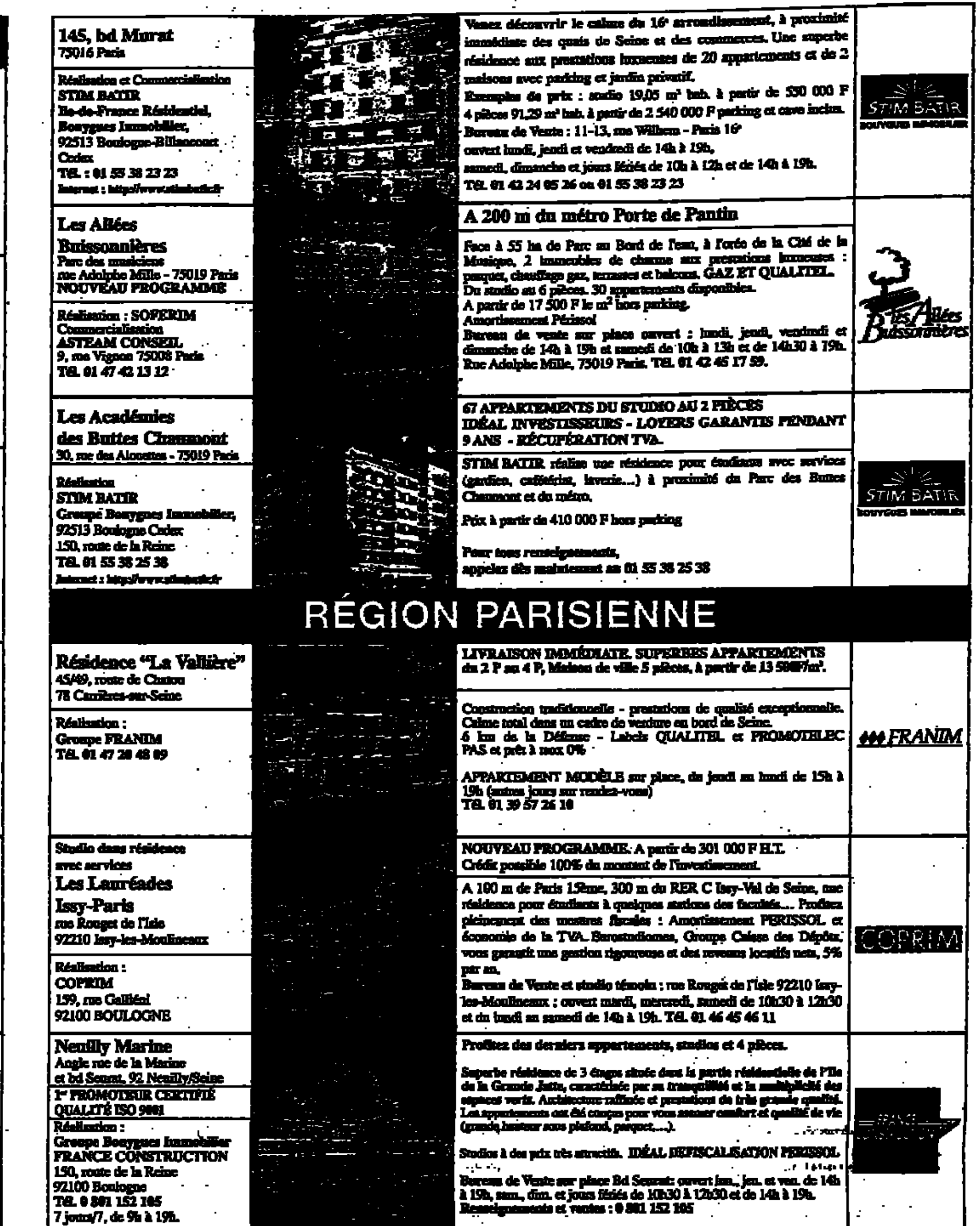
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Boccherini en Prusse en France. *Quatuor K. 575*, de Mozart, par le Quatuor Salomon ; Œuvres de Boccherini : *Symphonie op. 37 nº 1*, par The Academy Montis Regalis, dir. Mangiocavallo ; œuvres de Cherubini, *Boccherini, Padoue, Pleyel, Boccherini.*
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

هكذا من الإجمل

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

Programme	Description	Promoteur
1-3, rue du Delta 75009 PARIS M° Anvers Réalisation : RIVP Tél. 01 40 51 27 54 ou écrivez-nous : 4, Place Saint-Thomas d'Aquin. 75341 Paris Cedex 07	La RIVP réalise la transformation d'un immeuble industriel datant de 1926 en vastes "lofts" bénéficiant d'un très bel éclairage grâce aux grandes verrières (menuiseries neuves avec double-vitrage ; chauffage collectif gaz). Surfaces disponibles, en duplex ou triplex, à partir de 50 m², certaines avec terrasse. Vaste hall d'entrée de caractère. Une maison individuelle avec cour privative à l'arrière de la parcelle. Métro Anvers. Livraison 2ème semestre 1999. A partir de 13 000 F/m² Frais de notaire réduits. Renseignements et réservations : 01 40 51 27 54	RIVP
"Le Saint Louis" 21, Rue de la Grange aux Belles 1, rue de l'Hôpital Saint-Louis 75010 Paris Réalisation STIM BATIR Groupe Bouygues Immobilier, 150, route de la Reine 92100 Boulogne Tél. 01 55 38 25 38 Internet : http://www.stimbatir.fr	LIVRAISON IMMÉDIATE. IDÉAL DÉFISCALISATION PÉRISSOL STIM BATIR vous propose à quelques pas du Canal St-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis une résidence de standing, proche de tous commerces. Prestations de qualité. Label Qualitel et confort électrique. Frais de notaire offerts. Studio et 2 pièces disponibles, téléphonez dès maintenant au 01 55 38 25 38	STIM BATIR Bouygues Immobilier
11/15A, rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris Réalisation et commercialisation : SEFIMA L'immobilier depuis 1960 40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS Tél. : 01 55 73 00 10 (du lundi au vendredi)	NOUVEAU PROGRAMME. DÉFISCALISATION "PERISSOL" Du studio au 5 pièces. 20 400 F le m² moyen hors parking. Entre le métro Voltaire et le métro Faidherbe dans un quartier protégé, une résidence de caractère sur jardins intérieurs. Une ambiance de village à 2 pas de l'animation de la place Léon Blum, de ses commerces, ses écoles et lycées. Bureau de Vente sur place : 11/15A, rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris ; ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi. Tél. 01 43 73 40 64	SEFIMA
Cité Voltaire 15/17, cité Voltaire 75011 Paris NOUVEAU Réalisation STIM BATIR Groupe Bouygues Immobilier, 150, route de la Reine 92513 Boulogne Cedex Tél. 01 55 38 25 38 Internet : http://www.stimbatir.fr	DÉFISCALISATION PÉRISSOL - Immeuble de standing de 43 appartements dont 23 de disponibles du studio au 5 pièces (duplex) STIM BATIR vous propose au cœur de la Cité Voltaire, dans un environnement très calme et résidentiel, un immeuble de standing (balcon, terrasse ou jardins privatifs) au pied du métro Boulets Montreuil (ligne 9), à quelques pas de la Place de la Nation. Prestations de qualité confort et sécurité (parquet chêne, chape flottante, vidéophone). Livraison décembre 1999. Prix moyen : 22 500 F le m² hors parking. Renseignements et vente : 01 55 38 25 38	STIM BATIR Bouygues Immobilier
East Side 67 - 69, rue Patay 75013 PARIS 1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001 Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Groupe Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne Tél. 0 801 152 174 7 jours/7, de 9h à 19h. NOUVEAU	BELLE RÉSIDENCE DU STUDIO AU 6 PIÈCES AVEC PARKING ET CAVE EN SOUS-SOL. France Construction vous propose une nouvelle résidence à proximité immédiate des écoles, commerces et station de RER (ligne C). La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être au quotidien. La plupart des appartements bénéficient d'une «Family Room» où vous pourrez savourer de longs moments de détente, un verre entre amis ou vous créer votre jardin d'hiver, ou une salle de jeux pour enfants. Téléphonez dès maintenant au 0 801 152 174 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement. Prix de lancement - Idéal défiscalisation Périssol.	FRANCE CONSTRUCTION
Emeraude Parc Nouvelle rue du Parc Montsouris 75014 Paris 1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001 Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Groupe Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne Tél. 0 801 152 108 7 jours/7, de 9h à 19h.	Très beaux appartements du studio au 5 pièces (parkings et caves en sous-sol) et rare : 3 maisons de 132 m² hab. avec terrasses et jardins. Prix à partir de 23 800 F le m² hors parking. France Construction vous propose une très belle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien. *Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 0 801 152 108, 7 jours/7 de 9h à 19h.* *Bureau de vente sur place :* Avenue Reille, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.	FRANCE CONSTRUCTION
Les Patios du Soleil Rue de Chambéry 75015 Paris 1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001 Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION Groupe Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne Tél. 0 801 152 109 7 jours/7, de 9h à 19h.	TRÈS BELLE RÉSIDENCE DE 56 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES. IDÉAL DEFISCALISATION PERISSOL. France Construction vous propose dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence sur un grand jardin paysager à proximité immédiate des services, transports et du square Georges Brassens avec parkings et caves en sous-sol. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être. Prix à partir de 23 800 F le m² hors parking. Bureau de vente sur place : 20, rue Fizeau, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Renseignements et ventes : Tél. 0 801 152 109	FRANCE CONSTRUCTION
Le 5 rue de la Tour 75016 Paris Commercialisation : GEORGE V PROMOTION Tél. 01 55 21 07 21 Fax 01 55 21 07 22	LIVRAISON IMMÉDIATE Petit immeuble de 5 appartements sur jardin intérieur. Prestations luxueuses - Cuisine entièrement équipée. 5 pièces 130 m² au 3e étage : 3 900 000 francs + parkings Renseignements et visite sur rendez-vous - Tél. 01 55 21 07 21	GEORGE V promotion
Le Victor Hugo 64, avenue Victor Hugo 75016 Paris Commercialisation SINVIM 11, rue Louis-Philippe 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex Du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h Tél. : 01 41 92 55 55	DE LA STUDETTE AU 4 PIÈCES Deux petits immeubles de grand standing reliés par le calme d'un jardin privé. Prestation très haut de gamme. Amortissement Périssol à partir de 800 000 F. Parking inclus Bureau de vente et appartement décoré sur place, du mardi au samedi, de 14h à 20h. Tél. : 01 45 00 09 35.	SINVIM
Les Jardins d'Auteuil 11-13, rue Wilhem 75016 Paris Réalisation et commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex Tél. 01 47 12 53 53 Internet : http://www.stimbatir.fr	Découvrez notre résidence dans le 16e arrondissement "Les Jardins d'Auteuil", à proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, alliant l'élégance d'une architecture raffinée à la qualité des prestations. Exemples de prix : 3 pièces 62.80 m² hab à partir de 1 700 000 F parking et cave inclus. 4 pièces 97,95 m² hab à partir de 2 840 000 F parking et cave inclus. Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. 01 42 24 05 26 ou 01 47 12 53 53	STIM BATIR Bouygues Immobilier

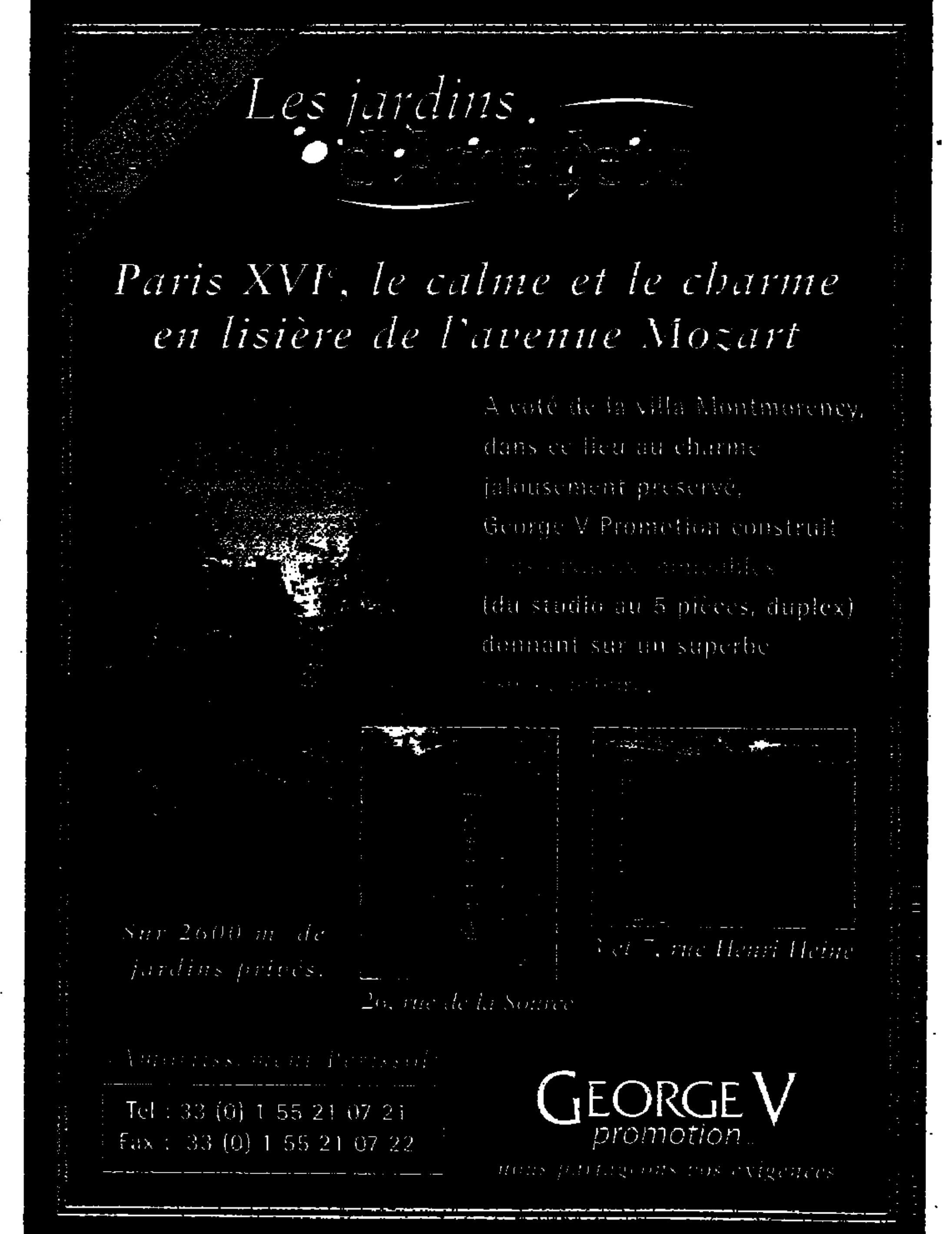


Programme	Description	Promoteur
145, bd Murat 75016 Paris Réalisation et Commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex Tél. : 01 55 38 23 23 Internet : http://www.stimbatir.fr	Venez découvrir le calme du 16e arrondissement, à proximité immédiate des quais de Seine et des commerces. Une superbe résidence aux prestations luxueuses de 20 appartements et de 2 maisons avec parking et jardin privatif. Exemples de prix : studio 19,05 m² hab. à partir de 530 000 F 4 pièces 91,29 m² hab. à partir de 2 540 000 F parking et cave inclus. Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. 01 42 24 05 26 ou 01 55 38 23 23	STIM BATIR Bouygues Immobilier
Les Allées Buissonnières Parc des musiciens rue Adolphe Mille - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME Réalisation : SOFERIM Commercialisation ASTEAM CONSEIL 9, rue Vignon 75008 Paris Tél. 01 47 42 13 12	A 200 m du métro Porte de Pantin Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces. 30 appartements disponibles. A partir de 17 500 F le m² hors parking. Amortissement Périssol Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h. Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 46 17 59.	Les Allées Buissonnières
Les Académies des Buttes Chaumont 30, rue des Alouettes - 75019 Paris Réalisation STIM BATIR Groupe Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne Cedex 150, route de la Reine Tél. 01 55 38 25 38 Internet : http://www.stimbatir.fr	67 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 2 PIÈCES IDÉAL INVESTISSEURS - LOYERS GARANTIS PENDANT 9 ANS - RÉCUPÉRATION TVA. STIM BATIR réalise une résidence pour étudiants avec services (gardien, cafétéria, laverie...) à proximité du Parc des Buttes Chaumont et du métro. Prix à partir de 410 000 F hors parking Pour tous renseignements, appelez dès maintenant au 01 55 38 25 38	STIM BATIR Bouygues Immobilier

RÉGION PARISIENNE

Programme	Description	Promoteur
Résidence "La Vallière" 45/49, route de Chatou 78 Carrières-sur-Seine Réalisation : Groupe FRANIM Tél. 01 47 20 48 09	LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m². Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine. 6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0% APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous) Tél. 01 39 57 26 10	FRANIM
Studio dans résidence avec services **Les Lauréades Issy-Paris** rue Rouget de l'Isle 92210 Issy-les-Moulineaux Réalisation : COPRIM 159, rue Galliéni 92100 BOULOGNE	NOUVEAU PROGRAMME. A partir de 301 000 F H.T. Crédit possible 100% du montant de l'investissement. A 100 m de Paris 15ème, 300 m du RER C Issy-Val de Seine, une résidence pour étudiants à quelques stations des facultés... Profitez pleinement des mesures fiscales : Amortissement PERISSOL et économie de la TVA. Eurostudiomes, Groupe Caisse des Dépôts, vous garantit une gestion rigoureuse et des revenus locatifs nets, 5% par an. Bureau de Vente et studio témoin : rue Rouget de l'Isle 92210 Issy-les-Moulineaux ; ouvert mardi, mercredi, samedi de 10h30 à 12h30 et du lundi au samedi de 14h à 19h. Tél. 01 46 45 46 11	COPRIM
Neuilly Marine Angle rue de la Marine et bd Seurat, 92 Neuilly/Seine 1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001 Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier FRANCE CONSTRUCTION 150, route de la Reine 92100 Boulogne Tél. 0 801 152 105 7 jours/7, de 9h à 19h.	Profitez des derniers appartements, studios et 4 pièces. Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (grande hauteur sous plafond, parquet,...). Studios à des prix très attractifs. IDÉAL DEFISCALISATION PERISSOL Bureau de Vente sur place Bd Seurat: ouvert lun., jeu. et ven. de 14h à 19h, sam., dim. et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Renseignements et ventes : 0 801 152 105	FRANCE CONSTRUCTION





هكذا من الأصل

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Le printemps est toujours une période de forte activité dans les études notariales en matière de ventes immobilières. Le deuxième trimestre a connu cette année encore, une très forte activité puisque les notaires de la Compagnie ont reçu plus de 20% de ventes aux mois d'avril, mai et juin 1998 que pendant la même période 1997.

Il est à noter que ce chiffre de 20% avait déjà été enregistré entre le 2ème trimestre 1997 et le 2ème trimestre 1996, entraînant par la même une augmentation de + de 43% entre le 2ème trimestre 1998 et le 2ème trimestre 1996.

Cette forte activité, si elle s'est poursuivie au mois de juillet a subi un brutal recul au mois d'août. En effet, l'annonce par les Pouvoirs Publics, de la suppression de la taxe régionale (1,60%) à compter du 1er septembre 1998, a incité les acquéreurs à retarder la signature de leurs actes.

L'activité immobilière des études a donc ressenti cette annonce de plein fouet, puisque nous enregistrons une diminution de l'activité de presque 50% au mois d'août.

L'activité immobilière au mois de septembre sera très nettement supérieure à celle constatée généralement.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

Vente aux enchères
Centre de production de viande et de charcuterie
possédant l'agrément de la C.E.
pour le découpe et la transformation de produits carnés
Par contrat de la R.F.A. et de l'Economat de l'Armée en raison de la dissolution des Forces Françaises en Allemagne, je vends aux enchères une fabrique de viande et de charcuterie avec entrepôts frigorifiques, terrain de 11.560m², située à D-77815 Bühl/Baden
Valeur du bien conformément à l'expertise de la valeur commerciale: D.Mark 4.963.879,–
Offre minimale: D.Mark 3.500.000,–
Et également, l'aménagement complet inventorié pour la capacité de production journalière actuelle de 6T de charcuterie, 8T de viandes, 20T de produits laitiers.
Offre minimale: D.Mark 500.000,–
Dossier complet de la vente, rendez-vous pour la visite et conditions de vente aux enchères par mon bureau:
Commissaire-priseur Erich R. Burkart
76545 Sinzheim/Baden-Baden, Postfach 33
Téléphone: 00 49-7221-9828-0 Fax: 00 49-7221-9828-11

VENTES

FONDS DE COMMERCE

STRASBOURG CENTRE
Vd salon de coiffure mixte, neuf, original et spacieux, climatisé, dble entrée, bon CA.
Tél. : 03-88-41-06-50

CAUSE RETRAITE, part. vd 3 restaurants tenus 25 ans Centre Toulouse, gérance libre pendant 1 an + promesse de vente. Crédit vendeur possible uniquement aux professionnels.
Ecrire avec lettre motivée Hostellerie Val-Rose 31850 Montrabe Toulouse

APPARTEMENTS

Etude Bellechasse IMMOBILIER

7e BABYLONE
4e asc., studio, bon état, 880 000

6e GRENELLE
3e ét. imm. 18e, charmant studio 550 000 F – idéal étudiant ou investisseur

5e FACE NOTRE-DAME
HP XVIIIe s., prestigieux pied à terre, séj. dble, 1 chbre 1 terrasse, Px justifié

92 BOULOGNE
Pied mº – imm. bourgeois 5 P., 3e, asc., beau classique clair, bon état, 1 800 000 F

01-40-62-97-97

PARIS-4e

ILE SAINT-LOUIS
ATELIER LOFT dernier ét. Soleil, larges balcons
2 550 000 F - 01-45-71-01-40

PARIS-5e

Mº St-Michel, imm. XVIIIe ét. él., asc., calme. 3 p. duplex 81 m², charme, soleil.
01-43-35-18-36

Duplex av. ter. et jard., véranda poss., 5 fenêtres sur jard., calme et reposant, imm. de charme, petite copro., 2 p., cuis. équipée, cave, park. poss. Px : 2,175 MF
Tél. : (D) 01-45-35-71-09
(P) 06-07-27-28-60
(B) M. CHASSANG
Tél. : 01-53-77-11-00

Luxembourg, 4 p. 120 m², 5e c., serv., pierre de t.
3 300 000 F - 01-56-24-96-93

La grande histoire de la propriété immobilière à travers les petites histoires des acteurs de la construction: Les secrets des promoteurs de toutes les époques par le meilleur historien de l'immobilier.
Editions Résidence
01 44 07 38 13
Fax 01 44 07 38 26

PARIS-7e

Champ-de-Mars, récept. + 2 chbres, terrasse plein ciel.
VUES DOMUS : 01-45-66-90-73

QUAI D'ORSAY - VUE
Très b. imm. 5 p. 177 m², 2e asc.
LITTRE 01-45-44-44-45

PARIS-9e

MONCEY, beau p. de t. stand. 7 p., 5e asc., parquet, cheminée, moulures. 01-40-50-02-01

17 M² - 248 000 F
St-Georges, 1er ét., studio à rafraîchir. 01-44-94-04-40

PARIS-10e

R. LAFAYETTE, à saisir 3-4 p. 72 m², 4e sans asc.
950 000 F - 01-44-94-04-40

PARIS-11e

OPÉRA BASTILLE
Imm. XVIIIe siècle
5 p. plein sud, vue
01-43-14-67-52
Pierre et stratégie

Studios Mº BASTILLE
A partir de 300 000 F
Tél. : 01-43-14-67-52

SEFIMEG VEND
entièrement refaits sur rue et jardin
– Studio 35 m², 530 000 F
– 2 p. 51 m², 780 000 F
– 3 p. 65 m², 845 000 F
53, AV. PARMENTIER
Vis. du lundi au vendredi
01-48-06-22-96

PARIS-12e

Mº Bercy réc., étage élevé, double-living, 3 ch., grande cuis., 2 bs, 2 WC, 100 m², balcon, box.
T. : 01-43-35-18-36

DAUMESNIL
Proximité bois
BEAUX 2 PIÈCES
50 m², refaits
680 000 F et 700 000 F
34, R. CLAUDE-DECAEN
SEFIMEG
01-43-43-89-68

PARIS-13e

Pr. Butte aux C., mais. s/ 3 niveaux, 4-5 p. 150 m², charme, jardinet sol., park.
01-43-35-18-36

VILLAGE
Place Jeanne-d'Arc
Immeuble ancien, appartements de 2 ou 3 p., surface moyenne 52 m² s/cour et jard.
Prix intéressant
GERER, 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03

PARIS-14e

Sur le parc MONTSOURIS 140 m² + 255 m² de terrasse, vue exceptionnelle sud, box
LITTRÉ 01-45-44-44-45

PARIS-15e

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE 01-45-44-46-93
90, BD DE GRENELLE
2 p. 28 m², 2e étage
Mise à prix : 125 000 F
Visites 24-9 et 2-10 de 14 h à 16 h, 17-10 de 10 h à 12 h

Parc Brassens, réc., dem. ét. sud triple liv. 2 chbres, cuis., 2 bs, ét. él., park. T. : 01-43-35-18-36

Sèvres-Lecourbe, imm. 1930 Asc., 4 p. 77 m², ét. élevé, sol. Urgt. T. : 01-43-35-18-36

PARIS-16e

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE 01-40-62-25-25
8, RUE DE L'ALBONI
8 p. 234 m², 3e ét. + 2 p. de serv. + débarras. Vente av. prix de réserve.
Possib. park. aux enchères
Visites 25-9 et 10-10 de 11 h à 13 h, 5-10 de 16 h à 18 h

PARIS-18e

CHÂTEAU-ROUGE
2 pièces 25 m² 195 000 F
2 pièces 35 m² 240 000 F
JULES-JOFFRIN
2 pièces 34 m² cft 485 000 F
3 pièces 41 m² cft 535 000 F
Immo Marcadet. 01-42-51-51-51

PARIS-19e

TÉLÉGRAPHE, maison 140 m² Voie privée, charme, 3 niv.
2 200 000 F. 01-40-95-07-76

78 YVELINES

CHATOU CENTRE
15 minutes ÉTOILE
3 pièces 68 m²
Standing, calme
01-40-30-17-94

VERSAILLES
Calme, plein centre, stand. Face lycée Hoche, prox. SNCF-RD-La Défense-St-Lazare, 131 m², r.-de-ch, clair sur jardin. 3 chbres, box double, déco à refaire.
Part. : 2,715 MF.
Tél. : 01-39-49-01-51

92 HAUTS-DE-SEINE

COURBEVOIE
Résid. récente, zone piétonne, 3 P. 73 m² + balc., 2e ét., cave, park. s.-sol.
Prix : 1 280 000 F.
GERER : Mme Michaut, 06-07-74-89-62
ou 01-42-65-03-08

BOULOGNE
Pont-de-Sèvres, vue panoramique sur Seine et parc de St-Cloud, 8e ét., 5 p. 110 m², 3 chbres, s. de bs avec WC, s. d'eau WC séparés, nombreux placards, cave, 2 park.
1 850 000 F.
GERER, Mme Michaut : 06-07-74-89-62
ou 01-42-65-03-08

Province

CARCASSONNE, vds appartement dans immeuble anc., 260 m², à rénover, jardin, terrasse, 100 U.
Tél. : 05-62-35-52-03

PAVILLONS

Paris Rég. parisienne

MENNECY, PAV. F5 2 niv. + s.-s. total sur 500 m² dans rés. verte. Proche A6. Ecoles, commerces. Chaud. gaz 3 ans. Cuisine aménagée.
Prix : 880 000 F.
Tél. : 01-64-99-75-09

MAISONS

Paris Rég. parisienne

19e – MAISON DE CHARME sur 4 niveaux 150 m² y compris garage et terrasse, 2 chbres. 2 700 000 F.
IP - 01-46-63-32-88

Province

LA TRINITÉ-SUR-MER
Part. vd très belle ppté sur parc arboré de 7 000 m² avec plan d'eau, 280 m² hab. Séj. 78 m², 8 chbres, 3 sdb
Px : 3,5 MF. T. : 01-43-28-75-28

SOLOGNE PROFONDE
À SAISIR
Px coûtant : 240 000 F
Autoroute, train 90 minutes
Maisonnette confort, commerces
Tél. : 01-42-62-58-04

VILLAS

Province

A vendre à AUBAGNE
SPLENDIDE VILLA
450 m² sur 2 200 m², arboré. Piscine, calme, standing
Tél. : 04-42-70-06-80

PROPRIÉTÉS

Province

A vdre 8 km Colmar, région vignobles, vaste maison rénovée 3 niv. : rez-de-chaussée 240 m², 1er étage 230 m², combles 220 m² av. belle salle, jardin 933 ares, piscine. Prix : 3 MF.
Tél. : 03-89-47-30-05
ou 00-43-12-92-97-61

CHÂTEAUX PROPRIÉTÉ

Province

Auribeau-Cannes, constr. 1980, 715 m², grande salle de bains, 2 piscines. Patio, fontaine, ascenseur, vue 360° Parc 2 ha, hôtellerie poss.
Prix : 4,95 MF.
Tél. : 04-93-40-75-56

DOMAINES

PROVINCE

(87) Haute-Vienne, propriétaire vend magnifique domaine, élevage, culture, château XVIIIe-XIXe, 5 fermes avec dépendance 350 hectares de terre et prés d'un seul tenant.
34 km Limoges,
65 km Poitiers,
85 km Angoulème
Libre à la vente
6 500 000 F.
Tél. : 06-13-26-18-69

FERMETTES

Province

Saône-et-Loire
A vdre fermette 45 m² hab. Extensions possibles Terrain 1 229 m², calme
Tél. : 03-85-79-07-32

TERRAIN

Part. vd terrain 1 777 m² constructible, Toulouse (Pouvourville) zone résidentielle
Px : 800 000 F à débattre
Tél. : 06-14-41-18-42

PARKING

● ENCHÈRE ●
NOTAIRE. 01-40-62-25-25
8 RUE SCHEFFER (16e)
BOX – 3e sous-sol
vente avec prix de réserve
visites sur rendez-vous

ACHAT

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

LOCAUX COMMERCIAUX

Graphiste indépendant souhaite partager son local avec un autre graphiste Paris 14e. Bureau refait neuf r.d.c., près parc Montsouris proximité poste. (50 m² à partager, comprenant petite cuisine et toilettes.)
Loyer 2 600 F
Tél. : 01-45-65-16-00

APPARTEMENTS

OFFRES MEUBLÉES

Studio neuf meublé clair, Mº Censier-Daubenton 5, rue des Lyonnais kitchn. équip., mezzanine, canapé, s.d. bains avec WC c. privative, cave, digic. interph. : 3 400 F + charges.
T. : 01-43-54-72-33 à p. de 18 h.

OFFRES VIDES

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

RUE JEAN GOUJON
Dans superbe immeuble 1930 pierre de taille luxueusement rénové magnifiques appts :
GRANDE RECEPTION dble séjour, s. à manger 4 ou 5 chbres, 4 s. de bains lingerie, nbrx rangements.
6 P., 287 m², 2e ét., 37 329 F
7 P., 295 m², 1er ét., 37 360 F
Charges comprises.
CAVE ET PARKING en sous-sol inclus.

AGIFRANCE LOCATIONS 01 49 03 43 40

– Paris, 15e
61 R. DE LOURMEL
– Studio 33 m², 1er ét. balc. 3 m², cave et park. 4.548 F c.c., com. 2 896 F
– 2 P., rez-de-ch., 45 m², cave et park. 5 921 F c.c. comm. : 3 743 F.
– 3 P., 81 m², 3e ét., cave et park. 9 679 F c.c., comm. : 6 051 F.

– Paris, 16e
Mº PTE DAUPHINE
90/92 r. de la Faisanderie
5 P., 3 chbres, 140 m², 1er ét., balc. 24 m², cave et 2 parkings, 18 151 F
ch. comp. comm. : 10 301 F

– 15e BIR-HAKEIM, beau studio 35 m², park. 4 800 net
– 16e V. HUGO, studio, 45 m² gd balc., standg 5 103 + ch
– JASMIN, BEAU 2 P., 60 m² standg 5 900 + ch.
– RANELAGH, 2 P., 76 m², 5e asc., très clair, 6 700 + ch
– PASSY, vue Seine 3/4 P 80 m², 8 000 + ch.
– MADELEINE, 3/4 P., 120 m² caractère clair. 11 000 + ch
– 8e ROME, 3/4 P., 102 m² asc., pierre de t. 10 500 + ch
– 16e ARGENTINE, 5 P. caractère 150 m², 15 000 net
VALMONT. 01-44-94-04-40

Studio état neuf 18 m², tout équipé, 5e ét. métro PARMENTIER, 2 300 F cc
Tél. : 01-45-23-28-24

5 P., en duplex, 7 000 F c.c. bel résidence, standing appartement jamais habité salon, 3 chambres, grande cuisine, salle de bains, salle d'eau, 2 WC, 2 balcons, park.
Tél. : 01-53-59-50-57

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement.
RÉSIDENCE NEUVE 3 ET 4 PIÈCES
SUR PLACE 6 j./7, 10 h à 19 h

Paris Ve
Immeuble 1900, appt 150 m², calme, parf. état, 6e et asc., dble orientation, vue Val-de-Grâce, 22 000 F + C
Garanties exigées
Tél. : 01-46-34-02-43 (9 h-12 h)

– 8e bd de Courcelles petit studio part. ét. 2 480 c.c.
– 15e Bir-Hakeim, beau studio 34 m², park., 4 800 c.c.
– 16e V.-Hugo, beau studio 45 m² gd balcon 5 103 + ch.
– 8e Miromesnil superbe 2 p., 85 m², 6e asc. 8 400 + ch.
– Madeleine 3/4 p. 120 m² caractère 11 000 F + ch
Valmont. 01-44-94-04-40

DEMANDES VIDES

Inter Projets recherche s/Paris et Est parisien Volumes atypiques A vendre ou à louer.
Tél. : 01-42-83-46-46

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés
Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

Collaboratrice du journal recherche appts 2/3 p. loyer mensuel maxi : 5 000 F CC, 11e, 12e ou 20e.
Tél. : 01-42-17-35-11 (bureau).
01-43-53-49-21 (domicile).

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau – 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS appts. HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST PARIS VIDES ET MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

AGENDA

ASSOCIATIONS

COURS D'ARABE
Ts niv. jour, soir, sam. cours enfants : merc/sam Ins. :
AFAC : 01-42-72-20-88.

MEUBLES

Commode en orme prof. 53, lg. 89, ht 110, 7 tiroirs. 13 000 F.
Tél. : 01-46-70-22-64

TOURISME

Vacances scolaires

HOME D'ENFANTS JURA

(900 m altitude près frontière suisse)

Agrément jeunesse et sports
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée.
2 ou 3 enfants par chbre av. sdb, wc située au milieu des pâturages et forêts

Accueil volont. limité à 15 enfts idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur, possibilité accompt depuis Paris TGV

Activités : VTT, jeux collectifs, peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain.
Tél. : 03-81-38-12-51

Vous vendez ou vous louez votre appartement ou votre maison
Forfaits Particuliers
495 F TTC - 2 parutions
685 F TTC - 4 parutions
5 lignes - 112 F TTC la ligne suppl.
Tél. 01.42.17.39.80
Fax 01.42.17.21.36

هكذا من الأصل

Le Monde

MARDI 22 SEPTEMBRE 1998

Le choix ultime

par Pierre Georges

LE CONSEIL régional de l'ordre des médecins l'a relaxé. Au nom de considérations déontologiques. Le conseil national de l'ordre des médecins entend faire appel. Au nom des règles déontologiques.

Et ces deux instances ont probablement raison, ce qui montre bien en quel conflit de conscience et de réalité se trouve placée la médecine devant le choix qu'elle a à faire et fait quotidiennement dans bien des hôpitaux ou des services de soins palliatifs.

Le cas du docteur Jean-Paul Duffaut, chef du service de gériatrie dans un centre de moyens et longs séjours à Séverac-le-Château (Aveyron) n'est pas de ceux que l'on peut aborder avec des certitudes toutes faites et des convictions absolument définitives. Après avoir pris l'avis de l'équipe médicale, mais sans consulter la famille, ce chef de service a choisi *« d'accompagner la mort »* d'une femme nonagénaire incurable, hémiplégique, plongée dans le coma et atteinte de gangrène. Autrement exprimé, ce praticien a pratiqué un acte d'*« euthanasie active »* en abrégeant, par une injection de chlorure de potassium, les souffrances d'une mourante.

La loi, et non seulement le code déontologique et la morale médicale, interdit totalement ces pratiques. La vie, les souffrances inutiles, les agonies prolongées, la réalité quotidienne d'une médecine de compassion, d'un choix de conscience font qu'elles existent partout, dans le secret le mieux partagé des unités médicales.

Voici donc le débat sur l'euthanasie, active ou passive, une fois de plus relancé. Voici donc que des médecins ici absolvent un de leurs pairs, pour trop savoir que son choix a pu être le leur. Et que *d'autres là ne peuvent que légitimement faire appel de cette relaxe, en garants du code, du serment médical, des règles et de la* loi.

Morale du réel contre morale légale, ce sont là les deux bouts au final d'une même et nécessaire morale, d'une même et permanente interrogation sur ce choix toujours limite : aider la vie ou aider la mort. Tout médecin, on le suppose, a dû être et est confronté à ce choix ou à ce questionnement ultime et ne peut y répondre qu'en conscience.

Et peut-être est-ce bien ainsi, plutôt que de relancer cette question à peu près sans réponse et autrement dangereuse d'une légalisation de l'euthanasie active ou passive. La loi peut beaucoup. Mais sans doute ne peut-elle cela : fixer un cadre légal, réglementaire, presque organisationnel à cette décision qui ne saurait être que de conscience et d'humanité. Ce serait trop demander à un texte général que de statuer sur autant de cas particuliers puisque, aussi bien, chaque mort est, littéralement, un cas particulier. Surtout quand l'approche qu'on peut en avoir dépend de bien d'autres facteurs, philosophiques et religieux.

Bien plus, il faut tenir la loi actuelle qui interdit pour absolument nécessaire. Comme une précaution indispensable contre les abus et contre l'établissement juridique d'un droit de vie et de mort qui deviendrait vite insupportable aux médecins eux-mêmes. La seule vraie réponse, en définitive, est médicale. Elle passe par le développement des unités de soins palliatifs, par la lutte contre la douleur et la solitude de l'agonisant, par un *« accompagnement vers la mort »* tout sauf législatif.

La Bourse de Tokyo retombe à son niveau d'il y a douze ans

Le plan de sauvetage bancaire est mal accueilli

COMPTE TENU du rôle que joue le Japon dans la crise financière mondiale, la réaction des marchés à l'accord conclu, vendredi 18 septembre, sur l'assainissement du secteur bancaire nippon était très attendue (*Le Monde* des 20 et 21 septembre). Elle a été très négative. La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 21 septembre en baisse de 2,76 % : l'indice Nikkei des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 13 597,30 points, soit son plus bas niveau depuis le mois de février 1986. En d'autres termes, les ménages japonais, qui s'étaient constitué il y a douze ans un portefeuille d'actions nippones, n'ont enregistré au cours de cette période aucun bénéfice. De son côté, le yen a cédé du terrain, lundi matin, face au billet vert, à 133,30 yens pour un dollar.

Aux yeux des opérateurs, le plan de sauvetage du système bancaire affaiblit le premier ministre Keizo Obuchi, qui a été contraint de faire d'importantes concessions à l'opposition parlementaire. Il comporte aussi de nombreuses zones d'ombre risquant d'en retarder la mise en œuvre concrète.

Le secrétaire général du gouvernement Hiromu Nonaka a reconnu, lundi, qu'il *« restait des différences d'appréciation sur ce qui avait été conclu ». « Nous allons tenter d'obtenir la compréhension de l'opposition sur ce que nous avons proposé »*, a-t-il indiqué, tout en ajoutant que *« les propositions de l'opposition contenaient des dispositions réalistes et intéressantes »*.

RECAPITALISATION

Le Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir souhaiterait ainsi pouvoir utiliser une partie des fonds publics (13 000 milliards de yens, 570 milliards de francs) bloqués pour aider à la recapitalisation des banques afin de sauver le grand établissement LTCB (Long Term Credit Bank) en quasi faillite. Mais cette proposition est jugée inacceptable par l'opposition. Son principal dirigeant, Naoto Kan, a affirmé, dimanche, qu'il était prêt à déchirer l'accord avec le gouvernement si une telle option devait être retenue.

« Pour moi, l'opposition et le gouvernement ne sont pas parvenus à un accord sur le sauvetage du système financier », soulignait, lundi, un opérateur d'une maison de titres japonaise interrogé par l'Agence France-Presse. Pour James Fiorillo, analyste bancaire chez ING Barings, *« tout l'épisode de vendredi soir se résume à un accord bâclé, manquant de précision et uniquement destiné à permettre à M. Obuchi de sauver la face »* avant son départ pour les Etats-Unis où il rencontrera, mardi, le président Bill Clinton. Selon la presse japonaise, M. Clinton et M. Obuchi devraient réaffirmer à cette occasion l'importance vitale de la reprise économique au Japon pour l'Asie et le reste du monde.

La nouvelle chute de l'indice Nikkei a pesé, lundi matin, sur l'ouverture des places boursières européennes. Après quelques minutes de transactions, la Bourse de Francfort était en baisse de 1,5 % tandis que Zurich et Amsterdam perdaient plus de 3 %.

Pierre-Antoine Delhommais

Le cyclone Georges s'est affaibli à l'approche de la Guadeloupe

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Le cyclone Georges s'est affaibli, lundi 21 septembre, alors qu'il s'approchait de la Guadeloupe. Avec des vents de 240 kilomètres/heure soufflant à 300 kilomètres/heure lors des rafales, à moins de 250 kilomètres de la Guadeloupe, Georges s'est affaibli en passant dans le détroit séparant la Guadeloupe de l'ancienne colonie britannique d'Antigua : ses vents maximaux, qui ont épargné la Guadeloupe, n'atteignaient plus que 170 kilomètres/heure lors des rafales. La veille, le cyclone avait subitement infléchi une trajectoire qui semblait le conduire vers la Guadeloupe pour se diriger vers le bras de mer de 50 kilomètres de large qui sépare le nord de la Guadeloupe du sud d'Antigua.

La bordure nord de l'ouragan devait passer, lundi vers 8 heures locales (14 heures à Paris), à proximité des îles, française, de Saint-Barthélemy, et franco-néerlandaise, de Saint-Martin.

Eddy Nédeljkovic

La communauté juive fête le Nouvel An

LA COMMUNAUTÉ JUIVE a célébré, lundi 21 septembre, la fête de Roch Hachana (la « tête » de l'année), c'est-à-dire l'entrée dans le Nouvel An de l'année juive (année 5759 « après la création du monde »). Premier jour du mois de tishri, Roch Hachana marque aussi l'entrée dans les « jours redoutables » *(yamin noraïm)*, les dix jours de « repentance » qui précèdent Yom Kippour (le grand pardon), qui aura lieu cette année le 30 septembre.

L'office de Roch Hachana est marqué par la sonnerie du chofar, destinée à éveiller les fidèles à l'examen de conscience. Il est de tradition, à la table familiale, de tremper de la pomme dans du miel pour que la nouvelle année soit douce. A la fin de l'office, les fidèles se congratulent par le souhait traditionnel : *« Que tu sois inscrit pour une bonne année ! »* Le Mouvement juif libéral de France (MJLF) et celui de Belgique viennent de publier des brochures sur ces fêtes de tishri, qu'on pourra se procurer au MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015.

■ **JEUNES : la Fondation de France invite les jeunes de dix-huit à trente ans qui estiment avoir une vocation dans le domaine de l'art, l'artisanat, les sciences ou les techniques ou l'action sociale à concourir pour obtenir un prêt d'honneur d'un montant de 40 000 francs, destiné à développer un projet, achever un travail ou poursuivre une recherche. Pour concourir, écrire à « Prêts d'honneur aux jeunes de la Fondation de France », 40, avenue Hoche, 75008 Paris.**

Tirage du *Monde* daté dimanche 20-lundi 21 septembre : 585 544 exemplaires – 3